



المنذوبية السامية للتخطيط
ⵜⴰⵎⴻⵔⴰⵏⵜ ⵜⴰⵎⴻⵔⴰⵏⵜ | ⵙⴰⵎⴰⵢⴰ
HAUT-COMMISSARIAT AU PLAN

Avec l'appui de



SOMMAIRE

14	Partie 1
	Analyse statistique
15	Introduction
22	Caractéristiques démographiques et socioéconomiques des femmes de référence
25	Prévalence de la violence : ses contextes et ses formes
54	Déterminants sociaux et facteurs de risque de la violence
62	Attitudes et réactions des victimes face à la violence
68	Coût social de la violence
78	Coût économique de la violence à l'encontre des filles et des femmes
86	Perceptions sociales de la violence
99	Conclusion
101	Partie 2
	Annexe statistique

Liste des graphiques

Chapitre I. Caractéristiques démographiques et socioéconomiques des femmes de référence.....	22
Graphique 1: Répartition des femmes de référence selon les régions du Maroc.....	23
Graphique 2 : répartition des femmes de référence selon les groupes d'âges et l'état matrimonial.....	24
Graphique 3 : répartition des femmes de référence selon le type d'activité.....	24
Chapitre II : Prévalence de la violence : ses contextes et ses formes	25
Graphique 1 : Taux de prévalence de la violence faite aux femmes, tous contextes confondus au cours des 12 derniers mois selon l'âge des victimes.....	26
Graphique 2 : Taux de prévalence de la violence conjugale durant les 12 derniers mois selon les groupes d'âges et l'état matrimonial des victimes.....	30
Graphique 3 : Taux de prévalence de la violence physique dans les contextes conjugal et hors conjugal selon le milieu de résidence.....	31
Graphique 4 : Taux de prévalence de la violence sexuelle dans les contextes conjugal et hors conjugal selon le milieu de résidence.....	32
Graphique 5 : Taux de prévalence de la violence physique et/ou sexuelle et /ou psychologique dans les contextes conjugal et hors conjugal selon les groupes d'âges des victimes.....	34
Graphique 6 : Taux de prévalence de la violence conjugale (%) globale et par forme selon le milieu de résidence des victimes.....	35
Graphique 7 : Prévalence de la violence psychologique dans le contexte familial selon l'âge et l'état matrimonial des victimes.....	37
Graphique 8 : Taux de prévalence de la violence économique, dans le lieu de travail, et la catégorie socioprofessionnelle des victimes.....	40
Graphique 9 : Taux de prévalence de la violence psychologique, dans le lieu de travail, selon la catégorie socioprofessionnelle des victimes	41
Graphique 10 : Taux de prévalence de la violence sexuelle, dans le lieu d'éducation, selon le milieu de résidence, l'âge et le niveau d'instruction des victimes.....	42
Graphique 11 : Taux de prévalence de la violence Psychologique, dans le lieu d'éducation, selon le niveau d'instruction des victimes.....	42
Graphique 12 : Taux de prévalence de la violence dans les lieux publics par forme de violence et selon les caractéristiques des victimes	46
Graphique 13 : prévalence de la violence électronique selon les caractéristiques sociodémographiques des victimes...48	
Graphique 14 : Proportion des femmes selon leur libre décision quant au refus des rapports sexuels avec leurs conjoints..51	
Chapitre III. Déterminants sociaux et facteurs de risque de la violence	54
Figure. 1 Représentation du modèle socio-écologique.....	55
Chapitre V . Coût social de la violence.....	68
Graphique 1 : Femmes victimes de la violence conjugale ayant eu des problèmes de santé suite à l'incident de violence physique ou sexuelle le plus grave vécu au cours des 12 derniers mois (en %) selon le milieu de résidence.....	70
Graphique 2 : Problèmes de santé rencontrés suite à l'incident de violence physique ou sexuelle le plus grave vécu au cours des 12 derniers mois (en %).....	70
Graphique 3 : Impact de la violence suite à l'incident de violence physique le plus grave subi dans le lieu de travail au cours des 12 derniers mois (en %).....	72
Graphique 4 : Femmes victimes de la violence conjugale et de la violence dans les lieux publics ayant eu recours aux services de la santé suite à l'incident de violence physique ou sexuelle le plus grave vécu au cours des 12 derniers mois (en%).....	73
Graphique 5 : Femmes victimes de la violence ayant eu recours aux autorités et/ou aux services judiciaires suite à l'incident de violence physique ou sexuelle le plus grave selon le contexte de la violence (en%).....	74
Graphique 6 : Prise en charge des dépenses directes effectuées suite à l'incident de violence physique ou sexuelle le plus grave vécu par les femmes victimes de la violence conjugale au cours des 12 derniers mois (en%)....	74
Graphique 7 : Proportion des femmes victimes de violence physique dans le contexte conjugal selon l'impact sur les enfants du ménage (en %)	76
Chapitre VI . Coût économique de la violence à l'encontre des filles et des femmes.....	78
Graphique 1 : Structure du coût total de la violence à l'encontre des femmes par type de coût, milieu de résidence, formes de violence et contextes de violence (en %).....	81
Graphique 2 : Structure du coût direct selon les types de dépense (En %).....	83
Graphique 3 : Structure du coût indirect (En %).....	83
Graphique 4: Part des dépenses dans le coût total direct ou indirect de la violence conjugale (en %).....	84
Graphique 5 : Part des dépenses dans le coût total direct ou indirect de la violence familiale (en %).....	85

Graphique 6 : Part des dépenses dans le coût total direct ou indirect de la violence dans les espaces publics (en %).....85

Chapitre VII. Perceptions Sociales de la violence86

Graphique 1 : Contexte ou la perception des femmes de la violence est la plus répandue selon le milieu de résidence (en %).....89

Graphique 2 : Représentation de la violence selon les perceptions des femmes (en %).....90

Graphique 3 : Perceptions des femmes des principales causes de violence conjugale selon le milieu de résidence (en %)....91

Graphique 4 : Attitudes face à l'acceptation de la violence pour maintenir la stabilité du foyer selon le niveau d'instruction des femmes enquêtées.....96

Graphique 5 : Principales raisons pour lesquelles la relation conjugale continue même si le mari est violent.....97

Graphique 6 : Pourcentage des femmes au courant de l'existence de la loi 103-13, des associations non gouvernementales et des structures étatiques dédiées au soutien et à la protection des femmes victimes de violence (en %)98

Liste des tableaux

Chapitre II : Prévalence de la violence : ses contextes et ses formes.....	25
Tableau 1 : Evolution, entre 2009 et 2019 de la violence à l'encontre des femmes âgées de 18 à 64 ans selon les formes de violence et le milieu de résidence (en %).....	28
Tableau 2 : Evolution, entre 2009 et 2019 de la violence à l'encontre des femmes âgées de 18 à 64 ans selon les contextes de violence et le milieu de résidence (en %).....	28
Tableau 3: Proportion des femmes âgées de 20 à 24 ans mariées selon l'âge de leur premier mariage et le milieu de résidence.....	49
Tableau 4: prévalence de la violence pendant l'enfance selon les formes et le milieu de résidence.....	52
Chapitre IV. Attitudes et réactions des victimes face à la violence.....	62
Tableau 1 : Recours aux autorités compétentes, aux services d'aide et parler avec autrui du fait de l'incident de violence physique ou sexuelle le plus grave subi au cours des 12 derniers mois.....	66
Chapitre V. le Coût social de la violence.....	68
Tableau 1 : Pourcentage des femmes selon les troubles psychologiques diagnostiqués suite aux violences physique et sexuelle dans le contexte conjugal.....	71
Chapitre VI. Coût économique de la violence à l'encontre des filles et des femmes.....	78
Tableau 1 : Part des femmes ayant supporté des coûts parmi les femmes violentées, le coût global de la violence et sa répartition selon le contexte de violence, la forme de violence, le type de coût et le milieu de résidence.....	82

ANNEXE STATISTIQUE.....98

1. Violence à l'encontre des femmes âgées de 15 à 74 ans selon les formes, les contextes et les caractéristiques démographiques et socioéconomiques des victimes

Tableau 1.0.1: Effectif (en milliers) des femmes, de 15 à 74 ans, violentées à un moment ou à un autre de leur vie et taux de prévalence de la violence (en %) selon les formes de violence et le milieu de résidence des victimes.....	104
Tableau 1.0.2:: Effectif des femmes, de 15 à 74 ans, violentées (en milliers) à un moment ou à un autre de leur vie et taux de prévalence de la violence (en %) selon les formes de violence, les régions du Maroc et le milieu de résidence.....	105
Tableau 1.0.3:: Effectif des femmes, de 15 à 74 ans, violentées (en milliers) à un moment ou à un autre de leur vie et taux de prévalence de la violence (en %) selon les formes de violence, les régions du Maroc et le milieu de résidence.....	106
Tableau 1.0.4:: Effectif des femmes, de 15 à 74 ans, violentées (en milliers) à un moment ou à un autre de leur vie et taux de prévalence de la violence (en %) selon les formes de violence, les régions du Maroc et le milieu de résidence.....	107
Tableau 1.1.1 : Effectif des femmes, de 15 à 74 ans, violentées (en milliers) et taux de prévalence de la violence (en %) au cours des 12 mois précédant l'enquête selon la forme, le contexte et le milieu de résidence.....	108
Tableau 1.1.2 : Effectif des femmes, de 15 à 74 ans, violentées (en milliers) et taux de prévalence de la violence (en %) au cours des 12 mois précédant l'enquête selon les formes, les contextes de violence et le milieu de résidence des victimes.....	109
Tableau 1.1.3 : Effectif des femmes, de 15 à 74 ans, violentées (en milliers) et taux de prévalence de la violence (en %) au cours des 12 mois précédant l'enquête selon la forme, le contexte et le milieu de résidence.....	110

2. Violence à l'encontre des femmes âgées de 15 à 74 ans au cours des 12 mois précédant l'enquête selon les formes de violence et les caractéristiques démographiques et socioéconomiques des victimes

Tableau 2.1 : Effectif des femmes, de 15 à 74 ans, violentées (en milliers) et taux de prévalence de la violence (en %) au cours des 12 mois précédant l'enquête selon les formes de violence et le milieu de résidence.....	112
Tableau 2.2.1 : Effectif des femmes, de 15 à 74 ans, violentées (en milliers) et taux de prévalence de la violence (en %) au cours des 12 mois précédant l'enquête selon les formes de violence, les régions du Maroc et le milieu de résidence.....	113
Tableau 2.2.2 : Effectif des femmes, de 15 à 74 ans, violentées (en milliers) et taux de prévalence de la violence (en %) au cours des 12 mois précédant l'enquête selon les formes de violence, les régions du Maroc et le milieu de résidence.....	114
Tableau 2.2.3 : Effectif des femmes, de 15 à 74 ans, violentées (en milliers) et taux de prévalence de la violence (en %) au cours des 12 mois précédant l'enquête selon les formes de violence, les régions du Maroc et le milieu de résidence.....	115
Tableau 2.3.1 : Effectif des femmes, de 15 à 74 ans, violentées (en milliers) et taux de prévalence de la violence (en %) au cours des 12 mois précédant l'enquête selon les formes de violence, la taille du ménage et le milieu de résidence.....	116

Tableau 2.3.2 : Effectif des femmes, de 15 à 74 ans, violentées (en milliers) et taux de prévalence de la violence (en %) au cours des 12 mois précédant l'enquête selon les formes de violence, la taille du ménage et le milieu de résidence.....	117
Tableau 2.3.3 : Effectif des femmes, de 15 à 74 ans, violentées (en milliers) et taux de prévalence de la violence (en %) au cours des 12 derniers mois précédant l'enquête selon les formes de violence, la taille du ménage et le milieu de résidence.....	118
Tableau 2.4.1 : Effectif des femmes, de 15 à 74 ans, violentées (en milliers) et taux de prévalence de la violence (en %) au cours des 12 mois précédant l'enquête selon les formes de violence, l'âge des victimes et le milieu de résidence.....	119
Tableau 2.4.2 : Effectif des femmes, de 15 à 74 ans, violentées (en milliers) et taux de prévalence de la violence (en %) au cours des 12 mois précédant l'enquête selon les formes de violence, l'âge des victimes et le milieu de résidence.....	120
Tableau 2.4.3 : Effectif des femmes, de 15 à 74 ans, violentées (en milliers) et taux de prévalence de la violence (en %) au cours des 12 mois précédant l'enquête selon les formes de violence, l'âge des victimes et le milieu de résidence.....	121
Tableau 2.5.1 : Effectif des femmes, de 15 à 74 ans, violentées (en milliers) et taux de prévalence de la violence (en %) au cours des 12 mois précédant l'enquête selon les formes de violence, l'état matrimonial des victimes et le milieu de résidence.....	122
Tableau 2.5.2 : Effectif des femmes, de 15 à 74 ans, violentées (en milliers) et taux de prévalence de la violence (en %) au cours des 12 derniers mois précédant l'enquête selon les formes de violence, l'état matrimonial des victimes et le milieu de résidence.....	123
Tableau 2.5.3 : Effectif des femmes, de 15 à 74 ans, violentées (en milliers) et taux de prévalence de la violence (en %) au cours des 12 derniers mois précédant l'enquête selon les formes de violence, l'état matrimonial des victimes et le milieu de résidence.....	124
Tableau 2.6.1 : Effectif des femmes, de 15 à 74 ans, violentées (en milliers) et taux de prévalence de la violence (en %) au cours des 12 derniers mois précédant l'enquête selon les formes de violence, l'état de santé des victimes et le milieu de résidence.....	125
Tableau 2.6.2 : Effectif des femmes, de 15 à 74 ans, violentées (en milliers) et taux de prévalence de la violence (en %) au cours des 12 mois précédant l'enquête selon les formes de violence, l'état de santé des victimes et le milieu de résidence.....	126
Tableau 2.6.3 : Effectif des femmes, de 15 à 74 ans, violentées (en milliers) et taux de prévalence de la violence (en %) au cours des 12 mois précédant l'enquête selon les formes de violence, l'état de santé des victimes et le milieu de résidence.....	127
Tableau 2.7.1 : Effectif des femmes, de 15 à 74 ans, violentées (en milliers) et taux de prévalence de la violence (en %) au cours des 12 mois précédant l'enquête selon les formes de violence, que la victime est handicapée ou non selon le milieu de résidence.....	128
Tableau 2.8.1 : Effectif des femmes, de 15 à 74 ans, violentées (en milliers) et taux de prévalence de la violence (en %) au cours des 12 mois précédant l'enquête selon les formes de violence, le niveau d'instruction des victimes et le milieu de résidence.....	129
Tableau 2.8.2 : Effectif des femmes, de 15 à 74 ans, violentées (en milliers) et taux de prévalence de la violence (en %) au cours des 12 mois précédant l'enquête selon les formes de violence, le niveau d'instruction des victimes et le milieu de résidence.....	130
Tableau 2.8.3 : Effectif des femmes, de 15 à 74 ans, violentées (en milliers) et taux de prévalence de la violence (en %) au cours des 12 mois précédant l'enquête selon les formes de violence, le niveau d'instruction des victimes et le milieu de résidence.....	131
Tableau 2.9.1 : Effectif des femmes, de 15 à 74 ans, violentées (en milliers) et taux de prévalence de la violence (en %) au cours des 12 mois précédant l'enquête selon les formes de violence, le type d'activité des victimes et le milieu de résidence.....	132
Tableau 2.10 : Effectif des femmes, de 15 à 74 ans, violentées (en milliers) et taux de prévalence de la violence (en %) au cours des 12 derniers mois précédant l'enquête selon les formes de violence et la catégorie socioprofessionnelle des victimes.....	133
Tableau 2.11 : Effectif des femmes, de 15 à 74 ans, violentées (en milliers) et taux de prévalence de la violence (en %) au cours des 12 mois précédant l'enquête selon les formes de violence et le secteur d'activité des victimes.....	134
Tableau 2.12 : Effectif des femmes, de 15 à 74 ans, violentées (en milliers) et taux de prévalence de la violence (en %) au cours des 12 mois précédant l'enquête selon les formes de violence et le statut dans la profession des victimes.....	135

3. Violence à l'encontre des femmes âgées de 15 à 74 ans au cours des 12 mois précédant l'Enquête selon les contextes de violence et les caractéristiques démographiques et socioéconomiques des victimes

le niveau d’instruction des victimes et selon le milieu de résidence.....	156
Tableau 3.9: Effectif des femmes, de 15 à 74 ans, violentées (en milliers) et taux de prévalence de la violence (en %) au cours des 12 mois précédant l’enquête selon les contextes de violence et le type d’activité des victimes.....	157
Tableau 3.10 : Effectif des femmes, de 15 à 74 ans, violentées (en milliers) et taux de prévalence de la violence (en %) au cours des 12 mois précédant l’enquête selon les contextes de violence et la catégorie socioprofessionnelle des victimes.....	158
Tableau 3.11 : Effectif des femmes, de 15 à 74 ans, violentées (en milliers) et taux de prévalence de la violence (en %) au cours des 12 mois précédant l’enquête selon les contextes de violence et le secteur d’activité des victimes.....	159
Tableau 3.12 : Effectif des femmes, de 15 à 74 ans, violentées (en milliers) et taux de prévalence de la violence (en %) au cours des 12 mois précédant l’enquête selon les contextes de violence et le statut dans la profession des victimes.....	160

4. Violence à l’encontre des femmes âgées de 15 à 74 ans au cours des 12 mois précédant l’enquête dans le contexte conjugal et hors conjugal selon les caractéristiques démographiques et socioéconomiques des victimes

Tableau 4.1 : Effectif des femmes, de 15 à 74 ans, violentées (en milliers) et taux de prévalence de la violence (en %) au cours des 12 mois précédant l’enquête dans le contexte conjugal et hors conjugal selon les caractéristiques démographiques et socioéconomiques des victimes.....	162
Tableau 4.2 : Effectif des femmes, de 15 à 74 ans, violentées (en milliers) et taux de prévalence de la violence (en %) de la violence physique au cours des 12 mois précédant l’enquête dans le contexte conjugal et hors conjugal selon les caractéristiques démographiques et socioéconomiques des victimes.....	163
Tableau 4.3 : Effectif des femmes, de 15 à 74 ans, violentées (en milliers) et taux de prévalence de la violence (en %) de la violence sexuelle au cours des 12 mois précédant l’enquête dans le contexte conjugal et hors conjugal selon les caractéristiques démographiques et socioéconomiques des victimes.....	164
Tableau 4.4 : Effectif des femmes, de 15 à 74 ans, violentées (en milliers) et taux de prévalence de la violence (en %) de la violence physique et /ou sexuelle au cours des 12 mois précédant l’enquête dans le contexte conjugal et hors conjugal selon les caractéristiques démographiques et socioéconomiques des victimes.....	165
Tableau 4.5 : Effectif des femmes, de 15 à 74 ans, violentées (en milliers) et taux de prévalence de la violence (en %) de la violence psychologique au cours des 12 mois précédant l’enquête dans le contexte conjugal et hors conjugal selon les caractéristiques démographiques et socioéconomiques des victimes.....	166
Tableau 4.6 : Effectif des femmes, de 15 à 74 ans, violentées (en milliers) et taux de prévalence de la violence (en %) de la violence physique et /ou sexuelle et /ou psychologique au cours des 12 mois précédant l’enquête dans le contexte conjugal et hors conjugal selon les caractéristiques démographiques et socioéconomiques des victimes.....	167

5. Violence à l’encontre des femmes âgées de 15 à 74 ans au cours des 12 mois précédant l’enquête dans le contexte conjugal selon les caractéristiques démographiques et Socioéconomiques des victimes

Tableau 5.1 : Effectif (en milliers) des femmes, de 15 à 74 ans, violentées et taux de prévalence de la violence (en %) au cours des 12 mois précédant l’enquête, dans le contexte conjugal selon les formes de violence et le milieu de résidence.....	180
Tableau 5.2.1 : Effectif (en milliers) des femmes, de 15 à 74 ans, violentées et taux de prévalence de la violence (en %) au cours des 12 derniers mois précédant l’enquête, dans le contexte conjugal selon les formes de violence, les régions du Maroc et le milieu de résidence.....	181
Tableau 5.2.2 : Effectif (en milliers) des femmes, de 15 à 74 ans, violentées et taux de prévalence de la violence (en %) au cours des 12 mois précédant l’enquête, dans le contexte conjugal selon les formes de violence, les régions du Maroc et le milieu de résidence.....	182
Tableau 5.2.3 : Effectif (en milliers) des femmes, de 15 à 74 ans, violentées et taux de prévalence de la violence (en %) au cours des 12 mois précédant l’enquête, dans le contexte conjugal selon les formes de violence, les régions du Maroc et le milieu de résidence.....	183
Tableau 5.3.1 : Effectif (en milliers) des femmes, de 15 à 74 ans, violentées et taux de prévalence de la violence (en %) au cours des 12 derniers mois précédant l’enquête, dans le contexte conjugal selon les formes de violence, la taille du ménage et le milieu de résidence.....	184
Tableau 5.3.2 : Effectif (en milliers) des femmes, de 15 à 74 ans, violentées et taux de prévalence de la violence (en %) au cours des 12 mois précédant l’enquête, dans le contexte conjugal selon les formes de violence, la taille du ménage et le milieu de résidence.....	185
Tableau 5.3.3 : Effectif (en milliers) des femmes, de 15 à 74 ans, violentées et taux de prévalence de la violence (en %) au cours des 12 mois précédant l’enquête, dans le contexte conjugal selon les formes de violence, la taille du ménage et le milieu de résidence.....	186
Tableau 5.4.1 : Effectif (en milliers) des femmes, de 15 à 74 ans, violentées et taux de prévalence	

de la violence (en %) au cours des 12 mois précédant l'enquête, dans le contexte conjugal selon les formes de violence et l'âge des victimes.....	187
Tableau 5.4.2 : Effectif (en milliers) des femmes, de 15 à 74 ans, violentées et taux de prévalence de la violence (en %) au cours des 12 mois précédant l'enquête, dans le contexte conjugal selon les formes de violence, l'âge des victimes et le milieu de résidence.....	189
Tableau 5.4.3 : Effectif (en milliers) des femmes, de 15 à 74 ans, violentées et taux de prévalence de la violence (en %) au cours des 12 derniers mois précédant l'enquête, dans le contexte conjugal selon les formes de violence, l'âge des victimes et le milieu de résidence.....	190
Tableau 5.5.1 : Effectif (en milliers) des femmes, de 15 à 74 ans, violentées et taux de prévalence de la violence (en %) au cours des 12 mois précédant l'enquête, dans le contexte conjugal selon les formes de violence, l'état matrimonial des victimes et le milieu de résidence.....	191
Tableau 5.5.2 : Effectif (en milliers) des femmes, de 15 à 74 ans, violentées et taux de prévalence de la violence (en %) au cours des 12 mois précédant l'enquête, dans le contexte conjugal selon les formes de violence, matrimonial des victimes et le milieu de résidence.....	192
Tableau 5.5.3 : Effectif (en milliers) des femmes, de 15 à 74 ans, violentées et taux de prévalence de la violence (en %) au cours des 12 mois précédant l'enquête, dans le contexte conjugal selon les formes de violence, l'état matrimonial des victimes et le milieu de résidence.....	193
Tableau 5.6.1 : Effectif (en milliers) des femmes, de 15 à 74 ans, violentées et taux de prévalence de la violence (en %) au cours des 12 mois précédant l'enquête, dans le contexte conjugal selon les formes de violence, le niveau d'instruction des victimes et le milieu de résidence.....	194
Tableau 5.6.2 : Effectif (en milliers) des femmes, de 15 à 74 ans, violentées et taux de prévalence de la violence (en %) au cours des 12 mois précédant l'enquête, dans le contexte conjugal selon les formes de violence, le niveau d'instruction des victimes et le milieu de résidence.....	195
Tableau 5.6.3 : Effectif (en milliers) des femmes, de 15 à 74 ans, violentées et taux de prévalence de la violence (en %) au cours des 12 mois précédant l'enquête, dans le contexte conjugal selon les formes de violence, le niveau d'instruction des victimes et le milieu de résidence.....	196
Tableau 5.7 : Effectif (en milliers) des femmes, de 15 à 74 ans, violentées et taux de prévalence de la violence (en %) au cours des 12 mois précédant l'enquête, dans le contexte conjugal selon les formes de violence et le type d'activité des victimes.....	197
Tableau 5.8 : Effectif (en milliers) des femmes, de 15 à 74 ans, violentées et taux de prévalence de la violence (en %) au cours des 12 mois précédant l'enquête, dans le contexte conjugal selon les formes de violence et la catégorie socioprofessionnelle des victimes.....	198
Tableau 5.9 : Effectif (en milliers) des femmes, de 15 à 74 ans, violentées et taux de prévalence de la violence (en %) au cours des 12 mois précédant l'enquête, dans le contexte conjugal selon les formes de violence, le secteur d'activité des victimes et le milieu de résidence.....	199
Tableau 5.10 : Effectif (en milliers) des femmes, de 15 à 74 ans, violentées et taux de prévalence de la violence (en %) au cours des 12 derniers mois précédant l'enquête, dans le contexte conjugal selon les formes de violence et le statut dans la profession des victimes.....	200

6-Violence à l'Encontre des Femmes âgées de 15 à 74 ans au cours des 12 mois précédant l'Enquête dans le Contexte Familial selon les Caractéristiques Démographiques et Socioéconomiques des Victimes

Tableau 6.1 : Effectif (en milliers) des femmes, de 15 à 74 ans, violentées et taux de prévalence de la violence (en %) au cours des 12 mois précédant l'enquête, dans le contexte familial selon les formes de violence et le milieu de résidence.....	202
Tableau 6.2 : Effectif (en milliers) des femmes, de 15 à 74 ans, violentées et taux de prévalence de la violence (en %) au cours des 12 mois précédant l'enquête, dans le contexte familial selon les formes de violence et les Régions du Maroc.....	203
Tableau 6.3 : Effectif (en milliers) des femmes, de 15 à 74 ans, violentées et taux de prévalence de la violence (en %) au cours des 12 mois précédant l'enquête, dans le contexte familial selon les formes de violence et la taille du ménage.....	204
Tableau 6.4 : Effectif (en milliers) des femmes, de 15 à 74 ans, violentées et taux de prévalence de la violence (en %) au cours des 12 mois précédant l'enquête, dans le contexte familial selon les formes de violence et l'état matrimonial des victimes.....	205
Tableau 6.5 : Effectif (en milliers) des femmes, de 15 à 74 ans, violentées et taux de prévalence de la violence (en %) au cours des 12 mois précédant l'enquête, dans le contexte familial selon les formes de violence et le niveau d'instruction des victimes.....	206
Tableau 6.6 : Effectif (en milliers) des femmes, de 15 à 74 ans, violentées et taux de prévalence de la violence (en %) au cours des 12 mois précédant l'enquête, dans le contexte familial et le type d'activité des victimes.....	207
Tableau 6.7 : Effectif (en milliers) des femmes, de 15 à 74 ans, violentées et taux de prévalence de la violence (en %) au cours des 12 mois précédant l'enquête, dans le contexte familial selon les formes de violence	

et la catégorie socioprofessionnelle des victimes.....	208
Tableau 6.8 : Effectif (en milliers) des femmes, de 15 à 74 ans, violentées et taux de prévalence de la violence (en %) au cours des 12 mois précédant l'enquête, dans le contexte familial selon les formes de violence et le statut dans la profession des victimes.....	209

7. Violence à l'encontre des femmes âgées de 15 à 74 ans au cours des 12 mois précédant l'enquête dans les lieux de travail selon les caractéristiques démographiques et socioéconomiques des victimes

Tableau 7.1 : Effectif (en milliers) des femmes, de 15 à 74 ans, violentées et taux de prévalence de la violence (en %) au cours des 12 mois précédant l'enquête, dans les lieux de travail selon les formes de violence et le milieu de résidence..	211
Tableau 7.2 : Effectif (en milliers) des femmes, de 15 à 74 ans, violentées et taux de prévalence de la violence (en %) au cours des 12 mois précédant l'enquête, dans les lieux de travail selon les formes de violence et les Régions du Maroc..	212
Tableau 7.3 : Effectif (en milliers) des femmes, de 15 à 74 ans, violentées et taux de prévalence de la violence (en %) au cours des 12 mois précédant l'enquête, dans les lieux de travail selon les formes de violence et l'âge des victimes.....	213
Tableau 7.4 : Effectif (en milliers) des femmes, de 15 à 74 ans, violentées et taux de prévalence de la violence (en %) au cours des 12 mois précédant l'enquête, dans les lieux de travail selon les formes de violence et l'état matrimonial des victimes.....	214
Tableau 7.5 : Effectif (en milliers) des femmes, de 15 à 74 ans, violentées et taux de prévalence de la violence (en %) au cours des 12 mois précédant l'enquête, dans les lieux de travail selon les formes de violence et le niveau d'instruction des victimes.....	215
Tableau 7.6 : Effectif (en milliers) des femmes, de 15 à 74 ans, violentées et taux de prévalence de la violence (en %) au cours des 12 derniers mois précédant l'enquête, dans les lieux de travail selon les formes de violence et la catégorie socioprofessionnelle des victimes.....	216
Tableau 7.7 : Effectif (en milliers) des femmes, de 15 à 74 ans, violentées et taux de prévalence de la violence (en %) au cours des 12 mois précédant l'enquête, dans les lieux de travail selon les formes de violence et le secteur d'activité des victimes.....	217
Tableau 7.8 : Effectif (en milliers) des femmes, de 15 à 74 ans, violentées et taux de prévalence de la violence (en %) au cours des 12 derniers mois précédant l'enquête, dans les lieux de travail selon les formes de violence et le statut dans la profession des victimes.....	218

8-Violence à l'encontre des femmes âgées de 15 à 74 ans au cours des 12 mois précédant l'enquête dans les établissements d'enseignement et de formation selon les caractéristiques démographiques et socioéconomiques des victimes

Tableau 8.1 : Effectif (en milliers) des élèves et étudiantes, violentées et taux de prévalence de la violence (en %) au cours des 12 mois précédant l'enquête, dans les établissements d'enseignement et de formation selon les formes de violence et le milieu de résidence.....	220
Tableau 8.2 : Effectif (en milliers) <u>des élèves et étudiantes</u> , violentées et taux de prévalence de la violence (en %) au cours des 12 mois précédant l'enquête, dans les établissements d'enseignement et de formation selon les formes de violence et les régions du Maroc.....	221
Tableau 8.3: Effectif (en milliers) <u>des élèves et étudiantes</u> , violentées et taux de prévalence de la violence (en %) au cours des 12 mois précédant l'enquête, dans les établissements d'enseignement et de formation selon les formes de violence et l'âge des victimes.....	222
Tableau 8.4: Effectif (en milliers) <u>des élèves et étudiantes</u> , violentées et taux de prévalence de la violence (en %) au cours des 12 mois précédant l'enquête, dans les établissements d'enseignement et de formation selon les formes de violence et le niveau d'instruction des victimes.....	223

9 -Violence à l'encontre des femmes âgées de 15 à 74 ans au cours des 12 mois précédant l'enquête dans les lieux publics selon les caractéristiques démographiques et socioéconomiques des victimes

Tableau 9.1 : Effectif (en milliers) des femmes, de 15 à 74 ans, violentées et taux de prévalence de la violence (en %) au cours des 12 mois précédant l'enquête, dans les lieux publics selon les formes de violence et le milieu de résidence.....	225
Tableau 9.2 : Effectif (en milliers) des femmes, de 15 à 74 ans, violentées et taux de prévalence de la violence (en %) au cours des 12 derniers mois précédant l'enquête, dans les lieux publics selon les formes de violence et les régions du Maroc.....	226
Tableau 9.3 : Effectif (en milliers) des femmes, de 15 à 74 ans, violentées et taux de prévalence de la violence (en %) au cours des 12 derniers mois précédant l'enquête, dans les lieux publics selon les formes de violence et la taille du ménage.....	227
Tableau 9.4 : Effectif (en milliers) des femmes, de 15 à 74 ans, violentées et taux de prévalence de la violence (en %) au cours des 12 mois précédant l'enquête, dans les lieux publics selon les formes de violence et l'âge des victimes.....	228
Tableau 9.5 : Effectif (en milliers) des femmes, de 15 à 74 ans, violentées et taux de prévalence	

de la violence (en %) au cours des 12 mois précédant l'enquête, dans les lieux publics selon les formes de violence et l'état matrimonial des victimes.....	229
Tableau 9.6 : Effectif (en milliers) des femmes, de 15 à 74 ans, violentées et taux de prévalence de la violence (en %) au cours des 12 mois précédant l'enquête, dans les lieux publics selon les formes de violence et le niveau d'instruction des victimes.....	230
Tableau 9.7 : Effectif (en milliers) des femmes, de 15 à 74 ans, violentées et taux de prévalence de la violence (en %) au cours des 12 mois précédant l'enquête, dans les lieux publics selon les formes de violence et le type d'activité des victimes.....	231
Tableau 9.8 : Effectif (en milliers) des femmes, de 15 à 74 ans, violentées et taux de prévalence de la violence (en %) au cours des 12 mois précédant l'enquête, dans les lieux publics selon les formes de violence et la catégorie socioprofessionnelle des victimes	232
Tableau 9.9 : Effectif (en milliers) des femmes, de 15 à 74 ans, violentées et taux de prévalence de la violence (en %) au cours des 12 mois précédant l'enquête, dans les lieux publics selon les formes de violence et le secteur d'activité des victimes.....	233
Tableau 9.10 : Effectif (en milliers) des femmes, de 15 à 74 ans, violentées et taux de prévalence de la violence (en %) au cours des 12 mois précédant l'enquête, dans les lieux publics selon les formes de violence et le statut dans la profession des victimes.....	234

10. La Violence Electronique

Tableau 10.1 : Effectif (en milliers) des femmes, de 15 à 74 ans, violentées et taux de prévalence de la violence électronique (en %) au cours des 12 mois précédant l'enquête selon les caractéristiques démographiques et socioéconomique des victimes.....	236
---	-----

11. Quelques aspects liés à l'atteinte aux droits humains

Tableau 11.1 : Proportion des femmes mariées selon la personne à qui revient la décision quant à l'accès aux services de santé et selon leur caractéristique démographique et socioéconomique.....	240
Tableau 11.2 : Proportion des femmes mariées, veuves ou divorcées selon la personne à qui revient la décision quant à l'utilisation des moyens contraceptifs et selon leur caractéristique démographique et socioéconomique.....	240
Tableau 11.3 : Proportion des femmes mariées, veuves ou divorcées selon leur possibilité ou non de refuser le rapport sexuel avec leur conjoint si elles ne veulent pas et selon leur caractéristique démographique et socioéconomique.....	240
Tableau 11.4 : Proportion des femmes mariées, divorcées et veuves selon l'âge de leur premier mariage et le milieu de résidence	241
Tableau 11.5 : Proportion des femmes mariées, fiancées, veuves ou divorcées selon le type d'union avec leur partenaire et selon leur caractéristique démographique et socioéconomique.....	241
Tableau 11.6 : Proportion des femmes ayant expérimenté le divorce ou la rupture des fiançailles selon la personne qui a fait le premier pas pour le divorce ou l'annulation des fiançailles et selon leur caractéristique démographique et socioéconomique.....	242

12. Expériences de violence durant l'enfance

Tableau 12.1 : Effectif des femmes violentées (en milliers) et proportion des femmes victimes de violence physique et/ ou sexuelle durant l'enfance selon les caractéristiques démographiques et socioéconomiques des victimes (en%).....	244
Tableau 12.2 : Effectif des femmes violentées (en milliers) et taux de prévalence de la violence durant l'enfance (en %) selon l'environnement dans lequel elles ont vécu (en %).....	245

13. Coût Economique de la Violence

Tableau 13.1: Coût total de la violence, effectif de femmes ayant engagé des dépenses et leur part parmi les femmes violentées selon le type de coût, milieu de résidence, formes de violence et contextes de violence (en %).....	247
Tableau 13.2: Coût total direct de la violence, effectif de femmes ayant engagé des dépenses directes et leur part parmi les femmes violentées selon le type de coût, milieu de résidence, formes de violence et contextes de violence (en %).....	248
Tableau 13.3: Coût total indirect de la violence, effectif de femmes ayant supporté des dépenses indirectes et leur part parmi les femmes violentées selon le type de coût, formes de violence et contextes de violence (en %).....	249
Tableau 13.4: Coût total, coût direct et coût indirect de la violence et leurs parts dans le coût total (En %) selon les contextes de vie.....	250
Tableau 13.5: Effectif de femmes ayant supporté des dépenses parmi les femmes violentées, coût de la	

violence et parts dans le coût direct ou dans le coût indirect selon le type de coût dans <u>le contexte conjugal</u>	251
Tableau 13.6: Effectif de femmes ayant supporté des dépenses parmi les femmes violentées, coût de la violence et parts dans le coût direct ou dans le coût indirect selon le type de coût dans <u>le contexte familial</u> ...	252
Tableau 13.7: Effectif de femmes ayant supporté des dépenses parmi les femmes violentées, coût de la violence et parts dans le coût direct ou dans le coût indirect selon le type de coût dans <u>les lieux publics</u>	253

14. Perceptions sociales de la violence

Tableau 14.1.1 : Proportion des femmes selon leurs perceptions de la violence en général selon le milieu de résidence des femmes.....	255
Tableau 14.1.2 : proportion des femmes selon leurs perceptions quant aux principales causes de la violence à l'encontre des femmes par contexte de violence et milieu de résidence des femmes.....	258
Tableau 14.1.3 : Proportion des femmes selon leurs perceptions quant aux normes sociales et aux rapports de domination basés sur le genre selon le milieu de résidence des femmes.....	259
Tableau 14.1.4 : Proportion des femmes selon leurs perceptions quant à la connaissance des lois et des institutions relatives à la violence selon le milieu de résidence des femmes.....	265
Tableau 14.2.1 : Proportion des femmes selon leurs perceptions de la violence en général par groupes d'âges des femmes.....	266
Tableau 14.2.2 : Proportion des femmes selon leurs perceptions quant aux principales causes de la violence à l'encontre des femmes par contexte de violence et groupes d'âges des femmes.....	271
Tableau 14.2.3 : Proportion des femmes selon leurs perceptions quant aux normes sociales et aux rapports de domination basés sur le genre selon le groupes d'âges des femmes.....	273
Tableau 14.2.4 : Proportion des femmes selon leurs perceptions quant à la connaissance des lois et des institutions relatives à la violence selon les groupes d'âges des femmes.....	280
Tableau 14.3.1 : Proportion des femmes selon leurs perceptions de la violence en général selon le niveau d'instruction des femmes.....	281
Tableau 14.3.2 : Proportion des femmes selon leurs perceptions quant aux principales causes de la violence à l'encontre des femmes par contexte de violence et niveau d'instruction des femmes.....	285
Tableau 14.3.3 : Proportion des femmes selon leurs perceptions quant aux normes sociales et aux rapports de domination basés sur le genre selon le niveau d'instruction des femmes.....	287
Tableau 14.3.4 : Proportion des femmes selon leurs perceptions quant à connaissance des lois et des institutions relatives à la violence selon le niveau d'instruction des femmes.....	296

Partie I
Analyse statistique

INTRODUCTION

La violence à l'égard des femmes constitue d'une part une des formes de violations des droits humains les plus systématiques et les plus répandues dans le monde et d'autre part, un problème socio-économique qui impacte l'harmonie sociale, la croissance économique et menace les progrès du développement dans leur globalité. La Manifestation des rapports de pouvoir inégaux entre les femmes et les hommes, constitue l'une des formes extrêmes des discriminations fondées sur le genre et une atteinte à la dignité et aux droits fondamentaux des femmes et des filles.

Ces violences fondées sur le genre trouvent leurs racines dans des causes structurelles relatives aux normes et valeurs d'une société, d'une culture ou de communautés qui légitiment et perpétuent les multiples inégalités de genre sur la base d'une hiérarchisation des rapports entre hommes et femmes. Également, les violences structurelles qui en découlent sont les plus difficiles à endiguer, car elles touchent les mentalités, les pratiques et les représentations, et participent à la reproduction de rapports de pouvoir et de domination.

Face à cette pandémie et dans l'élan international en faveur de l'éradication des violences à l'égard des femmes et des filles, le Maroc a engagé d'importantes réformes tant juridiques qu'institutionnelles en harmonie avec ses engagements internationaux, notamment ceux invitant les pays à tenir à jour les données sur la violence et en améliorer la collecte¹.

Ainsi, la constitution du pays consacre le principe de l'égalité entre les femmes et les hommes et celui de la parité (article 19), interdit la discrimination fondée sur le sexe et garantit l'intégrité physique et morale de l'individu (article 22). Avec cette loi suprême interne, plusieurs chantiers de réformes législatives ont été amorcés pour la mise en conformité et l'harmonisation de la législation nationale tant avec la constitution qu'avec le système universel des droits humains.

En 2014, l'alinéa 2 de l'article 475 du Code Pénal marocain, qui permettait jusqu'alors à un violeur d'échapper aux poursuites en épousant sa victime, a été définitivement abrogé. En août 2016, la loi 27-14 sur la traite des personnes a été adoptée et offre pour la première fois un cadre juridique permettant d'adresser cette problématique. Enfin, la loi 103.13 sur la violence faite aux femmes a été mise en vigueur en septembre 2018 et définit la violence à l'encontre des femmes comme « tout acte résultant d'une discrimination liée au genre et causant aux femmes un préjudice sur le plan physique, psychologique, sexuel ou économique ».

A côté de ces progrès en matière législative, le Maroc a engagé plusieurs stratégies et plan d'actions institutionnels visant l'intégration du genre dans ses politiques sectorielles. Ainsi, le pays a inscrit la lutte contre les violences faites aux femmes dans son programme gouvernemental pour l'égalité pour la période 2016-2021, dont l'axe 1 (Choix démocratique, principe de l'État de droit et de justice et régionalisation avancée) prévoit le renforcement des droits de la femme et du principe de l'égalité, via notamment l'opérationnalisation de l'Autorité pour la parité et la lutte contre toutes les formes de discriminations (APALD), le lancement d'une nouvelle politique nationale de lutte contre la violence faite aux femmes et le renforcement du programme d'insertion économique de la femme.

Dans ce cadre, la mise en place de systèmes de collecte de données à même d'orienter l'élaboration de politiques de lutte contre les violences fondées sur le genre est incontournable. Ainsi, depuis les années 90, des enquêtes de prévalence ont été initiées au niveau international permettant d'expliquer et de rendre visible la réalité et les vécus des femmes face à la violence genre.

Ces enquêtes ont permis d'objectiver cette violence en dévoilant son ampleur et ses impacts sur les femmes et les jeunes filles et sur la société plus globalement. Elles ont également permis d'élargir la connaissance et la compréhension du phénomène, de sa nature, de ses formes variées, et des différents contextes de son déploiement, permettant ainsi d'appréhender ses causes et les conséquences sociales, humaines et socioéconomiques qu'il engendre.

L'ensemble de ces enquêtes ont contribué à alerter sur les effets dévastateurs sur les femmes victimes de violence et sur leurs entourages proches et également mettre en exergue le coût global et multidimensionnel élevé pour les victimes, pour la société et pour l'état.

Dans ce contexte, le HCP est engagé depuis des décennies dans le renforcement du socle statistique genre national en appui aux efforts du Maroc pour la réalisation des Objectifs de développement durable et leur suivi. C'est ainsi que le HCP veille à l'intégration du genre dans le cadre des rapports de suivi des progrès en matière d'ODDs et ce en inscrivant progressivement de nouvelles cibles et de nouveaux indicateurs sensibles au genre de sorte que le pays est dorénavant en mesure d'élaborer et de renseigner des indicateurs genres supplémentaires.

¹ En effet, à travers les différentes Conférences internationale – surtout la Conférence Mondiale sur les droits de l'Homme (1993), la Conférence Mondiale sur la Population et le Développement (Caire 1994) et la Quatrième Conférence sur le Femmes (Beijing 1995) – les Etats se sont engagés pour mettre en place des stratégies pour la prévention de la violence à l'égard des femmes et adopter les réformes nécessaires pour atteindre cet objectif.

Également le HCP a fait d'importants progrès dans la production de données statistiques ventilées par sexe et de données sensibles au genre. Il a poursuivi ses efforts en réalisant plusieurs enquêtes thématiques prenant en compte le genre ou ciblant particulièrement les femmes en tant que groupe cible.

La réalisation de l'enquête nationale sur les violences à l'égard des femmes 2019 s'inscrit dans cet élan de production, diffusion et utilisation de statistiques sensible au genre en appui aux politiques publiques et vient contribuer aux efforts du Maroc dans le suivi de l'ODD5, notamment la cible 5.2 visant à éliminer de la vie publique et de la vie privée toutes les formes de violence faite aux femmes et aux filles, y compris la traite et l'exploitation sexuelle et d'autres types d'exploitation ainsi que la cible 5.3 portant sur l'élimination de toutes les pratiques préjudiciables, telles que le mariage des enfants, le mariage précoce ou forcé.

L'enquête nationale de 2019 sur la prévalence de la violence à l'égard des femmes s'inscrit ainsi en continuité avec la précédente enquête réalisée en 2009, conformément aux recommandations de la Division des Statistiques des Nations Unies (UNSD) qui préconise que des enquêtes sur les violences faites aux femmes représentatives au niveau national soient réalisées tous les 5 à 10 ans afin de permettre le suivi des tendances générales. L'enquête 2019 a pour objectif, par rapport à l'enquête de 2009, de mettre, d'une part, à jour les données sur les violences fondées sur les rapports de genre et d'élargir, d'autre part, son champ d'investigation et d'analyse.

En effet, la nouvelle enquête cible non seulement une population de femmes et d'adolescentes plus étendue (âgées de 15 à 74 ans, au lieu de 18-64 ans pour l'enquête de 2009), mais elle considère également d'autres dimensions de ce phénomène, notamment la violence électronique (dite aussi cyber-violence), les représentations et les perceptions des victimes de la violence de ce phénomène ainsi que ses impacts sociaux et économique sur les ménages.

1. Objectifs de l'enquête 2019

La nouvelle enquête permettra ainsi d'enrichir les données sur la violence basée sur le genre et de répondre aux besoins en informations précises au service de politiques nationales soucieuses de conformité avec les principes de la Déclaration de 1993 sur « l'élimination de la violence à l'égard des femmes » et les résolutions subséquentes des Nations Unies et notamment celles invitant les pays à tenir à jour les données sur ce phénomène et en améliorer la collecte².

Cette enquête s'inscrit dans un contexte marqué par l'approbation en 2015 de l'agenda 2030 des Objectifs de Développement Durable. Elle permettra de répondre aux besoins des ODD, plus particulièrement les indicateurs qui touchent le phénomène de la violence, à savoir les indicateurs 5, 11 et 16.

Elle vise ainsi à identifier les déterminants sociaux de la violence basée sur le genre et à en évaluer le taux de prévalence, selon les formes de violence et les contextes de leur survenue. Elle vise également à évaluer la gravité des actes de violence auxquelles sont exposées les victimes et à ses répercussions, son coût social, sur les victimes et leurs enfants, notamment les effets sur la santé physique et mentale, les déperditions ou échec scolaires, la cohésion sociale. D'autre part, l'enquête a ciblé également la dimension économique de la violence, à travers la mesure du coût économique associé à son impact direct ou indirect aussi bien sur les individus (femmes, hommes et enfants) que sur la société. L'autre objectif principal est d'examiner les attitudes des victimes à l'égard de la violence et déterminer le niveau et la nature de la réaction des victimes des violences (déclaration auprès des autorités compétentes, des organisations non gouvernementales, partage avec les autres.....). L'analyse des perceptions des victimes de la violence permettra d'éclairer certaines attitudes sociales et culturelles à l'égard de la violence.

2. Définitions et concepts

La Déclaration sur l'élimination de la violence contre les femmes adoptée par l'Assemblée Générale des Nations Unies (1993) définit la violence à l'encontre des femmes comme « tout acte de violence basé sur le genre qui entraîne ou susceptible d'entraîner des souffrances physiques, sexuelles ou psychologiques, y compris les menaces, la coercition, la privation arbitraire de liberté qu'elles aient lieu dans la sphère publique ou privée ». Cette définition permet ainsi de donner une articulation opérationnelle à la notion de violence basée sur le genre et ses différentes formes. Elle s'entend d'un ensemble de comportements et de pratiques inacceptables, ou de menaces de tels comportements et pratiques, qu'ils se produisent à une seule occasion ou de manière répétée, qui ont pour but de causer, causent ou sont susceptibles de causer un dommage d'ordre physique, psychologique, sexuel ou économique, et comprend la violence et le harcèlement fondés sur le genre. À ces formes établies de la violence, s'ajoutent d'autres formes de violations, comme les violences liées à l'application de la loi et les atteintes aux droits humains. Si la violence physique est relativement bien définie, la violence psychologique et la violence sexuelle sont plus difficiles à cerner et leur perception peut considérablement varier en fonction du contexte social et culturel.

² En effet, à travers les différentes Conférences internationale – surtout la Conférence Mondiale sur les droits de l'Homme (1993), la Conférence Mondiale sur la Population et le Développement (Caire 1994) et la Quatrième Conférence sur le Femmes (Beijing 1995) – les Etats se sont engagés pour mettre en place des stratégies pour la prévention de la violence à l'égard des femmes et adopter les réformes nécessaires pour atteindre cet objectif.

Cela dit, il faut d'emblée préciser que cette typologie des différentes formes de violence est plus analytique que structurelle, puisque la distinction entre ces formes s'estompe souvent. Il est avéré, par exemple, qu'une agression sexuelle est à la fois une violence physique et psychologique et une grande atteinte à la liberté de la personne agressée. Comme on sait également qu'une violence physique a des conséquences psychologiques ainsi que des répercussions sur la qualité de la vie sexuelle de la victime. De même, les violences psychologiques engendrent des maladies organiques liées au stress et à l'anxiété. Cette typologie vise donc essentiellement à faciliter l'analyse pour appréhender un phénomène social complexe. Selon cette typologie :

Violence physique : tout acte de violence physique dirigé à l'encontre d'une fille ou d'une femme à cause de son sexe. La violence physique inclut mais n'est pas limitée à : la gifler ; lui lancer quelque chose qui pourrait lui faire mal ; la pousser, la bousculer ou lui tirer les cheveux ; la frapper avec quelque chose ; la frapper avec les poings ou d'autres objets ; lui donner des coups de pied, la mordre ou la traîner ; la battre, l'étouffer ou la brûler ; la menacer avec un couteau, une arme à feu ou une autre arme contre elle.

Violence sexuelle : tout comportement sexuel nuisible ou non désiré imposé à une personne. La violence sexuelle inclut les actes de contact sexuel abusif, l'engagement forcé dans des actes sexuels, la tentative ou l'accomplissement d'actes sexuels avec une femme sans son consentement, dont le viol et la tentative de viol, le harcèlement sexuel, la violence verbale, les menaces, l'exposition, les attouchements non désirés, l'inceste, etc.

Violence psychologique : La violence psychologique comprend une série de comportements qui englobent des actes de violence psychologique d'ordre émotionnel et de contrôle du comportement ou comportement dominant envers la femme. Ces comportements coexistent souvent avec des actes de violence physique ou sexuelle et constituent des actes de violence en soi. La violence psychologique inclut mais n'est pas limitée à :

- **Violence psychologique émotionnelle** : l'insulter ou la faire se sentir mal dans sa peau ; la rabaisser ou l'humilier devant d'autres personnes ; l'effrayer ou l'intimider délibérément ; menacer de lui faire du mal ou de faire du mal à d'autres personnes qui lui sont chères.
- **Contrôle du comportement** : l'isoler en l'empêchant de voir sa famille ou ses amis ; surveiller ses allées et venues et ses interactions sociales ; l'ignorer ou la traiter avec indifférence ; se mettre en colère si elle parle avec d'autres hommes ; porter des accusations injustifiées d'infidélité ; contrôler son accès aux soins de santé ; contrôler son accès à l'éducation.

Violence économique : On parle de violence économique lorsqu'une personne refuse à sa partenaire l'accès à des ressources financières, généralement pour l'abuser ou la contrôler, ou pour l'isoler ou lui imposer d'autres conséquences négatives sur son bien-être. La violence économique implique les éléments suivants : lui refuser l'accès aux ressources financières ; lui refuser l'accès à la propriété et aux biens durables ; ne pas respecter délibérément ses responsabilités économiques, telles que la pension alimentaire ou le soutien financier de la famille, l'exposant ainsi à la pauvreté et aux difficultés ; lui refuser l'accès au marché du travail ; lui refuser la participation à la prise de décisions concernant son statut économique.

Dans le contexte du travail, les actes de violence économique observés par l'enquête se manifestent principalement par des discriminations en termes de rémunération salariale, de promotion ou de formations et de stages par rapport aux collègues hommes, les menaces de licenciement pour une raison (si elle tombe enceinte) ou sans raisons déclarées.

Les violences liées à l'application de la loi : l'enquête a porté sur deux manifestations spécifiques d'abus liés à l'application de la loi, tels les droits à la garde des enfants et à leur pension alimentaire. La population concernée par cette forme de violence a donc été limitée à toute femme ayant des enfants d'une ex-union conjugale.

Les atteintes aux droits humains : réfèrent, en général, à toute violation des libertés et droits humains, quel que soit le genre. La violence à l'égard des femmes constitue une des violations des droits humains des plus systématiques et les plus répandues dans le monde. L'enquête de 2019, a focalisé sur certains aspects privatifs dans l'exercice des droits fondamentaux des femmes, notamment du droit de la famille tels, le mariage précoce, l'union forcée, le divorce non consenti, etc.

Outre la multiplicité des formes de violence, celle-ci réfère également à un contexte dans lequel elle survient. Ce contexte peut être social, institutionnel, professionnel ou public, déterminant ainsi les types de violence, les caractéristiques des victimes et les auteurs de ces violences et la nature des réactions et des dispositions prises par les victimes. En général cinq contextes différents sont pris en compte³ :

Le contexte conjugal et relation entre partenaires intimes : La violence exercée dans ce contexte inclut : «violence conjugale» et «violence entre partenaires intimes». Ce concept de «violence entre partenaires intimes» apparaît en effet plus inclusif que celui de violence conjugale, puisqu'il comprend aussi la violence dans les relations intimes en dehors du mariage et dans le cadre d'une post-séparation. Comme définie par la présente enquête, la violence conjugale fait justement référence à cette conception inclusive, conformément à la formulation des indicateurs sur les violences faites aux femmes dans les

³ Ces définitions seront davantage approfondies dans le Chapitre II portant sur la prévalence de la violence.

Objectifs de Développement Durables. Elle comprend tout acte de violence, psychologique, physique, sexuelle ou économique ou lié à l'application de la loi perpétrée par un mari /ex-mari, un fiancé / ex-fiancé ou un partenaire intime / ex-partenaire intime.

Le contexte familial : La violence familiale basée sur le genre fait référence à la violence exercée sur les filles et les femmes par tout membre de la famille, hors le conjoint, ou de la belle famille. La contrainte ou la privation arbitraire de la liberté, que ce soit dans la vie publique ou en privé font également partie de cette définition. En somme, la violence renvoie à l'exercice, ou la menace d'exercer, par une personne structurellement avantagée ou plus forte, une violence physique, psychique ou sexuelle ou économique au sein d'une relation familiale⁴ autre que conjugale.

Le contexte du travail : La violence dans le lieu du travail ou dans le cadre de l'exercice de l'activité économique peut être perpétrée par des supérieurs hiérarchiques, des collègues, des clients... ou toute autre personne exerçant un acte de violence envers la victime dans le cadre de l'exercice de son activité professionnelle.

Le contexte d'études et de formation : Les manifestations de la violence (et des incivilités) au sein du système éducatif ont connu un développement important au cours des dernières décennies. Les filles et les femmes y sont victimes de nombreuses formes de violence physique, psychologique et sexuelle, dont le harcèlement et le viol. La violence ou la crainte de la violence fait partie des facteurs clés empêchant les filles de fréquenter l'école et d'achever leurs études et formations⁵. Dans le cadre de l'enquête, et conformément aux autres contextes, la violence dans les lieux d'étude et de formation est toute violence fondée sur le genre, perpétrée dans les établissements d'enseignement et de formation ou dans leur entourage, à l'encontre des élèves ou étudiantes par les professeurs, le staff administratif, les camarades ou autre personne étrangère aux alentours de l'établissement.

L'espace public : l'espace public désigne les endroits accessibles au(x) public(s), qu'ils résident ou non à proximité. Il s'agit de rues, de places, d'espaces verts, de gares, de terrains de sport, de plages etc., qui permettent le libre mouvement de chacune, dans le double respect des principes d'accessibilité et de gratuité. Les violences dans l'espace public, abordées sous leur forme psychologique, physique et sexuelle, sont susceptibles d'être perpétrées par des personnes de connaissances (les amis, les voisins) ou des personnes étrangères ou aussi par des personnes qui veillent à l'application de la loi ou des prestataires de services dans les administrations ou autres.

L'espace virtuel et électronique : La violence électronique ou la cyber-violence désigne tout acte agressif intentionnel perpétré par un individu ou un groupe d'individus (connus ou inconnus par la victime) au moyen de formes de communication électroniques. Quand une personne reçoit, sur Internet ou sur son téléphone fixe ou portable, des messages ou des appels répétés et malveillants, on parle de cyber harcèlement. Les différentes formes de violence qui surviennent dans le cyberspace s'articulent autour de trois mécanismes qui sont connus dans la violence subie dans les autres contextes concrets : l'exclusion sociale, la violence verbale et la violence physique. Elles portent autant atteinte à l'intégrité morale des personnes qu'elles visent qu'à leur intégrité physique. Elles sont souvent animées par multiples formes de sexisme. La cyber-violence est ainsi structurellement liée à la violence vécue dans les autres contextes « classiques » (famille, travail, école), surtout que ses victimes connaissent le plus souvent leur agresseur dans le cadre de relations sociales non numériques. Dit autrement, la violence électronique correspond à un ensemble d'actes qui, se déployant à travers des médiums numériques et électroniques, envahissent le monde réel, ou réciproquement, et qui visent à réitérer les normes de genre établies⁶.

La cyber-violence prend des formes multiples et variées⁷: notamment recevoir sur le téléphone ou sur les réseaux sociaux des messages ou des emails ou des appels répétitifs pour déranger la victime, l'effrayer ou la menacer, la menacer de publier ses photos intimes ou recevoir des messages privés à connotation sexuelle (photos, invitations, commentaires ...) etc. ;

⁴ Manoudi, Fatiha; Chagh, R.; Es-soussi, M.; Asri F.; Tazi, I. 2013. « Violence familiale », *L'Encéphale*, 39, p. 271-277. OMS. 2002. Rapport mondial sur la violence et la santé. Genève. Rutherford, Alison; Zwi, Anthony B.; Grove, Natalie J.; Butchart, Alexander .2007. « Violence: a glossary », *J Epidemiol. Community Health*, 61, p. 676-680.

⁵ World Health Organization. 2019. *School-Based Violence Prevention: A practical handbook*. Geneva: WHO. United Nation. 2016. *Tackling violence in schools: a global perspective. Bridging the gap between standards and practice*. Office of the Special representative of the Secretary-General on Violence against Children. « School Violence and Theoretically Atypical Schools: The Principal's Centrality in Orchestrating Safe Schools », *American Educational Research Journal*, 46(2), p. 423-461.

⁶ Sur cette question voir : 1) Niang, Pape Momar et Nagem, Rasha. 2018. « Cyberviolences genrées, sexistes et sexuelles chez les jeunes. Du constat d'une persistance à l'émergence de formes de résilience », *Terminal*, numéro spécial « Haine et violence numérique », 123, p. 1-12 ; 2) Observatoire régional des violences faites aux femmes. 2016. « Cybersexisme : une étude sociologique dans des établissements scolaires franciliens », in *Rapport d'étude*, Centre Hubertine Auclert ; 3) Blaya, Catherine. 2011. « Cyber violence et cyber harcèlement : approches sociologiques », *La nouvelle revue de l'adaptation et de la scolarisation*, vol. 53 (1), p. 47-65.

⁷ Pour ces définitions, voir notamment : 1) Stassin, Bérengère. 2016. « Cyberviolence et Cyberharcèlement », *Carnet de recherche* : <https://eviolence.hypotheses.org/187> ; 2) Bellon, Jean-Pierre ; Gardette, Bertrand. 2014. *Harcèlement et cyberharcèlement à l'école - Une souffrance scolaire 2.0*. ESF Editeur ; 3) Blaya, Catherine. 2013. *Les ados dans le cyberspace. Prises de risque et cyberviolence*. De Boeck Edition.

3. Approche et méthode

L'approche adoptée dans cette enquête est quantitative. Elle est basée sur l'entretien direct, par le biais de questionnaire, questionnaires auprès d'un échantillon de 12 000 filles et femmes et de 3000 garçons et hommes, âgés de 15 à 74 ans, représentant les diverses couches sociales et les régions du pays.

Le questionnaire, destiné aux femmes de référence, est exhaustif. Il est conçu et structuré de manière à faciliter d'examiner le phénomène de la violence basée sur le genre dans sa globalité : ses déterminants, sa prévalence, ses formes, ses contextes, ses répercussions, les attitudes à son égard et les perceptions qu'on en fait. Les questions portent sur l'ensemble des actes de violence perpétrés sur les femmes et des filles dans chaque contexte social (ou espace de vie) et se rapportent à une période de référence bien définie, de manière à fournir des indicateurs sur le niveau actuel de la violence (au cours des 12 derniers mois précédant l'enquête), sur le cumul et l'ancienneté des incidents de violence dans la vie entière des victimes (depuis l'âge adulte ou durant l'enfance) ainsi que sur le nombre total des personnes ayant subies au moins une seule forme de violence et au moins une seule fois.

Dans une première partie du questionnaire, les questions portent essentiellement sur des caractéristiques sociodémographiques générales, dont l'âge, le niveau d'éducation, le contexte socioéconomique et l'activité socioprofessionnelle de l'enquêté(e). Ces questions permettent d'analyser plus en détail les corrélations et les facteurs de risque des faits de violence en plus des caractéristiques des auteurs de violence. Dans la seconde partie du questionnaire, les questions sont formulées de façon à permettre de saisir toutes les expériences personnelles vécues par les femmes en matière de violences psychiques, psychologique, sexuelle et économique dans les différents contextes définis : conjugal et intime, familial, dans les lieux de travail et de formation ainsi que dans les espaces publics. Une série de questions portent spécifiquement sur les violences endurées durant l'enfance, notamment les abus sexuels impliquant des agresseurs adultes. Une troisième partie des questions examine les attitudes et les actions des victimes face à la violence, ainsi que leurs perceptions et représentations du phénomène de manière générale.

De ce fait, deux types de questionnaires sont mis au point pour servir de support à la collecte des données : un questionnaire-ménage et un questionnaire individuel. Le premier permet de collecter des données sur tous les membres du ménage et sélectionner les personnes éligibles aux questions à caractère individuel. Ce questionnaire aborde les thèmes suivants : localisation du ménage ; caractéristiques sociodémographiques des membres du ménage ; emploi et activité ; conditions d'habitation ; équipements et services communaux.

Le questionnaire individuel est conçu de manière à faciliter la collecte et l'exploitation des données, il est structuré en thématiques et chaque thème est structuré en modules. Un premier thème adresse les caractéristiques sociodémographiques de la personne de référence et de son partenaire, dont l'état matrimonial, les informations concernant le partenaire intime, l'état de santé de la femme, dont la santé reproductive. Le deuxième thème porte sur la violence selon les contextes et les formes de violence. Le troisième thème examine les perceptions et les opinions générales des répondantes face à la violence.

4. Structure du rapport

Le présent rapport se focalise sur les violences faites aux femmes, les déterminants individuels, relationnels, communautaires et sociaux de cette violence, le coût social de la violence, son coût économique sur les ménages et les perceptions des femmes vis à vis du phénomène de la violence ; ses tendances et son origine.

Ainsi, la structure du rapport fait écho à cette structure thématique du questionnaire. Le rapport comprend sept chapitres. Le premier est réservé aux caractéristiques sociodémographiques des femmes de référence. Le deuxième est consacré à l'analyse de la prévalence de la violence. La troisième porte sur les déterminants sociaux de la violence. La quatrième traite des attitudes et réactions des victimes face à la violence. Les cinquième et sixième chapitres sont consacrés au coût social et économique de la violence et le dernier chapitre examine les perceptions sociales de la violence.

Dans le premier chapitre, l'objectif est de définir la position sociale des femmes de référence et leurs caractéristiques démographiques et socioéconomiques comme le milieu et la région de résidence, l'état matrimonial, la taille du ménage, l'âge, le niveau d'éducation et le statut socioprofessionnel. Dans une enquête sur la violence basée sur le genre, ces données sociodémographiques sont fondamentales, car elles permettent d'évaluer les indicateurs d'égalité de genre et d'identifier les profils des personnes particulièrement vulnérables ainsi que les contextes sociaux qui favorisent les conflits relationnels et le recours à la violence.

Le deuxième chapitre est introduit par une présentation de la prévalence globale de la violence à l'égard des femmes, selon les caractéristiques sociodémographiques ainsi que selon les contextes et les formes de violence déjà définis. Ensuite, sont présentées et analysées dans les sections qui composent ce chapitre, de manière plus spécifique et détaillée, les prévalences selon les différents contextes établis, y compris le cyberspace. En outre, pour chaque contexte, certaines caractéristiques des auteurs des violences sont établies. La section finale de ce chapitre est consacrée aux événements violents que les répondantes ont vécus pendant l'enfance, avant l'âge de 15 ans ainsi que quelques atteintes aux droits humains dont souffrent les femmes.

Le troisième chapitre porte sur les déterminants sociaux de la violence qui sont aussi les facteurs de risque de victimisation. Pour mieux saisir la complexité de la violence basée sur le genre et des influences qui la déterminent, le modèle socio-écologique a été adopté⁸. Il s'agit d'une approche analytique qui permet de comprendre les effets interactifs des facteurs individuels et environnementaux qui influencent les attitudes et les comportements. Ce modèle examine les relations complexes et dynamiques entre quatre niveaux imbriqués et considère la violence contre les femmes comme résultant de l'interaction de facteurs à chaque niveau de l'environnement social : individuel, relationnel/familial, communautaire et sociétal. Certains de ces facteurs, en particulier les facteurs individuels et relationnels sont examinés, il s'agit des facteurs de risque liés aux victimes et aux auteurs de la violence, notamment leurs caractéristiques démographiques, leurs états de santé, leurs environnements sociaux ainsi que leurs expositions antérieures la violence. Sont examinés, ensuite, des facteurs d'ordre relationnel, surtout dans le contexte conjugal, dont l'écart du niveau scolaire et du revenu entre les partenaires, les conflits conjugaux et leur gestion. Les deux autres niveaux, communautaire et sociétal, du modèle socio-économique sont davantage traités dans les chapitres 4 et 7.

Dans le quatrième chapitre, sont analysées les attitudes et réactions des victimes face aux multiples formes de violence, psychologique, physique et sexuelle, et dans tous les contextes définis. L'attention est portée sur deux temporalités différentes : d'une part, sur les sentiments et les réactions passives et/ou actives au moment de l'agression même ; d'autre part, sur les actions entreprises suite aux incidents violents vécus : le fait d'en parler à quelqu'un de proche, à un professionnel de la santé, porter plainte auprès des autorités compétentes et le fait d'avoir recours ou non aux services de la société civile. Ces attitudes et ces réactions reflètent souvent les normes sociales et culturelles qui alimentent la violence et jouent, ainsi, un rôle important dans la formation du climat social dans lequel les pratiques violentes se déploient. Aussi l'étude de ces attitudes et réactions est-elle indispensable pour mieux saisir les facteurs de risque et développer, ce faisant, des mesures d'intervention plus efficaces.

Les cinquièmes et sixièmes chapitres sont consacrés au coût social et économique de la violence, en analysant ses conséquences, à court et à long terme, sur la santé des victimes et sur leur bien-être personnel et social⁹. Outre donc le vécu personnel de la violence, les répercussions peuvent avoir des effets sur la société dans son ensemble. Il s'agit, tout d'abord, des coûts sociaux plus généraux qui sont liés à la prestation et au maintien des soins de santé, des services sociaux et des services en matière de justice¹⁰. Il s'agit aussi des réductions et des pertes des revenus des ménages. Il s'agit, enfin, des bouleversements qui affectent les relations et les activités sociales parmi les membres des familles et des amis des victimes, ceux qui constituent leurs principaux réseaux de soutien informel¹¹.

Dans le dernier chapitre sont traitées les opinions et les perceptions des femmes de la violence, afin d'identifier les caractéristiques, à la fois individuelles et psycho-sociales des victimes et de leurs agresseurs, qui sont liées à la violence fondée sur le genre. Ces caractéristiques peuvent donc renseigner sur les rôles culturellement et socialement associés aux femmes et aux hommes, mettant ainsi en évidence l'inégalité entre les deux sexes, qui est l'une des principales causes de la violence à l'égard des femmes¹². L'analyse des perceptions permet donc de renseigner sur les facteurs de risque du quatrième niveau du modèle socio-écologique, celui des facteurs sociétaux qui concernent en l'occurrence les rapports aux normes socioculturelles¹³. Ainsi, ces perceptions concernent aussi bien le phénomène de la violence que les rapports de genre relatifs notamment aux questions de l'autorité dans la famille et l'autonomie de la femme. D'une part, l'examen porte sur les perceptions de la violence de manière générale, sur les perceptions dans le contexte spécifique d'une relation conjugale ainsi que sur certaines formes de violence sexuelle. D'autre part, sont analysées les connaissances et les évaluations des lois et des

⁸ Voir notamment les études récentes suivantes : 1) Kader Tekkas, Kerman; Betrus, Patricia. 2018. « Violence Against Women in Turkey: A Social Ecological Framework of Determinants and Prevention Strategies », *Trauma Violence & Abuse*, 20(10), p. 1-17 ;

2) Côté, Anne-Marie; Blais, Étienne; Ouellet, Frédéric. 2015. « Vers un modèle écologique de la victimisation en milieu scolaire », *Criminologie*, 48(1), p. 261-287 ;

3) Slep Smith, Amy M.; Foran, Heather M.; Heyman, Rochard E. 2014. « An Ecological Model of Intimate Partner Violence Perpetration at Different Levels of Severity », *Journal of Family Psychology*, 28(4), p. 470-482.

⁹Johnson, Holly; Ollus, Natalia; Nevala, Sami. 2008. *Violence against Women: An International Perspective*. New York: Springer-Verlag

¹⁰Johnson, Holly; Myrna, Dawson. 2011. *Violence Against Women in Canada: Research and Policy Perspectives*. Don Mills: Oxford University Press. Zhang, Ting; Hoddenbagh, Josh; McDonald, Susan; Scrim, Katie. 2012. « Une estimation de l'incidence économique de la violence conjugale au Canada en 2009 », Ministère de la Justice du Canada, http://publications.gc.ca/collections/collection_2013/jus/J4-17-2012-fra.pdf

¹¹ Maire, Sinha (dir.). 2013. « Mesure de la violence faite aux femmes : tendances statistiques ». Juristat, produit no 85-002-X, Statistique Canada. Voir aussi : Reeves, Carol; O'leary-Kelly Anne M. 2007. « The effects and costs of intimate partner violence for work organizations », *Journal of Interpersonal Violence*, 22(3), p. 327-344.

¹² Par exemple : Expósito, Francisca; Herrera, Marie Carmen. 2009. « Social perception of violence against women: Individual and psychosocial characteristics of victims and abusers », *The European Journal of Psychology Applied to Legal Context*, 1(1), p. 123-145.

¹³ Voir en l'occurrence : Álvarez, Carmen Delgado; Aranda, Benito Estrada; Huerto, José Alfredo López. 2015. « Gender and cultural effects on perception of psychological violence in the partner », *Psicothema*, 27(4), p. 381-387.

procédures relatives à la violence basée sur le genre. L'étude de l'ensemble de ces perceptions est importante, car elle permet de saisir certaines attitudes et réactions face à la violence, examinées dans le chapitre relatif aux déterminants de la violence.

Ces conséquences graves de la violence, notamment sur la santé des victimes et de leurs proches, constituent en soi des facteurs de risque majeurs de victimisation, fragilisant davantage la position des femmes et les rendant encore plus vulnérables pour pouvoir rompre le cycle de la violence

Chapitre I.

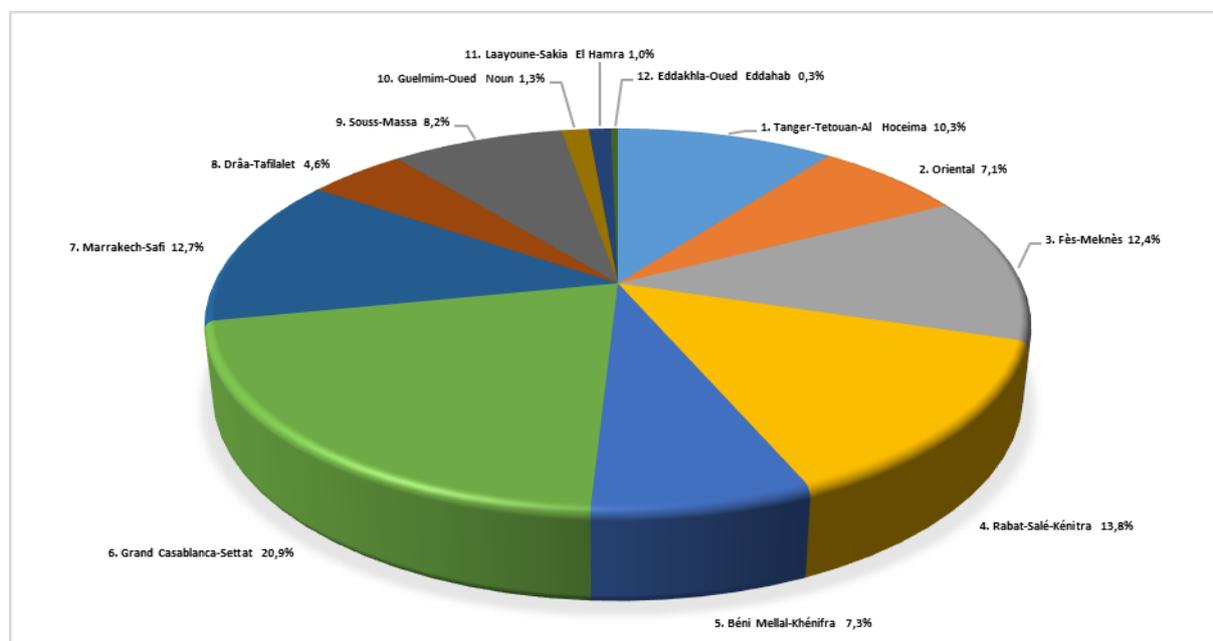
Caractéristiques démographiques et socioéconomiques des femmes de référence

Dans une enquête sur la violence basée sur le genre, les données sociodémographiques sont fondamentales. Elles définissent en grande partie la position sociale des victimes et leurs caractéristiques démographique et socioéconomique. Ces caractéristiques de la population concernée permettent notamment d'analyser les déterminants socioéconomiques et culturels de la violence et d'élucider les processus de capacitation (empowerment) des femmes et, partant, de la société pour faire face à ce phénomène.

Dans ce premier chapitre, seront donc présentées les caractéristiques sociodémographiques des femmes de référence, selon les lieux et régions de résidence, la taille du ménage, le Groupes d'âges, l'état matrimonial, le niveau scolaire, le type d'activité, le statut dans la profession, la catégorie socio-professionnelle, ainsi que le secteur d'activité.

Selon la répartition résidentielle et régionale, 65,4% de femmes de référence sont de résidence urbaine et 34,6% résident dans le rural. 20,9% des femmes appartiennent à la région du Grand Casablanca-Settat, 13,8% à la région de Rabat-Salé-Kénitra, 12,7% à la région Marrakech-Safi, 12,4% sont issues de Fès-Meknès, 10,3% de Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 8,2% de Souss-Massa, 7,3% de Béni-Mellal-Khénifra, 7,1% de l'Oriental, 4,6% de Drâa-Tafilalt, 1,3% de Guelmim-Oued Noun, 1% de Laâyoune-Sakia El Hamra et 0,3% de Dakhla-Oued Eddahab.

Graphique 1 : Répartition des femmes de référence selon les Régions du Maroc



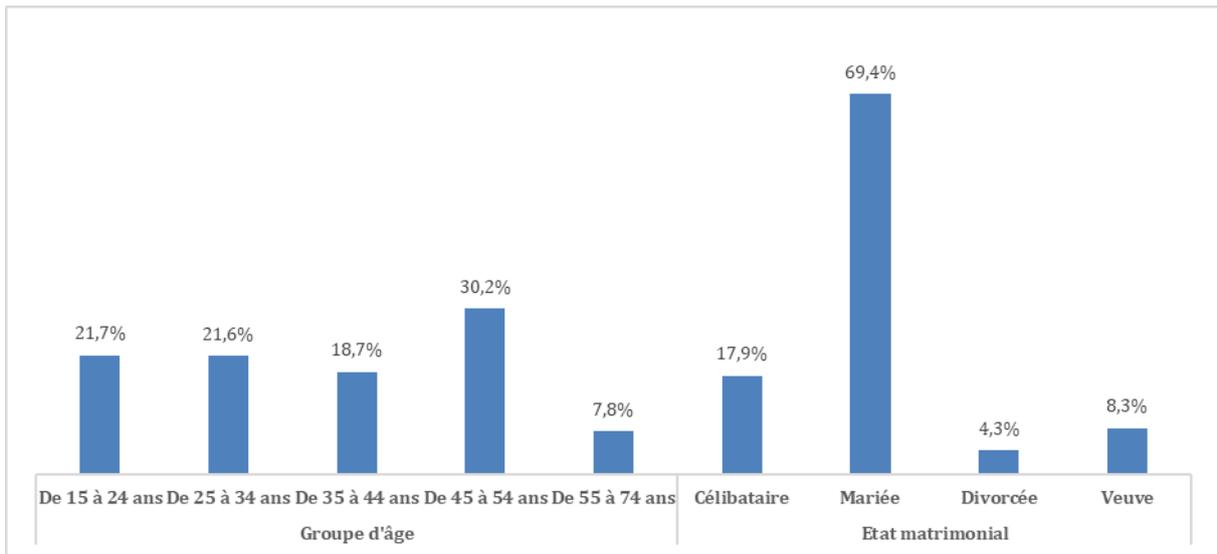
Source : HCP, Enquête Nationale sur la Violence à l'encontre des femmes et des hommes 2019

Concernant la taille du ménage, la majorité des femmes vivent dans des ménages composés de trois personnes et plus. Elles sont 18,3% dans des ménages de 3 personnes, 22,8% dans des ménages de 4 personnes, 19,4% dans des ménages constitués de 5 personnes et 22,0% dans des ménages de 6 personnes et plus. Les femmes vivant dans un ménage individuel représentent 3,9% et celles vivant dans un ménage composé de 2 personnes 13,6%.

Si l'on tient compte de l'âge des femmes de référence, 5 groupes d'âges sont considérés : celles âgées de 15-24 ans (21,7%), de 25-34 ans (21,6%), de 35-44 ans (18,7%), de 45-54 ans (30,2) et de 55-74 ans (7,8%).

Selon la répartition du statut matrimonial, la majorité des femmes sont mariées (69,4%), suivies des célibataires (17,9%). Les veuves et les divorcées représentent respectivement 8,3% et 4,3%.

Graphique 2 : répartition des femmes de référence selon les groupes d'âges et l'état matrimonial

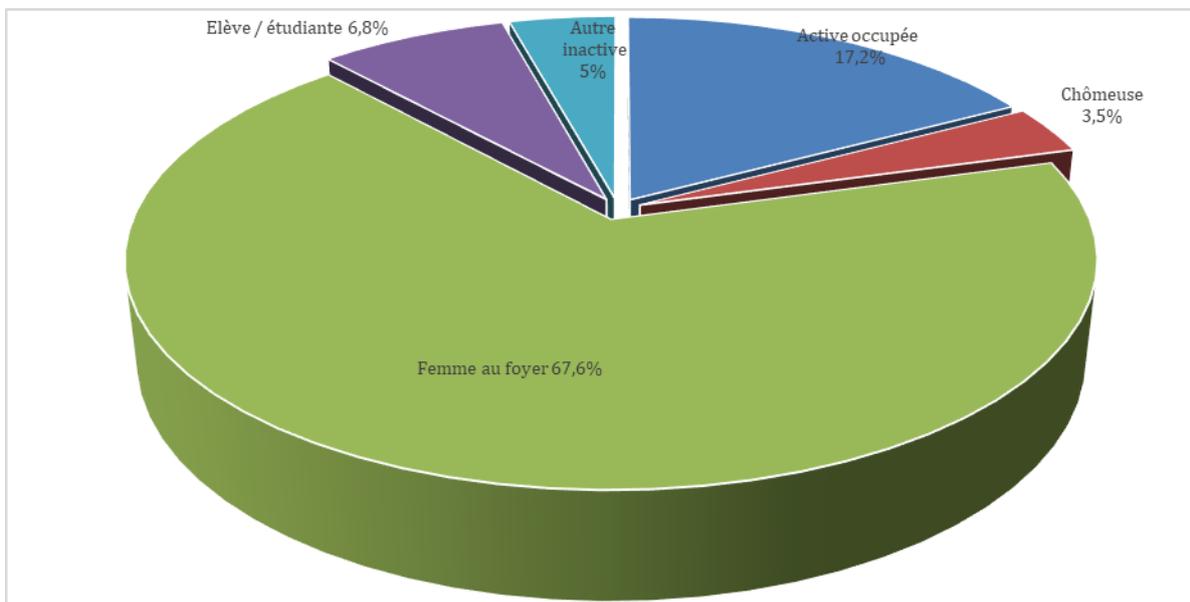


Source : HCP, Enquête Nationale sur la Violence à l'encontre des femmes et des hommes 2019

Globalement, une femme sur quatre n'a aucun niveau scolaire (40,3%). Les femmes ayant un niveau secondaire (collégial ou qualifiant) représentent 27,5%, celle ayant un niveau primaire (21,6%) et seulement 9,8% de femmes ont un niveau supérieur.

17,2% des enquêtées sont actives occupées et 3,5% sont des chômeurs. En outre, 79,3% des enquêtées sont des femmes inactives dont majoritairement des femmes au foyer (67,6%), suivies des élèves et étudiantes (6,8%).

Graphique 3 : répartition des femmes de référence selon le type d'activité



Source : HCP, Enquête Nationale sur la Violence à l'encontre des femmes et des hommes 2019

Parmi les femmes actives, 57% sont des salariées, 22,9% des indépendantes, 13,4% travaillent comme aides familiales ou apprenties et 2,7% sont des employeurs ou des associées ou membres d'une coopérative.

Selon les catégories socioprofessionnelles, 27% des femmes sont des cadres moyens et employées de bureau, 22,5% des exploitantes et ouvrières agricoles, 17,2% des manœuvres non-agricoles, manutentionnaires ou exercent des petits métiers et 16% des artisanes et ouvrières qualifiées. En plus, 10% de femmes sont des directeurs et des cadres de directions et 4% sont des commerçantes.

Chapitre II.

Prévalence de la violence : ses contextes et ses formes

Le présent chapitre est consacré dans un premier temps à la prévalence de la violence globale toutes formes et tous contextes confondus et à ses tendances évolutives par rapport à 2009. Dans un deuxième temps, seront détaillées les données relatives aux prévalences des multiples formes de violence spécifiques à chaque contexte : conjugal, familial, espace public, lieux de travail, lieux d'éducation et de formation et dans l'espace virtuel (cyber-violence).

1- Prévalence de la violence globale à l'encontre des femmes (toutes formes et tous contextes confondus) et son évolution

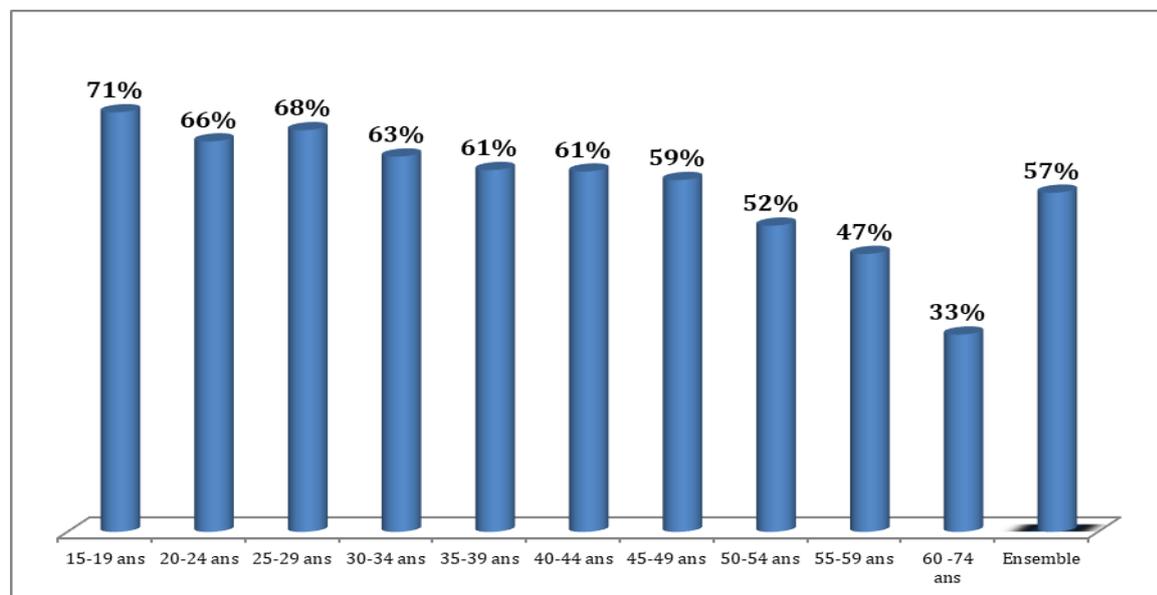
Avant d'aborder la prévalence de la violence durant la période concernée (les 12 derniers mois), il serait judicieux de présenter la prévalence de la violence vécue durant la vie des femmes de référence (les femmes ayant rapporté au moins une forme de violence), et ce pour évaluer l'ampleur de ce phénomène dans la société marocaine.

L'analyse des données de l'enquête 2019 montre que sur une population de 13,4 millions de femmes et filles âgées de 15 à 74 ans, plus de 8 femmes sur 10 ont subi au moins une forme de violence durant leur vie (82,6%). Les différences entre l'urbain (83,1%) et le rural (81,6%) ne sont pas significatives. Cette prévalence globale est encore plus élevée dans certaines Régions du Maroc, notamment à Casablanca-Settat (92,8%), Beni-Mellal-Khénifra (92,5%), Tanger-Tétouan-Al Hoceima (91%) et Souss-Massa (90,3%). Elle est, cependant, moins élevée dans d'autres régions, comme l'Oriental (71,3%), les Régions du sud (76,3) et Draa-Tafilalt (78%). Ces pourcentages très élevés illustrent l'aspect structurel de la violence dans la société marocaine.

Durant les 12 derniers mois précédant l'enquête, plus de 7,6 millions de femmes, soit un pourcentage de 57,1%, ont subi un acte de violence, tous contextes et toutes formes confondus. Cette violence touche plus les femmes du milieu urbain (5,1 millions de femmes, soit 58,3%) que celles résidant en milieu rural (2,5 millions, soit 55%). Les femmes des régions de Casablanca-Settat (71,1%), Béni Mellal-Khénifra (63,9%) et Tanger-Tétouan-Al Hoceima (61,5%) et Sous-Massa (58,2%) subissent plus de violence que leurs compatriotes des autres régions. Il est à remarquer que les taux les plus bas et non surprenants, sont enregistrés dans les régions du sud (37,4%), l'Oriental (37,5%) et Darâa Tafilalet (40,6%). Il serait intéressant d'approfondir l'analyse de ces différences de taux par des études socio-anthropologiques et historiques ayant démontré, notamment dans le sud du Royaume, pour appréhender la nature des rapports de genre ¹⁴.

Les catégories sociales les plus vulnérables à la violence sont les filles et les femmes âgées de moins de 50 ans parmi lesquelles la prévalence dépasse la moyenne nationale, et notamment pour les jeunes âgées de 15-19 ans (70,7%) et de 20-24 ans (65,8%). Par ailleurs, plus les femmes sont âgées, moins elles sont victimes de la violence basée sur le genre. Celles qui sont âgées de 60-74 ans sont les moins touchées par ce phénomène social (33,2%) ; moins que celles âgées de 55-59 ans (46,8%) et de 50-54 ans (51,6%).

Graphique 1 : Taux de prévalence de la violence faite aux femmes, tous contextes confondus au cours des 12 derniers mois selon l'âge des victimes



Source : HCP, Enquête Nationale sur la Violence à l'encontre des femmes et des hommes 2019

¹⁴ Voir notamment : Boubrik, Rahal. 2017. *De la tente à la ville. La société sahraouie et la fin du nomadisme*. Casablanca : La Croisée des Chemins. Ould Cheikh, Abdel Wedoud. 2017. *La société maure. Éléments d'anthropologie historique*. Rabat : Centre des études sahariennes.

De même, les femmes célibataires (63,5%) constituent la catégorie sociale la plus vulnérable, comparées aux mariées (59,2%), aux divorcées (57,9%) et surtout aux veuves (25,4%).

Paradoxalement, le niveau scolaire des femmes ne constitue pas un paramètre socioculturel qui permet de prévenir contre la violence, puisque les plus scolarisées d'entre elles subissent, en effet, davantage la violence basée sur le genre. Elles sont plus de 62 femmes sur 100 ayant un niveau supérieur (62,7%) et près de 65% ayant un niveau secondaire collégial ou secondaire qualifiant, comparées aux femmes sans aucun niveau scolaire (49,6%).

Ces différences peuvent être expliquées par le fait que les femmes les plus scolarisées sont, plus que les autres, exposées à de multiples formes et contextes de violence (l'école, le lieu de travail, l'espace public, la cyber violence). Elles peuvent être également expliquées par le fait que le processus de scolarisation rend ces femmes plus attentives et sensibles aux manifestations insidieuses et moins évidentes de la violence (surtout psychologique, électronique ou liée à l'application de la loi), ce qui leur permet d'avoir une définition de la violence plus exhaustive et inclusive. En effet, parmi les femmes victimes de violence toutes formes et tous contextes confondus, celles qui perçoivent la violence comme violence psychologique sont de plus en plus nombreuses quand le niveau scolaire augmente passant de 17% pour les sans niveau à 29% pour celles ayant un niveau supérieur.

Mais les deux explications sont aussi liées. Car, plus les femmes sont exposées à la violence sous ses formes évidentes et moins évidentes et dans des contextes variés, plus elles l'identifient et la vivent comme violence.

La prévalence de la violence selon le type d'activité des victimes concorde avec cette explication. Les femmes inactives¹⁵, en particulier les femmes au foyer (54,8%) sont moins sujettes à la violence que leurs homologues actives occupées (64,2%) et encore moins que les femmes chômeurs (73,5%).

De même, les femmes victimes de violence toutes formes confondues sont notamment des femmes salariées (67,6%), celles travaillant dans le domaine de l'industrie (72,3%) ou du commerce (68,5%) ou les services (65,7%), des femmes artisanes et ouvrières qualifiées (71,6%) ainsi que les « manœuvres non agricoles, manutentionnaires et travailleurs des petits métiers » (70,6%) et les cadres moyens et les employées de bureau (67%).

Avec une prévalence de 46,1% (soit 5,3 millions de femmes), le contexte conjugal demeure le plus marqué par la violence, et ce pour les deux milieux de résidence. Le milieu éducatif vient au deuxième rang où 22,4% (20,7% en milieu urbain et 31,2% en milieu rural) des élèves ou étudiantes ont eu à subir un acte de violence au cours des 12 derniers mois. Dans le cadre familial, la prévalence de la violence perpétrée par un membre de la famille autre que le conjoint atteint 18,6% soit près de 2,5 millions de femmes (17,9% en milieu urbain et 19,8% en milieu rural).

Par ailleurs, 15,1% des femmes ont été victimes de violence dans le cadre de l'exercice de leurs activités professionnelles durant les 12 derniers mois (18,2% en milieu urbain et 8,1% en milieu rural). Dans l'espace public, 1,7 millions de femmes ont subi un acte de violence (12,6%). Cette proportion s'établit à 15,6% en milieu urbain soit le double de celle enregistrée en milieu rural (7,1%).

Tous contextes confondus, la violence psychologique reste la plus dominante avec un taux de prévalence de près de 47,5%, soit 6,4 millions de femmes qui en souffrent. Quant aux autres formes de violence, 1,8 millions de femmes ont subi une violence sexuelle, soit un taux de prévalence de 13,6%, 1,7 millions de femmes ont été victimes de violence physique (12,9%), et 1,9 millions de femmes ont subi une violence économique (14,3%). La violence électronique ou la cyber violence, quant à elle, touche près de 1,5 millions de femmes (13,8%). La violence liée à l'application de la loi, qui concerne les femmes ayant des enfants d'un ex mariage, atteint 35,5% de femmes (soit 163 milles).

2- Evolution de la violence avec ses différentes formes

Comparée à l'enquête de 2009, en considérant uniquement la tranche d'âge (18-64 ans) qui y était ciblée et sans tenir compte de la violence électronique, la prévalence de la violence globale a donc régressé de six points en 2019, passant de 63% à 57%.

Cette évolution est contrastée quand on l'analyse par forme de violence. En effet, si les violences psychologiques et physiques ont connu une baisse par rapport à 2009 de 9 et de 2 points respectivement (passant de 58% à 49% et de 15% à 13% respectivement), les formes sexuelle et économique ont, par contre, enregistré des augmentations notables de l'ordre de 5 et 7 points passant respectivement de 9% à 14%, et de 8% à 15%.

Ainsi, 49,1% de femmes en 2019 contre 57,7% en 2009 ont subi une violence psychologique, qui reste la forme de violence la plus répandue et qui comprend tout comportement émotionnellement violent ou tout autre comportement dominateur qui porte atteinte aux libertés individuelles. Quant aux autres formes de violence : 37,8% de femmes en 2019 contre 17,3% en 2009 ont fait l'objet d'une violation liée à l'application de la loi ; 14% (soit 1,8 millions de victimes) ont subi une violence

¹⁵ Dans le sens d'activité économique rémunérée, le travail domestique n'étant pas comptabilisé

sexuelle (8,7% en 2009) ; 13,3% ont été victimes de violence physique (15,2% en 2009) ; 15,1% victimes de violence économique (8,2% en 2009).

La cyber-violence, ou la violence électronique, est l'autre forme de violence qui n'a pas été prise en compte lors de l'enquête précédente. 13,8% de femmes ont été victimes de cette forme de violence.

Tableau 1 : Evolution, entre 2009 et 2019 de la violence à l'encontre des femmes âgées de 18 à 64 ans selon les formes de violence et le milieu de résidence (en %)

Formes de violence	Urbain		Rural		Ensemble	
	2009	2019	2009	2019	2009	2019
Psychologique	62	49	52	49	58	49
Physique	19	13	9	13	15	13
Sexuelle	10	15	7	12	9	14
Economique	6	15	13	15	8	15
Toutes formes confondues	67	57	56	55	63	57

Source : HCP, Enquête Nationale sur la Violence à l'encontre des femmes et des hommes 2019

NB : la comparaison entre 2009 et 2019 a considéré la tranche d'âge 18-64 ans qui est la population de référence en 2009. La violence électronique n'est pas prise en compte

Si l'on se rapporte aux différents contextes de violence, le contexte domestique, englobant le contexte conjugal et familial (y compris la belle-famille), demeure l'espace de vie le plus marqué par la violence, avec une prévalence de 52% (soit 6,1 millions de victimes) signant, ainsi, une augmentation de 1 point par rapport à 2009. Les autres espaces de vie ont connu par contre une baisse de violence, notamment dans l'espace public et le lieu d'éducation où la prévalence est passée respectivement de 33% et 24% en 2009 à 13% et 19% en 2019, soient des baisses respectives de 20 et 5 points. On relève par ailleurs que la violence a connu des tendances inversées par milieu de résidence, avec une baisse en milieu urbain et une hausse en milieu rural dans l'espace de travail, le lieu d'éducation et l'espace domestique. Cette tendance baissière est observée dans les deux milieux de résidence pour la violence dans l'espace public.

Tableau 2 : Evolution, entre 2009 et 2019 de la violence à l'encontre des femmes âgées de 18 à 64 ans selon les contextes de violence et le milieu de résidence (en %)

Contextes de violence	Urbain		Rural		Ensemble	
	2009	2019	2009	2019	2009	2019
Espace domestique (familial et/ou conjugal)	52%	51%	49%	53%	51%	52%
Lieu de travail	23%	18%	6%	9%	16%	15%
Etablissements d'enseignement et de formation	25%	18%	14%	26%	24%	19%
Espaces publics	41%	16%	21%	7%	33%	13%
Tous contextes confondus	67%	57%	56%	55%	63%	57%

Source : HCP, Enquête Nationale sur la Violence à l'encontre des femmes et des hommes 2019

NB : la comparaison entre 2009 et 2019 a considéré la tranche d'âge 18-64 ans qui est la population de référence en 2009. La violence électronique n'est pas prise en compte

3- Violence dans le contexte conjugal

Il est essentiel de souligner d'emblée la coexistence de deux notions dans la littérature scientifique pour désigner la violence exercée dans ce contexte : celle de « violence conjugale » et celle de « violence entre partenaires intimes » qui, dans la littérature anglophone, remplace de plus en plus le concept de « violence domestique ». Le concept de « violence entre partenaires intimes » apparaît en effet plus inclusif que celui de violence conjugale, puisqu'il comprend aussi la violence dans les relations intimes en dehors du mariage et dans le cadre d'une post-séparation¹⁶ ou de relation de fiançailles. Comme définie par l'enquête du HCP en 2019, la violence conjugale fait justement référence à cette conception inclusive. Elle réfère à tout acte de violence, psychologique, physique, sexuel ou économique perpétré par un mari ou un ex-mari, un fiancé ou un partenaire intime actuel ou antérieur.

La violence conjugale est un problème social grave et persistant. Sa gravité découle de son ampleur dans le monde et par les coûts humains et sociaux considérables que cette violence engendre en affectant la qualité de vie des victimes. Plusieurs études et enquêtes sur l'ampleur de la violence conjugale indiquent que les principales victimes en sont les femmes¹⁷. La violence envers les femmes dans le cadre d'une relation avec un partenaire intime s'enracine dans des rapports de pouvoir inégalitaires entre les hommes et les femmes. Parmi les multiples formes de violence envers les femmes recensées jusqu'ici par l'Organisation des Nations unies (ONU) et l'Organisation mondiale de la santé (OMS), celle infligée en contexte conjugal se révèle la plus courante. De plus, l'ONU, qui définit explicitement la violence conjugale comme une forme de violence basée sur le genre, fait le constat qu'elle en est, en effet, la forme la plus fréquente et la plus persistante, et qu'elle touche toutes les classes sociales¹⁸. Une femme sur trois dans le monde a déjà été victime de violence physique ou sexuelle de la part d'un partenaire intime¹⁹.

3.1- Distribution spatiale de la violence entre partenaires intimes

Les données de l'enquête HCP 2019 confirment en effet ces tendances mondiales. Elles montrent que le contexte conjugal est celui où survient le plus la violence basée sur les relations de genre et qui entraîne des souffrances physiques ou psychologiques chez les femmes. 46 femmes sur 100 (5,3 millions de femmes) y subissent un ou plusieurs actes violents sans aucune distinction entre le milieu urbain et le milieu rural qui enregistrent la même prévalence nationale. Toutefois, par forme de violence, les femmes rurales y subissent davantage de violence physique et/ou sexuelle (16,2%) que les femmes citadines (13,1%) dépassant ainsi la moyenne nationale de 2 points (14,2%). De même les violences liées à l'application de la loi sont plus répandues parmi les femmes rurales (38,6%) que les femmes urbaines (34,4%). Par contre, la violence économique touche plus les femmes citadines (11,1%) que leurs homologues rurales (9,6%).

Analysés selon la répartition régionale, les taux les plus élevés de la violence conjugale sont enregistrés dans les régions du Grand-Casablanca-Settat (61,7%), de Beni Mellal-Khenifra (50%) et de Tanger-Tétouan-AL Hoceima (49%), alors que les taux les plus faibles sont notés dans les régions de l'Oriental (26,7%), du Sud (27,1%) et de Drâa-Tafilalt (31,6%).

Cette disparité régionale de la prévalence de la violence fondée sur le genre renvoie probablement aux différences socio-culturelles qui caractérisent les relations sociales et familiales différenciant ces régions. D'autre part, ces disparités peuvent être renforcées ou réduites en fonction du niveau du développement socio-économique de la région, dont celui de la participation économique des femmes. Ces différences de contexte jouent probablement un rôle dans la définition des rôles et statuts des hommes et des femmes ainsi que des représentations et stéréotypes qui y sont associés.

3.2- Caractéristiques des femmes victimes de violence conjugale

Les résultats de l'enquête 2019 permettent de relever des facteurs de risque individuels ou situationnels exposant les femmes à être victimes de violence conjugale, notamment l'état matrimonial, l'âge, le niveau scolaire, l'autonomie économique, la taille du ménage, etc.

La taille du ménage constitue l'un de ces facteurs de risque de la perpétration de la violence dans ce contexte. Plus le ménage est grand plus les risques de violence sont élevés. Ainsi, si la prévalence de la violence conjugale est de 50,7% dans un

¹⁶ Lessard, Geneviève; Montminy, Lyse; Lesieux, Élisabeth; Flynn, Catherine; Roy, Valérie; Gauthier, Sonia; Fortin, Andrée. 2015. « Les violences conjugales, familiales et structurelles : vers une perspective intégrative des savoirs », *Enfances, Familles, Générations*, 22, p. 1–26.

¹⁷ Selon l'OMS, 38 % des femmes tuées à travers le monde l'ont été par un partenaire intime, soit six fois plus que le nombre d'hommes tués par leur partenaire (OMS, 2013, op.cit.).

¹⁸ Organisation des Nations unies. 2013. Rapport annuel 2012-2013 de ONU femmes, <http://www.unwomen.org/~media/Headquarters/Attachments/Sections/Library/Publications/2013/6/UNWomen-AnnualReport2012-2013-fr.pdf>.

¹⁹ Organisation mondiale de la santé. 2013. Estimations mondiales et régionales de la violence à l'encontre des femmes : prévalence et conséquences sur la santé de la violence du partenaire intime et de la violence sexuelle exercée par d'autres que le partenaire, Genève : Organisation mondiale de la santé, http://apps.who.int/iris/bitstream/10665/85242/1/WHO_RHR_HRP_13.06_fre.pdf

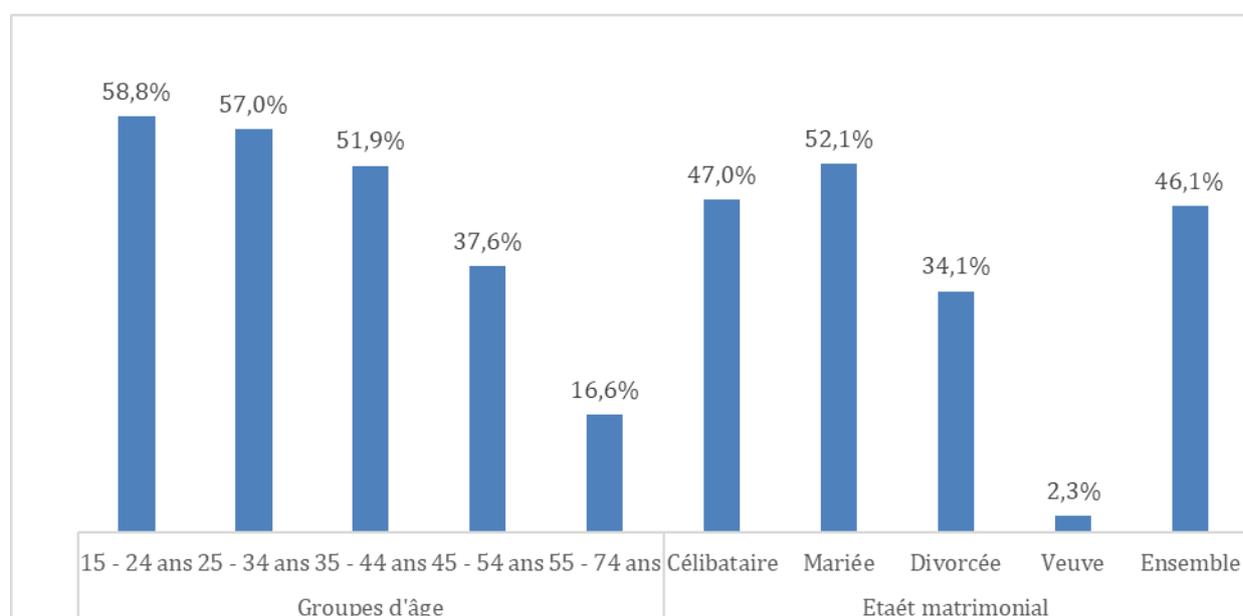
ménage qui compte cinq personnes ou plus, elle n'est que de 34,4% pour les ménages composés de deux personnes et de 46,2% pour celui composé de trois personnes.

Par ailleurs, la violence dans le contexte conjugal durant les 12 derniers mois décroît de manière progressive avec l'âge des femmes. Plus elles sont jeunes, plus elles en sont victimes. En effet, les filles et les jeunes femmes âgées de 15 à 24 ans sont les plus touchées par la violence perpétrée par leur partenaire intime actuel ou antérieur (58,8%), plus même que les jeunes femmes âgées de 35 à 44 ans (51,9%). Cependant, seules les tranches d'âges de 45 ans et plus enregistrent des prévalences en dessous de la prévalence nationale moyenne de 46,1% allant de 37,6% pour les femmes âgées de 45 à 54 ans à 16,6% pour celles âgées de 55 à 74 ans.

Par forme de violence, si les filles et les jeunes femmes de 15-24 ans sont les plus touchées par la violence psychologique (56,7%), suivies des femmes âgées de 25-34 ans (53,6%). la violence physique, la violence sexuelle et la violence économique touchent principalement les femmes âgées de 25 à 34 ans avec des prévalences respectives de 12,7%, 9,6% et 14,1%.

De plus, la violence conjugale ne concerne pas uniquement les femmes établies dans des relations de mariage légalement reconnues, mais également celles qui sont engagées dans des relations extra maritales, hors liens de mariage. En effet, les femmes mariées subissent la violence conjugale sous toutes ses formes à 52,1% contre 47% de femmes célibataires ayant ou ayant eu un fiancé ou un ami intime durant les 12 derniers mois. Par ailleurs, 34,1% de femmes divorcées en sont aussi victimes.

Graphique 2 : Taux de prévalence de la violence conjugale durant les 12 derniers mois selon les groupes d'âges et l'état matrimonial des victimes



Source : HCP, Enquête Nationale sur la Violence à l'encontre des femmes et des hommes 2019

Le niveau d'instruction des filles et des femmes ne constitue pas un paramètre de leur protection contre la violence. Une femme sur deux ayant un niveau scolaire, allant du primaire jusqu'au supérieur, subit une violence conjugale, alors que le taux de prévalence des femmes n'ayant aucun niveau scolaire (40,1%) reste inférieur à la moyenne nationale.

Ainsi, grâce à la scolarisation, les filles et les femmes tendent à cultiver une sensibilité critique et moins tolérante quant aux rapports de domination masculine et à la violence fondée sur le genre et, à porter une attention plus aigüe à ses différentes manifestations, surtout psychologique. En effet, de toutes les formes de violence, c'est la violence psychologique qui est la plus endurée par près de la moitié des femmes de niveau scolaire secondaire collégial ou qualifiant ou supérieur, contre 36,5% de femmes sans niveau. Cependant, les taux des autres formes de violence, physique et sexuelle, sont les plus bas parmi les femmes de niveau scolaire supérieur. En effet, pour ne prendre que les deux niveaux de scolarité extrêmes, entre 4 à 5 femmes de niveau supérieur sur 100 subissent la violence physique (4,1%) ou la violence sexuelle (4,6%), ces prévalences sont respectivement de 9,7% et 7,4% pour les femmes sans niveau.

Par rapport à leur type d'activité, les femmes en situation de chômage subissent davantage de violence de la part de leur partenaire avec un taux élevé de 56,2%. Par ailleurs, l'autonomie économique de la femme ne constitue pas non plus un facteur de protection contre la violence. En effet, les femmes, qu'elles soient sur le marché du travail ou inactives au foyer ou élèves/étudiantes, sont victimes de violence conjugale avec presque le même degré de prévalence (48,3%, 47,7% et 47,2% respectivement).

Parmi les femmes actives occupées, ce sont les ouvrières qualifiées (54,8%) et celles exerçant des petits métiers (52,7%) qui subissent plus la violence conjugale. Toutefois, 47,2% de femmes cadres moyens l'endurent également.

3.3- Violence physique

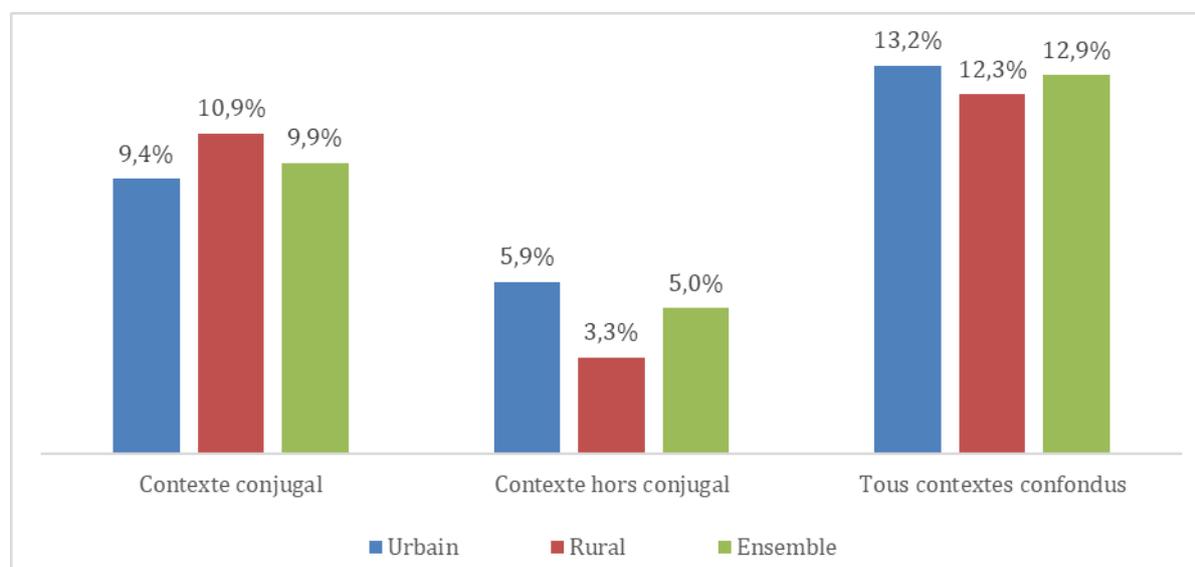
Généralement la violence physique inclut tout acte d'agression physique pouvant aller d'une gifle à l'homicide. Un nombre exhaustif d'actes de violence physique perpétrés par les partenaires intimes ont été considérés par l'enquête 2019 : gifler ou jeter un objet qui peut faire mal ; pousser, bousculer ou tirer par les cheveux ; frapper avec le poing ou avec un objet qui peut faire mal ; donner des coups de pieds ; étrangler ; brûler ; menacer avec une arme blanche ou avec toute autre arme, ou le recours effectif à l'une de ces armes. Toute femme ayant subi au moins un de ces actes durant les 12 derniers mois précédant l'enquête est considérée comme victime de violence physique.

Les résultats de l'enquête montrent que 9,9% de femmes au niveau national (soit 1,1 millions de femmes) ont subi au moins un acte de violence physique dans le contexte conjugal durant les 12 mois précédant l'enquête. Si la prévalence de cette forme de violence ne diffère que d'un point entre le milieu rural (10,9%) et le milieu urbain (9,4%), elle présente par contre une forte disparité géographique entre les régions du Maroc. La région de Casablanca-Settat enregistre là encore la prévalence de violence physique la plus élevée (17%) comparée aux régions du Sud, Draâ-Tafilalt, Sous-Massa et Fès-Meknès qui affichent des prévalences en dessous de la moyenne nationale ne dépassant pas 6%.

La violence physique est plus perpétrée dans le contexte conjugal (9,9%) comparé au contexte hors conjugal, qui englobe le contexte familial, les lieux de travail, d'éducation et les lieux publics, où la prévalence de cette forme de violence ne dépasse pas 5% (graphique 3).

Si on s'intéresse aux différents actes de la violence physique subis par les femmes, 72,4% d'entre elles ont été giflées par leur partenaire ou ciblées par un objet qui pourrait leur faire du mal, 45,5% ont été fortement poussées ou bousculées ou tirées des cheveux et 38,7% ont été frappées par le poing ou tout autre objet. Cette violence devient plus grave chez une proportion non négligeable des femmes dont 7,2% ont été étranglées ou brûlées et 6,6% menacées ou effectivement blessées par une arme blanche ou toute autre arme.

Graphique 3 : Taux de prévalence de la violence physique dans les contextes conjugal et hors conjugal selon le milieu de résidence des victimes



Source : HCP, Enquête Nationale sur la Violence à l'encontre des femmes et des hommes 2019

La violence physique touche surtout les filles et les femmes âgées de 15-49 ans (11,7%) qui sont deux fois plus exposées à la violence physique que celles âgées de 50 à 74 ans (6,2%). Plus particulièrement, ce sont les jeunes femmes de 25 à 29 ans qui en sont davantage victimes (13,7%), comparées avec les autres tranches d'âges dont la prévalence ne dépasse pas 12%.

Selon l'état matrimonial, les femmes mariées sont plus sujettes à la violence physique dans le contexte conjugal (11,5%), qui constitue ainsi le lieu en même temps de la pratique et de la dissimulation de la violence au lieu d'être un refuge de protection pour la femme. La violence physique y est de 7,7% pour les femmes divorcées et de 3,9% pour les célibataires.

Ce sont aussi les femmes qui ont un niveau scolaire collégial (12,9%) ou primaire (11,3%) qui sont le plus victimes de violence physique, comparées aux femmes sans aucun niveau (9,7%) et à celles ayant un niveau supérieur (4,1%).

De plus, les femmes actives occupées (11,2%), en particulier les femmes ayant un statut d'indépendantes (12,3%), les salariées (11,5%) et les femmes travaillant dans les manœuvres non agricoles, la manutention et les petits métiers (18,1%) sont plus vulnérables à ce type de violence que les femmes inactives (9,5%).

3.4- Violence sexuelle

De manière générale, la violence sexuelle inclut tous les actes, avec ou sans contact, qui portent atteinte à l'intégrité sexuelle de la personne comme l'agression sexuelle (dont le viol), la manipulation pour des faveurs sexuelles, les attouchements sexuels et le harcèlement. Dans le cadre d'une relation conjugale et entre partenaires intimes, la violence sexuelle fait surtout référence à des rapports forcés et non consentis.

Pour identifier ces actes de violence sexuelle, l'enquête 2019 a posé trois questions majeures aux femmes de référence qui sont actuellement engagées, ou qui l'étaient, dans une relation avec un partenaire intime :

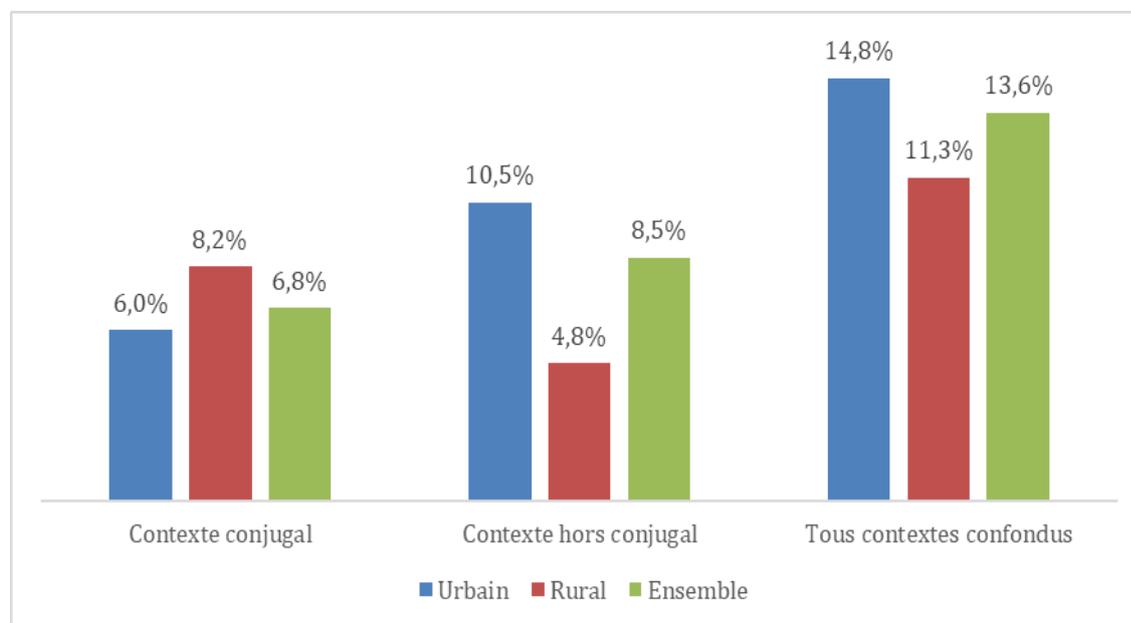
- Si son partenaire actuel (époux/fiancée/ami intime) ou tout autre partenaire précédant l'a forcée à avoir une relation sexuelle contre son gré ou sans son consentement en la maintenant immobilisée ou par force
- Si elle a consenti à une relation sexuelle avec son partenaire actuel ou tout autre partenaire précédant par peur de sa réaction si elle refusait
- Si elle a été forcée à avoir des activités sexuelles qu'elle a jugées humiliantes

Près de 7 femmes sur 100 ont subi au moins un de ces actes dans le cadre d'une relation conjugale ou entre partenaires intimes durant les 12 mois précédant l'enquête (6,8%). La plupart d'entre elles (86%) ont été contraintes de consentir à une relation sexuelle par peur du partenaire en cas de refus, 56,7% ont été forcées à avoir une relation sexuelle contre leur gré et 12,7% forcées à avoir des activités sexuelles jugées humiliantes.

En outre, la violence sexuelle dans le contexte extraconjugal où l'auteur de violence pourrait être une personne autre que le partenaire intime touche près de 9% de femmes.

Les femmes citadines sont plus touchées par la violence sexuelle (8,2%) que les rurales (6%). Ce sont aussi les femmes âgées de 25-34 ans qui ont le plus subi la violence sexuelle par un partenaire ou un ex-partenaire (9,6%) ; suivies de celles qui sont âgées de 15-24 ans (8,1%). Il faut noter que 5 femmes célibataires sur 100 ont elles aussi subi la violence sexuelle dans le cadre d'une relation intime, pour 7,9% de femmes mariées et 3% de femmes divorcées. Autrement dit, ces femmes célibataires ont subi plus de violence sexuelle que d'agression physique ; tandis que la tendance est inversée pour les mariées et les divorcées.

Graphique 4 : Taux de prévalence de la violence sexuelle dans les contextes conjugal et hors conjugal selon le milieu de résidence des victimes



Source : HCP, Enquête Nationale sur la Violence à l'encontre des femmes et des hommes 2019

Comme pour la violence physique, les femmes de niveau scolaire supérieur ont moins subi la violence sexuelle durant les 12 derniers mois (4,6%) ; un taux comparable à celui de la violence physique (4,1%). Ce sont les femmes avec un niveau secondaire collégial qui en étaient le plus victimes (8,2%), suivies de celles ayant un niveau primaire (7,6%), contre 6,4% de femmes sans niveau.

Ce sont également les femmes actives (9%) qui l'ont davantage endurée, comparées à celles qui sont inactives (6,2%) ou celles qui sont en chômage (8%). Parmi ces femmes actives victimes de violence sexuelle, la prévalence des aides familiales est de 12,2%, celle des salariées est de 9,2% et celle des indépendantes est de 7,1%. Plus spécifiquement, les catégories socio-professionnelles les plus touchées par cette forme de violence sont les artisanes et ouvrières qualifiées (10,2%), les femmes dans les manœuvres non agricoles, les manutentions et les petits métiers (10,1%), les exploitantes et ouvrières agricoles (9,9%). Les cadres moyens et les employées de bureaux l'ont subi à 7,8% et les directeurs et les cadres de direction à 6,8%.

3.5- Violence psychologique

Compte tenu de son caractère plus subjectif, la violence psychologique est plus difficile à définir et à évaluer. Elle consiste généralement en des actes et des propos répétitifs de dévalorisation et d'humiliation, de contrainte et d'isolement et vise à réduire la confiance et l'estime personnelle de la victime. La violence verbale qui consiste à créer un climat de terreur au moyen d'insultes et de menaces en fait également partie. Cette violence psychologique correspond à la première phase du cycle des violences qui s'installent progressivement au sein du couple et qui peuvent se développer pour aboutir à des violences physiques et/ou sexuelles.

Des questions multiples et variées ont été posées aux femmes de référence en lien avec des actes portant atteinte à leur liberté individuelle et qualifiés de comportements dominants du partenaire, ainsi qu'avec des actes émotionnellement violents. Ces derniers font référence aux aspects suivants : des comportements humiliants et dégradants en privé ou devant autrui ; faire régner une ambiance de peur et de terreur ; menacer de faire mal à la partenaire ou à quelqu'un qui lui est cher ; la menacer de rompre la relation avec elle (rompre les fiançailles, divorcer, quitter le foyer conjugal) ou de l'expulser du foyer conjugal ; l'expulser du foyer conjugal ou de la maison de sa famille à lui ; menacer de la priver de ses enfants ou de leur faire du mal ; la priver effectivement de ses enfants ou leur faire du mal ; menacer de casser ou endommager des objets qui comptent pour la partenaire ; refuser de lui parler pendant une période.

43% de femmes, soit 4,9 millions, ont subi un ou plusieurs de ces actes de la part de leur partenaire intime actuel ou précédant durant les 12 derniers mois précédant l'enquête, et ce quel que soit le lieu de résidence : 43,1% dans le rural et 42,8% dans l'urbain. Parmi les femmes victimes de violence psychologique qui demeure la forme la plus perpétrée dans l'espace conjugal, 30,8% des femmes ont subi des comportements dominateurs et 31,9% des actes de violence émotionnelle.

C'est encore dans la région de Casablanca-Settat où l'on enregistre la prévalence la plus élevée (58,6%), suivie de la région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma (46,7%) et de Béni Mellal-Khénifra (45,4%). C'est aussi dans les régions où la prévalence globale est la plus faible que l'on enregistre les taux les plus bas de la violence psychologique : l'Oriental (23,7%) et les régions du sud (24,5%),

Parmi les facteurs de risque individuels des femmes victimes de violence psychologique, le jeune âge des femmes est fortement corrélé à cette forme de violence. Plus de la moitié des filles et des jeunes femmes de 15 à 49 ans ont subi une violence psychologique (51,2%), soit deux fois plus le taux des femmes de 50-74 ans (25,6%). Plus spécifiquement, ce sont les filles et les jeunes femmes de 15-24 ans qui sont les plus touchées (56,7%), suivies des femmes âgées de 25-34 ans (53,6%). Autrement dit, plus on est jeune, plus on est victime de violence psychologique. Cette violence se manifeste plus par des comportements dominateurs pour les femmes de moins de 34 ans. En effet, 48,3% de filles et jeunes femmes âgées de 15-24 ans sont victimes de violence suite au comportement dominateur du partenaire, alors que 36,4% ont enduré la violence émotionnelle. Ces taux sont respectivement de 40,4% et 39% pour les jeunes âgées de 25-34 ans. Mais la tendance s'inverse avec l'âge puisque la violence psychologique se traduit plus par des actes émotionnels violents quand la femme est âgée de 35 ans et plus. En effet, les femmes âgées de 35 à 44 ans ont subi plus des actes de violence émotionnelle (36,5%) que de comportements dominateurs (34,7%). Ces taux sont respectivement de 27,3% contre 20,3% pour les femmes âgées de 45 à 54 ans et de 13,2% vs 8,2% pour celles âgées de 55 à 74 ans.

Selon l'état matrimonial, la violence psychologique dans l'espace conjugal touche plus les femmes mariées (49,4%) et les célibataires (46,7%).

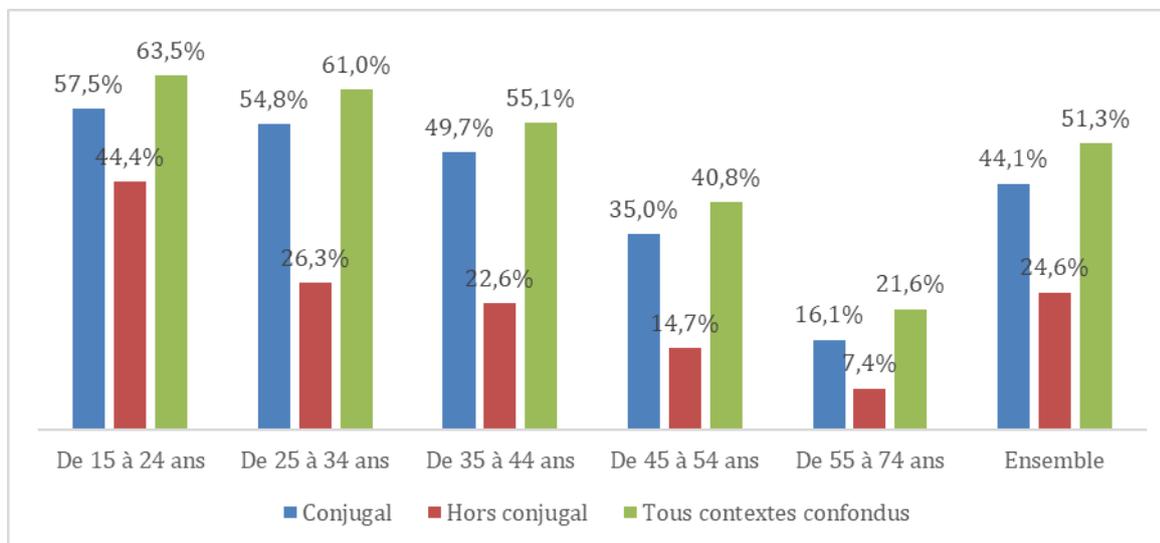
Néanmoins, la nature de cette violence diffère d'un état matrimonial à l'autre. Les célibataires sont davantage victimes de comportements dominateurs (42,6%) que de violence émotionnelle (27%) ; alors que la différence entre ces taux n'est pas assez significative pour les femmes mariées, avec des prévalences respectives de 35,2% et 37,1%.

De plus, les femmes ayant un niveau secondaire collégial sont les plus touchées par la violence psychologique avec une prévalence de 49,8%. Cette prévalence reste aussi élevée pour les femmes ayant un niveau supérieur (47,3% dont 34,6% sont victimes de comportements dominateurs), alors que ce sont les femmes sans aucun niveau scolaire qui ont moins enduré la violence psychologique (36,5%), 24,4% d'entre elles l'ont subi sous forme de comportements dominateurs.

Si les femmes actives (43,2%) et inactives (42,3%) ont subi la violence psychologique à des taux très proches, cette prévalence est de 10 points de plus chez les femmes en situation de chômage (52,9%). Pour les femmes actives, ce sont les femmes qui travaillent comme aides familiales ou apprenties qui l'ont enduré le plus (51,1%) contre 45,5% parmi les salariées.

A la lumière de tous ces résultats relatifs aux trois formes de violence conjugale (psychologique, physique et sexuelle), et pour répondre aux besoins de suivi des indicateurs et cibles des objectifs de développement durable, la proportion des femmes victimes de violence physique et/ou sexuelle et/ou psychologique est de 44,1% sans différence significative entre les deux milieux de résidence (43,9% en milieu urbain et 44,6% en milieu rural). Cette prévalence est prépondérante parmi les plus jeunes puisqu'elle passe de 58% pour les femmes âgées de 15 à 24 ans à 16% pour celles âgées de 55 à 74 ans. Ce taux est de 24,6% dans le contexte hors conjugal où la violence est perpétrée par toute personne autre que le partenaire.

Graphique 5 : Taux de prévalence de la violence physique et/ou sexuelle et /ou psychologique dans les contextes conjugal et hors conjugal selon les groupes d'âges des victimes



Source : HCP, Enquête Nationale sur la Violence à l'encontre des femmes et des hommes 2019

3.6- Violence économique

En général, la violence économique contre les femmes dans un contexte conjugal consiste, entre autres, à déposséder la partenaire de toute possibilité d'autonomie financière. Elle se manifeste par la détention exclusive du pouvoir décisionnel par l'homme quant aux ressources financières et matérielles. Cette violence englobe les faits suivants : le contrôle du budget familial par le partenaire pour que la femme ne connaisse pas les avoirs réels; le contrôle total du partenaire sur l'argent et sur son utilisation par la femme, même quand cette dernière travaille et a des revenus personnels ; le fait de s'approprier l'argent et les biens de la partenaire sans son consentement; la forcer à quémander de l'argent; la menace permanente de lui interdire l'accès aux ressources économiques du foyer; la saisie du salaire de la femme par le partenaire; lui interdire de travailler ou la forcer à quitter son emploi.

La violence économique a aussi des répercussions psychologiques évidentes sur les victimes, se traduisant par des comportements ayant pour but d'exercer un contrôle sur les femmes et de réprimer la libre expression de leur volonté. Elle amplifie ce faisant l'atteinte volontaire de leur intégrité psychique, créant une emprise et un conditionnement. La violence économique, à l'instar des autres formes de violence, fait ainsi partie de l'héritage patriarcal, fondé sur des rapports de pouvoir déséquilibrés entre les sexes dans la société²⁰.

Dans le cadre de l'enquête, les actes de violence économique qui ont été considérés sont les suivants : le fait d'interdire à la partenaire de travailler ou de l'obliger à aller travailler contre sa volonté ; le fait de prendre son argent ou le retirer de son compte personnel sans sa permission ou contre sa volonté ; le fait de refuser de lui donner de l'argent pour les besoins du ménage, quand le partenaire dispose d'argent qu'il dépense pour autre chose (cigarettes, drogue, alcool...); le fait de l'obliger à participer aux dépenses du ménage.

Durant les 12 derniers mois précédant l'enquête, près de 11% de femmes ont subi un ou plusieurs actes de violence économique. Elles sont 11,1% en milieu urbain et 9,6% en milieu rural. Comme pour les autres formes de violence, c'est la

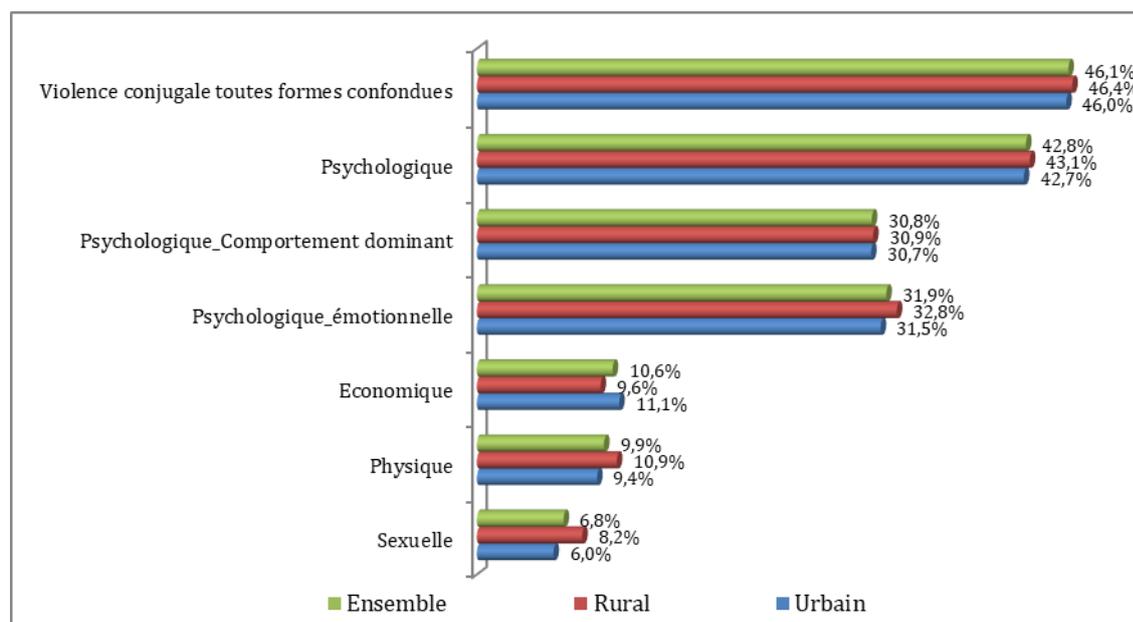
²⁰ , Claudia. 2017. « Violence économique et conjugale : outils et prévention », Global Thinking Fondation. <https://m.centre-hubertine-auclert.fr/sites/default/files/fichiers/guide-pratique-glt.pdf>

région de Casablanca-Settat qui a enregistré le plus de victimes (18,9%), suivie de Beni Mellal-Khénifra (12,2%). Les prévalences les plus faibles sont observées dans l'Oriental (4,9%), les régions du Sud (5,3%) et Marrakech-Safi (5,2%).

Ce sont des filles et des femmes âgées de 15-49 ans qui en étaient les plus touchées (12,9%), et plus spécifiquement celles âgées de 25 à 34 ans (14,1%), contre 5,7% de femmes âgées de 50-74 ans. Ce sont aussi les femmes mariées qui ont le plus subi cette forme de violence (12,4%) contre 5% de célibataires et 5,8% de divorcées.

Les femmes les plus exposées également à cette violence économique sont celles ayant un niveau d'instruction moyen avec une prévalence de 14,3% contre 9,3% pour les sans niveau et 7,8% pour le niveau supérieur, les femmes en situation de chômage (16,1%), contre 11,7% des inactives qui sont pour la majorité des femmes au foyer avec un taux de violence économique de 10,8%. Parmi les femmes qui travaillent, ce sont les indépendantes (14,2%) et les salariées (13%) qui en sont le plus victimes. Les femmes qui sont dans les manœuvres non agricoles, la manutention et les travailleurs de petits métiers représentent la catégorie socioprofessionnelle la plus vulnérable (18%), suivies des artisanes et ouvrières qualifiées (15,2%) et des commerçantes (14,8%).

Graphique 6 : Taux de prévalence de la violence conjugale (%) globale et par forme selon le milieu de résidence des victimes



Source : HCP, Enquête Nationale sur la Violence à l'encontre des femmes et des hommes 2019

3.7- Violence liée à l'application de la loi

Les violences liées à l'application de la loi réfèrent à toute application injuste de la loi qui favorise davantage les hommes au détriment des femmes. Dans le cadre d'une relation conjugale, les lois en question sont relatives aux questions de la garde des enfants et de la pension alimentaire en cas de divorce ou séparation ainsi qu'aux questions d'héritage suite aux décès du partenaire.

Dans le cadre de cette enquête, la violence liée à l'application de la loi a porté spécifiquement sur les femmes ayant déjà eu des enfants d'un ex mariage et qui représentent 3,4% des femmes de référence. Parmi cette catégorie, 35,5% ont au moins subi un acte de cette forme de violence. Ses victimes sont un peu plus nombreuses dans le rural (38,6%) que dans l'urbain (34,4%).

4. Violence dans le contexte familial

Bien que sa prévalence soit moins importante que celle de la violence conjugale, la violence familiale constitue un grand danger pour la personne et la société. Ses conséquences peuvent entraîner un déséquilibre des valeurs et des comportements notamment chez les enfants garçons et filles. Cela peut en l'occurrence attiser la régénération de la violence aussi bien dans la famille que dans la société²¹.

La violence familiale basée sur le genre fait référence à la violence exercée sur les filles et les femmes dans le cadre de relations intrafamiliales, autres que conjugales. Elle englobe notamment la maltraitance des filles et des femmes âgées et la violence entre fratries. La contrainte ou la privation arbitraire de la liberté, que ce soit dans la vie publique ou en privé font également partie de cette définition. En somme, la violence familiale renvoie à l'exercice, ou la menace d'exercer, par une personne structurellement avantagée ou plus forte, une violence physique, psychique ou sexuelle au sein d'une relation familiale²².

Durant les 12 derniers mois, 18,6% de femmes ont subi une forme de violence dans le contexte familial, autre que conjugal.

Les femmes dans le milieu rural (19,8%) l'ont endurée un peu plus que les citadines (17,9%). Ce sont surtout les femmes qui résident dans les régions de Casablanca-Settat (24,4%) et Beni-Mellal-Khénifra (20%) qui en ont le plus souffert comparées à celles vivant dans la région de l'Oriental (12,8%) et les régions du Sud (13%).

Les catégories les plus vulnérables dans le contexte familial sont les filles et les jeunes femmes. Environ 35,4% des filles âgées de 15-24 ans ont subi une ou plusieurs formes de violence dans ce contexte, deux fois de plus que les jeunes femmes âgées de 25-34 ans (17,2%) et davantage encore par rapport aux femmes âgées de 35-44 ans (14,6%). Ces taux baissent au fur et à mesure que les femmes avancent dans l'âge et se situent à 10% pour les femmes âgées de plus de 55 ans.

À l'instar du contexte conjugal, ce sont les femmes non scolarisées qui ont le moins subi de violence dans le contexte familial. Ainsi, la prévalence parmi ces dernières est de 13,4% contre 19% parmi celles ayant un niveau primaire, 26% parmi celles ayant un niveau secondaire et 19,8% ayant un niveau supérieur.

Selon le type d'activité, la violence familiale s'exerce plus sur les élèves et étudiantes (46,1%) et les femmes en chômage (28,5%) que sur les femmes actives occupées (17,9%) et les femmes au foyer (15,5%). Il existe certainement un chevauchement entre la catégorie d'âge jeune et celle des élèves-étudiantes, ce qui explique ce taux élevé pour les deux.

Considérant les multiples formes de violence, 15 femmes sur 100 ont subi la violence psychologique dans le contexte familial extra-conjugal (9,1% de violence psychologique émotionnelle et 11% de comportements dominateurs), 4,8% la violence économique, 2% la violence physique et 0,5% la violence sexuelle (5 femmes sur 1000).

4.1- Violence psychologique

À l'instar du contexte conjugal, la violence psychologique est la forme la plus répandue dans le contexte familial extra-conjugal. Elle ne varie que légèrement entre l'urbain (14,9%) et le rural (15,5%). C'est la région du Grand Casablanca-Settat qui enregistre le taux le plus élevé de victimes (20,9%), suivie de Beni Mellal-Khénifra (17,6%). Ce sont également les régions de l'Oriental (8,8%) et du grand Sud, Laâyoune-Sakia Al Hamra (9,4%), Dakhla Oued ed-Dahab (10,6%), Guelmim Oued Noun (10,8%), qui enregistrent les taux les plus bas.

Ce type de violence augmente avec la taille du ménage. La prévalence est de 9,8% pour un ménage comptant 2 personnes, de 12% pour celui de 3 personnes, 15,5% pour les ménages composés de 4 personnes, 17,3% pour les ménages de 5 personnes et 19,5% pour un ménage comptant plus que 5 personnes.

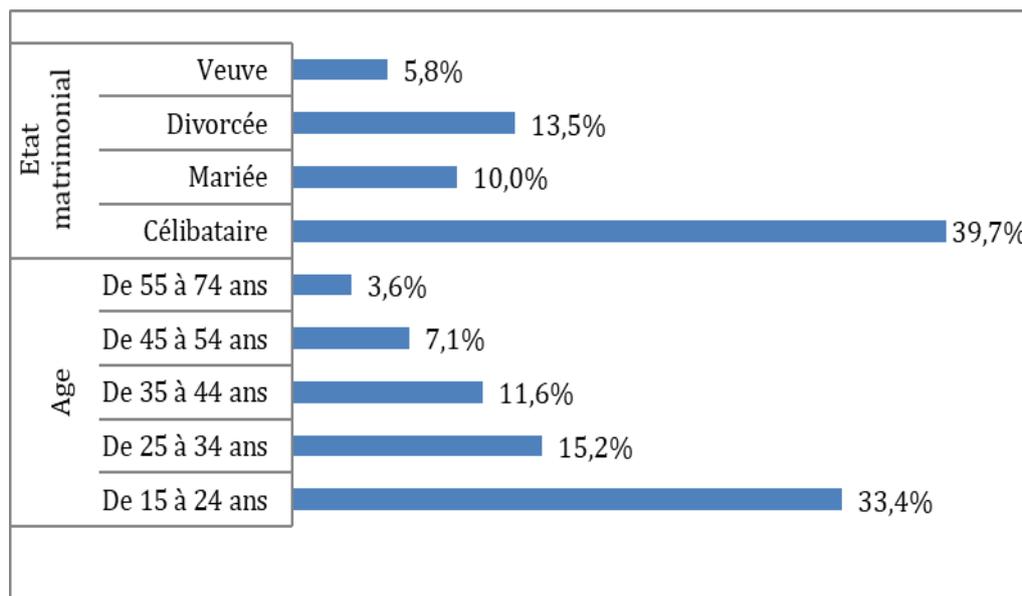
Les filles et les jeunes femmes âgées de 15-24 ans sont les plus touchées par la violence psychologique (33,4%), largement plus que les femmes âgées de 25-34 ans (15,2%) et encore plus que celles âgées de 35-44 ans (11,6%). Et plus les femmes avancent dans l'âge, moins elles subissent ce type de violence : la prévalence de la violence psychologique est de 7,1% parmi les femmes âgées de 45-54 ans et de 3,6% parmi celles âgées de plus de 55 ans.

Reste à signaler que les jeunes filles âgées de 15-24 ans sont plus victimes de comportement dominateur (28,9%) que de violence émotionnelle (18,4%). Ce sont aussi les femmes célibataires qui souffrent le plus de la violence psychologique (39,7%), dont une grande majorité est victime de comportements dominateurs (35,3%).

²¹Manoudi, Fatih; Chagh, R.; Es-soussi, M.; Asri F.; Tazi, I. 2013. « Violence familiale », L'Encéphale, 39, p. 271-277. OMS. 2002. Rapport mondial sur la violence et la santé. Genève. Rutherford, Alison; Zwi, Anthony B.; Grove, Natalie J.; Butchart, Alexander. 2007. « Violence: a glossary », J Epidemiol. Community Health, 61, p. 676-680.

²² Ibid.

Graphique 7 : Prévalence de la violence psychologique dans le contexte familial selon l'âge et l'état matrimonial des victimes



Source : HCP, Enquête Nationale sur la Violence à l'encontre des femmes et des hommes 2019

Les femmes scolarisées, quel que soit le niveau, ont subi plus cette violence. En effet, comparées à celles n'ayant aucun niveau (8,6%), les femmes avec un niveau supérieur l'ont subie deux fois plus (17,9%) et celles ayant un niveau secondaire qualifiant trois fois plus (24,1%). Tenant compte du type d'activité, la violence psychologique touche plus les chômeurs (24,2%) comparées aux femmes actives occupées (14,1%) et inactives (15%).

4.2- Violence physique

Comme il a été déjà précisé, 2 femmes sur 100 ont subi la violence physique dans le contexte familial, autre que conjugal : autant dans le rural (1,9%) que dans l'urbain (2%). Ce taux est plus élevé dans les régions du grand Casablanca-Settat (3,2%) et de Beni Mellal-Khénifra (2,6%) – les deux mêmes régions qui enregistrent les prévalences les plus élevées pour les autres formes de violence dans les deux contextes familial et conjugal. Il est à noter également que ce taux est de 2,5% dans la région Fès-Meknès. Ce sont les régions de l'Oriental et de Guelmim-Oued Noun qui connaissent les plus faibles taux de violence physique (0,7%).

Par ailleurs, la taille du ménage représente un facteur de risque évident. Plus il est grand plus la violence physique y est élevée. Dans un ménage qui comprend plus de 5 personnes, 3,1% de victimes l'ont subi, contre 2,4% pour un ménage de 5 personnes, 1,6% pour les ménages composés de 4 personnes et 1,3% pour des ménages qui comptent 2 ou 3 personnes.

Cette violence physique touche essentiellement les filles et les jeunes femmes âgées de 15-24 ans (6%), beaucoup plus que les autres tranches d'âge. Ainsi, plus les femmes avancent dans l'âge, moins la violence physique s'exerce sur elles, exception faite de celles âgées de 35-44 ans (1,3%) qui l'ont enduré un peu plus que les tranches d'âges de 25-34 (1%) et de 45-54 ans (0,5%). Cette exception peut être expliquée par le fait que la catégorie de 35-44 ans représente un état matrimonial et/ou un type d'activité plus touchés par la violence physique, notamment les femmes en situation de chômage qui n'ont pas pu quitter la maison familiale et les divorcées qui sont obligées de revenir vivre dans leurs familles après avoir quitté la vie conjugale.

En effet, la violence physique s'exerce plus sur les femmes en chômage (4%) que sur les femmes actives occupées (1,7%). Pour ce qui est de l'état matrimonial, ce sont certes les célibataires qui sont les plus violentées (7,6%), suivies des divorcées avec un taux plus élevé que la prévalence moyenne (2,4%).

Comme pour le contexte conjugal et pour les autres formes de violence, la violence physique s'exerce beaucoup moins sur les femmes non scolarisées (0,7%) que sur celles qui sont engagées dans un processus de scolarisation quel qu'en soit le niveau. Ainsi, les femmes avec un niveau supérieur l'ont enduré deux fois plus (1,5%) et celles ayant un niveau secondaire collégial 5 fois plus (3,9%).

4.3- Violence sexuelle

Elles sont 5 filles et femmes sur 1000 qui ont subi la violence sexuelle dans le cadre familial extra-conjugal. En plus de le harcèlement sexuel, cette violence comprend des viols et des actes d'inceste. Elles sont 6 sur 1000 qui vivent dans zones urbaines et 4 sur 1000 dans le milieu rural à en avoir été victime. Elles sont plus nombreuses à la subir dans la région de Beni Mellal-Khénifra (1%), à Casablanca-Settat (0,8%) et aussi à Rabat-Salé-Kénitra (0,7%). Alors qu'elles sont moins nombreuses dans les régions Tétouan-Tanger Al Hoceima et Laâyoune-Sakia el-Hamra (0,2%). Par contre, fait remarquable, les femmes qui vivent dans l'Oriental, à Souss-Massa, à Guelmim-Oued Noun et dans la région de Dakhla-Oued Ed-Dahab n'ont subi aucun acte de violence sexuelle pendant les 12 derniers mois.

La violence sexuelle concerne surtout les filles et les jeunes femmes âgées de 15-24 ans (1,8%). Et comme pour les violences psychologiques et physiques, les femmes scolarisées l'ont enduré davantage. Comparées aux femmes n'ayant aucun niveau (1 femme sur 1000), elles sont 3 femmes sur 1000 d'un niveau supérieur et 13 femmes sur 1000 parmi celles ayant un niveau secondaire qualifiant à en avoir été victime.

4.4- Violence économique

Environ 5 femmes sur 100 (4,8%) ont subi la violence économique durant les 12 derniers mois ; plus dans le rural (6,2%) que dans l'urbain (4%). Cette forme de violence s'exerce davantage sur les femmes qui vivent dans la région Fès-Meknès (7%), que sur celles résidant dans le Grand-Casablanca-Settat (5,4%). Avec une prévalence de 5,9%, les femmes de Tétouan-Tanger Al Hoceima occupent la deuxième position.

Ce sont les femmes qui vivent dans des ménages restreints qui sont les plus touchées. Ainsi, si la prévalence est de 3,9% pour une famille constituée de 3 ou 4 personnes, elle est de 6,4% pour un ménage composé de deux personnes et de 8,8% pour un ménage formé d'une personne.

Les femmes âgées de 55 ans et plus constituent les catégories d'âge les plus vulnérables : elles sont plus que 7 femmes sur 100 âgées de 55-74 ans (7,4%) à être victime de cette forme de violence. Les jeunes femmes âgées de 15-24 ans l'ont également subi avec une prévalence de 4%, autant que les femmes âgées de 35-44 ans (4,3%). Ces répartitions selon les catégories d'âge expliquent pourquoi, en l'occurrence, les femmes veuves endurent plus cette violence économique (9,8%), comparées, par exemple, aux célibataires (7,3%).

La violence économique est la seule forme de violence qui ne s'accroît pas avec le niveau de scolarité. En effet, 5,9% de femmes sans niveau l'ont enduré, contre 4,5% parmi celles ayant un niveau primaire, 2,9% parmi celles ayant un niveau secondaire qualifiant et 3,1% parmi les femmes d'un niveau d'études supérieur.

Selon le type d'activité, la violence économique s'exerce plus sur les femmes en situation de chômage (7,2%) que sur les femmes actives occupées (5,7%). Parmi ces dernières, cette violence s'exerce davantage sur les aides familiales et les apprenties (9,7%) que sur les femmes salariées (5%).

4.5 - Auteurs de la violence dans le contexte familial

Si l'on considère l'ensemble des formes de violence (psychologique, physique et sexuelle) perpétrées dans le cadre familial stricto sensu, les auteurs sont autant des hommes (62,4%) que des femmes (61,2%). Ainsi 23,5% de femmes sont victimes de violence perpétrée par le père et 22,1% par le frère.

Cependant, 18,5% de femmes victimes de ces violences incriminent également la mère et 8,1% la sœur. Du côté de la belle-famille, les auteurs principaux sont surtout de sexe féminin : la belle-mère incriminée par 18,2% (contre 4,8% pour le beau-père) de victimes et la belle-sœur par 13,4% (contre 6,7% pour le beau-frère). La belle mère et la belle-sœur sont incriminées, respectivement, par 36,4% et 26,2% des femmes mariées contre 9,1% pour le beau-père et 12,2% pour le beau-frère.

De manière plus spécifique, 23,8% des femmes victimes de violence psychologique (durant les 12 derniers mois) déclarent que l'auteur de ces violences est le père et 21,3% l'imputent au frère. En outre, 18% incriminent la mère et 8,6% la sœur. Mais la belle-famille est aussi responsable, surtout la belle-mère et la belle-sœur qui sont respectivement incriminées par 18,9% (37% parmi les femmes mariées) et 13,4% (25,4% parmi les femmes mariées) de victimes de violence psychologique.

Pour ce qui est de la violence physique, les auteurs les plus fréquents sont les frères, puisque 32,9% de victimes de violence physique les désignent comme auteurs principaux. Les pères sont incriminés par 23,6%, et les mères par 21,4%. La belle famille est également incriminée, surtout la belle-mère (6,4%), la belle-sœur 4%. La belle mère et la belle-sœur sont incriminées par 25,2% et 17,3% des femmes mariées victime de violence physique.

Par contre la violence sexuelle est principalement exercée par des hommes autre que les proches au premier degré de la femme ou de son conjoint (père / frère / beau-père / beau-frère) (67,4%).

On peut en conclure que les principaux auteurs de violences psychologiques et physiques sont le père et le frère tout en notant que les femmes s'avèrent être également auteurs de violence, ce qui renvoie à l'hypothèse de leur rôle dans la reproduction des schémas de domination fondés sur le genre.

Même si elle s'avère nettement moins importante que la violence dont les auteurs sont principalement des hommes, la violence exercée sur des femmes par des femmes constitue un résultat significatif révélateur du schéma de reproduction de la domination fondé sur le genre. Elle se manifeste principalement dans le contexte familial où la figure de la mère se dégage comme une figure du maintien de la norme de domination des hommes sur les femmes et des normes socioculturelles qui les « légitiment » à leurs yeux.

La fermeté de contrôle des filles et les actes qui peuvent en découler, en termes d'exactions physiques et verbales, de contrôle du corps, de la sexualité et de leurs mouvements et déplacement, font partie intégrante du processus éducatif qui dicte les règles d'éducation des petites filles.

Certaines trajectoires de vie difficiles de jeunes filles sont particulièrement marquées par la violence, non seulement de la part des pères et des frères mais également du fait de la fermeté des mères à veiller au maintien de l'ordre patriarcal.

Toute velléité des jeunes filles à déroger au cadre strict des règles et normes de genre fait face à la fermeté des réactions des mères qui, pour les « protéger » des conséquences, veilleront à freiner le désir d'émancipation de leurs filles. Les stratégies de contournement des règles et normes patriarcales – notamment le refus des injonctions normatives - peut se heurter à une brutalité et attitudes de fermeté et d'intransigeance de la part des mères, garantes de l'assignation des jeunes filles aux rôles stéréotypés de genre.

Dès lors, les rapports mères-filles sont marqués par l'ambivalence entre la compréhension et adhésion aux attentes des filles, et l'obligation de maintien de l'ordre de domination dont elles sont investies. De même, les rapports qu'établissent les belles-mères et, parfois, les belles-sœurs, sont également à inscrire dans cet ordre social. La belle-mère, mère de fils, se positionne à son tour dans ce rôle, se substituant à la mère pour la perpétuation des normes dominantes.

5. Violence dans les contextes extra-familiaux

5.1 - Dans les lieux de travail

Selon l'article 1 de la Convention 190 de l'OIT «la violence et harcèlement fondés sur le genre » s'entend de la violence et du harcèlement visant une personne en raison de son sexe ou de son genre ou ayant un effet disproportionné sur les personnes d'un sexe ou d'un genre donné, et comprend le harcèlement sexuel. »

« Violence et harcèlement » dans le monde du travail s'entend d'un ensemble de comportements et de pratiques inacceptables, ou de menaces de tels comportements et pratiques, qu'ils se produisent à une seule occasion ou de manière répétée, qui ont pour but de causer, causent ou sont susceptibles de causer un dommage d'ordre physique, psychologique, sexuel ou économique, et comprend la violence et le harcèlement fondés sur le genre;

Les femmes de références, qui sont les filles et les femmes ayant exercé une activité économique au cours des 12 derniers mois, ont été questionnées sur les multiples formes de violence qu'elles ont subies durant l'exercice de leur travail depuis l'âge de 15 ans. Ces violences sont économiques (les pratiques de discrimination en l'occurrence), psychologiques, physiques et sexuelles, en plus du harcèlement sexuel pendant la recherche du travail.

De manière globale, 15 femmes sur 100 ont subi au cours des 12 derniers mois une ou plusieurs formes de violence dans le contexte du travail –beaucoup plus dans le milieu urbain (18,2%) que dans le rural (8,1%). Les régions les plus marquées par cette violence sont Casablanca-Settat (22%), Marrakech-Safi (17,5%) et Souss-Massa (16%).

La violence économique, avec une prévalence de 10,2%, représente la forme la plus répandue, suivie de la violence psychologique (9,7%). Mais 2,7% de femmes ont également subi la violence sexuelle dans le contexte du travail, sous forme d'harcèlement sexuel (2,5%) ou de rapports sexuels forcés (0,6%). Quant à la violence physique le taux de prévalence est de 0,8%.

Par rapport aux femmes qui sont en activité (14,2%), les filles et femmes en chômage ont subi deux fois plus de violence (30,9%). Parmi les femmes ayant un statut professionnel, la violence s'exerce davantage sur les salariés (21,1%), plus que les employeurs ou associées (14%) ou encore les indépendantes (9,2%).

D'un autre côté, les femmes qui travaillent dans la manutention et qui occupent des petits métiers représentent la catégorie professionnelle la plus touchée par la violence dans le cadre du travail (20,9%). Les cadres moyens et employées de bureau et les femmes occupant des postes de direction sont aussi victimes de cette violence avec des prévalences respectives de 18% et 10%.

Ce sont les filles et les femmes de 15-34 ans qui ont le plus enduré la violence dans le contexte de travail. Avec un taux de prévalence de 19,1% contre 14,4% parmi les femmes de 35-59 ans, c'est la première catégorie d'âge qui a le plus enduré la violence psychologique dans le contexte du travail (12,6%) que la violence économique (10,4%). Il est à remarquer que plus les femmes avancent dans l'âge, plus elles endurent davantage de violence économique que de violence psychologique avec respectivement, 10,9% et 8,9% parmi les 35 ans et plus.

Ce sont également les femmes divorcées (22,1%) et célibataires (19,7%) qui sont les plus touchées, comparées aux femmes veuves (14,1%) et aux mariées (12,7%). Ces dernières subissent moins la violence psychologique (8,2%) que les célibataires (14,1%) et les divorcées (12,2%). Le statut de divorcée semble, aussi, exposer davantage la femme à la violence économique (16,5%).

Toutefois, si les femmes sans aucun niveau scolaire sont plus victimes de violence économique que celles ayant un niveau primaire ou secondaire qualifiant ou supérieur avec 14,5%, 10,6%, 9,3% et 5,1% respectivement, elles subissent moins la violence psychologique que les femmes ayant un niveau scolaire. Les prévalences sont respectivement de 8,3% parmi les sans niveau, 9,6% parmi celles à niveau primaire, 13,3% à niveau collégial, 11,2% à niveau secondaire qualifiant et 10,2% à niveau supérieur.

Il est à noter que les femmes porteuses d'un handicap (16,7%), en plus de leur vulnérabilité, sont plus violentées que les femmes n'ayant aucun handicap (14,9%).

5.1.1-Violence économique

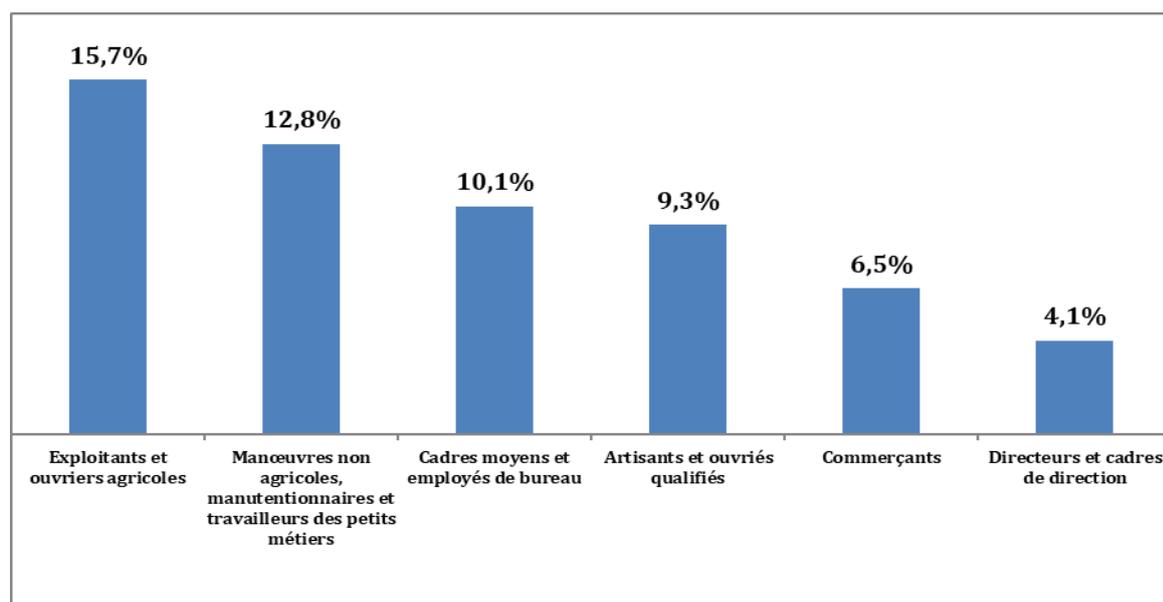
Pour la violence économique, les questions posées aux femmes salariées portaient sur les inégalités salariales (ou dans les opportunités de promotion) par rapport aux collègues de sexe masculin, sur les licenciements pour une raison quelconque (être enceinte par exemple) ou sans raison, ainsi que sur la privation (totale ou partielle) de congé de maternité.

La violence économique est la violence la plus répandue dans le contexte du travail (10,2%) : 11,2% de femmes rurales et 10,1% de citadines. Ce sont les filles et femmes en chômage et ayant déjà travaillé durant les 12 derniers mois, qui représentent la catégorie la plus vulnérable. Elles sont 19 femmes sur 100 à la subir, beaucoup plus que les femmes actives qui occupent un poste de travail (9,4%). Parmi celles-ci, ce sont les salariées qui l'ont le plus enduré (11%), suivies des femmes qui travaillent comme aides familiales ou qui sont des apprenties (8,9%).

Les femmes qui travaillent dans l'agriculture (exploitantes et ouvrières agricoles) représentent la catégorie professionnelle la plus touchée (15,7%), suivies de celles qui travaillent dans la manutention et qui occupent des petits métiers (12,8%). En outre, elles sont plus de 10 cadres moyens et employées de bureau sur 100 qui en souffrent (10,1%). Même à des postes de direction, plus de 4 femmes sur 100 ont été victimes de la discrimination économique durant les 12 derniers mois (4,1%).

Ce sont les femmes qui travaillent dans le secteur de l'agriculture, forêt et pêche qui sont les plus vulnérables (15,5%), suivies de celles qui sont dans les services (10%) et l'industrie (9,9%).

Graphique 8 : Taux de prévalence de la violence économique, dans le lieu de travail, et la catégorie socioprofessionnelle des victimes



Source : HCP, Enquête Nationale sur la Violence à l'encontre des femmes et des hommes 2019

À l'instar des autres contextes et formes de violence, les jeunes (15-19 ans) l'ont davantage enduré (17,3%), comparées aux autres catégories d'âge : elles sont 14% âgées de 25-29 ans, 13,7% de 45-49 ans, 11% de 40-44 ans et 10,5% âgées de 35-39 ans. Parmi tous les états matrimoniaux, les femmes divorcées sont les plus vulnérables (16,5%), suivies des veuves (13,1%).

Toutefois, la violence économique est la seule forme de violence que les femmes sans niveau scolaire (14,5%) ont subi plus que les femmes ayant une éducation primaire (10,6%), secondaire qualifiant (9,3%) ou supérieure (5,1%).

Il est important de noter que dans le cadre du travail, les femmes qui vivent avec un handicap ont été davantage discriminées, ayant subi beaucoup plus la violence économique (14,2%) que les femmes sans handicap (9,8%).

5.1.2 - Violence psychologique

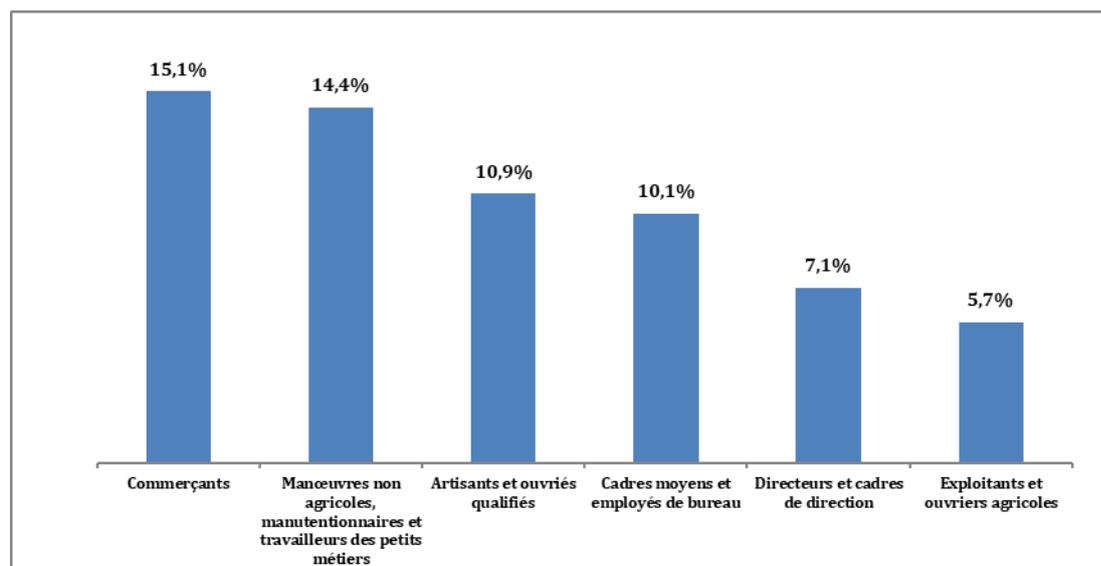
Après la violence économique, la violence psychologique est la deuxième forme de violence la plus répandue dans le contexte du travail. Pour évaluer la violence psychologique que les femmes de référence ont subi durant les 12 derniers mois, les actes suivants ont été considérés : humiliation et intimidation de la femme durant l'exercice de son travail ; le fait de l'effrayer (ou la menacer de lui faire mal) ; la sous-estimation de son travail ; les menaces de licenciement pour une raison (en cas où elle tombe enceinte) ou sans raisons déclarées.

Si en général la violence économique est plus prépondérante dans le contexte de travail, les femmes citadines ont cependant subi plus de violence psychologique (12%) que de violence économique (10,1%) – au milieu rural le ratio est inversé (4,5% de violence psychologique contre 11,2% de violence économique). En effet, les femmes qui travaillent dans la région de Casablanca-Settat, par exemple, ont enduré plus la violence psychologique (15,1%) que la violence économique (10,3%).

À l'instar de la violence économique, la violence psychologique s'exerce davantage sur les filles et femmes en chômage ayant déjà travaillé durant les 12 derniers mois (18,4%), que sur les femmes actives (9,3%). Parmi celles-ci, les commerçantes (15,1%), les manutentionnaires et les travailleuses dans les petits métiers (14,4%) constituent les deux catégories professionnelles les plus vulnérables. En outre, plus de 10 cadres moyens et employés de bureau sur 100 en ont été victimes (10,1%) – dans les mêmes proportions que la violence économique. Alors que les directeurs et les cadres de direction ont subi plus de violence psychologique (7,1%) que de violence économique.

Elles sont 14 employeurs ou associées sur 100 qui ont enduré la violence psychologique et 12,7% de femmes salariées. Les secteurs d'activité les plus marqués par cette forme de violence sont : l'industrie (14,2%), le commerce (12,9%) et les services (10,4%). Alors que le secteur de l'agriculture, forêt et pêche, qui enregistre le taux le plus élevé de violence économique, est le moins concerné par la violence psychologique (5,5%).

Graphique 9 : Taux de prévalence de la violence psychologique, dans le lieu de travail, selon la catégorie socioprofessionnelle des victimes



Source : HCP, Enquête Nationale sur la Violence à l'encontre des femmes et des hommes 2019

Encore une fois, ce sont les jeunes filles de 15-24 ans qui ont le plus enduré la violence psychologique dans le contexte du travail (12,7%), d'avantage que la violence économique (6,9%). Il est à remarquer que plus les femmes avancent dans l'âge plus elles endurent d'avantage de violence économique que de violence psychologique.

Les femmes célibataires (14,1%), représentées sans doute par un nombre important de ces jeunes, ont subi plus la violence psychologique que les femmes divorcées (12,2%) lesquelles, on l'a vu, ont enduré d'avantage de violence économique.

Toutefois, contrairement à la violence économique, les femmes scolarisées, à tous les niveaux, ont subi plus la violence psychologique que leurs homologues non scolarisées. Elles sont respectivement 8,3% sans niveau, 9,6% de niveau primaire, 13,3% de niveau collégial, 11,2% de niveau secondaire qualifiant et 10,2% de niveau supérieur.

5.1.3 - Violence sexuelle

Dans le contexte du travail, la violence sexuelle reste un problème majeur. Le harcèlement sexuel et les agressions sexuelles au travail ont de graves conséquences sur les femmes, notamment des problèmes de santé physique et mentale, des interruptions de carrière et des revenus plus faibles. En outre, le harcèlement sexuel peut limiter ou décourager les femmes d'avancer vers des carrières mieux rémunérées et peut contribuer à l'écart persistant des salaires entre les sexes. Cette violence peut également recouper d'autres formes de discrimination et de harcèlement sur la base du statut social de la femme, de l'état matrimonial, de l'âge ou du handicap²³.

Pour évaluer la violence sexuelle que les femmes de références ont dû subir dans le contexte du travail, les actes suivants ont été considérés : le harcèlement et les attouchements ; embrasser la femme contre son gré; des relations sexuelles forcées, avec une ou plus d'une personne à la fois; des commentaires à connotation sexuelle; l'intrusion dans la vie privée de la femme par des insinuations ou des questions relatives à des choses intimes ; le fait que quelqu'un l'invite d'une façon déplacée à sortir avec lui.

Environ 27 femmes sur 1000 ont subi au moins un de ces actes cités durant les 12 derniers mois. Si cette violence prend surtout la forme d'harcèlement sexuel (2,5%), 6 femmes sur 1000 ont été également victimes de rapports sexuels forcés. Ces taux sont plus élevés encore dans les zones urbaines où 35 femmes sur 1000 ont subi un ou plusieurs actes de violence sexuelle et 8 sur 1000 ont été victimes de rapports sexuels forcés. La situation est plus alarmante encore dans la région de Casablanca-Settat où 54 femmes sur 1000 ont subi une violence sexuelle et 10 sur 1000 ont été violées.

Par rapport aux femmes qui occupent des postes de travail (26 sur 1000), les filles et femmes en chômage ayant déjà travaillé constituent une population encore plus vulnérable (65 sur 1000). 33 sur 1000 des femmes en chômage ont été victimes de rapports sexuels forcés. Parmi les femmes qui travaillent, ce sont les salariées qui sont les plus abusées sexuellement, 37 femmes sur 1000 ont été victimes de la violence sexuelle, 9 sur 1000 ont été violées ou forcées d'avoir des relations sexuelles. En outre, l'industrie (5,3%) et les services (3,3%) sont les deux secteurs les plus concernés par ce fléau. Dans le premier, 3 femmes sur 1000 ont subi des rapports sexuels forcés, dans le second elles sont 7 sur 1000.

La violence sexuelle touche tous les niveaux hiérarchiques de la bureaucratie. Si les cadres moyens et les employés de bureau ont compté 32 victimes sur 1000 de la violence sexuelle et 9 sur 1000 victimes de rapports sexuels forcés, les directeurs et les cadres de direction l'ont aussi enduré dans des proportions non négligeables : 16 sur 1000 étaient victimes de violence sexuelle et 8 sur 1000 ont été forcées d'avoir des rapports sexuels.

Pour ce qui est de l'état matrimonial, 6% des femmes divorcées et 5,4% des femmes célibataires ont subi la violence sexuelle dans le cadre du travail, et respectivement 13 sur 1000 et 7 sur 1000 sont des cas de viol ou de rapports forcés.

L'autre fait social alarmant est que la violence sexuelle dans le cadre du travail concerne surtout les mineures et les jeunes femmes de 15-19 ans. Environ 24 sur 100 en ont été victimes durant les 12 derniers mois précédant l'enquête (23,8%) et 3,2% ont été violées ou forcées à avoir des rapports sexuels.

5.1.4 - Auteurs de la violence dans le contexte du travail

Dans le contexte du travail, 52,7% des femmes victimes de violence psychologique et/ou physique et/ou sexuelle dans le cadre du travail, durant les 12 derniers mois, incriminent leurs supérieurs hiérarchiques, 38,1% des victimes désignent leurs collègues (32,5% ceux ayant le même niveau hiérarchique qu'elles et 13,1% ayant un niveau hiérarchique inférieur) et 38,8% incriminent d'autres personnes dans le cadre de leur travail.

²³ Garrett Linda H. 2011. « Sexual Assault in the Workplace », AAOHN Journal, 59 (1), p. 15-22. Shaw, Elyse M.A.; Hegewisch, Ariane M. Phil.; Cynthia, Hess. 2018. « Sexual Harassment and Assault at Work: Understanding the Costs », Briefing Paper, Institute for Women's Policy Research (IWPR): https://iwpr.org/wp-content/uploads/2018/10/IWPR-sexual-harassment-brief_FINAL.pdf

Pour les expériences de violence psychologique, 42,5% des femmes victimes de cette violence prennent pour responsables leurs supérieurs hiérarchiques mâles et à 11,6 désignent les collègues hommes du même niveau hiérarchique (contre 21,8% qui désignent les collègues du même niveau hiérarchique de sexe féminin).

Quant à la violence sexuelle, 32,7% des victimes désignent les supérieurs hiérarchiques, 30,1% les collègues du même niveau et 18,7% des collègues ayant un niveau hiérarchique inférieur. En outre, 47,7% des femmes sexuellement agressées dans le cadre de leur travail professionnel incriminent d'autres personnes en lien avec leur travail.

5.2 - Dans les lieux d'étude et de formation

Les manifestations de la violence au sein du système éducatif sont préoccupantes. Les filles et les femmes sont victimes de nombreuses formes de violence, y compris le viol, le harcèlement sexuel, les traitements humiliants et dégradants, l'intimidation et les menaces. La violence scolaire se définit également comme le fait de nier aux filles et aux femmes leur droit à l'éducation et la formation. La violence ou la crainte de la violence fait partie des facteurs clés empêchant les filles de fréquenter l'école et d'achever leurs études et formations²⁴.

Pour l'enquête, les élèves et étudiantes, qui représentent les filles et les femmes de références pour ce contexte, ont été questionnées sur les multiples formes de violence (psychologique, physique et sexuelle) qu'elles ont subies, en tant qu'élèves et étudiantes, dans les établissements d'enseignement et de formation depuis l'âge de 15 ans. Les actes de violence arrêtés sont les mêmes que pour le contexte de travail.

Après le contexte conjugal, les lieux d'étude et de formation constituent le deuxième contexte le plus violent. Plus de 22 femmes sur 100 y ont subi une ou plusieurs formes de violence durant les 12 derniers mois. 14,7% ont été victimes de violence psychologique, 10,5% d'agression sexuelle et 3,2% de violence physique.

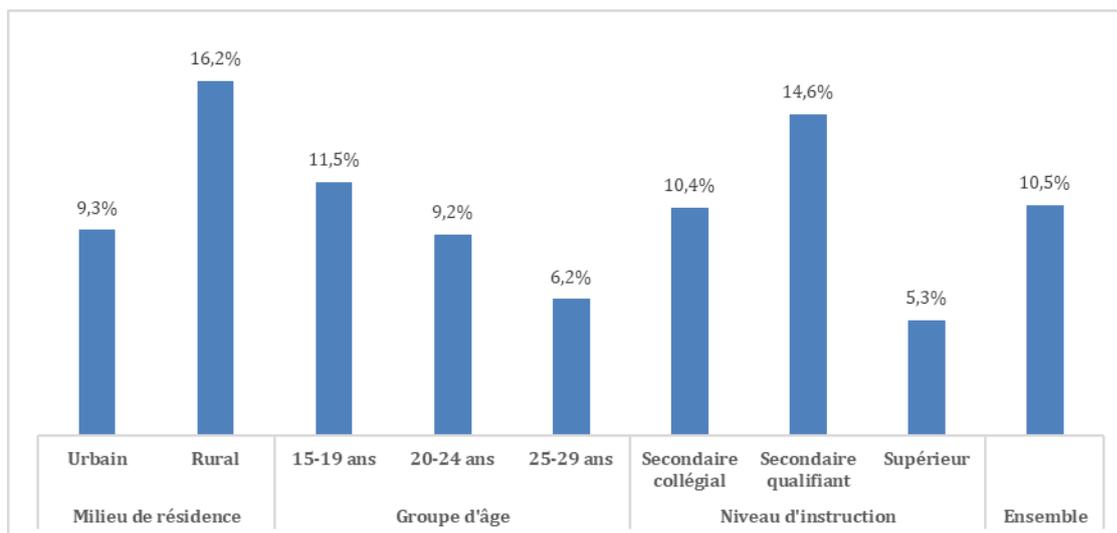
Ainsi, de tous les contextes, les écoles et les centres de formation sont les espaces où la violence sexuelle s'exerce le plus sur les filles et les femmes. Comme il vient d'être noté, 105 sur 1000 y ont subi une agression de nature sexuelle et 10 sur 1000 y ont été violées. L'ampleur du phénomène est plus grave dans le milieu rural où 162 femmes sur 1000 ont enduré la violence sexuelle, dont 13 sur 1000 ont été victimes de viol.

Les victimes de cette violence sexuelle sont surtout des élèves du secondaire qualifiant (14,6%) et du secondaire collégial (10,4%), ces deux niveaux scolaires enregistrent respectivement 1,6% et 1,4% de cas de rapports sexuels forcés. Dans les cycles d'enseignement supérieur, 53 femmes sur 1000 ont été victimes d'harcèlement sexuel.

Ainsi, les victimes les plus touchées par la violence sexuelle sont les filles et les jeunes femmes âgées de 15 à 29 ans. Et plus elles sont jeunes plus elles sont vulnérables. Ainsi, 115 filles sur 1000, âgées de 15-19 ans, 92 femmes sur 1000 âgées de 20-24 ans et 62 femmes sur 1000 âgées de 25-29 ans ont été sexuellement abusées dans les écoles, les universités et les autres institutions de formation. Les filles et les jeunes femmes des deux premières tranches d'âges y ont été également victimes de rapports forcés et de viols : 7 cas sur 1000 pour les 15-19 ans et le double (14 sur 1000) pour les 20-24 ans.

²⁴World Health Organization. 2019. School-Based Violence Prevention: A practical handbook. Geneva: WHO. United Nation. 2016. Tackling violence in schools: a global perspective. Bridging the gap between standards and practice. Office of the Special representative of the Secretary-General on Violence against Children. « School Violence and Theoretically Atypical Schools: The Principal's Centrality in Orchestrating Safe Schools », American Educational Research Journal, 46(2), p. 423-461.

Graphique 10 : Taux de prévalence de la violence sexuelle, dans le lieu d'éducation, selon le milieu de résidence, l'âge et le niveau d'instruction des victimes



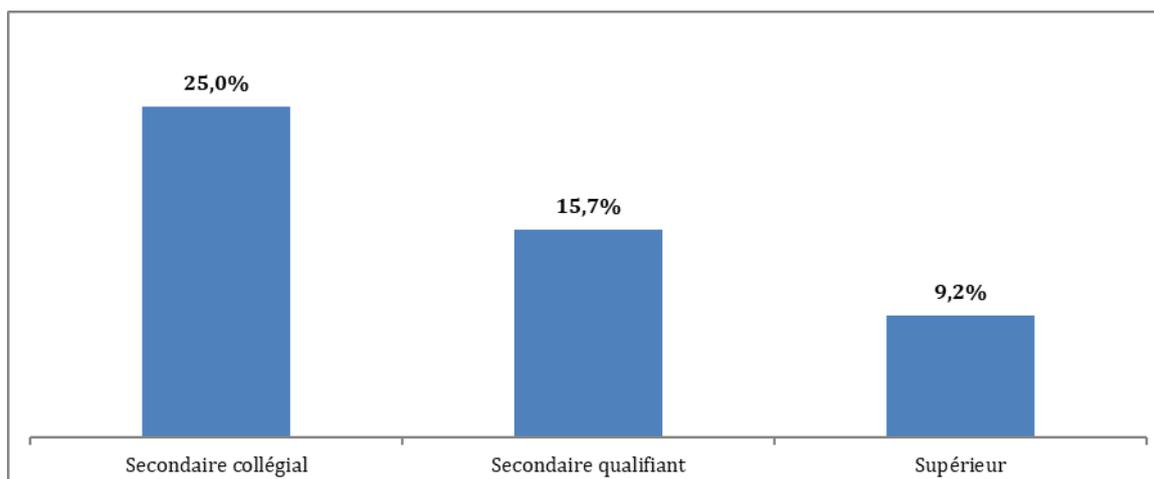
Source : HCP, Enquête Nationale sur la Violence à l'encontre des femmes et des hommes 2019

La violence sexuelle touche également une autre catégorie vulnérable, celle des filles et femmes porteuses d'handicap. Elles sont 20 sur 100 à l'endurer (19,9%), presque deux fois plus que les femmes vivant sans handicap (10,3%).

La violence psychologique est aussi un phénomène marquant dans le contexte d'étude et de formation. Elle fait plus de victimes dans le cycle secondaire, collégial (25%) et qualifiant (15,7%). Le cycle supérieur enregistre 9,2% de victimes. Elles sont donc majoritairement des filles de 15-19 ans (17,2%), suivies des jeunes femmes âgées de 20-24 ans (11,3%) à en être victimes. Cette violence est plus répandue dans les établissements d'enseignement qui se trouvent dans les zones rurales (18,9%) – une prévalence de 5 points de plus que dans l'urbain (13,8%).

La violence physique est certes moins répandue que les formes sexuelle et psychologique, mais elle touche quand même 9% de filles dans le secondaire collégial et 2,7% dans le cycle supérieur. Comme elle touche particulièrement les femmes âgées de 30-34 (44 femmes sur 100).

Graphique 11 : Taux de prévalence de la violence Psychologique, dans le lieu d'éducation, selon le niveau d'instruction des victimes



Source : HCP, Enquête Nationale sur la Violence à l'encontre des femmes et des hommes 2019

Concernant les auteurs de violence incriminés dans les lieux d'éducation, la violence est surtout perpétrée par les hommes. En effet, 84% des élèves et étudiantes victimes de violence, sous toutes ses formes, incriminent les auteurs du sexe masculin et 36% du sexe féminin. 62% d'entre elles incriminent leurs camarades et 34% leurs enseignants. En outre, 28% des femmes sont violentées par des personnes étrangères aux établissements.

Pour 36% des élèves et étudiantes victimes de violence psychologique, les agresseurs sont des enseignants hommes et pour 31,3% ce sont leurs camarades garçons.

La violence physique est perpétrée tant par les camarades que par les enseignants de sexe masculin, et ce pour 28,6% et pour 20,9% des victimes respectivement.

Les violences sexuelles sont surtout perpétrées par des camarades ou par des personnes étrangères aux alentours de l'établissement. Ces deux auteurs sont incriminés par 57 % et 49% respectivement des femmes agressées sexuellement. La violence sexuelle à l'encontre des étudiantes et élèves ne concerne donc pas seulement l'espace interne des institutions scolaires.

Selon ces résultats, la violence en milieu scolaire se confirme comme un fléau préoccupant, et explique entre autre les problèmes de déperdition scolaire des filles dans le milieu rural. Une exploration plus poussée sur les facteurs institutionnels et organisationnels générateurs de cette violence, devrait être menée.

5.3- Dans les lieux publics

La violence à l'égard des femmes et des filles dans l'espace public prend plusieurs formes : harcèlement sexuel, attouchement, tentatives de viol, viol. Elle est présente dans la rue, les parcs, les marchés, aux alentours des lieux de travail, les transports publics et au sein même des quartiers. La violence dans les lieux publics limite la liberté de mouvement des femmes et des filles. Elle réduit leur capacité à participer à l'école, au travail et à la vie publique, empêche leur accès aux services de base, leur possibilité de profiter d'activités culturelles et récréatives et affecte leur santé et leur bien-être.

Cette violence dans l'espace publique s'inscrit dans la même logique de domination masculine, citée ci-devant, qui ancre les femmes dans la sphère domestique, considère leur mobilité spatiale comme une menace aux rapports de domination de genre et consacre l'espace public comme champs réservé à la gente masculine.

Durant les 12 derniers mois, 126 femmes sur 1000 ont été victimes d'une ou de plusieurs formes de violence dans les lieux publics (12,6%, soit 1 693 622 de femmes violentées). Toutefois, il est à noter que la violence dans les lieux publics a connu une régression de 20 points entre 2009 et 2019 passant de 32,9% à 12,6%. Les violences les plus répandues dans ce contexte sont de natures sexuelles. En effet, 77 femmes sur 1000 y ont subi une agression et 4 sur 1000 ont été violées.

Ensemble la violence sexuelle et la violence physique font presque 1 victime sur chaque 10 femmes (9,8%, soit 1 312 432 de femmes). En outre, ces femmes y ont aussi subi la violence psychologique : 4,9%, en ont été victimes (soit un effectif de 660 568).

C'est dans le milieu urbain que les femmes sont les plus vulnérables. Sur 1000 femmes, 95 ont été victimes de violence sexuelle (9,5%, soit 831 490 femmes), 38 y ont subi une violence physique (3,8%, soit 332 103) et 62 ont enduré une violence psychologique (6,2%, soit 540 433). Ensemble, les violences physique et sexuelle font 122 victimes sur 1000 femmes (12,2%, soit un effectif de 1 064 628). Le viol, en tant que violence à la fois sexuelle et physique, a fait 38 816 de victimes dans le milieu urbain (0,4%).

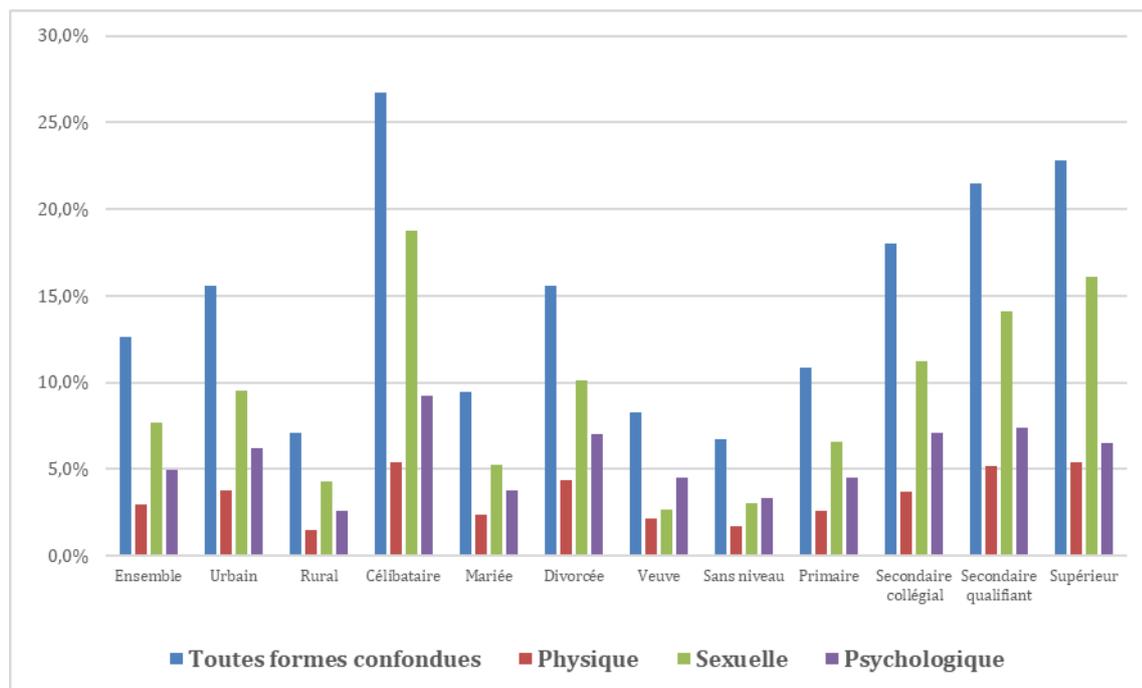
Ainsi, la violence sexuelle dans les lieux publics reste un phénomène préoccupant. Les femmes vivant dans certaines Régions du Maroc en souffrent plus que d'autres, notamment Souss-Massa qui compte 13,5% de victimes (un effectif de 147 439), Beni Mellal-Khénifra (11,7%, 114 987), Casablanca-Settat (10,5%, 294 020) et Tanger-Tétouan-AL Hoceima (9%, 123 817). Le viol est un phénomène particulièrement répandu dans la région de Beni Mellal-Khénifra qui fait 18 099 de victimes (soit 18 femmes sur 1000, 1,8%), beaucoup plus qu'à Casablanca-Settat, qui vient en deuxième position avec un taux de 0,5% (12 910 de victimes).

Ce sont surtout les adolescentes et les jeunes femmes qui sont les plus vulnérables. En effet, la violence sexuelle touche 19% de filles âgées de 15-19 ans (221 485 de victimes), 13% de jeunes femmes de 20-24 ans (soit un effectif de 225 874), 10,1% de 25-29 ans et 8,2% de 30-34 ans (130 873). Les filles et les femmes de la première et la dernière catégorie d'âge sont particulièrement ciblées par les agresseurs et violeurs. Séparément, elles comptent 7 victimes sur 1000, soit 8 399 filles âgées de 15-19 et 10 785 jeunes femmes âgées de 30-34 ans.

La violence sexuelle dans les lieux publics touche principalement les femmes célibataires (18,7%, un effectif de 450 128) et les divorcées (10,1%, 58 439). Sur 1000, elles sont 10 célibataires et 17 divorcées à subir un viol dans les lieux publics, soient respectivement 24 262 et 9 613 de victimes. Cela dit, les femmes mariées (5,3%) et les veuves (2,6%) ne sont pas épargnées par les agresseurs sexuels, puisque ces deux états matrimoniaux comptent des milliers de victimes : 21 647 femmes mariées sont violées ; et 2 406 cas de viol pour les veuves.

De même, les femmes scolarisées sont particulièrement plus exposées à la violence sexuelle. Sur 1000 femmes, 161 femmes ayant un niveau d'étude supérieur (210 884 victimes), 141 femmes ayant un niveau secondaire qualifiant (239 045) et 112 ayant un niveau secondaire collégial (221 731) en ont été victimes. Les femmes de cette dernière catégorie comptent davantage de victimes de rapports sexuels forcés : 10 cas sur 1000, soit un nombre de 20 199.

Graphique 12 : Taux de prévalence de la violence dans les lieux publics par forme de violence et selon les caractéristiques des victimes



Source : HCP, Enquête Nationale sur la Violence à l'encontre des femmes et des hommes 2019

6. Violence électronique

La violence électronique ou la cyber-violence désigne tout acte agressif intentionnel perpétré par un individu ou un groupe d'individus au moyen de formes de communication électroniques. Quand une personne reçoit, sur sa messagerie électronique ou sur son téléphone portable, des messages ou des appels répétés et malveillants, on parle de cyberharcèlement. La cyber-violence prend des formes variées dont notamment le sexting, le happy slapping, le flaming, l'outing, l'ostracisme, le dénigrement et l'usurpation d'identité²⁵.

Le sexting est une contraction des mots « sexe » et « texting » (envoi de textos). Il renvoie au fait d'envoyer des messages, des photographies ou encore des vidéos à caractère explicitement sexuel dans le but de séduire une personne, généralement une connaissance. Le texting devient cyberviolence lorsque ces photos ou vidéos sont interceptées (ou réalisées) puis diffusées en ligne par un tiers malveillant cherchant à nuire à la personne qu'elles représentent. L'outing consiste à divulguer des informations intimes et/ou confidentielles sur une personne à son insu. Le happy slapping consiste à filmer, le plus souvent à l'aide d'un téléphone portable, une scène de violence subie par une personne et à diffuser la vidéo en ligne. Souvent, il ne s'agit pas d'une agression filmée, mais d'une agression perpétrée avec l'intention de la filmer pour la montrer ensuite à d'autres²⁶.

Le flaming consiste à envoyer un message violent (insultant, menaçant) et plus particulièrement une « salve » de messages à destination d'une personne ou d'un groupe de personnes.

L'ostracisme consiste à exclure une personne d'un regroupement social en ligne (notamment d'un groupe Facebook ou WhatsApp). Laquelle personne peut faire au sein du groupe, l'objet de moqueries. Le dénigrement consiste à user des réseaux sociaux pour décrédibiliser une personne, à porter atteinte à son image, à sa réputation et à lancer toute sorte de rumeurs à son égard. Le cyber-ostracisme compte aussi le slutshaming qui consiste à « couvrir de honte » surtout les jeunes filles, en les blâmant et les déconsidérant pour une tenue vestimentaire, un maquillage ou une attitude sexuelle qui contreviendraient aux normes sociales dominantes adoptées par un groupe d'adolescents.

²⁵ Pour ces définitions, voir notamment : 1) Stassin, Bérengère. 2016. « Cyberviolence et Cyberharcèlement », Carnet de recherche : <https://eviolence.hypotheses.org/187> ; 2) Bellon, Jean-Pierre ; Gardette, Bertrand. 2014. Harcèlement et cyberharcèlement à l'école - Une souffrance scolaire 2.0. ESF Editeur ; 3) Blaya, Catherine. 2013. Les ados dans le cyberspace. Prises de risque et cyberviolence. De Boeck Edition.

²⁶ Tisseron, Serge. 2011. « Blogs, jeunes et vidéos, la responsabilité des adultes », Revue Projet, 320 (1), p. 55-63.

L'usurpation d'identité consiste à s'approprier l'identité d'une personne en accédant à sa messagerie ou à son profil, à se faire passer pour elle pour envoyer des messages embarrassants/insultants à quelqu'un d'autre. Ce type de cyber-violence consiste aussi à ouvrir un profil avec les identifiants de la personne ciblée et à publier en son nom des contenus malvenus.

Ces différentes formes de violence qui surviennent dans le cyberspace s'articulent autour de trois mécanismes qui sont connus dans la violence subie dans les autres contextes concrets : l'exclusion sociale, la violence verbale et la violence physique. Elles portent autant atteinte à l'intégrité morale des personnes qu'elles visent qu'à leur intégrité physique. Elles sont souvent animées par de multiples formes de sexisme. La cyber-violence est ainsi structurellement liée à la violence vécue dans les autres contextes « classiques » (famille, travail, école), surtout que ses victimes connaissent le plus souvent leur agresseur dans le cadre de relations sociales non numériques. Dit autrement, la violence électronique correspond à un ensemble d'actes qui, se déployant à travers des médiums numériques et électroniques, envahissent le monde réel, ou réciproquement, et qui visent à réitérer les normes de genre établies²⁷.

Dans le cadre de l'enquête, les actes de cyber-violence considérés comprennent la majorité des formes déjà définies. Il s'agissait de savoir si durant les 12 derniers mois, les femmes de référence avaient reçu des messages ou des emails ou étaient appelées à plusieurs reprises, menacées ou effrayées ; si elles étaient suivies ou commentées de manière inappropriée sur les réseaux sociaux ; si quelqu'un avait publié ou avait menacé de publier leurs photos intimes sur les réseaux sociaux ou sur les téléphones portables ; si une tierce personne leur avait envoyé des messages (invitations, commentaires) ou photos privés à caractère sexuel.

L'enquête montre en effet que la violence électronique est un phénomène de plus en plus répandu dans la société marocaine. Autour de 14 femmes sur 100 ont subi au moins un des actes cités durant les 12 derniers mois (13,8%) – soit un effectif de 1,5 millions de femmes victimes. La cyber-violence est plus fréquente dans l'urbain (15,5%).

Après Casablanca-Settat (19,4%), ce sont les régions de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma (17,5%) et de Souss-Massa (16,1%) qui ont compté le plus de victimes. Mais, cela dit, toutes les autres régions ont enregistré des taux assez élevés, mêmes celles où les autres formes de violence classique sont assez limitées, comme les régions de l'Oriental (11,1%, soit 93871 de victimes), Guelmim-Oued Noun (14,1%, soit 18 820 victimes), Lâayoun-Sakia Al Hamra (11,9%, 15 406).

La violence électronique touche surtout les jeunes. Elles sont 29,4% (soit un effectif de 281 570) âgées de 15-19 ans, 21,2% (321 732) âgées de 20-24 ans, et 16,6% (180 832) âgées de 25-29 ans. Et plus les femmes avancent dans l'âge moins elles en sont vulnérables.

La part des victimes est plus élevée parmi les célibataires (30,1%, un effectif de 626 146) et les femmes divorcées (20,2%, 95 714). Mais en terme de nombre, les femmes mariées comptent plus de victimes (686 537, soit 9,4%).

Plus les filles et les femmes sont scolarisées, plus elles sont la cible de la cyber-violence. Cela est dû sans doute à un usage de plus en plus fréquent des technologies de communications et des réseaux sociaux. En effet, la cyber-violence touche 25,4% des femmes ayant un niveau supérieur, 20,5% de femmes ayant un niveau secondaire qualifiant et 12,1% de femmes ayant un niveau primaire.

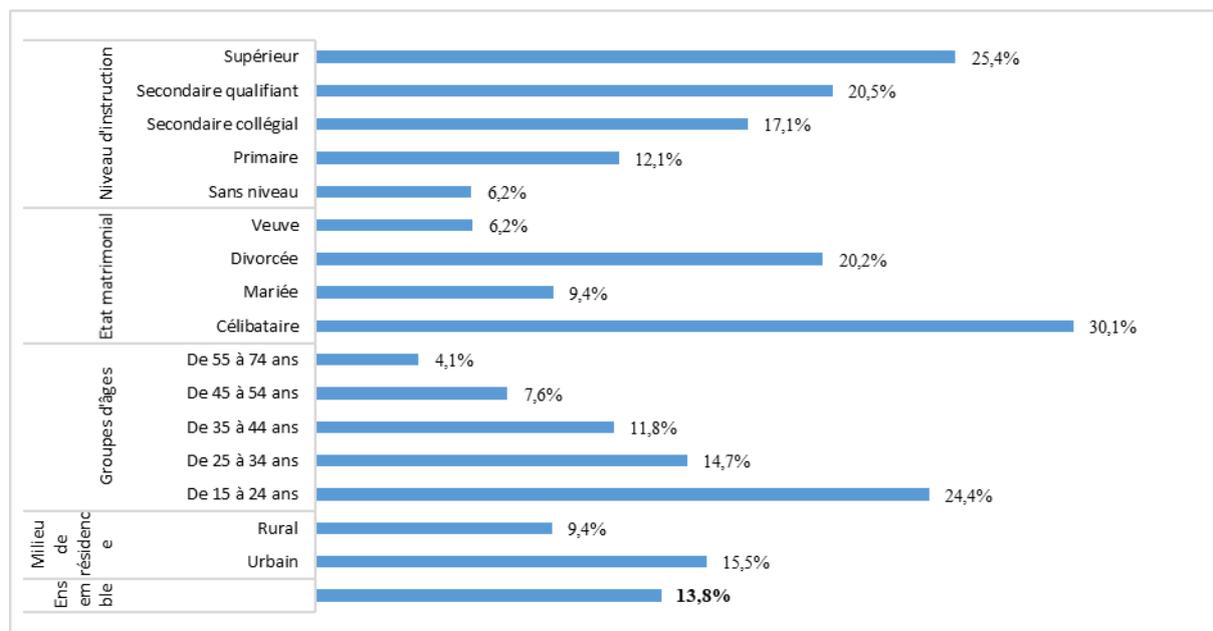
La cyber-violence fait plus de victimes parmi les élèves et les étudiantes (35,7%) comparées à celles qui actives occupées (18,2%) ou aux femmes au foyer (9,7%). Toutes les catégories socioprofessionnelles sont touchées par le phénomène : notamment, les cadres moyens et employées de bureau (24,1%), les directeurs et les cadres de directions (19,8%), les ouvrières qualifiées (26,4%) et les femmes qui font des petits métiers (17,4%).

De manière générale, les profils sociodémographiques des femmes les plus vulnérables à la violence électronique sont assez similaires à ceux des victimes de la violence classique. Ce qui confirme le lien structurel qui existe entre les deux types de violence : lesquelles ne peuvent être saisies que comme un ensemble indivise. Un cyber-harcèlement, par exemple, peut débiter sur le net et continuer sous des formes classiques tout en persistant ou disparaissant du net ; de la même manière qu'il peut commencer dans la vie sociale « réelle » et se poursuivre dans le cyberspace²⁸.

²⁷ Sur cette question voir : 1) Niang, Pape Momar et Nagem, Rasha. 2018. « Cyberviolences genrées, sexistes et sexuelles chez les jeunes. Du constat d'une persistance à l'émergence de formes de résilience », *Terminal*, numéro spécial « Haine et violence numérique », 123, p. 1-12 ; 2) Observatoire régional des violences faites aux femmes. 2016. « Cybersexisme : une étude sociologique dans des établissements scolaires franciliens », in *Rapport d'étude*, Centre Hubertine Auclert ; 3) Blaya, Catherine. 2011. « Cyberviolence et cyberharcèlement : approches sociologiques », *La nouvelle revue de l'adaptation et de la scolarisation*, vol. 53 (1), p. 47-65.

²⁸ Voir surtout : Niang and Rasha, 2018, *op.cit.*; Blaya, 2011, *op.cit.*

Graphique 13 : prévalence de la violence électronique selon les caractéristiques sociodémographiques des victimes



Source : HCP, Enquête Nationale sur la Violence à l'encontre des femmes et des hommes 2019

Concernant les auteurs de la violence électronique, elle est surtout perpétrée par des hommes (86,2%), et particulièrement les hommes inconnus (72,6%). En outre, 3,6% de victimes désignent des amis et 3,3% des membres de la famille comme responsables, 4,3% incriminent les conjoints et un autre 4,3% des enseignants et des camarades d'école. À ces chiffres s'ajoutent 3,6% de victimes qui ont été abusées par des hommes dans le cadre du travail. Les auteurs de la cyber-violence à l'encontre des femmes sont aussi des femmes (8,3%). Elles sont surtout des inconnues (5%).

7. Atteintes aux droits humains (mariage précoce, union forcée, polygamie, liberté reproductive et sexuelle)

Selon la Déclaration universelle des droits de l'homme, « tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits ». Les droits humains sont les libertés et droits fondamentaux qui appartiennent à toute personne, en tant qu'être humain, indépendamment du genre, des origines, des croyances et des appartenances, sans lesquels il est impossible pour les personnes de mener une vie humaine digne. La Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, adoptée en 1979 par l'Assemblée générale, expose clairement la nature et la signification de la discrimination fondée sur le sexe. En son article premier, la Convention définit la discrimination comme « [...] toute distinction, exclusion ou restriction fondée sur le sexe qui a pour effet ou pour but de compromettre ou de détruire la reconnaissance, la jouissance ou l'exercice par les femmes, quel que soit leur état matrimonial, sur la base de l'égalité de l'homme et de la femme, des droits de l'homme et des libertés fondamentales dans les domaines politique, économique, social, culturel et civil ou dans tout autre domaine ».

Les droits humains déterminent ainsi la manière dont les personnes peuvent vivre ensemble en paix, tout en protégeant leurs droits et libertés, en garantissant en particulier l'égalité, l'intégrité de la personne, la vie privée, les libertés individuelles et la satisfaction des besoins existentiels et sociaux essentiels. Les droits humains sont donc interdépendants, indivisibles et intimement liés et ils sont considérés comme des préalables à la paix sociale, au développement humain et socioéconomique et à la sécurité durable. Or, malgré cette définition globale du concept de droits humains, la réalisation de ces droits n'a pas toujours été une priorité et les femmes continuent, tout au long de leur vie, d'être régulièrement victimes d'atteintes à leurs droits fondamentaux²⁹. C'est pourquoi la protection des droits et libertés des femmes s'impose comme un priori à la paix sociale et au développement humain, en s'appuyant sur des instruments et des mécanismes internationaux, sur l'obligation qu'ont les États de respecter, protéger et mettre en œuvre les droits humains, ainsi que sur les contributions de la société civile dans ce domaine.

C'est dans ce sens que le Royaume du Maroc, dans le cadre de ses engagements internationaux, a ratifié une série de conventions et chartes internationales dans le domaine des droits humains et de la lutte contre la discrimination à l'égard des femmes et la protection des droits civils et politiques. C'est dans ce sens aussi que le Royaume a entrepris d'importantes réformes en vue de renforcer les libertés et les droits humains fondamentaux. Il s'agit en particulier de la réforme du code de la famille (la Moudawwana) en 2004 et de la réforme constitutionnelle de 2011, dont l'article 19 stipule que « l'homme et la

²⁹ Nations Unies (Haut-Commissariat Droits de l'Homme). 2014. *Les droits des femmes sont des droits de l'Homme*. Genève: Nations Unies Publication

femme jouissent, à égalité, des droits et libertés à caractère civil, politique, économique, social, culturel et environnemental, »³⁰. Le même article stipule également la création d'une autorité chargée de la parité et de la lutte contre toutes les formes de discrimination et qui doit veiller, en particulier, en vertu de l'article 164, sur le respect des droits et des libertés civils, politiques, économiques, sociaux, culturels et environnementaux.

L'intérêt de l'enquête HCP 2019 pour les libertés et les droits fondamentaux des femmes s'inscrit dans cette perspective. En évaluant les atteintes aux droits humains, qui constituent une forme majeure de la violence basée sur le genre, l'enquête vise aussi à examiner l'impact de ces réformes sur la réalité sociale et le vécu des femmes. Les actes considérés par l'enquête concernent le mariage précoce, le mariage non consenti (union forcée ou polygamie forcée), le divorce forcé et les libertés reproductives et sexuelles de la femme.

Au Maroc, parmi les femmes mariées, divorcées ou veuves, environ 32 femmes sur 100 ont été victimes de mariage précoce, avant l'âge de 18 ans (31,5%) : 41% dans le rural et 26,3% dans l'urbain.

Une majorité de ces victimes sont âgées de 60 ans et plus (49%). Si ce taux assez élevé peut être expliqué par l'acceptation sociale et culturelle de ce type d'union parmi les anciennes générations, il est difficile néanmoins d'expliquer des taux assez élevés parmi les générations plus jeunes surtout avec la réforme de la Moudawwana en 2004. En effet, 27,8% de filles et de jeunes femmes âgées de moins de 35 ans et 26,9% de femmes âgées de 35 à 59 ans ont été également victimes de mariages précoces.

La majorité de victimes sont des femmes non scolarisées (42%). En effet, plus elles sont scolarisées, moins elles en sont vulnérables : 32,4% des victimes sont de niveau primaire, 26% de niveau secondaire collégial, 7,8% de niveau secondaire qualifiant et 2% de niveau supérieur. Autrement dit, la non scolarisation des filles les expose davantage à cette forme de violence qu'est le mariage précoce.

Rapporté à la population féminine totale, la proportion des femmes victimes de mariage avant l'âge de 18 ans est 25,9% avec 21,3% en milieu urbain et en 34,4% milieu rural.

Selon l'indicateur 5.3.1 des ODD le mariage précoce définit la proportion des femmes âgées de 20 à 24 ans ayant été mariées avant l'âge de 15 ans et avant l'âge de 18 ans. Le tableau suivant résume les données de ces deux indicateurs (avant 18 ans et avant 15 ans) selon le milieu de résidence.

Tableau 3 : Proportion des femmes âgées de 20 à 24 ans mariées selon l'âge de leur premier mariage et le milieu de résidence

L'âge au premier mariage	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Ensemble
Avant l'âge de 15 ans	0,4 %	1,1 %	0,7 %
Avant l'âge de 18 ans	13,6 %	33,9 %	21,4 %

Source : HCP, Enquête Nationale sur la Violence à l'encontre des femmes et des hommes 2019

En plus du mariage précoce, l'union forcée (des fiançailles ou des mariages contractés sans le consentement des femmes) à l'âge adulte constitue une grave atteinte aux libertés individuelles des femmes. Parmi une proportion de 83% des femmes ayant un fiancé, un mari ou un ex-mari, environ 4 sur 100 sont victimes de mariage forcé (3,9%) : plus dans le rural (5,5%) que dans l'urbain (3%). Toutefois ce type d'union est de moins en moins fréquent chez les jeunes générations âgées de de moins de 35 ans (1,6%), comparées aux femmes âgées de 35 à 59 (4,1%) et à celles qui ont 60 ans et plus (7,6%). De même, à l'instar du mariage précoce, la plupart des victimes de l'union forcée sont des femmes non scolarisées (6,4%). Le phénomène tend à disparaître chez les femmes de plus en plus avancées dans leurs études, notamment de niveau secondaire qualifiant (0,8%) et de niveau supérieur (0,2%).

³⁰C'est dans ce sens aussi que s'inscrivent le programme intersectoriel « TAMKINE » 2008-2012 pour lutter contre la violence fondée sur le genre à travers l'autonomisation des femmes et des filles et les mesures du plan gouvernemental pour l'égalité «ICRAM» 2012-2016, dont le deuxième axe est consacré à la lutte contre toutes les formes de discrimination et de violence à l'égard des femmes.

Par rapport aux types d'activité, les femmes en chômage (5,4%) et les femmes actives (5,1%) sont plus vulnérables qu'aux femmes inactives (3,6%).

Une autre atteinte aux droits humains concerne la polygamie, et notamment la polygamie forcée (un autre mariage contracté sans le consentement de la partenaire). Parmi les 3% des femmes mariées ou fiancées ayant un conjoint polygame, plus que la moitié de femmes en étaient victimes (52,6%) : 55,7% dans le rural et 51,2% dans l'urbain. Certes les femmes âgées de 60 ans et plus en sont plus vulnérables (63,4%), mais leurs cadettes sont aussi très nombreuses à en souffrir : elles sont 49,1% âgées de 35 à 59 ans et 46,9% âgées de 15 à 34.

Contrairement aux mariages précoces et forcés, le paramètre de scolarité n'est pas très déterminant dans le cas de la polygamie. Environ 44 femmes sur 100 de niveau supérieur (43,5%) et 63 sur 100 de niveau secondaire collégial (62,7%) en sont victimes – comparées aux 52,3% des femmes sans niveau. De même, les femmes actives et occupées (65,3%) et les femmes en chômage (63,1%) sont plus vulnérables que les femmes inactives (49,8%).

Le divorce non-consenti – une rupture d'une union sans le consentement de la femme – est une autre atteinte aux droits humains de la femme. Parmi les 5% des femmes dont les mariages ou les fiançailles ont été rompus, environ 13 femmes sur 100 sont victimes de cette forme de violence (12,8%) : 17,2% dans le rural et 11,3% dans l'urbain. Si les femmes âgées de 60 ans et plus sont les plus touchées par ce phénomène social (17,4%), les plus jeunes en sont aussi vulnérables : respectivement 12,5% et 11,1% sont âgées de 15 à 34 ans et de 35-59 ans. Les femmes les moins scolarisées sont les plus exposées à ce type de violation : elles sont 14,5% de femmes non scolarisées et 18,8% avec un niveau primaire, contre 9,8% de niveau secondaire collégial et 3,7% de niveau supérieur. En outre, les femmes inactives sont aussi plus vulnérables (18,5%) comparées aux femmes actives et occupées (6,6%). Il semble ainsi que la scolarisation et l'activité de la femme et, donc, son autonomie culturelle et économique, diminuent le risque de subir le divorce forcé.

Les atteintes aux droits des femmes concernent également leur libre droit d'accéder aux services de santé et surtout de prendre les décisions relatives à leur vie sexuelle, en l'occurrence les rapports sexuels avec le conjoint et l'utilisation des moyens de contraception.

Seulement 39,2% de femmes mariées disent que la décision quant à l'accès aux services de santé leur revient. Dans le rural elles sont encore moins nombreuses (28,9% contre 45% en milieu urbain). Plus les femmes sont jeunes, moins cette décision leur revient : elles sont seulement 30,8% âgées de 15 à 34 ans, 44,6% âgées de 35-59 ans et 45,2% âgées de 60 ans et plus. Pour 15 femmes mariées sur 100 âgées de 15-34 ans, cette décision revient exclusivement au mari (15,2%) – contre 11,1% de femmes âgées de 60 ans plus. De même, pour 41,5% de filles célibataires âgées de 15-34 ans, la décision revient à une autre personne.

La scolarisation joue un rôle important dans la capacitation des femmes mariées à prendre des décisions quant à l'accès aux services de santé. En effet, moins elles sont scolarisées plus la décision à ce sujet revient au mari : c'est le cas pour 15,7% de femmes sans niveau, 13,3% de niveau primaire, et 2,8% de niveau supérieur.

De même, l'activité professionnelle des femmes semble également jouer un rôle positif dans leur capacitation à prendre des décisions quant à l'accès aux soins. Comparées aux femmes inactives (36,3%), 51,5% de femmes actives prennent exclusivement cette décision. De même, pour 13,5% femmes inactives, la décision revient soit au mari (8,5% pour les femmes actives) soit à une autre personne (2,1%) (0,8% pour les femmes actives).

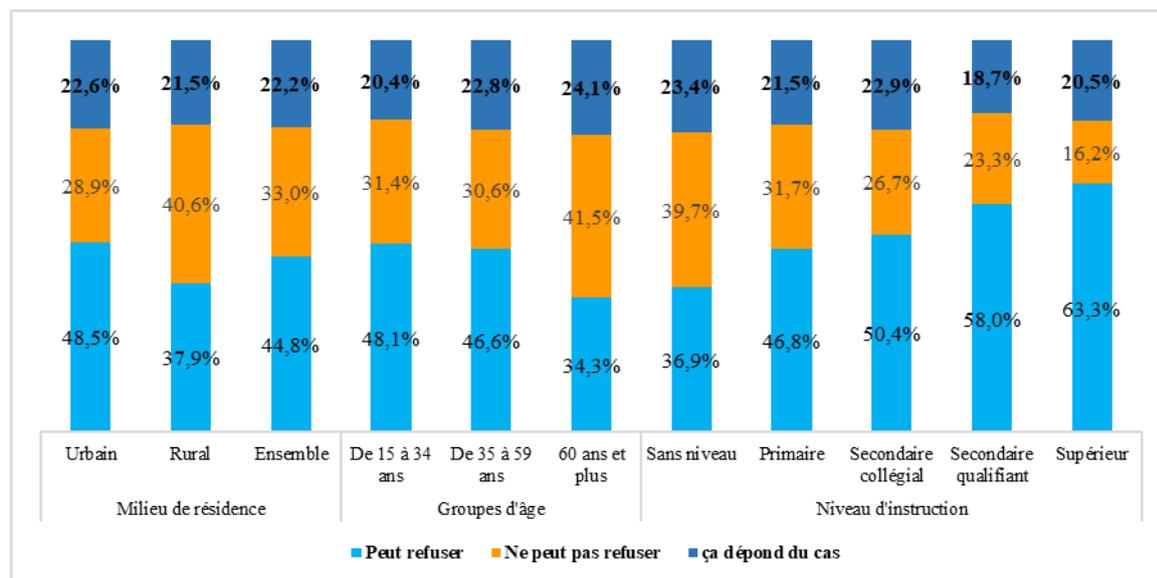
Pour ce qui est de l'utilisation des moyens de contraceptions, parmi 82,1% des femmes mariées, divorcées ou veuves concernées par cette question, 11,7% ne sont pas libres d'utiliser les moyens de contraception, puisque la décision revient au conjoint ou à une autre personne (pour 3,1%, la décision revient exclusivement au conjoint). 53,4% de ces femmes prennent cette décision conjointement avec leur mari.

Plus elles sont jeunes moins elles sont libres de prendre des décisions quant à l'utilisation des moyens de contraception : 7,8% de jeunes âgées de 15-34 ans, 10,6% de femmes âgées de 35-59 ans et 21,3% de 60 ans et plus. Le processus de scolarisation semble jouer un rôle décisif à ce sujet ; puisque les femmes de niveaux supérieurs sont plus libres (7,9%) que celles n'ayant aucun niveau (15,4%).

En ce qui concerne la libre décision quant aux rapports sexuels avec l'ex conjoint, et toujours parmi 82,1% des femmes mariées, divorcées ou veuves concernées par cette question, 67% de femmes disent avoir cette liberté : 71,1% dans l'urbain et 59,4% dans le rural.

Autrement dit, 33 femmes sur 100 ne peuvent pas refuser un rapport sexuel avec le partenaire même si elles n'en voulaient pas (33%). Dans le rural, ce pourcentage est plus élevé encore (40,6% contre 28,9% en milieu urbain). Les plus jeunes et les plus instruites sont moins nombreuses à ne pas pouvoir refuser un rapport sexuel avec le partenaire si elles n'en voulaient pas puisque cette proportion passe de 31,4% pour les femmes âgées de 15 à 34 ans à 41,5% pour celles âgées de 60 ans et plus, et de 16,2% pour celles ayant un niveau d'enseignement supérieur à 39,7% pour les femmes n'ayant aucun niveau d'enseignement.

Graphique 14 : Proportion des femmes selon leur libre décision quant au refus des rapports sexuels avec leurs conjoints



Source : HCP, Enquête Nationale sur la Violence à l'encontre des femmes et des hommes 2019

L'ensemble des données montre que les atteintes aux libertés et droits des femmes reste un problème majeur dans la société marocaine, et ce malgré les réformes entreprises dans ce domaine depuis des décennies. Lesquelles réformes butent entre autres sur d'importantes résistances socioculturelles au changement.

8- Violence endurée pendant l'enfance

La violence à l'encontre des enfants couvre toutes les formes de violence subies jusqu'à l'âge de 18 ans, qu'elles soient commises par des parents, ceux qui ont la charge d'enfants, des partenaires amoureux ou des étrangers. Les études qualitatives et quantitatives indiquent que les enfants sont victimes de violence à tous les âges, dans différents contextes et souvent des mains mêmes de personnes de confiance. Plusieurs types de violence interpersonnelle surviennent à différents stades du développement de l'enfant, à savoir : la maltraitance qui comprend des violences physiques, sexuelles et psychologiques/émotionnelles, ainsi que la négligence ; le harcèlement (y compris le cyber-harcèlement) qui englobe tout comportement agressif indésirable d'un enfant ou d'un groupe d'enfants extérieurs à la fratrie ou n'ayant pas de lien intime avec la victime ; les mariages précoces et forcés ; les violence sexuelles qui implique un rapport sexuel mené à terme ou tenté, et les actes de nature sexuelle n'impliquant pas un contact (comme le voyeurisme ou le harcèlement, dont le cyber-harcèlement) ; la violence émotionnelle ou psychologique qui comprend toute forme non physique de traitement hostile, comme la restriction des mouvements d'un enfant, le dénigrement, les menaces, les intimidations le rejet et les discriminations³¹.

Les statistiques estiment que jusqu'à 1 milliard d'enfants de 2 à 17 ans, dans le monde, ont subi des violences physiques, sexuelles, émotionnelles ou des négligences au cours de l'année 2015³². Mais à cette violence directe subie pendant l'enfance, il faut ajouter celle vécue par exposition à une ambiance de violence domestique, et plus particulièrement conjugale. Celle-ci, en effet, touche non seulement les partenaires impliqués, qu'ils soient victimes ou agresseurs, mais elle affecte également les enfants qui y sont exposés. Les études montrent que les enfants et les adolescents qui sont témoins de violence envers leurs mères éprouvent des problèmes affectifs et des comportements analogues à ceux des enfants qui sont eux-mêmes soumis à de mauvais traitements physiques³³.

La violence à l'encontre des enfants est un problème ayant de multiples facettes dont les facteurs de risque sont à la fois individuels (sexe, âge, niveau d'éducation, antécédents d'exposition à la violence), relationnels (manque d'attachement émotionnel entre les enfants et les parents, dysfonctionnement familial et séparation, mariage précoce ou forcé), communautaires (pauvreté, forte densité démographique, faible cohésion sociale, accès facile à l'alcool et aux drogues illicites) et sociétaux (normes sociales et de genre créant un climat de normalisation de la violence, politiques sanitaires,

³¹UNICEF. 2017. *Un visage familial. La violence dans la vie des enfants et des adolescents : Conclusions principales*. New York : Division des données, de la recherche et des politiques

³²Hillis, Susan; Mercy, James; Amobi, Aduago; Kress, Howard. 2016. « Global Prevalence of Past-year Violence Against Children: A Systematic Review and Minimum Estimates », *Pediatrics*, 137 (3), 20154079.

³³Paradis, Louise. 2012. *L'enfant, une éponge... L'enfant exposé à la violence conjugale. Son vécu, notre rôle*. Québec: Direction régionale de santé publique.

économiques, éducatives et culturelles maintenant les inégalités, absence ou insuffisance de la protection sociale, situations de faiblesse de la gouvernance et des autorités pour faire respecter les lois, situations consécutives à des conflits).

De même, réciproquement, l'expérience de la violence dans l'enfance a un impact non seulement sur la santé et le bien-être des victimes pendant toute la durée de la vie, mais sur ceux aussi des familles, des communautés et des sociétés de manière générale – surtout que les enfants violentés ou exposés à la violence ont une plus grande probabilité d'abandonner leur scolarité, d'avoir des difficultés pour trouver et garder un emploi, et d'en courir un risque accru d'être à un stade ultérieur les victimes ou les auteurs de violences interpersonnelles ou autodirigées, un mécanisme par lequel ces enfants peuvent affecter la génération suivante³⁴.

En plus du mariage précoce et forcé traité dans la section précédente sur les atteintes aux droits humains et aux libertés individuelles, les deux autres formes de violence à l'égard des enfants avant l'âge de 15 ans qui ont été considérées sont la violence physique et sexuelle exercées par une personne adulte ayant plus que 18 ans. Les actes de violence physique qui ont été examinés sont les mêmes que pour les autres contextes déjà étudiés, notamment : le fait qu'un adulte, de la famille de l'enfant ou non, la gifle, lui jette un objet dur, la pousse violemment, la tire par les cheveux, la poignarde, la frappe avec un objet qui peut faire mal, lui donne un coup de pied, la traîne et la frappe, utilise une arme contre elle ou menace de le faire. Les actes de violence sexuelle considérés sont les suivants : le fait qu'un adulte montre à l'enfant ses organes génitaux, le fait qu'il touche des parties intimes de son corps (organes génitaux, poitrines), la harcèle sexuellement, l'incite à la prostitution, la force à avoir des relations sexuelles.

Très nombreuses sont les femmes qui ont enduré un ou plusieurs de ces actes physiques et sexuels, par un adulte de 18 ans et plus, pendant leur enfance (avant l'âge de 15 ans). Sur 1000 femmes, elles sont 352 qui ont subi une violence physique (35,2%) et 5,7 une violence sexuelle. En total, 4 995 000 femmes ont été victimes de ces deux formes de violence (37,3%). Cependant, les femmes de certaines Régions du Maroc l'ont davantage enduré, notamment les deux régions qui ont enregistré les plus haut taux de prévalence de la violence à l'égard des femmes, à savoir Casablanca-Settat (62,2% ; un effectif de 1 745 000 victimes) et Béni Mellal-Khénifra (51,1% ; un effectif de 503000). Le taux d'agressions sexuelles dans la première région est de 8,8%, soit 246 000 de victimes, dans la seconde il est de 10,4%, soit 102000 cas. En plus de ces deux régions, d'autres ont également enregistré des taux assez élevés, notamment Rabat-Salé-Kénitra où le pourcentage de victimes est de 44,8%, soit un total de 826000, dont 4,6% ont été victimes d'agression sexuelle. Le phénomène est aussi très répandu dans certaines régions du Sud, celles qui sont les moins marquées par la violence à l'égard des femmes. À Laâyoune-Sakia Al Hamra, 56,8% de femmes ont subi la violence physique et/ou sexuelle durant l'enfance, un effectif de 79 000, dont 3,4% ont été agressée sexuellement (À Guelmim-Oued Noun, le taux est de 30,1%, un total de 51 891, dont 2,9% femmes ont enduré une violence sexuelle pendant l'enfance.

Tableau 4 : prévalence de la violence pendant l'enfance selon les formes et le milieu de résidence

		Formes de violence		
		Physique et/ou sexuelle	Physique	Sexuelle
Milieu de résidence	Urbain	38,9%	36,3%	6,7%
	Rural	34,3%	33,1%	3,9%
	Ensemble	37,3%	35,2%	5,7%

Source : HCP, Enquête Nationale sur la Violence à l'encontre des femmes et des hommes 2019

Le phénomène concerne toutes les catégories d'âge : elles sont 40,8% femmes âgées de 15-34 ans qui ont enduré une forme de violence avant l'âge de 15 ans, dont 7,6% d'abus sexuel. En outre, elles sont 30,9% de femmes âgées de 60 ans et plus (dont 3,3% ont été sexuellement violentées). Ainsi, les femmes âgées de 60 ans et plus ont moins subi la violence physique et/ou sexuelle pendant l'enfance. Ce qui veut dire que la violence, dont l'abus sexuel, à l'égard des mineures est de plus en plus fréquente dans la société marocaine.

³⁴World Health Organization. 2019. Violence Against Children: <https://www.who.int/news-room/fact-sheets/detail/violence-against-children>

Cela explique, sans doute, pourquoi les célibataires et les mariées ont davantage enduré la violence avant l'âge de 15 ans, comparées aux veuves. Cela vaut tant pour la violence physique que pour la violence sexuelle. Elles sont : 32,2% de veuves à avoir subi une violence pendant l'enfance (dont 2,7% de victimes d'abus sexuels) ; 37% de femmes mariées (dont 5,6% ont été sexuellement agressées) ; 40,9% de femmes célibataires (dont 7% de violence sexuelle).

Les statistiques sont alarmantes et confirment la tendance mondiale examinée ci-avant. Les données illustrent clairement que la violence physique et/ou sexuelle à l'égard des filles avant l'âge de 15 ans est un phénomène très répandu dans la société marocaine ; et il est d'autant plus préoccupant qu'il concerne davantage les jeunes générations. Cela prouve que ce fléau social est persistant et nécessite une attention particulière, à tous les niveaux des politiques publiques (éducation, culture, justice, religion, santé, média...), pour pouvoir le prévenir.

S'agissant des auteurs de violence durant l'enfance, la violence physique est surtout subie au sein de la famille proche et à l'école. Les auteurs principaux désignés sont les parents et les enseignants. Dans le contexte familial, la violence est surtout exercée par les mères (53,3%). Les pères (38,6%) viennent en deuxième position, suivis des frères (28,5%) et des sœurs (10,2%). Dans le contexte scolaire, les enseignants sont incriminés par 20,9% des victimes et les enseignantes par 16,6%.

En ce concerne la violence sexuelle, les agresseurs les plus fréquents sont des inconnus hommes (43%), viennent ensuite les voisins (23,7%) et des membres de la famille autres que le père et le frère (22,8%). Cela dit, 11,4% des victimes des agressions sexuelles incriminent des imams, des employés des centres sociaux et employés de maisons, 9,9% des amis de la famille et 9% des enseignants et camarades d'étude. Il est à noter également que 2,1% des victimes sont abusées durant leur enfance par des employeurs et 1,4% par les pères ou les frères.

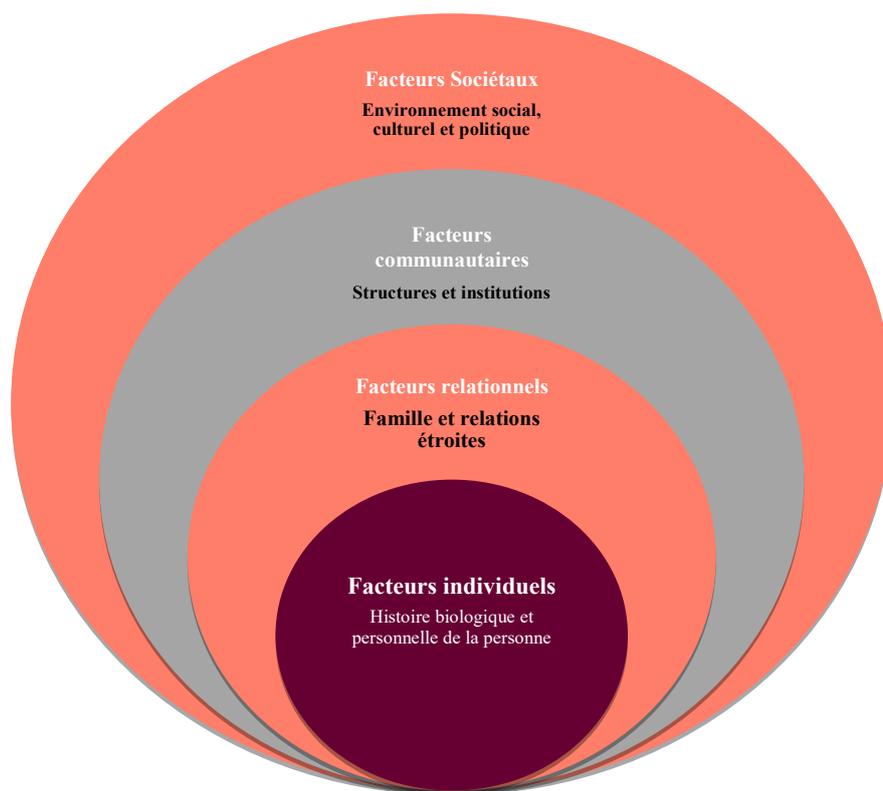
Après avoir défini les prévalences des formes de violences dans les multiples espaces de vie où elles surviennent et leurs fluctuations selon les caractéristiques sociodémographiques des femmes de référence, il convient de considérer de plus près les facteurs de risque qui rendent certaines d'entre elles plus vulnérables que d'autres et certains auteurs plus violents que d'autres. Il s'agit, en d'autres termes, d'examiner les interactions, complexes et dynamiques, entre l'ensemble des facteurs de l'environnement social des acteurs (femmes victimes et auteurs de violence) qui seraient responsables de la victimisation des femmes.

Chapitre III.
Déterminants sociaux et
facteurs de risque de la
violence

Pour mieux saisir la complexité de la violence fondée sur le genre et les influences qui la déterminent, le modèle socio-écologique³⁵ a été adoptée comme une approche analytique permettant de comprendre les effets interactifs des facteurs individuels et environnementaux qui influencent les attitudes et les comportements. Ce modèle examine les relations complexes et dynamiques entre quatre niveaux imbriqués (individuel, relationnel/familial, communautaire et sociétal³⁶) et considère la violence contre les femmes comme résultant de l'interaction de facteurs à chaque niveau de l'environnement social.

Schématiquement, ce modèle peut être visualisé comme quatre cercles concentriques. Le cercle intérieur représente le niveau individuel ; il réfère à l'histoire biologique et personnelle d'un individu. Le deuxième cercle représente le niveau relationnel, celui du contexte immédiat dans lequel la violence a eu lieu, généralement au sein de la famille ou dans le cadre d'autres relations étroites. Le niveau communautaire est représenté par le troisième cercle, celui des structures et des institutions sociales, formelles ou informelles, dans lesquelles les relations sont ancrées. Le quatrième cercle et le plus externe représente le niveau sociétal ; il correspond à l'environnement social, culturel et politique, y compris les normes culturelles, les lois et les politiques publiques.

Figure. 1 Représentation du modèle socio-écologique



Il faut d'emblée préciser que, selon cette approche socio-écologique, aucun facteur ne peut expliquer, à lui seul, pourquoi certaines femmes sont plus à risque de subir la violence que les autres, étant donné que ce risque est déterminé par les interactions entre les facteurs individuels, relationnels, communautaires et sociétaux. Mais bien que ces facteurs ne soient pas directement responsables de la violence à l'égard des femmes, ils sont corrélés à une plus grande probabilité de victimisation ou de perpétration de violence. C'est pourquoi la terminologie privilégiée évoque plutôt les facteurs de risque que les causes de la violence³⁷.

³⁵ Voir notamment les études récentes suivantes :

1) Kader Tekkas, Kerem; Betrus, Patricia. 2018. « Violence Against Women in Turkey: A Social Ecological Framework of Determinants and Prevention Strategies », *Trauma Violence & Abuse*, 20(10), p. 1-17 ;
 2) Côté, Anne-Marie; Blais, Étienne; Ouellet, Frédéric. 2015. « Vers un modèle écologique de la victimisation en milieu scolaire », *Criminologie*, 48(1), p. 261-287 ;
 3) Slep Smith, Amy M.; Foran, Heather M.; Heyman, Rochard E. 2014. « An Ecological Model of Intimate Partner Violence Perpetration at Different Levels of Severity », *Journal of Family Psychology*, 28(4), p. 470-482.

³⁶ Bronfenbrenner & Morris, 1998; Heise, 1998

³⁷ Kader Tekkas & Betrus, 2018, op.cit. Jewkes, R., Levin, J., & Penn-Kekana, L. 2002. « Risk factors for domestic violence: Findings from a South African cross-sectional study », *Social Science & Medicine*, 55, p. 1603-1617.

Un certain nombre de facteurs de risque et de protection ont été identifiés à chacun de ces niveaux³⁸. En général, les facteurs individuels sont liés au jeune âge, au faible niveau d'instruction, à la maltraitance ou au fait d'être exposé à la violence entre parents durant l'enfance, à l'usage nocif de l'alcool/drogues et à l'acceptation de la violence. Les facteurs relationnels/familiaux peuvent être liés à la différence de niveau d'instruction entre les partenaires, à une insatisfaction conjugale et au fait, par exemple, que l'homme a de multiples partenaires sexuelles. Les facteurs communautaires font référence à l'acceptation des rôles/normes traditionnels en matière de relation entre les deux sexes et à la faiblesse des sanctions. Les facteurs sociétaux sont en lien avec la position inégalitaire des femmes, la pauvreté, ainsi qu'avec le recours à la violence en tant que méthode « normale » de règlement des conflits³⁹.

Si dans certains cas, les facteurs associés au risque qu'une femme soit victime de violence peuvent être les mêmes que ceux associés au risque qu'un homme perpétue un acte de violence (en l'occurrence un faible niveau d'instruction et le fait d'être exposé à la violence durant l'enfance), dans d'autres cas, les facteurs diffèrent. De même, si certains paramètres sont systématiquement associés à un risque élevé de violence à l'égard des femmes de manière générale, d'autres sont spécifiques aux contextes et varient d'une région du monde à l'autre, voire à l'intérieur de chaque pays (comme on vient de le voir dans le chapitre 2 sur la prévalence).

Outre donc les facteurs individuels et relationnels, l'approche socio-écologique considère l'importance des facteurs de risque communautaires et sociétaux, tels que le statut social, juridique et économique inégalitaire des femmes, les normes et stéréotypes sexistes traditionnels. Concernant ce dernier point, plusieurs études menées dans des milieux variés ont examiné nombreuses normes et perceptions socioculturelles qui légitiment la violence à l'égard des femmes, comme le fait que l'homme jouirait d'une plus grande considération sociale qui lui octroierait le droit d'imposer sa volonté à une femme et de lui infliger un châtement physique pour une quelconque raison ; comme le fait aussi que la femme devrait tolérer la violence si elle voulait préserver l'unité de sa famille. Ces normes sont aussi indissociables du vécu et des représentations sexuels, notamment les normes selon lesquelles les rapports sexuels entre époux seraient un droit pour l'homme, que l'activité sexuelle seraient un signe de masculinité et que ce sont les filles et les femmes qui provoqueraient les désirs sexuels des hommes⁴⁰.

Dans ce chapitre 3, seuls les niveaux individuel et relationnel sont traités. Les deux autres niveaux, communautaire et sociétal, sont examinés dans les deux chapitres suivants portant sur les attitudes et les réactions des victimes face à la violence (chapitre 4) et les perceptions de la violence basée sur le genre (chapitre 5). Dans le présent chapitre sont analysés, dans un premier temps, des facteurs de risque liés à la victime elle-même : ses caractéristiques démographiques, socioéconomiques et socio-psychologiques (abus d'alcool ou de drogues notamment), son état de santé, son environnement social ainsi que ses expositions antérieures à la violence. Sont discutés, ensuite, des facteurs de risque liés aux auteurs de la violence : également leurs caractéristiques sociodémographiques, socioéconomiques et socio-psychologiques et leurs vécus antécédents de violence. Sont examinés, enfin, des facteurs d'ordre relationnel, surtout dans le contexte conjugal : l'écart du niveau scolaire et du revenu entre les partenaires, les conflits conjugaux et leur gestion.

1- Facteurs de risque individuels liés à la victime

Outre les facteurs de risque déjà discutés dans le chapitre sur la prévalence de la violence (notamment ceux liés à l'âge, l'état matrimonial et à la scolarité), dans cette section, sont examinés les aspects relatifs à la situation de la femme et aux contextes de sa vie selon le vécu de la violence au cours des 12 derniers mois : le vécu de la violence tous contextes et toutes formes confondus de manière globale et, plus spécifiquement, le vécu de la violence dans le contexte conjugal. L'attention est portée, tout d'abord, au contexte familial et à l'environnement social dans lesquels la victime de la violence a été élevée, dont les

³⁸Mamdouh, H. M., Ismail, H. M., Kharboush, I. F., Tawfik, M. M., El Sharkawy, O. G., Abdel-Baky, M., & Sallam, H. N. 2012. « Prevalence and risk factors for spousal violence among women attending health care centres in Alexandria, Egypt », *Eastern Mediterranean Health Journal*, 18, p. 1118–1126.

³⁹Organisation mondiale de la Santé. 2012. Prévenir la violence exercée par des partenaires intimes et la violence sexuelle contre les femmes : intervenir et produire des données. Genève/Londres : Organisation mondiale de la Santé/London School of Hygiene and Tropical Medicine. Krug, Etienne G.; Dahlberg, Linda ; Mercy, James A.; Zwi, Anthony B.; Lozano, Rafael (dirs). 2002. Rapport mondial sur la violence et la santé. Genève: Organisation mondiale de la Santé.

⁴⁰La littérature sur le sujet est abondante, parmi les études les plus récentes :

a) Mulla, Mazheruddin M.; Witte, Tricia. H. Richardson, Kyle and al. 2018. « The Causal Influence of Perceived Social Norms on Intimate Partner Violence Perpetration: Converging Cross-Sectional, Longitudinal, and Experimental Support for a Social Disinhibition Model », *Personality and Social Psychology Bulletin*, 45(4), p. 652-668 ;

b) Linos, Natalia; Khawaja, Marwan; Kaplan, Rachel L. 2012. « Women's acceptance of spousal abuse in Iraq: Prevalence rates and the role of female empowerment characteristics » *Journal of Family Violence*, 27, p. 625–633.

c) Sevrer, Aysan. 2012. « In the name of fathers: Honour killings and some examples from south-eastern Turkey », *Atlantis: Critical Studies in Gender, Culture & Social Justice*, 30, p. 129–145.

d) Witte, Tricia. H.; Mulla, Mazheruddin M. 2012. « Social norms for intimate partner violence in situations involving victim infidelity », *Journal of Interpersonal Violence*, 27(17), p. 3389–3404.

e) Ackerman, Jeff; Field, Layton. 2011. « The gender asymmetric effect of intimate partner violence on relationship satisfaction », *Violence and Victims*, 26(6), p. 703–724.

f) Monagan, Sharmon. L. 2010. « Patriarchy: Perpetuating the practice of female genital mutilation », *Journal of Alternative Perspectives in the Social Sciences*, 2(1), p. 160-181

caractéristiques des parents qui ont élevé la victime jusqu'à l'âge de 15 ans, la nature des rapports de genre au sein de la famille et les relations avec l'environnement social proche.

1-1 Contexte familial pendant l'enfance et exposition à la violence

Les données de l'enquête montrent que le fait de ne pas être élevée pendant l'enfance par les parents biologiques, ensemble ou séparément, rend les femmes plus vulnérables à la violence, tant dans le contexte conjugal que dans les autres contextes. Comparées aux prévalences de violence parmi les femmes ayant été élevées par les deux parents biologiques (57,1%) ou par la mère seule (55,3%) ou le père seul (55,9) exclusivement, la prévalence de la violence est plus élevée parmi les femmes élevées jusqu'à l'âge de 15 ans dans une institution, par des parents adoptifs ou par des proches (61,7%), dépassant de près de 5 points la prévalence moyenne nationale (57,1%).

Dans le contexte conjugal, la prévalence de la violence est de 48,7% parmi les femmes élevées dans des institutions ou par des parents adoptifs ou par des proches (sans la présence des parents biologiques). Ce taux est de 45% pour des femmes ayant été exclusivement élevées par l'un des parents biologiques.

Il est à remarquer aussi que les femmes qui ont été élevées dans un contexte familial où c'est la mère (ou la belle-mère : la femme du père) qui prenait exclusivement les décisions concernant les affaires des enfants (scolarité et activités) et la gestion socioéconomique du ménage sont plus vulnérables à la violence que celles élevées dans un milieu où soit c'est le père seul (ou le beau-père : le mari de la mère) soient les deux parents ensemble qui prenaient ces décisions. Ainsi, les taux de prévalence sont respectivement de 63%, 55% et 57%. Ceci s'applique également à la violence dans le contexte conjugal où ces taux passent de 51% à 45% et 44% respectivement pour les trois catégories de femmes.

Un autre facteur de risque important susceptible de rendre la femme plus vulnérable à la violence concerne le vécu de la violence et des conflits (et leur gestion) entre ses parents pendant son enfance. La question est de savoir si ces femmes avaient assisté à des scènes de violence conjugale entre les deux parents et si cette exposition à la violence affecte leur vécu actuel. Les statistiques montrent, en effet, que ce facteur de risque est déterminant. Ainsi, la prévalence de la violence conjugale parmi les femmes ayant été témoins de scènes de violence conjugale entre leurs parents, est de 61,8% : un taux qui est supérieur de 15 près de 16 points par rapport à la prévalence moyenne dans ce contexte (46%). Mais si l'on tient compte, cette fois, de tous les contextes et toutes les formes de violence, la prévalence atteint 74,4% : ce qui représente un taux de 17 points de plus que la prévalence globale au niveau national (57,1%). Il semble ainsi que les femmes ayant vécu dans un contexte familial marqué par la violence conjugale sont plus à risque de revivre, elles-mêmes, la violence dans le contexte conjugal et dans d'autres contextes.

Ce constat concorde avec les données d'autres recherches et enquêtes effectuées dans d'autres régions du monde et qui confirment en effet cette transmission intergénérationnelle de la violence⁴¹. Plus concrètement, ces études montrent que les enfants ayant été témoins de violence conjugale sont beaucoup plus à risque de revictimisation, une fois devenus adultes, que ceux n'ayant pas été exposés à cette situation. Ces autres formes de victimisation peuvent survenir dans le milieu familial ou extra familial ainsi que durant les différentes trajectoires de vie. Selon certaines recherches, la victimisation, et surtout une poly-victimisation, durant l'enfance et l'adolescence, peut se traduire par des traumatismes, des problèmes de santé mentale, des problèmes de comportement ou une vulnérabilité pouvant se manifester dans l'enfance, mais aussi durant toute la vie, et qui seraient prédicteurs de revictimisation ultérieures.⁴²

1-2 Santé de la femme et couverture médicale

Outre ces facteurs de risque liés au contexte et à l'environnement familial et social des victimes pendant leur enfance, des facteurs spécifiques à la victime de la violence sont aussi importants à considérer, à savoir sa santé, dont la santé reproductive, et son hygiène de vie. L'état de santé physique et mentale des victimes n'est pas seulement une conséquence

⁴¹ Voir notamment :

- Julien, Dominique; Clément, Marie-Ève; Lévesque, Sylvie. 2019. *La violence familiale dans la vie des enfants du Québec, 2018. Les attitudes parentales et les pratiques familiales. Résultats de la 4e édition de l'enquête*. Québec: Institut de la statistique du Québec.

- Madruga, Clarice. S.; Viana, Marie Carmen; Abdalla, Renata Rigaccia & al. 2017. « Pathways from witnessing parental violence during childhood to involvement in intimate partner violence in adult life: The roles of depression and substance use », *Drug and alcohol review*, 36 (1), p. 107-114.

- Dumont, Annie; Lessard, Geneviève; Cyr, Katie & al. 2014. « L'exposition à la violence familiale : Effets du cumul d'autres formes de violence ». *Criminologie*, 47(1), p. 149-166.

- Herrenkohl, Todd I.; Sousa, Cynthia; Tajima, Emiko A. & al. 2008. « Intersection of Child Abuse and Children's Exposure to Domestic Violence ». *Trauma, Violence & Abuse*, 9(2), p. 84-99.

- Finkelhor, David; Ormrod, Richard K; Turner, Heather. A. 2007. « Polyvictimization and trauma in a national longitudinal cohort », *Development and psychopathology*, 19(1), p. 149-166.

⁴² Dumont et al., 2014, op.cit. Finkelhor, David; Ormrod, Richard K.; Turner, Heather A. 2009. « Lifetime assessment of poly victimization in a national sample of children and youth ». *Child Abuse & Neglect*, 33, p. 403-411.

grave de la violence subie, il est également un facteur de risque souvent prédictif de victimisation. Plusieurs déterminants sociaux de la santé sont, en effet, en œuvre à l'extérieur du réseau de soins de santé et ils sont globalement indissociables des autres caractéristiques sociodémographiques des victimes. Des facteurs tels que l'âge, l'environnement social et physique, l'éducation, la culture, l'emploi et le revenu ont un impact décisif sur la santé des femmes ; un impact qui est aussi significatif que la qualité et la disponibilité des services de santé. Autrement dit, le fait de disposer d'un environnement sain, d'un niveau de scolarité assez élevé, d'un emploi décent et un revenu adéquat, d'un logement sécurisé, d'un rôle social valorisé et valorisant et d'un certain soutien social au sein de la famille et la communauté, est lié à une santé et à un bien-être meilleurs, lesquels permettent de prévenir contre la violence fondée sur le genre⁴³.

Ainsi, en se rapportant au contexte conjugal, la prévalence de la violence parmi les femmes qui ne bénéficient pas d'une couverture médicale est de 48,4% contre 44,6% parmi les femmes couvertes.

En outre, pour les femmes mariées, la prévalence de violence conjugale est de 60,8% parmi les femmes dont les décisions concernant leur recours aux services de soin sont exclusivement prises par le mari contre 53,8% quand c'est la femme qui prend à elle seule cette décision et 48,4% quand la décision est prise conjointement par les deux partenaires.

En ce qui concerne spécifiquement les choix liés à la vie reproductive du couple, les femmes les plus vulnérables à la violence conjugale sont celles dont les maris décident de manière unilatérale de leur recours aux moyens de contraception (60,6%). Ces taux sont de 55,2% quand c'est la femme qui en décide seule et de 50,4% quand la décision est prise par les deux époux ensemble.

Durant les périodes de grossesse et d'allaitement associées à des changements émotionnels et comportementaux, les femmes sont particulièrement vulnérables et subissent davantage la violence conjugale. En effet, parmi les femmes qui étaient enceintes durant les 12 derniers mois, la prévalence est de 57,6% ; un taux de 5 point de plus que la prévalence de violence contre les femmes qui n'étaient pas enceintes (52,6%). De même, les femmes qui ont allaité durant cette dernière année ont subi plus de violence conjugale (56,2%) que celles qui n'étaient allaitantes (53%).

En plus de la santé reproductive, la relation sexuelle constitue également un facteur de risque dans le contexte conjugal. Ainsi, si la prévalence est de 48,3% parmi les femmes qui disent pouvoir refuser un rapport sexuel avec le partenaire si elles ne voulaient pas en avoir un, elle est de 5 points de moins parmi celles qui ne peuvent refuser un tel rapport non désiré (43,7%).

La santé des femmes et leur hygiène de vie représentent ainsi un facteur de risque surtout quand ces femmes ne sont pas libres et autonomes quant aux décisions et aux choix qui concernent leur santé globale, dont la santé reproductive et sexuelle.

1-3 Autonomisation sociale, culturelle et économique

Les expériences de violence sont aussi déterminées par les degrés d'autonomisation économique, sociale et culturelle de la femme. L'autonomisation définit le processus complexe par le biais duquel les femmes transcendent les pouvoirs limités en raison des obstacles liés aux inégalités fondées sur le genre, pour acquérir une pleine participation à la vie civile, économique, politique, sociale et culturelle, ainsi qu'à l'exercice des droits afférents⁴⁴. L'ensemble des dimensions, économiques, politiques, sociales et culturelles, de l'autonomisation sont indivises et interdépendants, si bien qu'une transformation positive dans l'un des aspects de la vie ne peut être significative et durable que si elle est accompagnée par des changements sensibles dans les autres domaines. Plus spécifiquement, une autonomisation économique efficace ne peut exister que lorsque les femmes exercent leurs droits de contrôler et de bénéficier des ressources, des actifs, des revenus, et lorsqu'elles sont en mesure de gérer les risques et d'améliorer leur statut économique et leur bien-être.

Certes la participation économique constitue une composante majeure de l'autonomisation des femmes, mais elle reste insuffisante sans une autonomisation dans les autres champs de la vie active : social, politique et culturel⁴⁵.

⁴³Voir notamment :

- Krug and al. (dir.), 2012, Rapport mondial sur la violence et la santé, Op.cit. Voir aussi :

- Robert Wood Johnson Foundation. 2011. « How Social Factors Shape Health : Violence, Social Disadvantage and Health », Issue BriefSeries (May), p. 1-16.

- Thériault, Luc; Gill, Carmen. 2007. « Les déterminants sociaux de la santé et la violence conjugale : Quels sont les liens ? », Service social, 53(1), p. 75-89

- Heise, Lori. 1994. « Gender-based violence and women's reproductive health », International Journal of Gynecology&Obstetrics, 46(2), p. 221-229.

⁴⁴Moghadam, Valentine M.; Senftova, Lucie. 2005. « Mesurer l'autonomisation des femmes : participation et droits dans les domaines civil, politique, social, économique et culturel », Revue internationale des sciences sociales, 184(2), p. 423-449.

⁴⁵Kidder, Thalia; Romana, Sophie; Canepa, Claudia; Chettleborough, John; Molina, Celeste. 2017. *Cadre conceptuel d'Oxfam relatif à l'autonomisation économique des femmes*. Oxford: Oxfam International.

Ainsi, parmi les femmes possédant un compte bancaire ou postal de manière indépendante, la prévalence de la violence (40,6%) est moins élevée que celle enregistrée parmi les femmes qui n'en possèdent pas (47%), et elle est encore moins élevée que celle enregistrée parmi les femmes qui ont un compte partagé avec le conjoint (55,8%). La possession d'un compte partagé constitue donc une source de conflit et de violence, dont la violence économique, de la part du partenaire et ne contribue pas à l'autonomisation de la femme et sa capacitation.

D'autre part, les femmes possédant des propriétés foncières de manière exclusive sont beaucoup moins vulnérables (56,1%) que celles qui en possèdent en association avec autrui (81,3%). Cette prévalence est encore plus élevée quand la femme possède un bien foncier mais sans pouvoir le gérer librement (94,9%).

Dans le contexte familial où la prévalence est de 18,6% au niveau national, si cette propriété foncière est partagée avec une autre personne, les risques de violence à l'encontre des femmes sont beaucoup plus élevés (71%) que lorsque les femmes ne possèdent pas de biens (18,1%) ou lorsqu'elles en possèdent un de manière exclusive (15,2%). Ces taux sont encore plus élevés lorsque la femme possède un lot foncier mais sans avoir la liberté de le gérer (86,1%).

On peut, certes, multiplier les exemples des biens lucratifs (appartement, maison, immeuble, usine, société, terrain cultivable et ses productions agricoles), mais le constat est toujours le même. Plus les femmes en possèdent de manière indépendante et peuvent librement bénéficier de leurs revenus, moins elles sont vulnérables à la violence et plus elles partagent ces biens avec le conjoint ou avec une ou d'autres personnes, un membre de la famille notamment, plus elles y sont exposées. Un autre exemple en lien cette fois avec le mode de vie rurale : la possession ou non d'animaux producteurs de biens lucratifs (bovins, ovins, caprins, abeilles...). Avec une prévalence de 43,9%, les femmes qui en possèdent de manière exclusive sont moins confrontées à la violence conjugale que celles qui n'en possèdent pas (46,1%) et encore moins que celles qui en possèdent en association avec le mari (55%). En outre, les femmes qui n'ont pas la liberté de bénéficier de ces possessions sont plus vulnérables (50,5%) que celles qui sont libres (46,1%).

Dans le contexte de violence familiale, les femmes qui possèdent ces biens en association avec autrui sont plus vulnérables (50,2%). Par contre cette prévalence est de 31 points moins élevée quand il s'agit d'une possession exclusive (19,2%). De même, les femmes qui ne sont pas libres de disposer de leur bien sont plus touchées par la violence (34%) que celles qui sont autonomes (16,6%).

De l'ensemble de ces données, il ressort que la dépendance socioéconomique de la femme, en termes de non possession de biens lucratifs et surtout en termes d'association avec autrui, représente un facteur de risque significatif de victimisation, particulièrement dans les contextes conjugal et familial. En d'autres termes, l'autonomie matérielle de la femme renforce sa position sociale et économique et contribue fortement à la prémunir contre la violence fondée sur le genre et ses effets nocifs.

Aussi, l'accès ou non de la femme au revenu est l'un des facteurs déterminants de la violence. Ainsi, si la prévalence de la violence globale, tous contextes confondus, augmente de 3 points en passant de 56,4% pour les femmes n'ayant aucun revenu à 59,5% pour celles ayant un revenu, elle est contrastée par contexte. Elle diminue de 5 points (de 47,3% à 42,3%) dans le contexte conjugal et augmente de 11,5% à 16,9% dans les lieux publics et garde le même niveau enregistré au niveau national dans le contexte familial (18,6%). L'accès au revenu, semble être un facteur qui protège la femme dans le contexte conjugal et l'expose davantage à la violence dans l'espace publique.

D'un autre côté, l'autonomisation socioculturelle constitue un autre élément important à prendre en considération. Il s'agit de voir si la participation de la femme ou non dans des activités d'ordre culturel, associatif et sociopolitique joue un rôle, positif ou négatif, dans le processus d'exposition à la violence. Selon les résultats de l'enquête, la participation très minime de la femme marocaine aux activités socioculturelles et sociopolitiques (9,7% de femmes qui participe à au moins une de ces activités) semble être un choix volontaire, puisque 94,5 % n'y participent pas par propre conviction, alors que seules 5,5% des femmes en ont été privées par quelqu'un de leur entourage, il n'en demeure pas moins que les rapports de genre et les normes sociales qui les animent participent à l'exclusion des femmes de ces domaines, tout en renforçant leur vulnérabilité.

En effet, les femmes qui sont interdites par quelqu'un de la famille (mari, parents, frères) de participer à l'une de ces activités sont beaucoup plus vulnérables. Ainsi, dans le contexte conjugal, la prévalence de la violence parmi les femmes interdites d'y participer par leurs partenaires (maris, fiancés ou amis intimes) est très élevée (76,9%). Ce taux est supérieur de 32 points à celui enregistré parmi les femmes qui ne sont pas empêchées d'y participer (44,7%).

Par ailleurs, les femmes actives dans des syndicats ou des partis politiques sont beaucoup moins exposées à la violence conjugale (37,8%) que celles qui ne le sont pas (46,2%). De même, la prévalence de la violence conjugale parmi les femmes actives dans la société civile est moins élevée (38,9%), comparées aux femmes qui ne le sont pas (46,3%).

Par contre, fait paradoxal, les femmes impliquées dans des activités artistiques et sportives sont un peu plus vulnérables à la violence conjugale (48,6%), comparées à celles qui ne le sont pas (46,1%). Cette vulnérabilité est encore plus palpable parmi les femmes qui sont impliquées dans des formations de développement personnel (langues, cuisine...) (55,6%) ; lequel taux est de 10 points plus élevé que celui des femmes qui ne participent pas à ce genre d'activité (45,8%). Ces divergences

peuvent s'expliquer par le fait que les femmes qui participent à ces activités le font notamment par résilience, pour surmonter la violence et ses effets sur leurs vies personnelles et sociales.

2- Facteurs liés aux auteurs de la violence

Comme déjà précisé, l'approche socio-écologique ne focalise pas seulement sur les facteurs de risque liés à la victimisation mais également aux facteurs de risque prédictifs de la perpétration de la violence. Or si certains facteurs associés au risque qu'une femme soit victime diffèrent de ceux associés au risque qu'un homme perpétue un acte de violence, d'autres déterminants sont communs aux deux, surtout dans le cadre de relations entre partenaires intimes.

Ainsi, dans le contexte conjugal où la prévalence moyenne est de 52,7% parmi les femmes ayant eu un partenaire au cours des 12 derniers mois (mari, fiancé ou ami intime), la violence est perpétrée plus par les jeunes partenaires. En effet, la prévalence s'élève à 61,2% quand le partenaire est âgé de moins de 35 ans pour régresser à 54,7% quand il est âgé de 35 à 59 ans et atteint son niveau le plus bas (40,4%) quand il est âgé de 60 ans et plus.

Le niveau scolaire du partenaire impacte également la prévalence de la violence à l'encontre des femmes. Les taux de violence les plus faibles sont observés parmi les femmes dont les partenaires n'ont aucun niveau scolaire (49,6%) ou ayant un niveau supérieur (49%), comparées à celles dont les partenaires sont de niveau primaire (55,1%), de niveaux secondaire collégial (56,6%) et qualifiant (54,6).

De même, la prévalence de la violence perpétrée par des partenaires qui occupent une activité économique est beaucoup plus élevée (55,2%) que celle enregistrée parmi les femmes dont le partenaire est inactif (38,9%). Parmi les conjoints actifs, les indépendants, les chômeurs et les salariés sont les plus incriminés, avec des prévalences respectives de 56,5%, 56% et 54,9%

En termes de revenu, la prévalence de la violence est contrastée selon la disposition du partenaire ou non d'un revenu et selon l'importance de ce revenu. En effet, la prévalence est de 53,4% quand le revenu mensuel est moins de 3500 DH, de 54,7 % lorsque ce revenu est entre 3500 et moins de 10000 DH et régresse à 48,3% lorsque ce revenu est de plus de 10000 DH. Sans doute cette répartition traduit-elle la confluence de plusieurs caractéristiques sociodémographiques du partenaire, dont la scolarité et l'âge ; mais elle indique également que les difficultés de la vie et ses exigences peut être une source supplémentaire de tensions psychologique et sociales et de conflits dans le couple, susceptible d'aboutir à des comportements et des pratiques violents.

Parmi les déterminants sociaux de la violence conjugale, la consommation des cigarettes, d'alcool et des drogues est souvent incriminée. Ainsi, quand le partenaire est un fumeur de cigarettes, la prévalence de la violence à l'encontre de la femme atteint 64,4%. Ce taux est de 16 points supérieur que lorsque le partenaire est non-fumeur (48,5%).

Aussi, Les risques de violence augmentent davantage quand le partenaire est consommateur d'alcool ou de drogues. La prévalence de la violence conjugale atteint 80,1% parmi les femmes dont le partenaire est consommateur de ces substances, soit 30 points plus élevée que celle parmi les femmes dont le partenaire n'en consomme pas (50,3%).

Ainsi, l'impact négatif de la consommation de ces substances, y compris la cigarette, sur la vie conjugale est évident et la violence conjugale devient le vécu de la majorité des conjointes.

Autre fait relever, la violence conjugale est surtout perpétrée par des partenaires qui avaient, eux-mêmes, vécu dans un environnement familial marqué par la violence entre les parents. Ainsi, la prévalence est de 72,9% quand le conjoint avait été témoin de violence conjugale entre ses parents pendant l'enfance contre 45,1% dans le cas contraire. Autrement dit, le vécu de la violence conjugale pendant l'enfance participe à la reproduction de cette même violence à l'âge adulte.

L'ensemble de ces facteurs de risque liés aux hommes auteurs de la violence, que sont le jeune âge, l'exposition à la violence durant l'enfance, le chômage, la consommation d'alcool et de psychotropes, sont des facteurs de risque de victimisation des femmes dans le contexte conjugal.

Tous ces facteurs individuels sociaux ou économiques, spécifiques à la victime et à l'auteur de la violence, appartiennent au premier niveau du modèle socio-écologique, liés à la personne et son vécu. Le deuxième niveau concerne les facteurs d'ordre relationnel. L'accent sera davantage mis sur le contexte conjugal.

3-Facteurs relationnels dans le contexte conjugal

Certains facteurs relationnels dans le contexte conjugal, notamment l'écart d'âge, l'écart du niveau scolaire et celui du revenu entre les partenaires, l'existence de conflits entre les partenaires et leur gestion, constituent des facteurs de risque prédictifs de la violence.

Interrogées sur les sources de conflits avec leur partenaire durant les 12 mois précédant l'enquête, 38,1% de femmes, victimes de violence conjugale au cours de cette période de référence, incriminent principalement les problèmes liés à l'éducation des enfants, 30,2% les problèmes de budget du ménage, 11,4% l'équipement du foyer conjugal, 8,3% les problèmes de jalousie et 7,5% le partage des activités domestiques. Toutefois, cette structure change quand la durée de mariage ne dépasse pas 5 ans, où émerge d'autres sources de conflits, liées sans doute à cette période d'adaptation à la

nouvelle vie conjugale, et où la prévalence de violence conjugale dépasse de plus de 10 points (56,6%) la prévalence observée au niveau national. En effet, les conflits entre la femme et son mari sont dus en premier lieu aux problèmes liés au budget du ménage mis en cause par 27% des femmes, ensuite les affaires des enfants par 19,2% de femmes, l'équipement du foyer conjugal (12,8%), la jalousie (12%) et à la relation avec la famille du partenaire (9,2%). Les sources de conflits concernent, dans l'ordre, les enfants, les problèmes d'argent, l'équipement du foyer et le partage des activités domestiques quand la durée de mariage dépasse 5 ans.

La prévalence de la violence conjugale diminue au fur et à mesure que la durée de mariage augmente. Elle est plus élevée durant les cinq premières années de mariage avec 56,6%, passant par 54,6% quand la durée est entre 10 et 20 ans pour atteindre 45,7% si la durée est de 20 ans ou plus.

Le fait que les deux conjoints aient un lien de parenté impacte le niveau de prévalence de la violence. Ce taux est de 53,4% parmi les couples sans lien de parenté et de 50,3% parmi ceux ayant un lien de parenté.

L'écart de niveau scolaire entre les partenaires influence de sa part leur relation. En effet, lorsque la femme a un niveau plus bas que son partenaire, elle est moins sujette à la violence conjugale. La prévalence de la violence dans ce cas est de 50,3%, elle passe à 54,9% pour celles ayant le même niveau et à 58,5% pour celles ayant un niveau scolaire supérieur à celui de leurs partenaires.

Quant à l'impact de l'écart des revenus entre les partenaires sur les relations conjugales, il s'avère que la prévalence de la violence dans les couples est plus élevée lorsque le revenu des femmes est inférieur à celui des partenaires (58,1%) que dans les situations où les revenus sont similaires ou quand les femmes disposent d'un revenu plus élevé que celui de leurs conjoints; ces taux sont de l'ordre de 52,9% et 53,7% respectivement.

De même, des rapports déséquilibrés entre les deux partenaires, et marqués par la domination par l'un des partenaires, quant aux affaires concernant la gestion du ménage (études et activités des enfants, gestion du budget, investissement et achat des biens durables), constituent un facteur de risque déterminant de la violence conjugale.

En effet, la prévalence de la violence conjugale est de l'ordre de 60% parmi les femmes qui prennent seules ces décisions dans leur ménage. Ce taux est inférieur de 3 points quand ce sont les maris qui prennent ces décisions (57%), il est toutefois beaucoup moins élevé lorsque ces décisions sont prises conjointement par les deux partenaires (46%).

Un autre facteur de risque relationnel est relatif à la confiance ou non de la femme dans son environnement social. Le fait que les femmes aient confiance que leurs voisins et les gens de leur quartier peuvent intervenir et les protéger, en cas de leur exposition à un harcèlement ou à un incident de violence dans leur quartier, est bien corrélé avec le taux de prévalence de violence à l'encontre des femmes dans les lieux publics. Parmi les femmes qui pensent que leur voisinage peut les défendre en cas d'incidents de violence (61,7% des femmes), cette prévalence est moins élevée que parmi celles qui ne le pensent pas (11,4% contre 15,9% respectivement).

Lorsqu'il s'agit de dispute familiale avec les membres du ménage, que ce soit avec le conjoint ou avec un autre membre du ménage, la confiance que le voisinage interviendra pour pallier le problème change selon l'espace où survient ce conflit. Parmi les femmes qui croient que leur voisinage n'interviendra pas dans le cas d'un éventuel conflit conjugal (52,3% des femmes), la prévalence de la violence est plus élevée (48,7%) que parmi celles qui en pensent le contraire (45%).

En revanche, dans l'espace familial, lorsqu'il s'agit d'un conflit avec un ou des membres du ménage autre que le conjoint, la prévalence de la violence ne change pas parmi les deux catégories de femmes, elle est de l'ordre de 19%.

Le fait d'avoir la conviction de pouvoir compter sur l'appui et le soutien de la famille proche (parents, frères et sœurs ou enfants) en cas de survenue d'un quelconque problème, entre autres des incidents de violence, impacte la prévalence surtout dans l'espace conjugal. Ainsi, le taux de prévalence de violence passe de 45% parmi les femmes qui sont confiantes de pouvoir compter sur quelqu'un (50,7% des femmes) à 50% parmi celles qui ne le sont pas (16,6% des femmes).

Ainsi, le ressenti de ne pas pouvoir compter sur l'appui de l'entourage dans le cas de conflits ou de problèmes, que ce soit de la part du voisinage ou de la part de la famille proche, peut induire chez la femme un sentiment de vulnérabilité et peut la rendre plus à risque de subir la violence, surtout dans l'espace conjugal.

Après avoir analysé certains facteurs de risque des deux niveaux, individuel et relationnel, du modèle socio-écologique adopté dans cette analyse des déterminants sociaux de la violence, il convient maintenant d'examiner certains risques des deux autres niveaux 3 et 4 : ceux des facteurs communautaires et sociétaux. Le premier est abordé dans le chapitre suivant (4) qui porte sur les attitudes et réactions des femmes victimes face aux expériences de violence. Le second est surtout traité dans le chapitre (5) qui examine les perceptions sociales de la violence. Les deux permettent d'élucider les normes sociales relatives aux rapports de genre et à la conception de la violence et de son acceptation.

Chapitre IV.
Attitudes et réactions
des victimes face à la
violence

Les attitudes et les réactions des femmes face à la violence qu'elles subissent dans les différents espaces de vie, reflètent souvent les normes sociales et culturelles qui alimentent la violence et jouent, ainsi, un rôle important dans la formation du climat social dans lequel les pratiques violentes se déploient. L'examen des attitudes des victimes envers la violence est indispensable pour mieux saisir les facteurs de risque et développer, ce faisant, des mesures d'intervention plus efficaces. Par conséquent, il est important d'examiner également les facteurs et les influences qui façonnent les attitudes envers la violence basée sur le genre ; lesquels facteurs interviennent aux niveaux individuel, relationnel, communautaire ou sociétal⁴⁶.

Dans ce chapitre sont examinées et analysées les attitudes et réactions des victimes face aux multiples formes de violence, psychologique, physique et sexuelle, et dans tous les contextes : conjugal, familial, professionnel, scolaire et public selon deux temporalités différentes : d'une part, les sentiments et les réactions passives et/ou actives au moment de l'agression même ; d'autre part, les types d'actions entreprises suite aux incidents violents vécus à savoir :

- en parler à quelqu'un de proche, à un professionnel de la santé ;
- porter plainte auprès des autorités compétentes ;
- recourir ou non aux services de la société civile.

A cet égard, plusieurs questions ont été posées aux femmes de référence, du genre : quel était votre sentiment immédiat quand vous avez été physiquement, psychologiquement ou sexuellement agressée ? Quelle était votre réaction immédiate ? Qui tenez-vous responsable de cette violence ? Avez-vous essayé de parler de votre expérience à quelqu'un ? Avec qui aviez-vous parlé et à qui aviez-vous eu recours ?

1- Sentiments et réactions passives et/ou actives au moment de l'agression

1-1 sentiment des victimes au moment des violences

Indépendamment des contextes où elle survient, la violence suscite chez ses victimes plusieurs sentiments et émotions à la fois : le mépris et l'humiliation (hogra), la colère et l'adversité, la peur, la honte, le choc, la gêne, le dégoût... Mais avec des variations différentes selon les formes de violence et les contextes où elle survient.

Ainsi, une proportion moyenne de 45% de femmes victimes de violence psychologique durant les 12 derniers mois ressentent de « l'humiliation, le mépris et la hogra » et 28% « la colère et l'agressivité » aussi bien dans le contexte conjugal que familial. Le sentiment de mépris ou « hogra » est plus ressenti par les femmes rurales, avec une proportion de 52,2% dans l'espace conjugal et de 56,9% dans l'espace familial, ces proportions sont respectivement de 40,8% et 39,4% de femmes en milieu urbain. Ces deux sentiments de mépris et de « colère et agressivité » sont aussi les plus ressentis dans les autres contextes (professionnel, scolaire et lieux publics) suite à une violence psychologique. A ces sentiments s'ajoute en 3ème lieu la peur exprimée principalement dans les lieux publics et les milieux d'étude et de formation, avec respectivement 22,6% et 14,3% de femmes ayant subi cette forme de violence dans ces deux contextes.

La violence physique perpétrée dans le cadre d'une relation conjugale ou familiale suscite, elle aussi, des sentiments et des ressentiments multiples chez les victimes. En effet, qu'elles soient violentées par leurs partenaires ou par des membres de leurs familles durant les 12 derniers mois, ces femmes expriment surtout la « hogra » avec 45,8% et 44% et la « colère et l'agressivité » avec 28,7% et 25,8% respectivement dans ces deux contextes.

Ce constat est aussi relevé pour la violence physique subie dans le contexte d'éducation et de formation avec 39,4% de femmes qui ressentent « la hogra » et 27% la « colère et l'agressivité ». Ces sentiments sont contrastés selon le milieu de résidence puisque, dans le contexte scolaire citadin, les femmes, après une agression physique, ressentent surtout « la colère et l'agressivité » (40,9 %), « le mépris » (18,6%), et seulement 8,7% déclarent avoir ressenti « la peur ». En milieu rural, c'est surtout la « hogra » qui est ressentie par les victimes de cette violence (80,3%), suivie de la peur (19,7%).

Par contre, la « peur » est le sentiment le plus exprimé par les femmes victimes de violence physique dans les lieux publics avec une proportion de 44,7%, suivie par « la hogra » ressenti par 18,8 % de femmes (17,4% dans l'urbain et 25,7% dans le rural) et « la colère et l'adversité » par 16,8% de victimes. Dans le cadre professionnel, 54,9% des femmes violentées déclarent, par ailleurs, avoir ressenti la « hogra », 16,9 % la « peur », et 12,6% « l'embarras, le dérangement et le malaise ».

Concernant la violence sexuelle, dans l'espace public, contexte dans lequel cette forme de violence est plus répandue qu'ailleurs, 25,5% des victimes citadines affirment ressentir « l'embarras et le malaise » contre 16,7% des victimes rurales,

⁴⁶ Voir notamment :

- Gracia, Enrique; Lila, Marisol. 2015. Attitudes towards Violence Against Women in the EU. Luxembourg: Publication of the European Union.
- Krug and al. (dir.), 2012, Rapport mondial sur la violence et la santé, Op.cit.
- Flood, Michael; Pease, Bob. 2009. « Factors Influencing Attitudes to Violence Against Women », Trauma, Violence & Abuse, 10(2), p. 125-42.

21,6% ressentent « la colère » contre 24,8% des victimes rurales, le « mépris » pour 16,8% des citadines et 19,4% des rurales, 13,8% des citadines expriment la « peur » contre 21,1% des rurales. Le « dégoût » est un sentiment qui est aussi exprimé par 12,7% des citadines contre 7,2% des victimes rurales.

La violence sexuelle vécue dans le contexte conjugal suscite, par contre, « le mépris ou hogra » ressenti par 22,8% des victimes, « l'embarras et le malaise » (18,3%) ainsi que la « colère et l'agressivité » (15,2%). Ces sentiments sont inversés lorsque cette même forme de violence est vécue dans le contexte familial. Elle suscite surtout « la colère et l'agressivité » déclarée par 28,6% des victimes, (35,3% des citadines contre 13,6% des rurales), « l'embarras et le malaise » chez 18,8% des femmes (surtout chez les victimes rurales 23,6% contre 16,7% des citadines), la peur chez 14,9%. Dans le cadre du travail, 28,6% des victimes citadines de la violence sexuelle expriment la « colère » (34,6% des rurales), 27,5% la « hogra » (35,1% dans le rural), 16,0% l'embarras et le malaise (19,4% des victimes rurales). Dans le contexte scolaire, 42,6% des victimes disent ressentir « l'embarras et le malaise » (46,6% dans l'urbain et 31,2% dans le rural) et 20,4% ressentent la « hogra » (19,0% dans l'urbain et 24,6% dans le rural).

Nombre de ces émotions exprimées par les victimes ont un effet sur leur santé psychique qui peut miner le sentiment de sécurité, la confiance et l'estime de soi. Mais cela peut éventuellement affecter les processus de socialisation de ces victimes dans les contextes de vie : conjugal, familial, scolaire et professionnel. Le vocable « hogra », qui revient souvent dans les témoignages des victimes, exprime justement la complexité de ces émotions, leur enchevêtrement et leur ambivalence, ainsi qu'un sentiment de mépris d'abandon, d'exclusion et d'impuissance⁴⁷.

1-2 Réactions immédiates au moment des violences

Les réactions des victimes suites aux violences varient entre des réactions passives et des réactions actives. Certaines victimes au moment de subir la violence n'expriment pas de réactions évidentes, soit par peur de provoquer encore plus l'agresseur, soit parce que la violence est devenue pour elles un vécu habituel, soit encore parce qu'elles trouvent dans les larmes une consolation. D'autres préfèrent fuir les lieux de la violence, voire même demander de l'aide aux voisins, à la famille ou à d'autres personnes. D'autres encore, plus confiantes, essaient de dissuader l'agresseur et le raisonner ou, parfois, tentent de se défendre en utilisant de la contre-force. Ces réactions varient selon le contexte et selon la forme de la violence.

Dans le contexte conjugal, lorsqu'il s'agit de violence psychologique, une victime sur trois (34,6%) essaie de dissuader l'auteur de violence et de le convaincre d'arrêter ses actes, 30% des victimes s'effondrent plutôt en larmes, 23,3% ne font rien et 5% se défendent en utilisant la force alors que 2% finissent par fuir ou demander de l'aide aux autres (voisins, famille ou autres). Les citadines sont moins passives que les rurales et sont plus nombreuses à se défendre que ce soit oralement ou physiquement.

Lorsqu'il s'agit de violence physique, les victimes sont encore plus passives, et leurs réactions varient entre l'effondrement en larmes (40%), rester sans rien faire (12%), réagir activement en essayant de parler à l'agresseur (9%), se défendre en frappant l'agresseur (11%), demander de l'aide aux autres (5%) ou fuir du domicile (4%). Les violences sexuelles sont vécues avec beaucoup plus de passivité que les autres formes, puisque 53,7% des victimes ne réagissent même pas, 15% recourent aux larmes et seulement 20% tentent de parler et de convaincre le partenaire auteur de la dite violence.

La passivité des victimes est plus évidente dans les autres contextes, et elle l'est encore plus lorsqu'il s'agit de violence physique ou sexuelle. Rares sont les femmes qui trouvent des ressources pour faire face aux agresseurs. Ces réactions exprimées, dont la passivité, le silence et les larmes, sont indissociables des émotions de hogra, de peur, de honte et de terreur qu'éprouvent les femmes. Ensemble, elles sont classées par les professionnels de la santé mentale en tant que troubles de stress post-traumatique (PTSD) pour désigner la ré-expérience du traumatisme et le souvenir récurrent, intrusif et pénible de l'événement en images, pensées ou perceptions. Cela peut inclure également l'anxiété, le fait de se sentir inutile, le sentiment d'insécurité, la colère et la rage, l'agressivité et perte de contrôle, l'impuissance et la culpabilité. Leur effet s'avère parfois donc néfaste et peut affecter le psychique des victimes, sapant ainsi leur confiance et leur mental pour affronter ces situations très délicates, voire périlleuses.

1-3 Responsabilité entre auteurs et victimes

Il se trouve, en effet, que les victimes parfois justifient ces violences en se culpabilisant elles-mêmes en pensant par exemple avoir provoqué ou stimulé l'acte de violence. Là encore le contexte et la forme de violence définissent différemment le sentiment de culpabilité ou le partage de la responsabilité entre l'auteur et la victime de la violence.

Ainsi, plus de 9 femmes sur 10, victimes de violence psychologique hors contexte domestique responsabilisent les auteurs des actes de cette violence et les désignent comme étant les seuls responsables de cette violence. Cette proportion est de 75% dans le contexte conjugal et 82% dans le contexte familial.

⁴⁷ En effet, dans le jargon marocain, ce vocable est polysémique et renvoie à plusieurs attitudes, sentiments et émotions à la fois, dont le mépris, l'humiliation, l'exclusion, la marginalisation, l'impuissance et l'oppression.

Les victimes de la violence physique, quant à elles, sont de 74% dans le contexte conjugal, 81% dans le contexte familial et 67% dans le contexte public à pointer les auteurs en tant que seuls responsables et déclencheurs de cette violence.

S'agissant des violences sexuelles, plus de 95% des femmes désignent les auteurs de ces violences comme étant les seuls responsables, dans tous les contextes à l'exception du contexte conjugal où cette proportion atteint 81%.

Par ailleurs, certaines victimes justifient, ces violences en se culpabilisant elles-mêmes en pensant avoir provoqué ou stimulé l'acte de violence, ces taux ne dépassent pas 10% pour les violences physiques dans tous les contextes et 2% pour les violences sexuelles sauf pour le contexte conjugal où 9% des victimes s'auto culpabilisent.

En plus des déterminants de la violence discutés dans le chapitre précédant, l'auto-culpabilité, un sentiment qui s'installe dans des rapports de force et de domination, fait donc partie des facteurs de risque à la fois personnel et relationnel du modèle socio-écologique adopté et qui favorise la perpétuation de la violence, elle constitue également une conséquence négative de la violence subie.

Les sentiments du rejet de la violence qui restent intériorisés par les victimes et l'auto-culpabilité contribueraient à affaiblir leur confiance en elles ainsi que leurs possibilités d'agir pour rompre le cycle de la violence.

2 - Actions entreprises par les victimes de violence et raisons de l'inaction

Outre les émotions exprimées et les réactions formulées ou non par les victimes, il est aussi important d'examiner les actions qu'elles entreprennent suite aux violences qu'elles ont subies. Par actions entreprises, on entend surtout le fait de parler de cette expérience de violence à quelqu'un de proche ou à un professionnel de la santé, de porter plainte auprès des autorités compétentes ou de recourir aux services de la société civile. L'ensemble de ces actions renvoie, en fait, au niveau communautaire de l'approche socio-écologique, celui des structures et des institutions sociales (dont l'institution familiale), formelles ou informelles, dans lesquelles les relations sont ancrées. L'examen de ces actions permettra ainsi d'évaluer l'accès des victimes à l'information, l'influence de la famille dans la gestion des crises et le rôle institutionnel et social pour les soutenir.

De manière générale, et tous contextes confondus, 48,1% des victimes de violence préfèrent parler de leurs expériences de violence physique et/ou sexuelle à autrui (proches, amis ou connaissances...). Elles sont moins nombreuses à parler de ces expériences quand il s'agit d'une violence conjugale (38,2%) que dans les autres contextes extra-conjugaux (52%).

Par forme de violence, la part des victimes qui en parlent à autrui en cas de violence physique est de 67% et elle est de 29,2% en cas de violence sexuelle. Ces parts sont respectivement, de 60,3% et 11,3% dans le contexte conjugal et de 70,7% et 39,5% dans le contexte extra-conjugal. Autrement dit, les femmes osent parler beaucoup plus facilement des violences physiques endurées que des violences sexuelles et encore plus de la violence survenue dans un cadre hors conjugal que dans un cadre conjugal. Toutefois, une grande majorité vit dans le secret et le silence pour des raisons sociales et culturelles explicitées plus tard dans ce rapport.

Au-delà du fait spontané de parler à quelqu'un suite à une violence physique et/ou sexuelle, très peu de victimes ont entrepris des actions concrètes pour faire face à la situation et arrêter ainsi le cycle de la violence. Tous contextes confondus, elles ne sont que 0,9% de femmes qui ont eu recours aux services de la société civile en cas de violence physique et/ou sexuelle (0,9% en cas de violence physique et 0,4% en cas de violence sexuelle). Cette part est de l'ordre de 1,5% quand il s'agit de violence vécue dans un contexte conjugal et de 0,3% quand cette violence est endurée dans les autres espaces de vie confondus.

De même, tous contextes confondus, seulement 10,4% de victimes (7,5% dans l'espace conjugal et 11,3% dans l'espace hors conjugal) ont engagé une action juridique ou ont déposé une plainte auprès des autorités compétentes (gendarmerie, pouvoir judiciaire, autorité locale) après avoir subi une violence physique et/ou sexuelle : 13% en cas de violence physique et seulement 3% en cas de violence sexuelle. Ces parts sont respectivement de 7% et 2% dans le contexte conjugal et de 22% et 3% dans les contextes extra-conjugaux. De ce fait, la violence sexuelle est faiblement déclarée que la violence physique.

Ainsi, quel que soit le contexte, les femmes déclarent rarement aux autorités concernées les actes de violence subis ; exception faite des agressions physiques survenant dans les espaces publics qui sont déclarées par 30% des victimes. Ce taux élevé, comparé aux autres contextes, peut être expliqué, par le fait que cette violence implique des auteurs de violence étrangers, contrairement aux autres contextes où la médiation sociale, les normes socioculturelles ainsi que la crainte d'éventuelles répercussions – notamment sur la stabilité du ménage et/ou de la famille – peuvent constituer des facteurs dissuasifs.

Tableau 1 : Recours aux autorités compétentes, aux services d'aide et parler avec autrui du fait de l'incident de violence physique ou sexuelle le plus grave subi au cours des 12 derniers mois

Types et contextes de violence	A parlé à quelqu'un	A engagé une action juridique ou judiciaire ou déposé une plainte auprès des autorités (police, gendarmerie, pouvoir judiciaire ou autorités locales)	A eu recours aux services de la société civile
Physique ou sexuelle	48%	10%	0,9%
Espace conjugal	38%	7,5%	1,5%
Espace hors conjugal	52%	11%	0,3%
Physique	67%	13%	0,9%
Espace conjugal	60%	7%	1,3%
Espace hors conjugal	71%	22%	-
Sexuelle	29%	3%	0,4%
Espace conjugal	11%	2%	0,4%
Espace hors conjugal	40%	3%	0,4%

Source : HCP, Enquête Nationale sur la Violence à l'encontre des femmes et des hommes 2019

Quant aux raisons effectives qui empêchent les victimes de porter plainte auprès des autorités compétentes, elles sont de natures sociales (contenir le problème en interne, intervention de la famille), psychologiques (peur de représailles, gêne, honte, garder le secret), et sociopolitiques (manque de confiance dans l'efficacité des autorités).

Dans le cadre de relations entre partenaires intimes, trois raisons principales expliquent pourquoi les femmes ne déclarent pas aux autorités les violences physiques exercées par les partenaires : le fait de « régler le problème au sein du couple » (35%) ; « l'intervention de la famille » (20%) ; « la peur du partenaire et de sa vengeance (12%) ». Concernant la violence sexuelle, outre le fait de vouloir contenir le problème au sein du couple avancé par 26% des victimes, 37% des femmes « banalisent » la violence sexuelle subie, la considérant comme un « fait simple » qui ne mérite nullement de déposer une plainte, tandis que 13% des conjointes sexuellement abusées décident de vivre la violence en secret par « honte », « gêne » et « pudeur ».

Dans le contexte familial, en cas de physique, les raisons évoquées sont : « le problème est contenu au sein de la famille » (15%) ; « l'intervention de la famille » (17%) ; « le problème est simple et ne mérite aucunement de porter plainte » (31%). En cas de violence sexuelle, les deux raisons principales sont « la peur d'une éventuelle vengeance de l'agresseur » (16%) et « le sentiment de honte » (20%). Ainsi dans le contexte domestique, conjugal et familial, la question de la « honte » oblige les victimes à garder le silence et à subir la violence dans l'intimité.

La même observation est faite dans d'autres contextes. Ainsi, 32% de femmes sexuellement agressées dans le cadre du travail s'abstiennent de poursuivre les agresseurs pour cette même raison de « honte », et 47% de victimes de violence physique avancent comme raison principale la peur d'éventuelles représailles de l'agresseur. L'autre observation importante est que nombre de victimes de violence physique dans les espaces extraconjugaux ne déclarent pas ces violences aux autorités, du fait qu'elles n'ont pas confiance en l'efficacité des autorités, raison avancée par 19% de femmes victimes de violence dans lieux publics et 9% dans les lieux d'éducation et de formation.

En somme, les femmes parlent et rapportent beaucoup plus facilement les incidents de la violence physique que les actes de violence sexuelle qu'une grande majorité vit dans le secret et le silence, et ce pour de nombreuses raisons d'ordre psychologique, relationnel, social et culturel.

Les raisons invoquées, empêchant les victimes de porter plainte auprès des autorités compétentes s'avèrent être de nature sociale (contenir le problème en interne, intervention de la famille) et interpellent sur la responsabilité de l'entourage familial dans l'acceptation et la banalisation de la violence. Elles sont aussi de nature psychologique (peur de représailles, gêne, honte, garder le secret) et illustrent l'impact de la violence sur la santé globale des femmes et la difficulté pour elles de sortir du cycle de la violence, enfin de nature sociopolitique (manque de confiance dans l'efficacité des autorités).

Les attitudes et les réactions des victimes, se manifestant par le manque de signalement de la violence, trouveraient leur origine dans les normes que leur a inculquées leur environnement socioculturel et qui s'expriment à travers leurs perceptions vis à vis des violences faites aux femmes.

Parmi ces raisons, on peut notamment citer : des systèmes de soutien inadaptés ; la honte ; la crainte ou le risque de représailles ; la crainte ou le risque d'être blâmées ou accusées ; la crainte ou le risque de ne pas être crues ; la crainte ou le risque d'être maltraitées et/ou d'être rejetées par la société⁴⁸. La majorité de ces raisons sont avancées par les femmes de référence pour expliquer ou justifier leur abstention de signaler la violence sexuelle dont elles sont victimes. Le manque de signalement de la violence, que ce soit pour des raisons objectives (défaillance des systèmes de soutien institutionnels ou sociaux, lenteur ou inefficacité des procédures judiciaires, manque de sanction ou impunité des agresseurs) ou subjectives (honte, gêne, culpabilité..) représente un véritable obstacle dans la lutte contre les violences faites aux femmes. Il peut, en soi, constituer un facteur de risque qui contribue à la perpétuation de la violence.

Le complexe « honte-pudeur-gêne » est la raison la plus souvent évoquée comme explication. En fait, la relation entre violence et honte est bidimensionnelle. Dans le sens où une honte accrue peut être, d'une part, un facteur prédisposant au développement d'une variété d'émotions, dont l'anxiété, en réponse à des expériences de victimisation, comme elle peut être, d'autre part, un élément qui contribue à la perpétuation de la violence en raison de la résignation des victimes, mais aussi du fait de leurs efforts parfois inadaptés pour gérer cette émotion désagréable par la colère⁴⁹.

La honte, elle-même liée à la question d'honneur (que le terme lah'chouma peut englober), trouve aussi son explication dans certaines normes socioculturelles qui participent à la perpétuation de la violence surtout dans le cadre de relations entre partenaires intimes où certains abus sexuels sont acceptés, voire banalisés – rappelons que 37 femmes sur 100 banalisent la violence sexuelle subie dans le contexte conjugal. Ces normes socioculturelles, qui font partie du niveau sociétal du modèle socio-écologique, sont approfondies dans le chapitre suivant, lors de l'analyse des perceptions concernant la violence basée sur le genre et les formes de son acceptation (ou non) sociale.

⁴⁸ Voir par exemple :

- Krug and al. (dir.), 2012, *Rapport mondial sur la violence et la santé*, Op.cit.

- Garcia-Moreno, Claudia et al. 2005. *Étude multipays de l'OMS sur la santé des femmes et la violence domestique à l'égard des femmes : premiers résultats concernant la prévalence, les effets sur la santé et les réactions des femmes*. Genève: Organisation mondiale de la Santé.

- Kishor, Sunita ; Johnson, Kiersten. 2004. *Profiling Domestic Violence: A Multi-Country Study*. Calverton, Maryland: ORC Macro.

⁴⁹ Pour une synthèse critique de ces travaux, voir notamment : Gruber, Devona; Soaper, Katrina; Hansen, Lauren; Kivisto, Aaron. 2014. « The role of shame in general, intimate and sexual violence perpetration », in Kevin G. Lockhart (ed.), *Psychology of Shame: New Research*, pp.39-62. Nova Science Publisher.

Chapitre V.
Coût social
de la violence

La violence à l'égard des femmes peut avoir, à court et à long terme, de graves conséquences directes et indirectes sur la santé des victimes, de leur enfant et sur leur bien-être personnel et social. Ses effets immédiats, physiques et/ou psychologiques, peuvent, en effet, porter préjudice à leur qualité de vie, ce qui peut aussi avoir une incidence sur leurs activités sociales et professionnelles⁵⁰. Outre donc le vécu personnel de la violence, les répercussions peuvent avoir des effets sur la société dans son ensemble. Il s'agit, tout d'abord, des coûts sociaux plus généraux qui sont liés à la prestation et au maintien des soins de santé, des services sociaux et des services en matière de justice⁵¹. Il s'agit aussi des réductions et des pertes de productivité dans le cadre du travail. Il s'agit, enfin, des bouleversements qui affectent les relations et les activités sociales parmi les membres des familles et des amis des victimes, ceux qui constituent leurs principaux réseaux de soutien informel⁵².

L'enquête sur la prévalence de la violence à l'égard des femmes aborde le coût social de la violence, en examinant ses conséquences sur la santé des victimes et leurs activités sociales et professionnelles, ainsi que ses effets néfastes sur leurs enfants, notamment sur leur santé, leur scolarité et leur développement psychosocial.

L'étude du coût social de la violence a porté sur la population de filles et de femmes âgées de 15 à 74 ans ayant déclaré avoir eu des expériences de violence physique et/ou sexuelle au cours des 12 derniers mois. Elle est en plus appréciée selon le contexte de violence qu'il soit conjugal, familial, dans les lieux de travail, les lieux d'études et les lieux publics.

1- Impact sur la santé

Certaines répercussions sur la santé psychologique des victimes ont été déjà examinées dans le chapitre 4 réservé aux sentiments et réactions des victimes suite aux violences qu'elles subissent. Ces sentiments et réactions exprimées, dont la passivité, le silence et les larmes, sont indissociables des émotions de honte, de peur, de honte, d'abandon et de terreur que les femmes éprouvent. Ces expressions psychologiques sont classées par les professionnels de la santé mentale en tant que troubles de stress post-traumatique (PTSD) pour désigner la ré-expérience du traumatisme et le souvenir récurrent, intrusif et pénible de l'événement en images, pensées ou perceptions. Cela peut inclure également l'anxiété, le fait de se sentir inutile, le sentiment d'insécurité, la colère et la rage, l'agressivité et la perte de contrôle, l'impuissance et la culpabilité. Il se trouve, en effet, que les victimes parfois justifient ces violences en se culpabilisant elles-mêmes en pensant par exemple avoir provoqué ou stimulé l'acte de violence comme développé plus haut. Outre le fait qu'elle soit un facteur de risque majeur – qui pourrait contribuer à la perpétuation de la violence – cette auto-culpabilité constitue également une conséquence négative de la violence tant sur la vie psychique de la victime que sa vie sociale.

En plus des effets psychologiques, l'impact social de la violence est également examiné par ses effets sur la santé de la victime en termes de problèmes de santé ou de blessure suite à l'incident de violence physique et/ou sexuelle le plus grave subi au cours des 12 derniers mois. En effet, dans le cadre d'une relation conjugale, la violence physique et sexuelle du partenaire cause plusieurs problèmes de santé d'ordre psychologique et physique (ecchymoses, entorse ou dislocation, brûlure, hémorragie...).

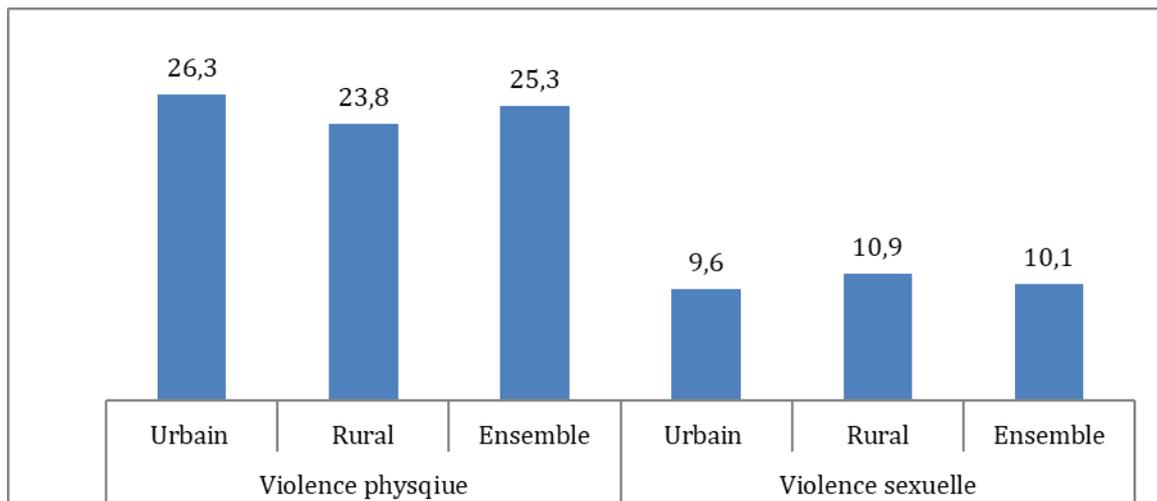
En effet, parmi les femmes victimes de violence physique, 25,3% ont eu des problèmes de santé psychologiques ou des blessures. Les mêmes problèmes ont affecté 10,1% en cas de violence sexuelle.

⁵⁰ Johnson, Holly; Ollus, Natalia; Nevala, Sami. 2008. *Violence against Women: An International Perspective*. New York: Springer-Verlag

⁵¹ Johnson, Holly; Myrna, Dawson. 2011. *Violence Against Women in Canada: Research and Policy Perspectives*. Don Mills: Oxford University Press. Zhang, Ting; Hoddenbagh, Josh; McDonald, Susan; Scrim, Katie. 2012. « Une estimation de l'incidence économique de la violence conjugale au Canada en 2009 », Ministère de la Justice du Canada, http://publications.gc.ca/collections/collection_2013/jus/J4-17-2012-fra.pdf

⁵² Maire, Sinha (dir.). 2013. « Mesure de la violence faite aux femmes : tendances statistiques ». Juristat, produit no 85-002-X, Statistique Canada. Voir aussi : Reeves, Carol; O'leary-Kelly Anne M. 2007. « The effects and costs of intimate partner violence for work organizations », *Journal of Interpersonal Violence*, 22(3), p. 327-344.

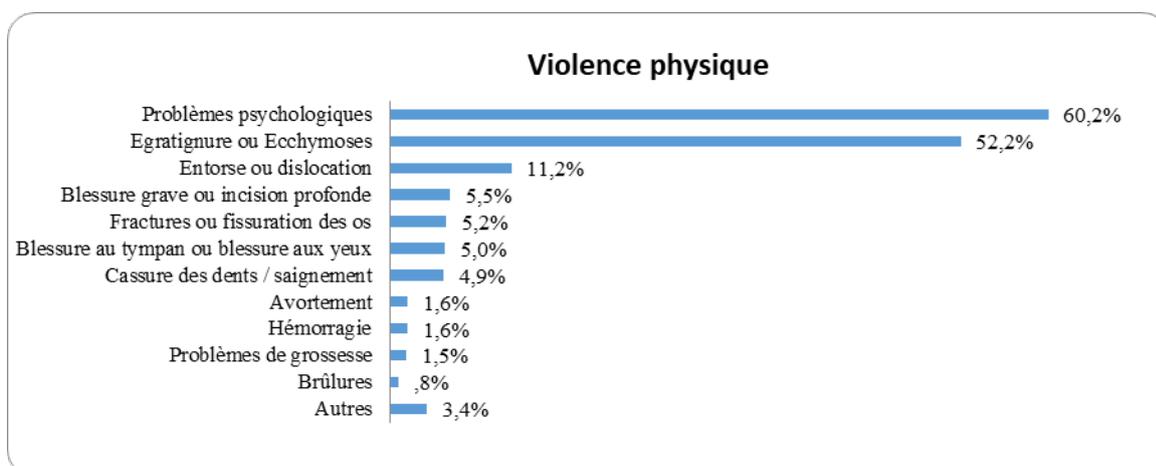
Graphique 1 : Femmes victimes de la violence conjugale ayant eu des problèmes de santé suite à l'incident de violence physique ou sexuelle le plus grave vécu au cours des 12 derniers mois (en %) selon le milieu de résidence



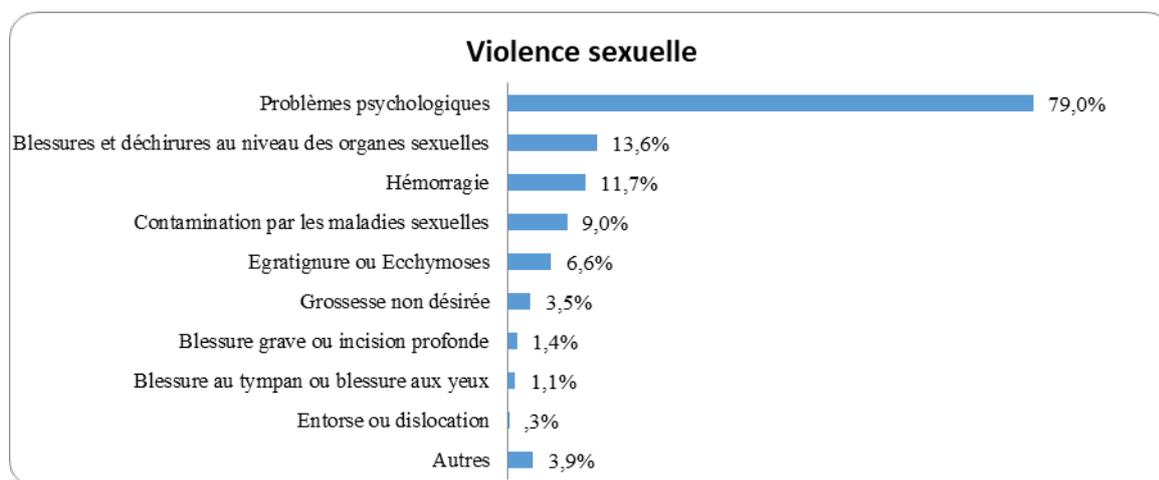
Source : HCP, Enquête Nationale sur la Violence à l'encontre des femmes et des hommes 2019

Les victimes de la violence conjugale, ayant eu des problèmes de santé, souffrent surtout de troubles d'ordre psychologique (60,2% de victimes en cas de violence physique et 79% en cas de violence sexuelle). En cas de violence physique, les femmes violentées présentent des égratignures et ecchymoses (52,2%), des entorses et dislocations (11,2%), des incisions profondes et blessures graves (5,5%), des blessures au tympan ou aux yeux (5%), des fractures ou fissurations des os (5,2%), des cassures des dents (4,9%). En cas de violence sexuelle, les victimes souffrent surtout de blessures et déchirures au niveau des organes génitaux (13,6%), des hémorragies (11,7%), des maladies sexuellement transmissibles (9%), des blessures et ecchymoses (6,6%) ainsi que de grossesses non désirées (3,5%).

Graphique 2 : Problèmes de santé rencontrés suite à l'incident de violence physique ou sexuelle le plus grave vécu au cours des 12 derniers mois (en %)



Source : HCP, Enquête Nationale sur la Violence à l'encontre des femmes et des hommes 2019



Source : HCP, Enquête Nationale sur la Violence à l'encontre des femmes et des hommes 2019

Les conséquences psychologiques les plus courantes diagnostiquées chez ces femmes victimes de violence physique sont surtout des sentiments de nervosité, de frustration et d'anxiété (24%), des troubles du sommeil (16%), une sensation de fatigue permanente (15%). Pour les femmes victimes de violence sexuelle, ces proportions sont respectivement de 18%, 17% et 16%.

Tableau 1 : Pourcentage des femmes selon les troubles psychologiques diagnostiqués suite à la violence physique et sexuelle dans le contexte conjugal

Troubles psychologique	Violence conjugale	
	physique	sexuelle
Sentiments de nervosité, de frustration et d'anxiété	24,2%	18,0%
Troubles de sommeil/insomnie	16,3%	17,4%
Sensation permanente de fatigue	15,0%	15,5%
Crise de larme	13,5%	11,7%
Sentiment de peur ou de crainte	10,5%	12,4%
Sentiment de dévalorisation /sous estimation	9,5%	11,3%
Troubles digestifs et anorexie	8,8%	7,9%
Envie de suicide	2,3%	5,8%
Total	100,0%	100,0%

Source : HCP, Enquête Nationale sur la Violence à l'encontre des femmes et des hommes 2019

Ces effets néfastes sur la santé physique et psychique des victimes ne sont pas propres à la violence conjugale. De considérables problèmes de santé sont aussi causés par la violence subie dans d'autres contextes. Les femmes violentées dans les espaces publics, par exemple, souffrent de troubles d'ordre psychologique (34,3% en cas de violence physique et 79,1% en cas d'agression sexuelle) et présentent de multiples problèmes d'ordre physique et organique, dont des ecchymoses et égratignures (63,7% en cas de violence physique et 20,5% en cas d'agression sexuelle), des entorses ou dislocations (15% en cas de violence physique et 6,7% en cas de violence sexuelle), des blessures graves ou incisions profondes (6,1%), des hémorragies (2,9%), des fractures ou fissuration (1,8%) et des blessures au niveau du tympan ou au niveau des yeux (1,7%).

Cependant, les conséquences de la violence n'affectent pas seulement les victimes, elles concernent aussi les agresseurs eux-mêmes. En effet, les partenaires auteurs de la violence conjugale sont également sujets de problèmes de santé, psychologiques et physiques – suite aux incidents de violence les plus sévères subies par les femmes victimes au cours des 12 derniers mois – même si c'est à des degrés moins graves que ceux observés chez les femmes. Ainsi, selon 3,8% des femmes victimes de violence physique, le conjoint a eu également des soucis de santé, dont 69% sont des problèmes psychologiques et 41% sont des blessures physiques, dont notamment des égratignures (10,2%) et des entorses (6,6%).

2- Impact sur la vie active de la victime et sur ses engagements familiaux

La violence physique et/ou sexuelle dans le contexte conjugal se répercute non seulement sur la santé de la victime et son entourage, mais aussi sur ses activités socioprofessionnelles (absentéisme au travail, entre autres) et sur différents aspects de

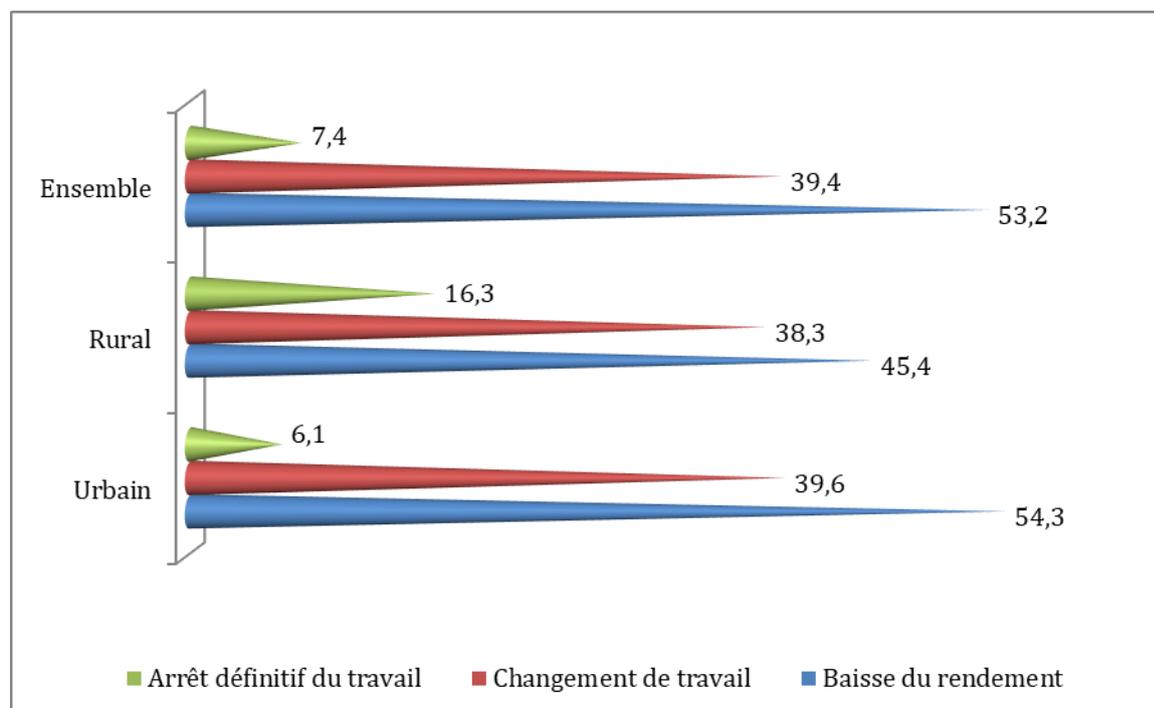
ses rapports sociaux, notamment le fait de quitter le domicile conjugal, ce qui pourrait se répercuter sur sa vie quotidienne, celle de son ménage et plus particulièrement celle de ses enfants.

En effet, l'absentéisme du travail, que ce soit de la victime ou de son conjoint agresseur, a des impacts négatifs aussi bien sur le ménage quant aux manques à gagner que sur la société en termes de manque de productivité de manière générale. Plus que 14 femmes actives occupées sur 100 ont été contraintes à s'absenter de leur travail suite à l'incident de violence physique le plus grave (14,3%) – ce taux est de 1,2% en cas de violence sexuelle. Ainsi, une femme active occupée violentée perd en moyenne 14 jours de travail par an suite à l'incident de violence physique le plus grave subi au cours des 12 derniers mois et 9 jours par an en cas de violence sexuelle.

Outre le contexte conjugal, l'absentéisme au travail est un phénomène assez fréquent parmi les victimes de la violence physique survenant dans l'espace public (29,8%). Le nombre moyen des jours de travail perdu suite à des violences physiques survenant dans ce contexte est de 8 jours par an par victime active occupée.

Pour ce qui est de l'effet direct de la violence vécue dans le contexte professionnel, l'enquête montre que les réactions des victimes suite à une violence physique ou sexuelle se manifestent au-delà de l'absentéisme. Car le vécu de la violence impacte très négativement sur le rendement des victimes et leur engagement socioprofessionnel (changement ou abandon d'emploi) ainsi que leur bien-être psychologique et social et celui de leur entourage. En effet, plus de la moitié des victimes de violence physique et/ou sexuelle dans le cadre de l'exercice de leur activité professionnelle déclarent une diminution de leur rendement au travail (53%) (soit 54% dans le rural et 45% dans l'urbain). Environ 40 femmes sur 100 ont dû changer leur travail (39%). Alors que 7% des victimes ont carrément quitté le marché du travail (soit 6% dans l'urbain et 16% dans le rural).

Graphique 3 : Impact de la violence suite à l'incident de violence physique le plus grave subi dans le lieu de travail au cours des 12 derniers mois (en %)



Source : HCP, Enquête Nationale sur la Violence à l'encontre des femmes et des hommes 2019

Or la perte d'un emploi et l'absentéisme du travail ont un effet double. Ils touchent à la fois à la vie socio-active de la victime et à la qualité de vie de sa famille nucléaire, notamment pour des femmes qui sont payées à la tâche ou qui sont engagées dans des formes de l'économie informelle. À cela s'ajoute la charge de travaux domestiques que les femmes continuent à assurer dans des états de traumatismes avec tous les effets que cela induit sur elles et leur environnement. En effet, seules 8,7% parmi les victimes arrêtent leurs tâches domestiques, suite à l'incident de violence physique qualifié comme le plus grave, ainsi que parmi 3,3% des victimes d'une violence sexuelle.

Par ailleurs, elles sont 16 femmes sur 100, obligées de quitter le domicile conjugal suite à l'incident de violence physique le plus grave – ainsi que 3,5% de victimes de violence sexuelle. Ces victimes cherchent un hébergement principalement chez leurs parents ou chez la famille proche (94% en cas de violence physique et 80% en cas de violence sexuelle), alors que d'autres se réfugient chez des amis ou chez des voisins (20% en cas d'agression sexuelle et 4% en cas de violence physique). Le fait de quitter la maison suite à la violence n'affecte pas seulement la stabilité du foyer, laquelle est capitale pour le

développement psychosocial des enfants et leur bien-être mais également celle de ces personnes et familles auxquels les victimes ont eu recours comme source de soutien informel et dont le quotidien et la qualité de vie se trouvent perturbés.

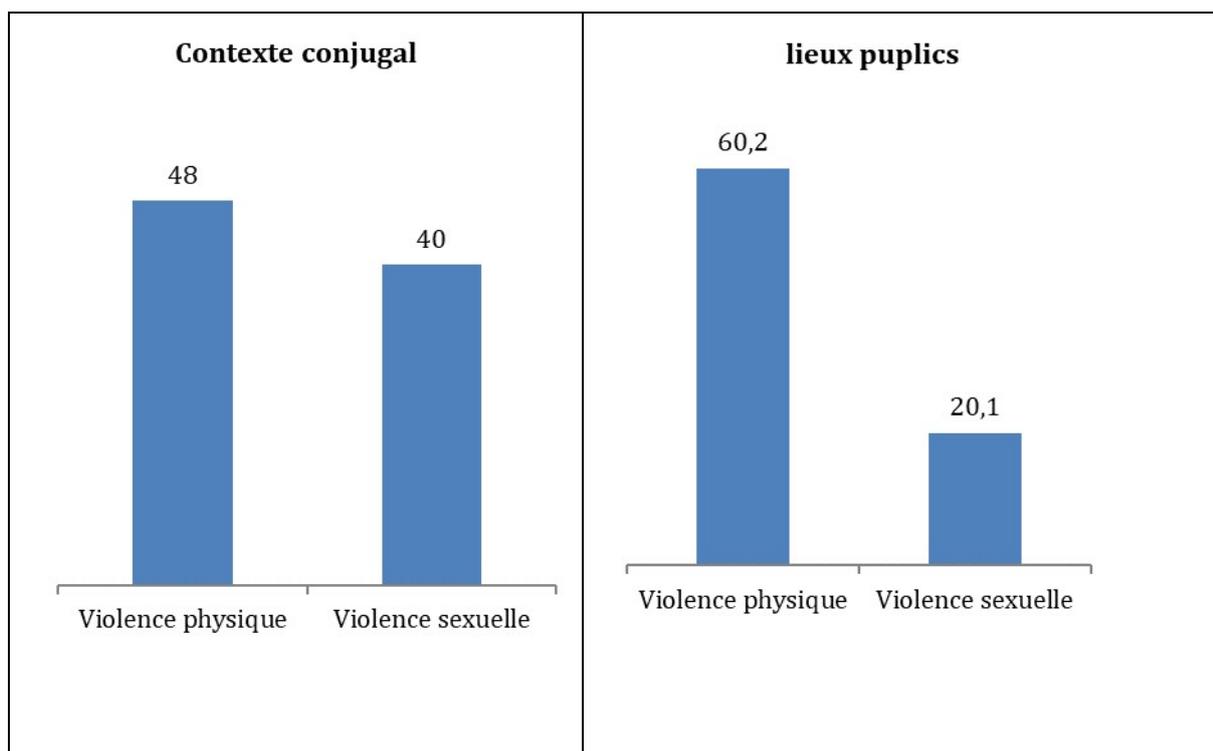
3- Impact sur le budget du ménage

Outre l'impact indirect de la violence sur le budget des ménages en cas d'absentéisme au travail ou la perte d'emploi que ce soit de la victime ou de son partenaire, la violence faite aux femmes en général et dans le contexte conjugal en particulier impacte aussi le niveau de vie de la femme ou de son ménage, puisqu'elle génère souvent des dépenses supplémentaires directes qui représentent une surcharge sur le budget du ménage : recours aux soins de santé de la part de la victime et/ou de son partenaire, aux services judiciaires en cas de poursuite, destructions ou endommagement de biens, déplacements, hébergements.

Parmi les conjointes ayant eu des problèmes de santé suite à l'incident de violence physique le plus grave, 48% ont fait appel à au moins un prestataire de service de santé (médecin, personnel paramédical...) et 40% suite à une agression sexuelle. À ces dépenses s'ajoutent celles occasionnées par le recours aux prestations sanitaires des conjoints auteurs de violence. En effet, 20,1% des femmes victimes de violence physique dans le contexte conjugal déclarent que leurs conjoints ont eu recours à ces prestations suite à l'incident de violence le plus grave au cours des 12 derniers mois.

En outre, les proportions des femmes victimes de violence dans l'espace public ayant eu des problèmes de santé et qui ont eu recours aux prestations médicales sont de l'ordre de 60% en cas de violence physique et 20% en cas d'agression sexuelle.

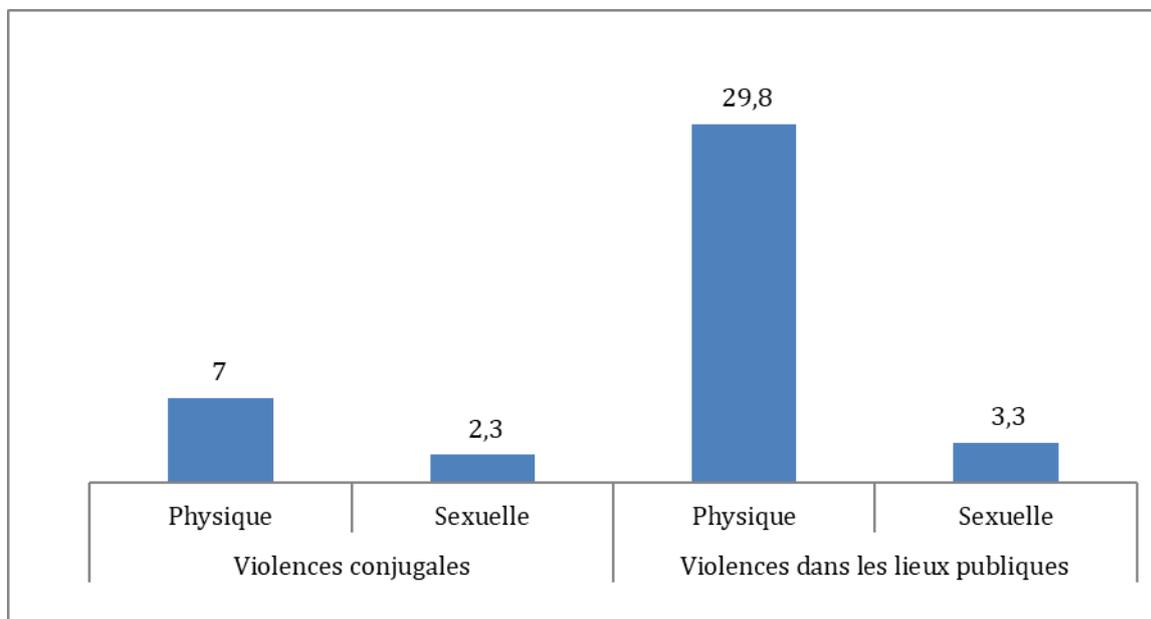
Graphique 4 : Femmes victimes de la violence conjugale et de la violence dans les lieux publics ayant eu recours aux services de la santé suite à l'incident de violence physique ou sexuelle le plus grave vécu au cours des 12 derniers mois (en%)



Source : HCP, Enquête Nationale sur la Violence à l'encontre des femmes et des hommes 2019

En plus des dépenses en lien avec les problèmes de santé, 7% des femmes victimes de violence physique et 2% de violence sexuelle dans le cadre conjugal ont déposé une plainte ou ont engagé des actions judiciaires suite à l'incident le plus grave de ces deux types de violence. Mais ces proportions sont plus importantes encore quand il s'agit de violence dans un cadre hors conjugal (22% et 3,3% respectivement).

Graphique 5 : Femmes victimes de la violence ayant eu recours aux autorités et/ou aux services judiciaires suite à l'incident de violence physique ou sexuelle le plus grave selon le contexte de la violence (en%)

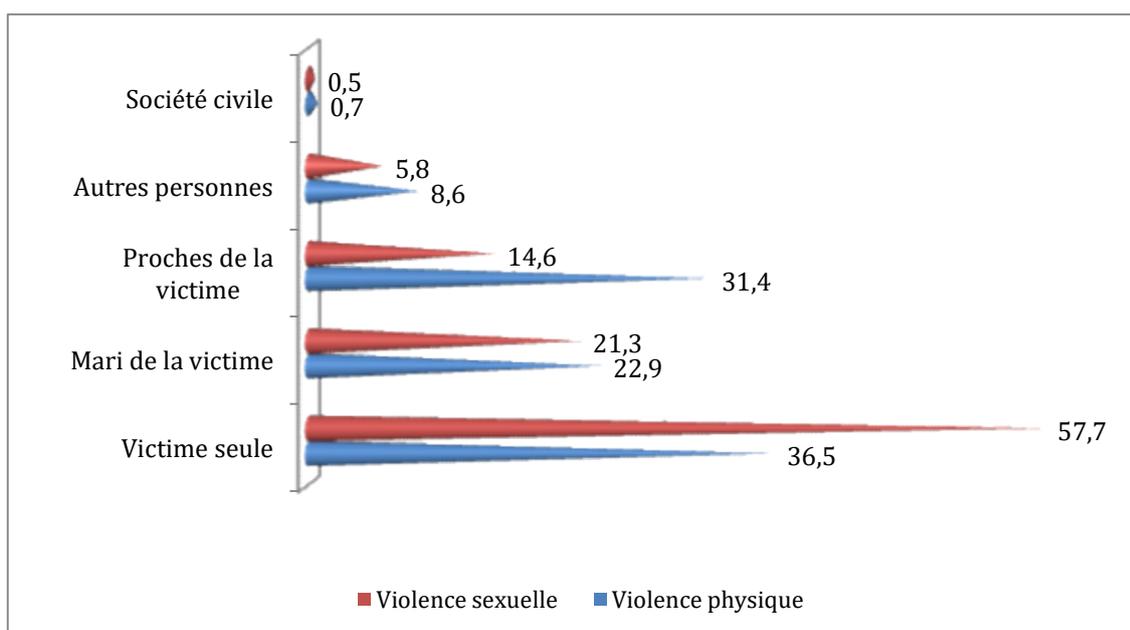


Source : HCP, Enquête Nationale sur la Violence à l'encontre des femmes et des hommes 2019

D'autres dépenses directes effectuées par le ménage consistent notamment en des achats de biens détruits ou endommagés. Plus que 9 femmes sur 100 (9,1%) ont vu des biens détruits ou endommagés suite à l'incident de violence physique qualifié de plus grave (1,7% en cas de violence sexuelle), dont 37,5% des victimes ont dû les remplacer ou les réparer (35,9% en cas de violence sexuelle).

En effet, un nombre important de victimes prennent, elles-mêmes, en charge les dépenses causées par la violence : 58% en cas de violence sexuelle et 37% en cas de violence physique. Alors que, selon les deux formes respectives de violence, seulement 21% et 23% sont prises en charge par le partenaire et agresseur de la victime et 15% et 31% par les proches de la victime.

Graphique 6 : Prise en charge des dépenses directes effectuées suite à l'incident de violence physique ou sexuelle le plus grave vécu par les femmes victimes de la violence conjugale au cours des 12 derniers mois (en%)



4- Impact sur les relations sociales de la victime

Au-delà de l'impact de la violence faite aux femmes sur leur santé, leur engagement familial et professionnel, l'enquête a aussi examiné ses effets néfastes sur leurs vies sociales et leurs relations avec leurs entourages, dont les familles et les amis. Ainsi, parmi les violences conjugales vécues, 47% des victimes sont interdites de sortir de la maison alors que 45% sont privées d'avoir des contacts avec leurs amis et 40% avec leurs familles.

L'enquête révèle une faible participation des femmes à la vie sociale, dans son contexte le plus large. L'engagement dans la vie civique et l'exercice d'activités pour leur propre épanouissement reste très limitée ; seulement 9% participent à l'une de ces activités. La part des femmes ayant déclaré que leur non participation est due à une restriction imposée principalement par le conjoint est de 71% parmi les femmes ayant vécu une violence conjugale et de 52% parmi celles ne l'ayant pas vécu.

Ces données montrent que la violence subie par les femmes dans le contexte conjugal fait partie d'un système de contrôle et de domination masculine : contrôle des fréquentations sociales de la femme et de ses activités en dehors du foyer.

5- Impact sur les enfants des victimes de la violence

L'exposition à la violence conjugale n'est pas un phénomène isolé et touche un nombre important d'enfants, ce qui participe à les terroriser et à les isoler par crainte ou honte de la violence. Certes, tous les enfants ne sont pas affectés de la même manière et avec la même intensité, mais les difficultés d'adaptation observées sont comparables à celles d'autres formes de maltraitance⁵³. Une exposition répétée à la violence provoque chez les enfants des sentiments de peur, de menace et d'impuissance, lesquels, en retour, suscitent des réponses moins adaptées au stress et aux défis du quotidien⁵⁴. Un tel vécu de violence peut causer, à moyen et à long termes, des problèmes de santé physique et mentale, des problèmes d'ordre cognitif (problèmes de concentration) ou scolaire (retard ou échec) et des problèmes sur le plan du fonctionnement social⁵⁵. Les difficultés peuvent s'exprimer différemment selon l'âge de l'enfant, celles les plus souvent rapportées étant l'anxiété, la dépression, les troubles de conduite et l'état de stress post-traumatique. Ainsi, pour ces enfants, surtout ceux qui sont très jeunes, cette exposition à la violence peut avoir des conséquences psychologiques, cognitives, sociales et comportementales, engageant, par conséquent, des coûts aux systèmes de services sociaux et de justice pénale pour des années⁵⁶.

En effet, la violence conjugale a des répercussions graves sur la santé des enfants et leur développement psychosocial. 16% des femmes victimes de cette violence ont déclaré que leurs enfants de 5 à moins de 18 ans présentent des problèmes de santé, surtout de nature psychologique et comportementale. Ainsi, et selon les types de problèmes dont souffrent leurs enfants, 40,4% des femmes victimes de violence conjugale ont évoqué l'isolement et le chagrin, 32,4% les frissons, crises d'angoisse ou d'épilepsie, 21,5% les cauchemars et 22,4% l'incontinence urinaire (énurésie). Outre ces problèmes de santé, les enfants souffrent également de troubles cognitifs et comportementaux : régression scolaire pour 22,5%, violence et agressivité pour 18,9%, abandon scolaire pour 7%, délinquance pour 2,3% et fugue pour 1%.

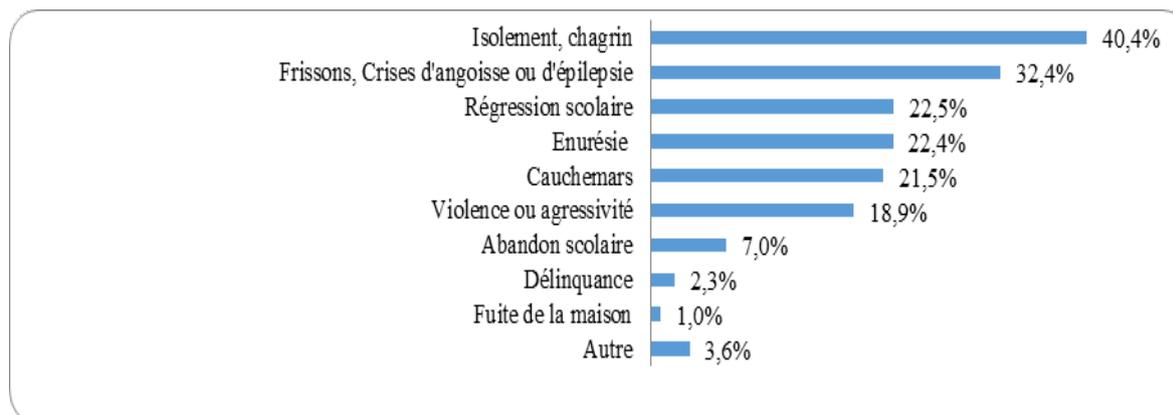
⁵³ Fortin, Andrée. 2009. « L'enfant exposé à la violence conjugale : quelles difficultés et quels besoins d'aide ? », *EMPAN*, 73(1), p. 119-127. Holden, George. W. 2003. « Children exposed to domestic violence and child abuse: Terminology and taxonomy », *Clinical Child and Family Psychology Review*, 6, p. 151-160.

⁵⁴ Grych, John H., Harold, Gordon T., Miles, Claire J. 2003. « A prospective investigation of appraisals as mediators of the link between interparental conflict and child adjustment », *Child Development*, 74(4), p. 1176-1193. Kerig, Patricia .K. 1998. « Gender and appraisals as mediators of adjustment in children exposed to interparental violence », *Journal of Family Violence*, 13, p. 345-363

⁵⁵ Fortin, A. 2009. Op. cit. Kitzmann, Katherine M.; Gaylord, Noni K.; Holt, Aimee R.; Kenny, Erin D. 2003. « Childwitnesses to domestic violence: A meta-analytic review », *Journal of Consulting and Clinical Psychology*, 71(2), p. 339-352. Wolfe, David. A.; Crooks, Claire. V.; Lee, Vivien; McIntyre-Smith, Alexandra; Jaffe, Peter. G. 2003. « The effects of children's exposure to domestic violence: A meta-analysis and critique », *Clinical Child and Family Psychology Review*, 6, p. 171-187.

⁵⁶ Holt, Stéphanie and Buckley, Helen. 2008. « The Impact of Exposure to Domestic Violence on Children and Young People: A Review of the Literature », *Child Abuse & Neglect*, 32(8), p. 797-810. Kitzmann & al. 2003. Op.cit.

Graphique 7 : Proportion des femmes victimes de violence physique dans le contexte conjugal selon l'impact sur les enfants du ménage (en %)



Source : HCP, Enquête Nationale sur la Violence à l'encontre des femmes et des hommes 2019

En outre, suite à l'incident de violence conjugale le plus grave survenu au cours des 12 derniers mois, 8,1% des femmes victimes de violence physique ont déclaré que leurs enfants ont dû s'absenter de l'école.

En plus de ses effets directs sur l'enfant, la violence conjugale affecte certainement la qualité de la relation mère-enfant, ce qui accentue davantage la détresse de ce dernier. Surtout que la mère victime devient moins disponible à répondre aux besoins et aux demandes de l'enfant au moment même où celui-ci expérimente de grandes difficultés qui appellent à davantage de soutien. Pour les mêmes raisons, la violence peut avoir un impact sur la capacité de la mère à jouer de manière positive son rôle d'éducatrice. De même, la violence conjugale fait éclater les routines, les règles qui sont nécessaires au maintien de la vie familiale et qui permettent de renforcer chez l'enfant le sentiment de confiance et de sécurité⁵⁷.

À long terme, une fois devenus adultes, les enfants qui étaient témoins de la violence domestique seraient plus à risque de reproduire le schéma parental et de vivre des relations intimes marquées par la violence. Car l'exposition à la violence participe à socialiser les enfants à l'abus de pouvoir et à des formes inadaptées de relations interpersonnelles. Autrement dit, les enfants, s'ils ne bénéficient pas d'un accompagnement adapté, seraient amenés à imiter les pratiques parentales violentes, reconnaissant à la violence une valeur instrumentale, tout en en justifiant le recours⁵⁸.

Or, par référence au profil du partenaire, l'enquête 2019 a montré que la prévalence est particulièrement élevée parmi les femmes dont les partenaires ont vécu dans un environnement marqué par la violence conjugale (73%), comparée à celle se rapportant aux femmes dont les partenaires n'ont pas été exposés à une telle violence (45,1%).

D'un autre côté, l'exposition des filles à la violence domestique durant l'enfance affecte négativement, une fois adultes, leurs relations conjugales et sociales. En effet, comme cité dans le chapitre III sur les déterminants sociaux de la violence, les femmes ayant déjà vécu dans un contexte familial marqué par la violence conjugale sont plus susceptibles à reproduire les relations parentales et à subir, elles-mêmes, la violence non seulement dans le contexte conjugal, mais dans bien d'autres contextes⁵⁹.

Ainsi, au-delà donc de la famille et du ménage, la transmission intergénérationnelle des conduites violentes, tant parmi les agresseurs que les victimes, participe au maintien et à la reproduction de la violence à l'échelle de la société dans sa globalité.

⁵⁷ Séverac, Nadège. 2012. « Les enfants exposés à la violence conjugale Recherches et pratiques », Rapport d'étude, Observatoire National de l'Enfance en Danger (ONED). Assemblée des départements de France. Fortin, A. 2009. Op.cit.

⁵⁸ Cui, Ming; Durtschi, Jared A.; Donnellan, Brent M.; Lorenz, Frederick O.; Conger, Rand D. 2010. « Intergenerational Transmission of Relationship Aggression: A Prospective Longitudinal Study », *J Fam Psychol.* 24(6), p. 688-697. Cappel, Charles; Heiner, Robert. 1990. « The intergenerational transmission of family aggression », *Journal of Family Violence*, 5(2), p. 135-152. Kalmus, Debra. 1984. « The intergenerational transmission of marital aggression », *Journal of Marriage and the Family*, 46, p. 11-19.

⁵⁹ Des études effectuées dans d'autres contextes confirment ces données de l'enquête, voir notamment : Jaspard, Maryse; Brown, Elizabeth; Lhomond, Brigitte; Saurel-Cubizolles, Marie-Josèphe. 2003. « Reproduction ou résilience : les situations vécues dans l'enfance ont-elles une incidence sur les violences subies par les femmes à l'âge adulte ? », *Revue française des affaires sociales*, 3, p. 175-190. Cela dit, comme cette recherche le montre, il est judicieux d'étudier également les formes de résilience déployées par les femmes pour ne pas produire le schéma de victimisation.

Chapitre VI.
Coût économique de la
violence à l'encontre
des filles et des femmes

Les coûts économiques de la violence à l'encontre des femmes et des filles représentent, de leur part, un poids lourd que supporte d'une part la société, à travers son système de santé, ses services de soutien social, son système judiciaire, les budgets alloués à l'élaboration de politiques ou de plans d'action pour combattre la violence à l'égard des femmes, la perte de la production économique..., et d'autre part les individus/les ménages à travers la perte de revenus en raison du manque de travail - rémunéré et non rémunéré – et des dépenses engagées pour accéder aux différents services...

Les analyses des coûts directs et indirects de la violence contre les femmes et les filles se sont pour la plupart limitées aux pays développés, là où des données détaillées sont disponibles sur les classifications des coûts. Les estimations disponibles des coûts de la violence dans les pays en développement sont rares et constituent pour eux l'un des nouveaux domaines de recherche qui commence à susciter de l'intérêt et dont les méthodes appliquées varient selon la nature de données disponibles, le type de coût mesuré et le contexte de mesure.

Les défis de l'évaluation des coûts économiques et sociaux de la violence dans les pays en développement relèvent, en fait, du manque de bases de données nationales fiables nécessaires à l'estimation de ces coûts, de la sous-déclaration, de la visibilité limitée de la violence en raison d'une distribution inadéquate des services et des contraintes socio-culturelles, y compris le silence sur la question. Pour ces raisons, la quasi-majorité des études sur le coût de la violence ont mesuré l'impact économique et social principalement au niveau individuel/ménage, et dans les contextes de violence conjugal ou domestique et par conséquent, le coût total de la violence est souvent sous-estimé.

L'enquête nationale sur la violence à l'encontre des femmes de 2019, fournit, pour la première fois au Maroc, un support de données nationales permettant des analyses d'estimation des coûts économiques directs ou indirects de la violence à l'encontre des femmes et des filles supportés par les individus et leurs ménages dans tous les espaces de vie et pour les formes de violence physique et sexuelle au cours des 12 derniers mois.

1. Concepts utilisés Et méthode d'estimation du coût de la violence

Le coût économique de la violence a porté sur la population de filles et de femmes âgées de 15 à 74 ans ayant déclaré avoir eu des expériences de violence physique et/ou sexuelle au cours des 12 derniers mois et ce par contexte de violence. Les coûts directs et indirects de la violence sont estimés dans les contextes conjugal, familial, dans les lieux de travail, les lieux d'études et dans les lieux publics.

1.1. Concepts utilisés

L'incident de violence le plus grave est déclaré comme tel par la victime de violence ayant subi un acte ou plusieurs actes de violence perpétrés par le partenaire ou autres auteurs selon le contexte de violence considéré (conjugal, familial, lieux de travail, lieux d'études et lieux publics), qu'il ait entraîné ou non des conséquences sur la santé physique et/ou mentale de la victime et qu'il ait engendré ou non des dépenses. Un incident de violence peut se traduire par un seul acte ou un ensemble d'actes de violence physique ou sexuelle classés selon leur degré de gravité et ce, pour chaque forme de violence.

Les coûts monétaires directs tangibles sont constitués des dépenses à la charge des femmes victimes de violence et des ménages en contrepartie des services reçus suite aux violences subies notamment, les soins de santé, les dépenses judiciaires, l'utilisation des services sociaux, l'hébergement, le remplacement ou la réparation des biens détruits ou endommagés.

Les coûts monétaires indirects tangibles sont les coûts économiques calculés sur la base du coût d'opportunité comprenant la perte de revenus due à l'absentéisme au travail rémunéré, l'absentéisme aux travaux domestiques et l'absentéisme scolaire des victimes et de leurs enfants.

Le coût économique total de la violence par contexte est estimé par l'agrégation des coûts directs et indirects engagés par la victime, son conjoint, sa famille ou par d'autres ménages suite à l'incident de violence physique et/ou sexuelle le plus grave vécu au cours des 12 derniers mois dans chaque contexte de violence.

Le coût économique global de la violence est obtenu par l'addition de l'ensemble des coûts totaux estimés dans l'ensemble des contextes.

1.2. Méthode d'estimation des coûts économiques de la violence

La présente enquête permet d'estimer le coût économique de la violence selon l'approche d'estimation du coût d'impacts socio-économiques ou coût de « l'inaction ou du problème » qui évalue les effets de la violence par l'estimation monétaire

des différents coûts générés par la violence à l'égard des femmes. Elle appréhende les coûts directs et les coûts indirects tangibles supportés par les victimes et les ménages.

La méthode comptable est la plus souvent utilisée pour établir une estimation approximative rapide basée sur des données disponibles et des hypothèses simples. L'estimation des coûts de la violence supportés par les ménages par cette méthode, consiste en une agrégation des coûts effectués pour accéder aux différents services, des coûts liés à la réparation ou le remplacement des biens détruits et à l'hébergement en cas d'abandon du domicile et des revenus perdus en raison de l'absence au travail ou à l'école et aux travaux domestiques suite à l'incident de violence le plus grave. Ces dépenses couvrent essentiellement :

Les dépenses directes tangibles : il s'agit de l'argent effectivement dépensé par les victimes et les ménages pour accéder aux différents services (**out of pocket**). Ces dépenses englobent le nombre total de fois que la femme a eu recours à ces services au cours des 12 derniers mois se rapportant au même incident :

- Coûts des services de santé (santé mentale et santé physique) en cas de traumatisme psychique ou en cas de blessure de la femme ayant subi une violence physique ou sexuelle ou de son conjoint. Ces services comprennent :
 - les consultations médicales et/ou paramédicales ;
 - radiologie et analyses médicales ;
 - opérations chirurgicales,
 - acquisitions des médicaments, des produits médicaux ou paramédicaux ;
 - transports liés aux services médicaux ; et toutes autres dépenses liées à la santé, si elles existent ;
 - Les dépenses effectuées pour le traitement médical des enfants de la victime de 5 à 18 ans ayant souffert de problèmes psychiques suite à l'incident de violence subi par leurs mères sont également introduites.
- Coût des procédures juridiques et judiciaires
 - plainte auprès de la police, de la gendarmerie, du tribunal, des autorités locales ;
 - honoraires de l'avocat ;
 - transport et autres.
- Coût de remplacement ou de réparation des biens appartenant au ménage et ayant été détruits à cause de la violence, comprennent l'ensemble des biens du ménage (ustensiles ménagers, meubles, équipements électroniques ou électriques, voiture, vélo ou moto, vêtements ou accessoires, ou autres)
- Coût lié à l'hébergement en cas d'abandon du domicile (location de logement ou nuitées à l'hôtel, nourriture, transport et autres), ces dépenses couvrent la totalité des jours passés en dehors du logement habituel au cours des 12 derniers mois.
- Coût lié au recours aux services de la société civile (transport ou autres)

Les dépenses indirectes tangibles englobent :

- le coût des jours du travail rémunéré perdus des femmes victimes et de leurs époux qu'ils soient salariés, indépendants ou employeurs.
- le coût des jours de travail domestique perdus de la femme et de son époux comprennent les soins apportés aux autres membres du ménage et les travaux ménagers.
- le coût de l'absentéisme scolaire des femmes victimes de la violence et/ou de leurs enfants. Ces coûts comprennent les coûts relatifs aux nombres de jours d'école manqués par ces femmes ou leurs enfants.

2. Coût total de la violence à l'encontre des filles et des femmes

Parmi l'ensemble des femmes victimes de la violence physique et/ou sexuelle au cours des 12 mois précédant l'enquête tous contextes confondus, 22,8% ont dû supporter, elles ou leurs familles, des coûts directs ou indirects de la violence. Le coût global de la violence est estimé à 2,85 Milliards de Dh. En rapportant ce coût au nombre total des victimes, le coût moyen est de l'ordre de 957 Dh par victime.

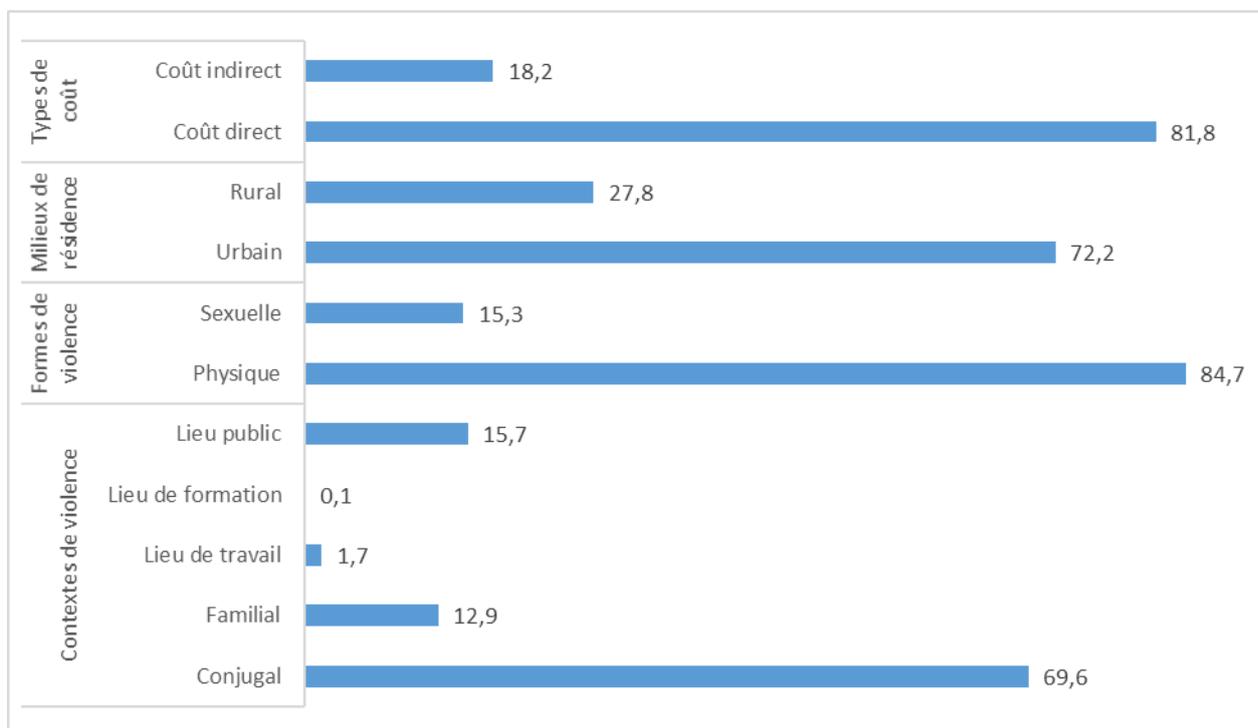
La part du milieu urbain dans le coût économique global de la violence est de 72% (2,05 Milliards de Dh), celle du milieu rural est de 28% (792 Million de Dh). Le coût moyen supporté par les victimes citadines (1000 Dh par victime) est plus élevé que celui des victimes rurales (862 Dh par victime).

Les coûts directs constituent la majeure partie du coût économique global avec une part de 82% (2,33 Milliards de Dh) contre seulement 18% pour les coûts indirects (517 Million de Dh).

L'espace conjugal s'accapare, à lui seul, plus des deux tiers du coût global de la violence avec une part de 70% (un coût global de 1,98 Milliards de Dh), suivi des lieux publics avec 16% (448 millions de Dh) et du contexte familial avec 13% (366 millions de Dh).

S'agissant des formes de violence, près de 85% du coût global concerne la violence physique (2,4 Milliards de Dh) et 15,3% la violence sexuelle (436 millions de Dh).

Graphique 1 : Structure du coût total de la violence à l'encontre des femmes par type de coût, milieu de résidence, formes de violence et contextes de violence (en %)



Source : HCP, Enquête nationale sur la violence à l'encontre des femmes et des hommes 2019

Tableau 1 : Part des femmes ayant supporté des coûts parmi les femmes violentées, le coût global de la violence et sa répartition selon le contexte de violence, la forme de violence, le type de coût et le milieu de résidence

		Part des femmes ayant supporté des coûts parmi les femmes violentées (%)	Coût total (en millions de Dh)	Part dans le coût global (en %)
Contextes de violence	Contexte conjugal	24,2	1 980	69,6
	Contexte familial	24,4	366	12,9
	Lieu de travail	21,9	48	1,7
	Lieu de formation	6,5	4	0,1
	Lieu public	16,2	448	15,7
Formes de violence	Physique	34,8	2 409	84,7
	Sexuelle	6,1	436	15,3
Types de coût	Coût direct	20,3	2 328	81,8
	Coût indirect	8,2	517	18,2
Milieus de résidence	Urbain	24	2 053	72,2
	Rural	20,1	792	27,8
Total		22,8	2 845	100

Source : HCP, Enquête nationale sur la violence à l'encontre des femmes et des hommes 2019

3. Coût direct de la violence à l'encontre des filles et des femmes

Le coût direct total de la violence est estimé à 2,3 Milliards de Dh pour les victimes de la violence physique et/ou sexuelle qui ont effectué des dépenses (20%) suite à l'ensemble des incidents de violence les plus graves subis au cours des 12 mois précédant l'enquête.

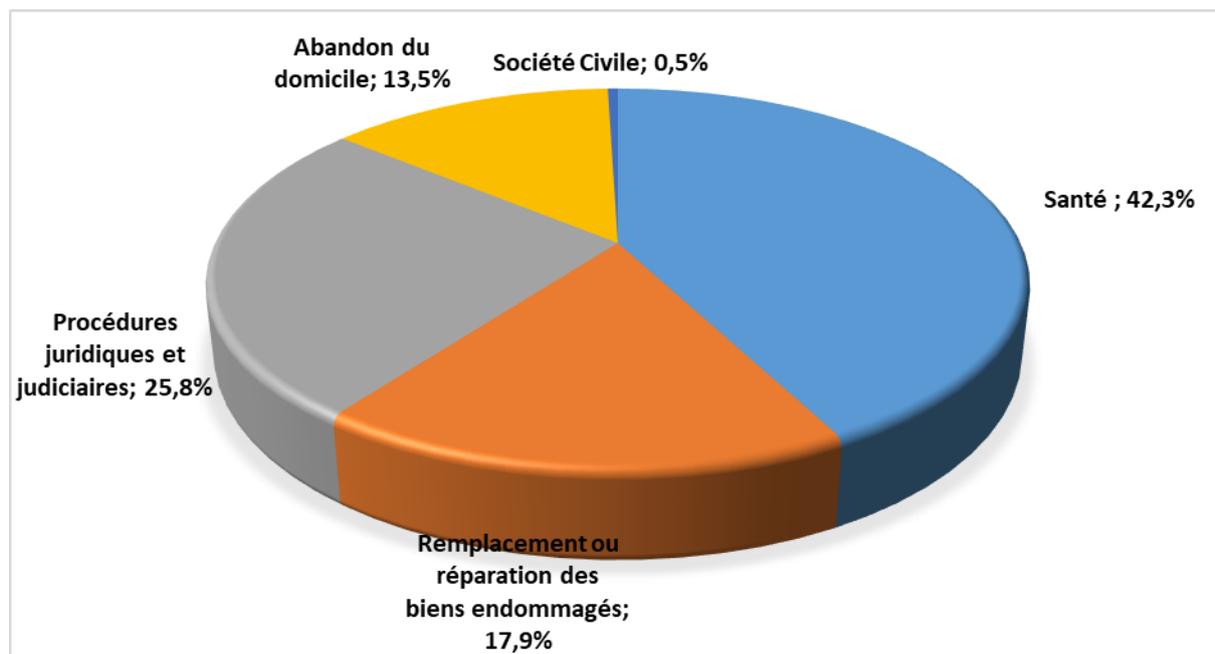
Près de 85% du coût direct de la violence (1,98 Milliard de Dh) est lié aux violences physiques et 15% (353 millions de Dh) aux violences sexuelles.

La violence à l'encontre des femmes en milieu urbain engendre, pour les victimes et leurs familles, 1,73 Milliard de Dh, contre 601 millions de Dh en milieu rural. Le coût supporté par les citadines représente près des trois quarts du coût direct global de la violence à l'encontre des femmes (74,2%).

Près de 70% du coût direct de la violence est relevé dans le contexte conjugal (1,63 Milliard de Dh), 15% dans les lieux publics (356 millions de Dh) et 13% dans le contexte familial (307 millions de Dh).

Les dépenses engagées pour accéder aux services de santé représentent 42,3% du coût direct (986 millions de Dh). En deuxième position viennent les dépenses liées au recours aux services juridiques et judiciaires (25,8% ; 600 millions de Dh), suivies de celles liées au remplacement ou réparation des biens endommagés (17,9% ; 417 millions de Dh), à l'hébergement suite à l'abandon du domicile (13,5% ; 314 millions de Dh) et au recours aux services de la société civile (0,5% ; 11 millions de Dh).

Graphique 2 : Structure du coût direct selon les types de dépense (En %)



Source : HCP, Enquête nationale sur la violence à l'encontre des femmes et des hommes

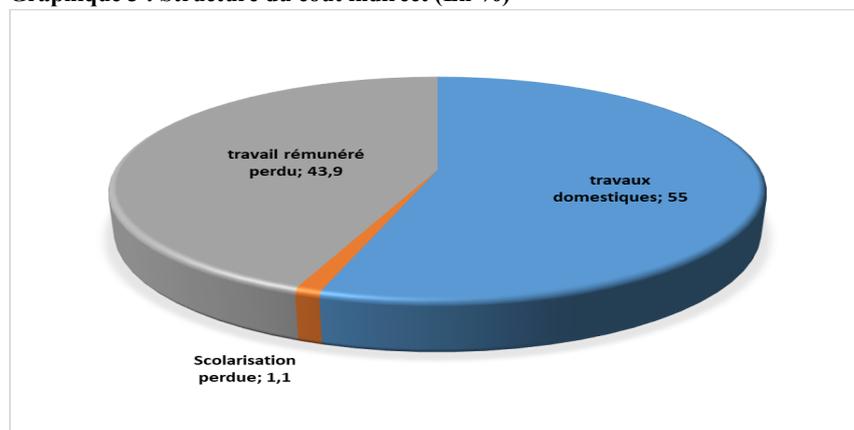
4. Coût indirect de la violence à l'encontre des filles et des femmes

Le coût indirect supporté par 8% des victimes de violence physique et/ou sexuelle, au cours des 12 mois précédant l'enquête, est estimé à 517 Millions de Dh (326 millions de Dh en milieu urbain et 190,8 millions de Dh en milieu rural). Près de 84% des coûts indirects sont attribués aux violences physiques (434 millions de Dh).

Le contexte conjugal représente 68% du coût indirect global suivi par les lieux publics (18 %) et le contexte familial (11%).

Plus de 55% (284 millions de Dh) du coût indirect global revient au coût estimé des jours de travaux domestiques perdus, soit 281,2 millions de Dh pour les femmes victimes et 3,1 millions de Dh pour leurs conjoints. Près de 44% de ce coût (227 millions de Dh) est lié à la perte de rémunération suite à l'absence au travail rémunéré des femmes victimes (172 millions de Dh) et de leurs époux (55 millions de Dh). Le coût des jours de scolarisation manqués des victimes et de leurs enfants suite aux incidents de la violence à l'encontre des femmes ne représente que 1% du coût indirect total (5,7 millions de Dh).

Graphique 3 : Structure du coût indirect (En %)



Source : HCP, Enquête nationale sur la violence à l'encontre des femmes et des hommes 2019

5. Coût de la violence par contexte de vie

5.1 Contexte conjugal

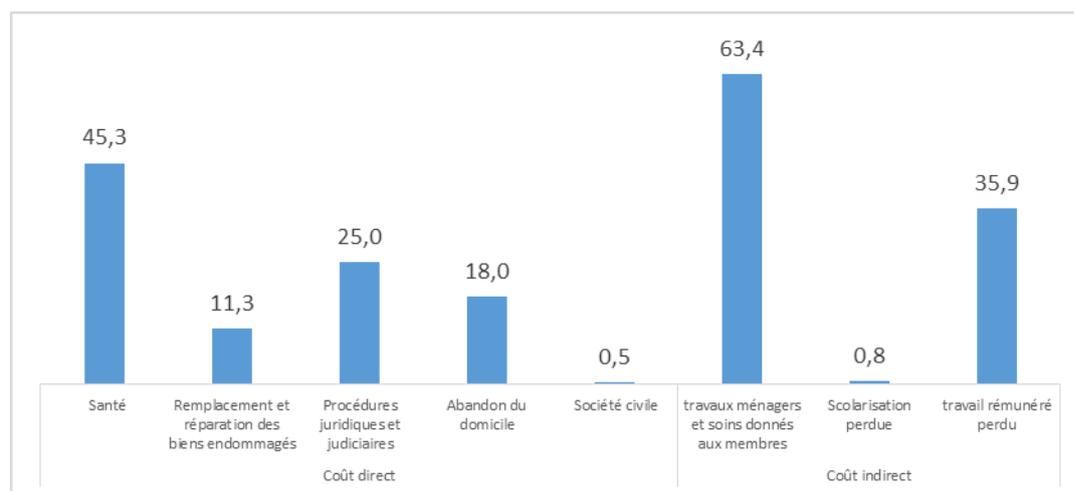
La violence à l'encontre des femmes au sein du couple a coûté aux 24% des victimes ayant dû supporter des coûts directs et/ou indirects, 1,98 Milliards de Dh au cours des 12 mois précédant l'enquête (1,3 milliards de Dh en milieu urbain et 681 millions de Dh en milieu rural). Ce coût est de 1,67 milliards de DH pour la violence physique et de 308 millions de Dh pour la violence sexuelle.

Avec 1,63 Milliards de Dh, le coût direct représente 82% du coût total de la violence conjugale. Il atteint 1,36 Milliards de Dh pour la violence physique, soit près de 84% du coût direct, et 267 millions de Dh pour la violence sexuelle.

Parmi les victimes de violence conjugale, 21% ont dû effectuer des dépenses directes suite aux incidents de violences les plus graves vécus au cours des 12 mois précédant l'enquête. Les dépenses effectuées en contrepartie des soins de santé reçus représentent 45,3% du coût direct de la violence conjugale (737 millions de Dh). Elles sont suivies des dépenses liées au recours aux services juridiques et judiciaires avec 25% (406,8 millions de Dh), à l'hébergement suite à l'abandon du domicile avec 18% (293,1 millions de Dh), au remplacement et à la réparation des biens endommagés avec 11,3% (185 millions de Dh) et, enfin, au recours aux services de la société civile avec 0,5% (7,7 millions de Dh).

Le coût indirect de la violence conjugale est estimé à 351 millions de Dh pour les 10% des victimes qui ont dû arrêter la prise en charge des travaux domestiques, du travail rémunéré et/ou de la scolarisation. Il est imputable aux violences physiques avec 310 millions de Dh (88,5%) et aux violences sexuelles avec 40,5 millions de Dh (11,5%). Ce coût indirect revient, pour plus de 63%, au coût des jours perdus de travail domestique des victimes et de leurs époux (222 millions de Dh), pour 36% à la perte des jours de leur travail rémunéré (126 millions de Dh) et pour moins de 1% à la perte des jours de scolarisation des enfants (2,7 millions de Dh).

Graphique 4 : Part des dépenses dans le coût total direct ou indirect de la violence conjugale (en %)



Source : HCP, Enquête nationale sur la violence à l'encontre des femmes et des hommes

5.2 Contexte familial

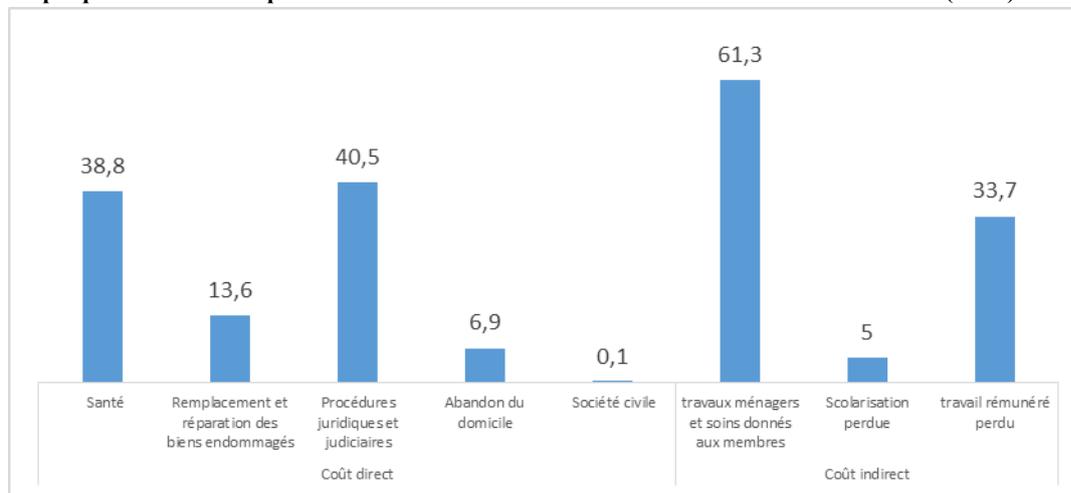
Le coût total lié à la violence familiale, pour les 24,4% femmes qui ont supporté des coûts, suite aux violences physiques et/ou sexuelles subies, au cours des 12 mois précédant l'enquête, est estimé à 366 millions de Dh. Presque la totalité de ce coût (94% ou 343 millions de Dh) revient à la violence physique. Les 6% restants (22,9 millions de Dh) sont attribués à la violence sexuelle.

En termes de coût direct, les incidents de la violence perpétrée sur les filles et les femmes par des membres de la famille (ou de la belle-famille) ont engendré une dépense annuelle de 307 millions de Dh, soit 84% du coût total dans ce contexte, supportée par 20,5% des victimes et leurs ménages.

Pour ce contexte, les victimes ont eu plus recours aux services juridiques et judiciaires qu'aux services de soins de santé. Les coûts engendrés sont estimés respectivement, à 124,5 millions de Dh et à 119 millions de Dh. La réparation ou le remplacement des objets endommagés suite aux incidents de violence engendrent un coût total de 41,8 millions de Dh. Les femmes ayant quitté le foyer familial ont dépensé 21,3 millions de Dh pour les frais d'hébergement suite à l'abandon du domicile.

Pour les 15,9% de femmes victimes ayant dû supporter des dépenses indirectes, les incidents de violence survenus dans le contexte familial au cours des 12 mois précédant l'enquête, engendrent un coût indirect total de 59,1 millions de Dh. Plus de 85% de ce coût (50,5 millions de Dh) est dû à des violences physiques et 15% (8,6 millions de Dh) à des violences sexuelles. Comme dans le contexte conjugal, la majeure partie de ce coût revient au coût de travail domestique perdu par les victimes et leurs époux avec 36,2 millions de Dh (61,3% du coût indirect de ce contexte), suivi du coût relatif à la perte de travail rémunéré avec 19,9 millions de Dh (33,7%) et de l'absentéisme scolaire des enfants des victimes avec 3 millions de Dh (5%).

Graphique 5 : Part des dépenses dans le coût total direct ou indirect de la violence familiale (en %)



Source : HCP, Enquête nationale sur la violence à l'encontre des femmes et des hommes 2019

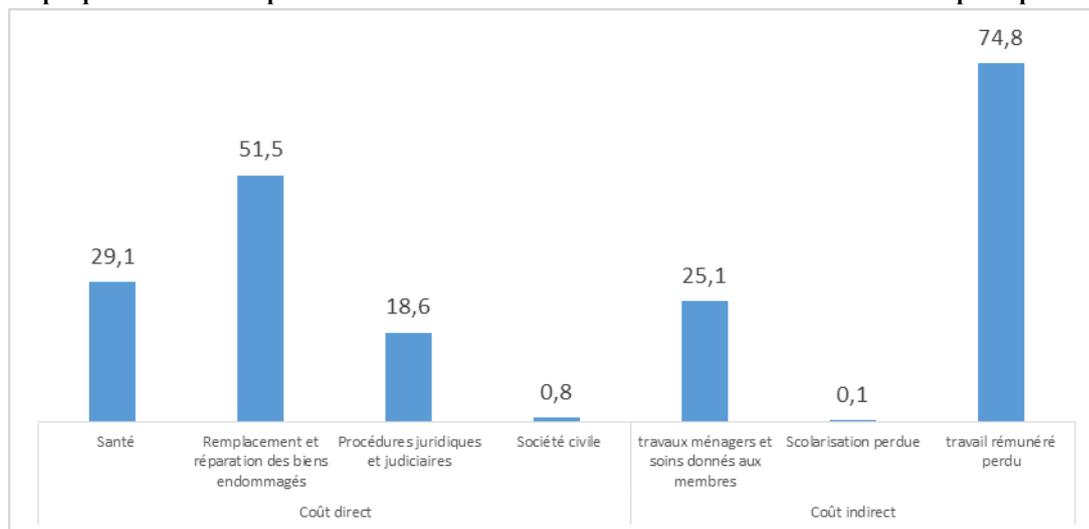
5.3 Lieux publics

Parmi les femmes violentées dans les lieux publics, 16,2% ont effectué des dépenses directes et indirectes estimées à 448 millions de Dh, au cours des 12 mois précédant l'enquête, dont 358,5 millions de Dh sont dus à des actes de violence physique (80% du coût total) et 98,2 millions de Dh à des actes de violence sexuelle (20%).

Le coût direct total des incidents de la violence physique et/ou sexuelle dans les lieux publics survenus au cours des 12 mois précédant l'enquête, pour les 15% des femmes ayant effectué des dépenses, s'élève à 356 millions de Dh, 80% du coût total. Plus de la moitié de ce coût (52%) est liée au remplacement ou à la réparation des biens endommagés (183 millions de Dh). Les dépenses liées aux soins de santé représentent 29% (103 millions de Dh) et celles liées au recours aux services juridiques et judiciaires 19% (66,2 millions de Dh).

Les incidents de violence physique et/ou sexuelle dans les lieux publics, survenus au cours des 12 mois précédant l'enquête, ont engendré, pour 6,3% des victimes, un coût total indirect de 91,6 millions de Dh dont 68,6 millions (75%) sont dus à la perte des jours de travail rémunéré des victimes et de leurs conjoints.

Graphique 6 : Part des dépenses dans le coût total direct ou indirect de la violence dans les espaces publics (en %)



Source : HCP, Enquête nationale sur la violence à l'encontre des femmes et des hommes 2019

**Chapitre VII.
Perceptions
Sociales
de la Violence**

Dans une enquête sur la prévalence de la violence, l'étude des perceptions sociales de la violence est d'une importance capitale. Car elle permet d'examiner les opinions que les femmes ont généralement de la violence afin d'identifier les caractéristiques, à la fois individuelles et psycho-sociales des victimes et de leurs agresseurs, qui sont liées à la violence fondée sur le genre. Ces caractéristiques peuvent donc renseigner sur les rôles culturellement associés aux femmes et aux hommes, mettant ainsi en évidence l'inégalité entre les deux sexes, qui est l'une des principales causes de la violence à l'égard des femmes⁶⁰. L'un des avantages majeurs d'une analyse des perceptions c'est qu'elle permet de renseigner sur les facteurs de risque du quatrième niveau du modèle socio-écologique : celui des facteurs sociétaux qui concernent en l'occurrence les rapports aux normes socioculturelles liées aux rapports de genre⁶¹. Une telle analyse permet d'appréhender, en retour, les réactions et les attitudes des victimes pour faire face à la violence subie (silence, acceptation, honte, pudeur, sous-dénonciation)⁶², comme elle contribue également à élucider certains risques de victimisation au niveau individuel et relationnel. Aussi, avec toutes les dimensions qu'elle couvre, l'analyse des perceptions pourrait-elle éventuellement fournir des informations utiles dans l'élaboration de programmes et de politiques spécifiques pour prévenir la violence à l'égard des femmes et des filles⁶³.

Ce chapitre porte sur les perceptions et les opinions générales autour de la violence dans le but d'examiner tant le phénomène social de la violence que les rapports de genre relatifs aux questions de l'autorité dans la famille et l'autonomie des femmes. L'analyse porte, dans un premier temps, sur les perceptions de la violence de manière générale ainsi que sur les perceptions dans le contexte spécifique d'une relation conjugale. Elle porte, ensuite, sur les connaissances et les évaluations des lois et des procédures relatives à la violence basée sur le genre. Il porte, enfin, sur les changements de perceptions relatives tant à la violence comme phénomène social qu'aux normes sociales qui président aux formes de rapport de genre. L'étude de l'ensemble de ces perceptions permet ainsi de saisir, d'une part, certaines attitudes et actions face à la violence, analysées dans le chapitre précédent (chapitre IV), et d'élucider, d'autre part, les rapports (et les gaps) entre le vécu de la violence et le perçu de la violence.

Ainsi, les perceptions analysées ici portent sur plusieurs aspects : 1) la définition de la violence, ses multiples formes et les contextes où elle survient le plus ; 2) l'évolution de la violence dans la société marocaine durant ces dernières années et les catégories sociales les plus vulnérables ; 3) les facteurs de risques de la victimisation ; 4) les rapports de genre et les normes socioculturelles qui les légitiment – surtout dans un contexte conjugal ; 5) sur l'acceptation de la violence et de la domination masculine et leurs justifications socioculturelles ; 6) sur les connaissances des femmes des lois et des structures institutionnelles **ou associatives mises en place pour prévenir la violence à leur égard.**

1- L'évolution de la violence dans la société marocaine selon les perceptions des femmes

La question ici est de savoir comment les femmes de référence évaluent l'évolution récente du phénomène de la violence dans la société marocaine. Il s'agit, d'une part, d'analyser leurs perceptions de l'évolution de la violence de manière générale à l'égard de plusieurs catégories sociales –notamment les femmes, les enfants, les hommes, les personnes âgées, les personnes avec handicap – et plus spécifiquement de la violence sexuelle à l'égard des femmes et des enfants. Il s'agit, d'autre part, de savoir comment est perçue l'évolution de la violence dans différents contextes sociaux : le foyer conjugal, la famille, l'école, le travail, l'espace public.

De manière générale, quels que soient le milieu de résidence, l'âge, l'état matrimonial, le niveau de scolarité, nombreuses sont les femmes qui considèrent que la violence a augmenté ces cinq dernières années, surtout à l'encontre des femmes et des enfants. Environ les deux tiers des femmes estiment que la violence à l'encontre des femmes a augmenté récemment : 56,6% affirment qu'elle a considérablement augmenté et 16,2% jugent qu'elle a relativement augmenté. De même, 69% de femmes disent que la violence à l'encontre des enfants a augmenté : 45,6% estiment qu'elle a considérablement augmenté et 23,5% qu'elle a relativement augmenté. Par contre, elles sont beaucoup moins nombreuses à affirmer que la violence à l'égard des hommes a beaucoup (11%) ou légèrement augmenté (14,6%)⁶⁴.

⁶⁰ Par exemple : Expósito, Francisca; Herrera, Marie Carmen. 2009. « Social perception of violence against women: Individual and psychosocial characteristics of victims and abusers », *The European Journal of Psychology Applied to Legal Context*, 1(1), p. 123-145.

⁶¹ Voir en l'occurrence : Álvarez, Carmen Delgado; Aranda, Benito Estrada; Huerto, José Alfredo López. 2015.

« Gender and cultural effects on perception of psychological violence in the partner », *Psicothema*, 27(4), p. 381-387.

⁶² Notamment : Leye, Mamadou Makhtar; MarèmeSougou, Ndeye; Faye, Adama; Seck, Ibrahima; Tal Dia, Anta. 2019. « Perceptions des populations sur les violences faites aux femmes au Sénégal », *Santé Publique*, 31(4), p. 581-590.

⁶³ Parmi les publications les plus récentes sur le sujet, voir notamment :

- Vázquez, David; Aizpurua, Eva; Copp, Jennifer; Ricarte, Jorge J. 2019. « Perceptions of violence against women in Europe: Assessing individual- and country-level factors », *European Journal of Criminology*, <https://doi.org/10.1177/1477370819859462>

- Carlson, Margaret; Kamimura, Akiko; Trinh, Ha Ngoc & al. 2015. « Perceptions of Violence against Women among College Students in the United States, Japan, India, Vietnam and China », *Public Policy and Administration Research*, 5(11), p. 82-92.

⁶⁴ Cela dit, 34% de femmes questionnées étaient incapables de donner une réponse sur l'évolution de la violence durant les cinq dernières années.

Il est important de regarder de plus près les écarts entre les femmes selon leurs caractéristiques sociodémographiques pour ainsi tracer les tendances et jauger les changements dans les perceptions et les attitudes. Autrement dit, les variations des perceptions selon les caractéristiques des enquêtées sont si importantes dans leurs significations qu'elles permettent de saisir les catégories les plus vulnérables et celles qui sont plus résilientes, surtout compte tenu de leur scolarité ou de leur expérience.

Ainsi, si l'on tient compte des lieux de résidence, respectivement 59,7% de femmes citadines et 50,6% de femmes rurales perçoivent que la violence contre les femmes a considérablement augmenté durant les cinq dernières années – en plus de 16%, dans les deux milieux, qui considèrent qu'elle a légèrement augmenté. En tout donc, plus que les 3/4 de femmes dans le milieu urbain considèrent que la violence a augmenté, soit considérablement soit légèrement – contre 66,7% dans le milieu rural.

Si l'on considère l'état matrimonial des enquêtées, les femmes divorcées ressentent davantage cette augmentation de la violence dans la société. Elles sont 68 femmes sur 100 qui disent qu'elle a considérablement augmenté ; un taux de 10 points plus élevé que celui des célibataires (56,2%), les mariées (56,2%) ou les veuves (54,2%). Cette différence peut être expliquée par le vécu de ces femmes divorcées, qui est marqué, plus que celui des autres, par la violence dans tous les contextes, comme l'illustre les taux de prévalence (chapitre II). De même, leur état matrimonial traduit-il, peut-être, un vécu de violence conjugal.

Concernant la violence à l'égard des enfants, les femmes citadines (50,4%) ressentent plus que les femmes rurales (36,5%) une augmentation considérable – outre les 24,2% et 22,1% qui respectivement jugent qu'elle a légèrement augmenté. Toutefois, environ 20% de femmes rurales estiment que la violence à l'égard des enfants a diminué, soit considérablement (8,4%) soit légèrement (10,6%) – dans l'urbain ces pourcentages sont respectivement 3% et 8,8%.

Selon les niveaux de scolarité, plus les femmes sont scolarisées, plus elles disent que la violence à l'encontre des enfants a considérablement augmenté. Elles sont, par exemple, 39% de femmes non scolarisées et 56% de femmes de niveau secondaire qualifiant qui disent qu'elle a considérablement augmenté.

Cette violence à l'égard des femmes et des enfants prend, entre autres, une forme sexuelle. Les points de vue sont presque unanimes sur cette question. Environ 60 femmes sur 100 disent que ce type de violence à l'encontre des femmes et des enfants a largement augmenté et 20 femmes sur 100 disent qu'elle a relativement augmenté. En somme, plus que 80 femmes sur 100 estiment que la violence sexuelle à l'égard des femmes et des enfants a augmenté durant les cinq dernières années. Concernant cette forme de violence, les opinions varient selon certaines caractéristiques sociodémographiques, notamment le lieu de résidence, l'âge, la scolarité et l'état matrimonial.

Ainsi, concernant la violence sexuelle à l'égard des femmes, 63 femmes sur 100 dans le milieu urbain considèrent qu'elle a significativement augmenté, contre 53% de femmes de résidence rurale. Concernant la violence sexuelle à l'encontre des enfants, ce sont 64,3% de femmes issues d'un milieu urbain et 51,7% d'un milieu rural qui estiment que cette violence a considérablement augmenté durant les 5 dernières années – outre les 21,4% et 18,3% qui respectivement jugent qu'elle a relativement augmenté. Comme pour la perception de la violence sexuelle à l'encontre des femmes, cette différence entre le rural et l'urbain reflète sans doute un vécu, comme le montre les prévalences analysées dans le chapitre II.

Si concernant la violence sexuelle à l'encontre des enfants les perceptions ne changent pas ou très peu selon l'âge des femmes de référence, elles varient cependant quand il s'agit de violence sexuelle à l'égard des femmes. Plus elles sont jeunes, plus les femmes interrogées estiment que cette violence a significativement augmenté – elles sont, respectivement, 63,3% de filles et de femmes âgées 15-24 ans, 60% de femmes âgées entre 25-34 ans, 58,1% de femmes âgées 45-59 ans et 48,2% de femmes âgées de 60-74 qui disent qu'elle a considérablement augmenté. Ainsi, si l'on tient compte des deux tranches d'âge les plus extrêmes, 15-24 ans et 60-74 ans, la différence de 15 points met en évidence le fait que les plus jeunes estiment que cette violence a augmenté.

De même, comparées aux femmes mariées (58,3%) et aux veuves (49,7%), les célibataires (65,6%) et les divorcées (65,7%) sont plus nombreuses à estimer que la violence sexuelle à l'égard des femmes a augmenté. Sans doute, les états matrimoniaux de célibataires et des veuves concordent dans certaines mesures respectivement avec les deux tranches d'âge les plus extrêmes, 15-24 ans et 60-74 – autrement dit, les célibataires et les veuves sont probablement représentées respectivement par ces deux tranches d'âge – ; ce qui pourrait éventuellement expliquer la différence d'opinions sur cette question. Les perceptions des femmes divorcées, quant à elles, font sans doute écho à un vécu marqué par cette forme de violence.

Les points de vue changent également avec le niveau de scolarité. Plus les femmes sont scolarisées, plus elles jugent que la violence sexuelle à l'encontre des femmes et des enfants a considérablement augmenté. Elles sont respectivement 53% de femmes sans scolarité, 60% de niveau primaire, 63% de niveau secondaire collégial, 69% de niveau secondaire qualifiant et 67% de niveau supérieur qui disent que cette violence a significativement augmenté.

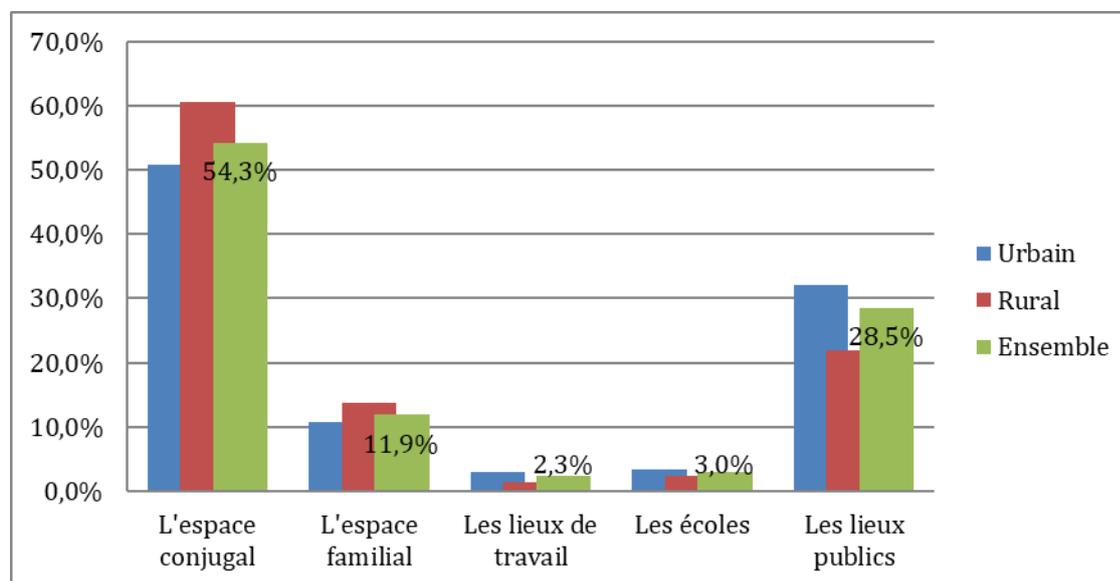
Ces opinions relatives à la violence, sous toutes ses formes, surtout à l'égard des femmes, font aussi écho à la violence dans le cadre de relations conjugales. Lequel contexte est désigné par la majorité des enquêtées comme le plus permissif à la violence. En effet, quelles que soient les caractéristiques des femmes de référence, une majorité estime que de tous les

milieux de vie, le contexte conjugal est celui où la violence a le plus augmenté durant les cinq dernières années. Les variations de perceptions, selon le lieu de résidence, la scolarité et l'âge des enquêtées, ne sont pas très significatives⁶⁵. Toutefois, les opinions divergent notablement selon l'état matrimonial des enquêtées. Puisque 62 femmes divorcées sur 100 jugent que la violence dans ce contexte a largement augmenté. Ce taux est de 17 points plus élevé que ceux qui représentent les autres états matrimoniaux. Une telle différence importante exprime, comme déjà noté, probablement un vécu plus marqué par la violence conjugal. Le divorce, peut-être, en est la conséquence ultime pour mettre fin à ce cycle de violence.

Avec le contexte conjugal, l'espace public est perçu par toutes les femmes quelles que soient leurs caractéristiques sociodémographiques, comme l'autre contexte où la violence est la plus répandue. Ces lieux sont perçus plus violents encore par les femmes citadines scolarisées. D'une part, 60% de femmes de résidence urbaine estiment que la violence a considérablement augmenté et 22% jugent qu'elle a relativement augmenté, contre respectivement 44% et 17,5% dans le milieu rural. D'autre part, plus les femmes sont scolarisées plus elles perçoivent que la violence a significativement augmenté dans l'espace public : elles sont 47,2% sans niveau ; 54,2% de niveau primaire ; 59,6% de niveau secondaire collégial ; 66,4% de niveau collégial qualifiant et 62,9% de niveau supérieur.

Ainsi, de manière générale, les femmes de référence estiment que la violence a augmenté dans la société marocaine durant ces dernières années dans tous les contextes et les lieux de socialisation. Ces perceptions sur l'évolution de la violence dans la société marocaine contrastent avec la prévalence de la violence globale qui a légèrement régressé par rapport à l'enquête de 2009. La comparaison entre la prévalence de la violence dans l'espace public et les perceptions concernant la violence dans ce même contexte peut bien élucider ce décalage entre le vécu et le perçu de la violence. Si les perceptions et les prévalences concordent sur le fait que le contexte conjugal est l'espace de vie le plus violent, elles divergent toutefois en ce qui concerne l'évolution de la violence dans l'espace public. En termes de prévalence, comme déjà noté (chapitre II), ce dernier contexte a enregistré la baisse la plus notable passant de 33% en 2009 à 13% en 2019, tandis que dans les perceptions, il est désigné par les répondantes, quelles que soient leurs caractéristiques sociodémographiques, comme le deuxième contexte où la violence est la plus répandue. Ce gap entre le vécu de la violence dans l'espace public et ses perceptions exprime sans doute un sentiment subjectif d'insécurité de plus en plus grandissant dans les espaces publics, lequel sentiment est justement attisé par le côté public de cette violence et ses médiatisations, de plus en plus grandissantes, surtout par les réseaux sociaux. Une telle médiatisation marque sûrement les esprits et affecte les perceptions.

Graphique 1 : Contexte ou la perception des femmes de la violence est la plus répandue selon le milieu de résidence (en %)



Source : HCP, Enquête Nationale sur la Violence à l'encontre des femmes et des hommes 2019

2- Perceptions des formes de la violence et de ses contextes

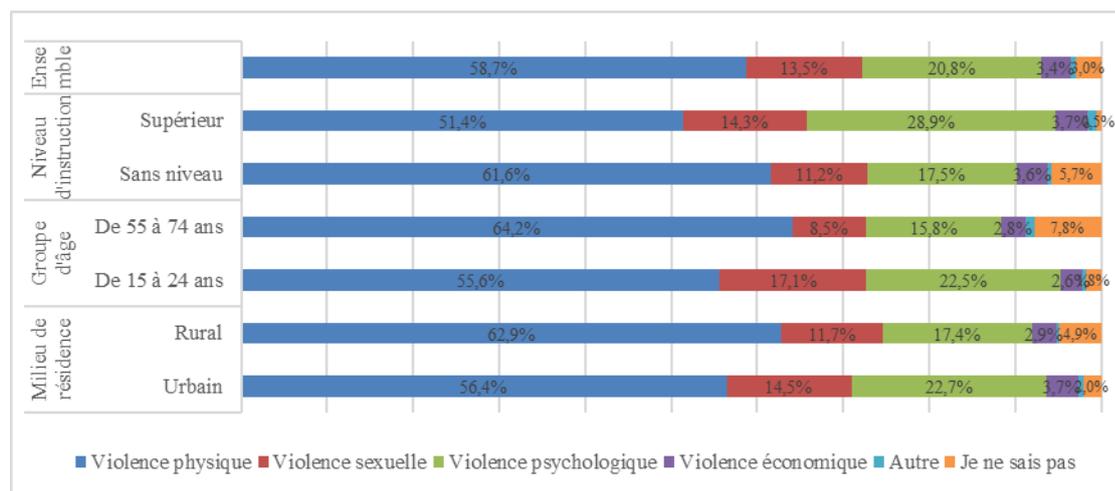
Selon les perceptions des enquêtées, la violence prend surtout une forme physique. Environ 60 femmes sur 100 se représentent à premier abord la violence sous sa forme physique (63% dans le rural et 56% dans l'urbain) – contre 20 femmes sur 100 qui se la représentent sous sa forme psychologique et 14 sur 100 sous sa forme sexuelle et moins de 3 sur 100 sous sa forme économique.

⁶⁵ne considérer que les femmes qui estiment que la violence dans ce contexte précis a significativement augmenté : elles sont 47,8% de femmes citadines, contre 42,6% de femmes rurales ; 42,8% de filles et de femmes âgées de 15-24, contre 43,6% de femmes âgées de 60-74 (pour ne prendre que ces deux tranches extrêmes) ; les taux varient entre 44% à 49%, quel que soit le niveau scolaire des enquêtées.

Or si chez les femmes les plus âgées, la violence est essentiellement physique (surtout chez celles âgées de 55-74 ans), chez les plus jeunes, la violence prend, en plus, des formes psychologiques et sexuelles. La même donnée s'applique aussi aux états matrimoniaux. Les violences psychologiques et sexuelles sont davantage perçues par les célibataires (25%) que par les veuves (15%), par exemple. Cette répartition concorde sans doute avec les variations selon les tranches d'âges, puisque les célibataires et les veuves sont probablement représentés respectivement par les filles et les femmes âgées de 15-24 ans et par celles âgées de 55-74 ans.

Les perceptions varient notablement selon les niveaux de scolarité. En effet, plus les femmes sont scolarisées plus elles ont des perceptions de la violence qui englobent davantage le psychologique. Environ 25 à 30 femmes sur 100 d'une scolarité avancée la perçoivent sous cette forme : 26,2% de niveau secondaire qualifiant et 28,9% de niveau supérieur – contre 17,5% de femmes sans scolarité et 19,8% de niveau primaire.

Graphique 2 : Représentation de la violence selon les perceptions des femmes (en %)



Source : HCP, Enquête Nationale sur la Violence à l'encontre des femmes et des hommes 2019

Outre les caractéristiques sociodémographiques, les perceptions de la définition de la violence varient selon l'expérience des femmes avec la violence : si elles en sont victimes ou pas. Il s'avère en effet que les femmes violentées durant la vie ou durant les 12 derniers mois ont une perception qui englobe davantage la composante psychologique. Ainsi, environ 23 femmes violentées sur 100 perçoivent la violence sous sa forme psychologique –un taux supérieur de 5 points à celui des perceptions des femmes non violentées.

En somme, ces différences marquent sans doute une tendance chez les victimes de la violence, les jeunes femmes et les femmes assez avancées dans la scolarité qui ne perçoivent plus exclusivement la violence sous sa forme physique évidente, mais qui sont également sensible à sa composante psychologique. Cette tendance concorde avec les perceptions concernant la recrudescence de la violence dans la société marocaines où les plus scolarisées et les plus jeunes, on l'a vu, sont plus attentives à des formes moins physiques de la violence.

3- Les catégories les plus vulnérables à la violence selon les perceptions des femmes

Selon les perceptions des répondantes, les personnes les plus vulnérables à la violence sont surtout les femmes – comparées à l'ensemble des autres catégories sociales considérées : les hommes, les enfants, les personnes âgées et les personnes en situation d'handicap. Ainsi, quelles que soient leurs caractéristiques sociodémographiques (résidence, scolarité, âge, état matrimonial) et leur vécu avec la violence, 75 femmes sur 100 disent que les femmes représentent la catégorie sociale la plus touchée par la violence, sous toutes ses formes. Les enfants viennent en deuxième position, avec 10% des enquêtées qui les perçoivent comme l'autre catégorie sociale la plus vulnérable.

Ces perceptions qui désignent la femme comme la catégorie sociale la plus vulnérable à la violence convergent avec celles qui identifient la relation conjugale comme le contexte social où les femmes sont les plus exposées à la violence.

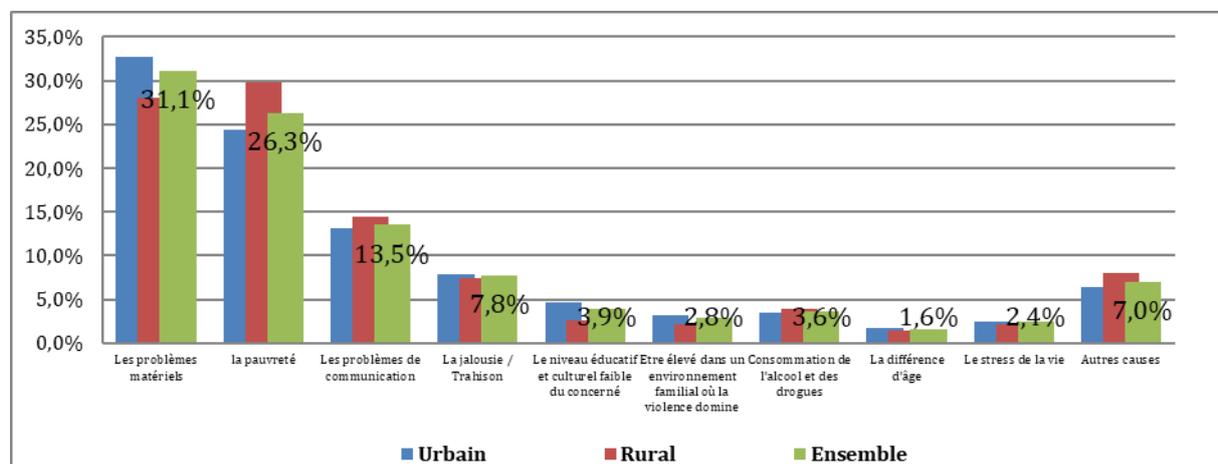
4- Les facteurs de risque de victimisation selon les perceptions des femmes

Pour chaque contexte séparé, les femmes de référence ont été questionnées sur les principaux facteurs qui sont responsables de la survenue de la violence. Indépendamment de leurs caractéristiques sociodémographiques, ces femmes incriminent surtout les facteurs matériels et socioéconomiques (la pauvreté et le chômage des jeunes en l'occurrence) ainsi que les facteurs d'ordre relationnel, dont les problèmes de communication et le fait d'être élevé dans un environnement dominé par la violence.

Il existe certes des variations selon certaines caractéristiques et selon les contextes étudiés. Ces différences sont révélatrices des spécificités de chaque contexte, mais aussi des changements dans les perceptions et les attitudes qui se dessinent chez certaines catégories de femmes.

Concernant la violence conjugale, les problèmes matériels⁶⁶ sont cités comme le premier facteur de risque principal par 32 femmes citadines sur 100. Dans le milieu rural, c'est la pauvreté qui est citée en premier lieu (28%). Combinés, les deux facteurs, les problèmes matériels et la pauvreté⁶⁷, représentent les principaux facteurs pour 55 femmes sur 100, aussi bien dans l'urbain que dans le rural. Un fait important, et qui va être remarqué dans tous autres contextes, c'est que les problèmes de communications sont aussi considérés comme l'un des facteurs de risque (13% dans l'urbain et 14% dans le rural).

Graphique 3 : Perceptions des femmes des principales causes de violence conjugale selon le milieu de résidence (en %)



Source : HCP, Enquête Nationale sur la Violence à l'encontre des femmes et des hommes 2019

De même, toutes les tranches d'âges spécifiés et les états matrimoniaux définis sont d'accord sur le fait que les problèmes matériels, la pauvreté et les problèmes de communication constituent, dans l'ordre, les trois causes principales de la violence dans le contexte conjugal. Si l'on tient compte du niveau scolaire, les mêmes facteurs sont identifiés dans l'ordre par les répondantes, exception faite des femmes qui sont bien avancées dans leurs études qui incriminent moins la pauvreté, mais davantage le niveau bas de scolarité et l'éducation culturelle.

Dans le contexte familial, en plus des mêmes causes déjà mentionnées, un autre facteur de risque est avancé par les répondantes – et qui n'est que très rarement mentionné comme cause dans le contexte conjugal. Il s'agit de l'impact négatif d'un environnement familial dominé par la violence. Ainsi, par exemple, 13 femmes citadines sur 100 mentionnent ce facteur, dans les mêmes proportions que les problèmes de communication. De même, plus que 14 femmes de niveau scolaire supérieur sur 100 mentionnent ces facteurs comme deuxième raison principale, bien avant la question de la pauvreté. Outre donc les conditions matérielles et socioéconomiques, pour ces femmes scolarisées les problèmes d'éducation et d'environnement socioculturel et familial, qui déterminent la structure des rapports familiaux et sociaux, représentent des facteurs de victimisation dans ce contexte.

Ce sont aussi ces mêmes facteurs qui sont incriminés, dans les mêmes proportions, dans le contexte scolaire, à savoir : le faible niveau scolaire et culturel et le fait d'être élevé dans un environnement familial où la violence est fréquente. Les problèmes de communication et le manque de maturité sont cités à des pourcentages comparables. Cette incrimination constante des problèmes de communication marque ainsi une tendance qui, de plus en plus, identifie la violence comme un problème de communication sociale. Cette tendance est aussi confirmée par l'incrimination du manque de l'éducation par l'environnement familial dominé par la violence.

Dans le contexte du travail, comme dans le contexte scolaire, un nombre important de femmes, quelle que soient leurs caractéristiques sociodémographiques, ne donne pas d'avis sur les facteurs de risque de la violence – cela reflète sans doute une méconnaissance de ces contextes. En plus, les opinions sont très partagées et ne permettent pas d'identifier un facteur principal dominant.

Dans les espaces publics, outre les facteurs socioéconomiques, dont la pauvreté et le chômage des jeunes, les femmes répondantes mentionnent d'autres facteurs, liés aux comportements et à la sécurité. Certes les avis ne sont pas aussi tranchés que pour le contexte conjugal, par exemple, mais trois facteurs principaux sont cités par les femmes quelles que soient leurs caractéristiques sociodémographiques et indépendamment du fait qu'elles aient endurée la violence ou non. Il s'agit du

⁶⁶ Les problèmes matériels sont liés principalement à la gestion des ressources financières du ménage

⁶⁷ La pauvreté, est définie comme l'absence des capacités humaines de base : analphabétisme, malnutrition, longévité réduite, mauvaise santé maternelle, maladie pouvant être évitée » [PNUD 2000a : 19]

chômage des jeunes, de la consommation des drogues et d'alcool et de la pauvreté. Certaines ajoutent deux autres facteurs : la frustration sexuelle et le manque de sécurité policière. Ce dernier facteur exprime peut-être, on l'a dit, le sentiment subjectif d'insécurité de plus en plus dominant dans l'espace public.

Ainsi, en plus des facteurs de risque individuels (l'usage nocif de l'alcool et des drogues, le faible niveau d'instruction, le jeune âge, la frustration sexuelle) et relationnels (les différents problèmes de communication notamment), les répondantes mettent également l'accent sur les facteurs sociétaux dans leur acceptation la plus large, qui englobe aussi les facteurs communautaires (les problèmes matériels, la pauvreté, le chômage des jeunes, le manque de sécurité). Or, pour rappeler l'approche socio-écologique, les facteurs de ces deux derniers niveaux communautaire/sociétal font aussi (et surtout) référence aux normes et rôles socioculturels qui déterminent (ou pas) les rapports inégalitaires entre les hommes et les femmes et qui pourraient éventuellement se traduire en des relations de domination symbolique et physique. Il est donc indispensable d'interroger les perceptions concernant ces normes, et ce pour sonder non seulement les formes sociales d'acceptation de la violence, mais également les tendances de changement et de résilience parmi certaines catégories sociales.

5- Perception des femmes vis-à-vis des rapports d'autorité au sein du ménage

La relation conjugale, on l'a vu, est perçue comme le contexte social où la femme subit davantage de violence. Or ces relations conjugales conflictuelles découlent de certaines conceptions et représentations des rapports de genre, lesquelles sont ancrées dans des normes socioculturelles. Le but est d'interroger les perceptions relatives aux rapports d'autorité, aux rôles des femmes et des hommes au sein du ménage, aux relations sexuelles ainsi qu'aux conceptions de la masculinité.

Différentes questions relatives à ces problématiques ont été posées aux femmes de références, notamment sur leur perceptions concernant : 1) le partage d'autorité entre les deux partenaires au sein du ménage ; 2) la relation sexuelle : si les femmes ne doivent pas refuser un rapport sexuel avec les partenaires ; 3) les rôles primordiaux qui sont impartis aux femmes et aux hommes au sein du ménage : si, en l'occurrence, le rôle de la femme serait réduit aux tâches domestiques (comme le fait de s'occuper du foyer et de préparer à manger à la famille) ; 4) l'autorité absolue des hommes concernant les affaires familiales : si les répondantes trouveraient normal à ce que l'homme aie le dernier mot ; 5) ou si elles accepteraient de suivre les opinions du partenaire, même si elle ne sont pas convaincues.

De manière générale et pour l'ensemble de ces questions, une majorité des répondantes rejette l'autorité absolue du partenaire. Mais il existe néanmoins des différences dans la portée de ce refus. Des différences qui indiquent tant des persistances de l'ancien modèle d'autorité, particulièrement parmi les femmes rurales et d'un certain âge, que des changements dans les perceptions des rapports de genre, surtout parmi les citadines, les jeunes et, surtout, les femmes avancées dans leur scolarité qui, elles, ont plus de possibilités de jouer d'autres rôles sociaux et, partant, de subvertir les normes socioculturelles. Cette tendance au changement est aussi observée, quoique à moindre mesure, chez les femmes divorcées et celles ayant un vécu marqué par la violence. Un indice que le vécu de ces femmes affecte leur perception des rapports d'autorité.

Si l'on observe, par exemple, les questions axées sur les perceptions des femmes de l'autorité masculine au sein du ménage. Pour ce qui est du partage de cette autorité entre les deux partenaires au sein du ménage, il faut préciser d'emblée que le vécu de la violence affecte les perceptions, ainsi 60,7% des répondantes ayant été violentées durant les 12 mois précédant l'enquête sont davantage pour le partage de l'autorité contre 35,2% des femmes non violentées.

Selon les caractéristiques sociodémographiques, les femmes citadines (61,3%) sont plus enclines que les femmes rurales (50,2%) à rejeter catégoriquement le monopole de cette autorité par les hommes⁶⁸. Cela dit, 23% de répondantes rurales et 16% de citadines pensent toutefois, soit a priori soit de manière catégorique, que cette autorité devrait rester l'apanage des hommes. Cette différence entre les deux lieux de résidence illustre en même temps et la persistance des visions des rapports de genre chez les femmes rurales et la tendance de changement chez les citadines.

Cette tendance s'accroît davantage parmi les jeunes générations. La différence est de 20 points entre les répondantes âgées de 15-24 ans (63,8%) qui n'acceptent pas que l'autorité au sein du couple soit monopolisée par les hommes et leurs aïeules âgées de 55-74 ans (43,5%). Toutefois, avec les autres tranches d'âge, surtout les plus jeunes, la différence est de moins en moins significative : elle est d'environ 10 points avec les répondantes de 45-54 ans (53,9%), de 5 points avec les 35-44 ans (58,8%) et de 3 points avec les 25-34 ans (60,1%).

Le changement le plus notable est celui qui se dessine avec le processus de scolarisation. Plus les répondantes sont scolarisées plus elles sont favorables au partage de l'autorité au sein du ménage. La différence entre les femmes sans niveau (48,3%), de niveau primaire (57,5%) d'une part, et celles ayant un niveau supérieur (73,4%), de l'autre, est respectivement de 25 et 16 points. Par contre cette différence se réduit de plus en plus avec les répondantes plus scolarisées, de niveau secondaire collégial (62,4%) ou qualifiant (68,7%). Aussi les variations entre les différents niveaux scolaires considérés tracent-elles une courbe évolutive bien évidente, qui est similaire à celle que décrivent les perceptions selon les différences

⁶⁸À ces pourcentages, il faut également ajouter ceux des femmes qui sont a priori d'accord à ce que l'autorité ne reste plus l'apanage des hommes : 21,2% dans l'urbain et 24,2% dans le rural.

d'âges. Autrement dit, plus les femmes sont jeunes, citadines et scolarisées, moins elles acceptent l'autorité absolue des hommes au sein du ménage.

La même donnée se confirme avec les autres questions, celle notamment qui concerne directement cette autorité masculine, à savoir si les répondantes trouveraient normal à ce que l'homme ait le dernier mot concernant les affaires familiales. Si de manière générale les répondantes refusent à ce que ce soit le cas, il existe néanmoins des différences, selon les caractéristiques sociodémographiques de ces femmes et leurs vécus, dont la portée et le sens élucident les tensions qui existent entre l'ancien modèle de l'autorité masculine et une tendance au changement.

Comme pour la première question, le vécu de la violence affecte légèrement les perceptions sur cette question. Les femmes violentées, durant la vie (43,5%) ou durant les 12 derniers mois (46%), sont moins enclines que les femmes non violentées (respectivement 34,6% et 36,5%) à accepter à ce que l'homme ait le dernier mot sur les affaires de la famille.

Mais les variations les plus significatives sont celles que définissent les différences des caractéristiques des répondantes. Selon les espaces de résidence, environ 48 femmes citadines sur 100 refusent catégoriquement à ce que le dernier mot revienne au partenaire sur les questions familiales (47,7%) et plus que 15 femmes sur 100 le refusent plus ou moins (15,3%). Les femmes rurales, quant à elles, sont moins nombreuses à s'y opposer catégoriquement (31%) ou relativement (12,9%). Aussi, ces dernières répondantes accepteraient-elles davantage de n'avoir aucun mot à dire sur les affaires familiales (34,8% le sont de façon certaine et 19,6% le sont a priori). Bien que ces taux ne soient pas aussi élevés dans le milieu urbain (18,5% femmes sont catégoriques et 17,6% le sont a priori), ils reflètent néanmoins une persistance d'une certaine vision des rapports de domination entre partenaires chez 36 femmes citadines sur 100.

Comme pour le partage de l'autorité au sein du ménage, les jeunes générations portent de nouvelles perceptions qui défient ce modèle d'autorité. Ce qui confirme, encore une fois, la tendance déjà observée, avec presque deux fois de filles et de jeunes femmes âgées de 15-24 ans (51,6%) que des femmes âgées de 55-74 (25,0%) qui rejettent catégoriquement à ce que les décisions familiales reviennent exclusivement à l'homme. Elles sont également 46,8% de répondantes âgées de 25-34 ans, 42,1% âgées de 35-44 ans et 35,8% âgées de 45-54 ans⁶⁹.

Pour avoir une idée plus précise sur l'acceptation de l'autorité masculine, une autre question complémentaire a été posée aux femmes de référence, à savoir si elles accepteraient de suivre les opinions du partenaire, même si elles n'en sont pas convaincues. Sur cette question également, le vécu marqué par la violence affecte relativement les perceptions. Puisque, comparées aux répondantes non violentées, durant la vie (46,7%) ou durant les 12 mois précédant l'enquête (49,2%), davantage de femmes violentées (respectivement 57,4% et 60,3%) refuseraient totalement de suivre l'opinion du partenaire si elle n'en est pas convaincue.

De même, pour ce qui est des caractéristiques des femmes de référence, une majorité le refuserait également. Dans le milieu urbain, 62,7% des répondantes le sont de façon catégorique et 15% le sont a priori – contre respectivement 41,9% et 15,3% dans le rural. Ainsi, le modèle de l'ancienne forme d'autorité persiste davantage dans le rural où près de 40 femmes sur 100 accepteraient, absolument (21,1%) ou dans certaines mesures (19,7%), de suivre le mari dans ses opinions même si elles n'en sont pas convaincues.

Les mêmes changements observés, pour les questions précédentes, se confirment chez les jeunes générations, avec une différence absolue de 30 points entre les répondantes âgées de 15-24 ans (65,6%) et celles âgées de 55-74 ans (35,0%). Cette différence se rétrécit progressivement avec les tranches d'âges les plus jeunes : elle est de 17 points avec les âgées de 45-54 ans (48,2%), de 10 points avec celles âgées de 35-44 ans (56,6%) et seulement de 3 points avec les répondantes de 25-34 ans (62,1%)⁷⁰.

Les comparaisons selon l'état matrimonial montrent que le refus est plus catégorique chez les femmes célibataires (68,4%) et les divorcées (67,1%). La différence avec les mariées (53,5%) et les veuves (38,6%) est respectivement de 15 et de 30 points. Inversement, davantage de veuves (19,6%) et de mariées (13,6%) seraient tout à fait d'accord à suivre l'opinion du partenaire même si elles n'en sont pas convaincues, comparées aux divorcées (9,3%) et, surtout, aux célibataires (6,6%).

La tendance se confirme également avec le processus de scolarisation. En effet, plus les répondantes sont scolarisées moins elles accepteraient de suivre les opinions de leurs partenaires et inversement. Comparées aux femmes sans niveau (38,7%) et à celles ayant un niveau primaire (56,9%), les répondantes avec un niveau secondaire collégial (65,9%), un niveau secondaire qualifiant (75,8%) et un niveau supérieur (80,3%) sont plus catégoriques dans leur refus.

En somme, les différences dans les perceptions selon les caractéristiques des femmes de référence sont révélatrices aussi bien des rapports de genre déséquilibrés que d'un changement qui se profile à l'horizon, surtout parmi les jeunes, les citadines et les plus scolarisées, ainsi que parmi les femmes avec une expérience conjugale avortée (les divorcées) et celle ayant un vécu de violence.

⁶⁹Les taux des répondantes qui le rejettent a priori sont similaires pour l'ensemble des tranches d'âge, entre 13 et 14%.

⁷⁰Les taux des répondantes qui ne sont a priori pas d'accord sont similaires pour l'ensemble des tranches d'âge, entre 13 et 16%.

6- Perceptions des femmes de la masculinité

Les perceptions concernant les normes sociales qui président aux rapports d'autorité sont éclairées également par les perceptions sur les masculinités. Déjà les questions soulevées dans la section précédente donnent quoiqu'indirectement, une idée de ces perceptions. Si l'on considère, par exemple, la question sur les rôles primordiaux qui sont impartis aux femmes et aux hommes au sein du ménage (si le rôle de la femme serait réduit aux tâches domestiques, comme le fait de s'occuper du foyer et de préparer à manger à la famille), on observe la même tension qui existe entre une vision « traditionnelle », surtout chez les femmes du rural, les moins scolarisées et celles d'un certain âge, qui sépare nettement les rôles des hommes et des femmes au sein du ménage et une autre conception qui de plus en plus bouscule cet ordre établi, surtout parmi les jeunes, les citadines et les plus scolarisées qui ont davantage de possibilités de jouer d'autres rôles sociaux et de déjouer ce faisant les normes de domination masculine.

Une question complémentaire, mais plus directe a été posée aux femmes de référence pour sonder leurs perceptions sur le masculin et son rôle dans un rapport de genre : « est-ce que la participation de l'homme aux tâches ménagères (faire la vaisselle, la lessive, préparer à manger...) le dévaloriserait-il ? » Les réponses illustrent également une tension palpable entre une perception d'une masculinité dominante et une tendance majeure au changement.

En effet, la majorité des répondantes n'estime pas que la participation de l'homme à ces tâches le dévaloriserait ou le rabaisserait. Selon la répartition entre l'urbain et le rural, 76,9% de femmes du premier milieu de résidence et 64,2% du second répondent de façon catégorique par la négative – en plus, respectivement, de 9,2% et 13,2% de répondantes qui a priori ne sont pas d'accord. En tout donc, environ 87 citadines sur 100 et 77 femmes rurales sur 100 qui ne pensent pas que l'engagement de l'homme dans les tâches du ménage le rabaisse. Mais, cela dit, plus que 20 femmes sur 100 dans le rural et 13 femmes sur 100 dans l'urbain perçoivent encore que ces tâches, seraient rabaisantes pour l'homme.

Comparées aux questions précédentes, les opinions ne divergent pas significativement selon l'âge des répondantes, la même tendance de changement se confirme aussi pour cette question. En effet, comparées aux femmes âgées de 55-74 ans (59,8%), les répondantes de 15-24 ans (79,6%), 25-34 ans (75,1%), 35-44 ans (73,6%) et de 45-54 ans (68,1%) sont davantage contre l'idée que de telles tâches rabaisseraient les hommes. Les mêmes différences sont aussi observées entre les femmes célibataires (80,4%) et divorcées (79,2%), d'une part, et les mariées (71,4%) et les veuves (61%), de l'autre.

À l'instar des questions précédentes, le processus de scolarisation affecte positivement les perceptions. Plus les femmes sont scolarisées plus elles pensent que l'engagement du partenaire dans les affaires domestiques ne le dévalorise guère. Les différences entre les répondantes sans niveau (61,7%) et de niveau primaire (74,7%), d'une part, et celles de niveau supérieur (87%), de l'autre, sont respectivement de 25 et 12 points. Comparées aux autres niveaux, le secondaire collégial (80%) et le qualifiant (83,7%), ces différences sont moins importantes.

Une autre question, complémentaire, concernant les perceptions de la masculinité a été posée aux femmes de référence, à savoir si « l'homme devrait être nécessairement quelqu'un de fort et de ferme ». Si, généralement, on note les mêmes tendances observées, les variations selon les caractéristiques sociodémographiques des répondantes sont moins importantes.

Davantage de femmes dans le rural (33,8%) que dans l'urbain (23,4%) sont tout à fait convaincues que l'homme devrait avoir ces qualités. Mais à ces taux, il faut également ajouter respectivement 23,2% et 26,1% de répondantes rurales et citadines qui seraient a priori d'accord. En tout, autour de 50 à 56 femmes sur 100 dans les deux lieux de résidence pensent la masculinité en termes de force et de fermeté ; et seulement 28,3% de répondantes rurales et 36% citadines qui en sont catégoriquement contre.

Les différenciations de points de vue selon les catégories d'âge sont plus évidentes et confirment la tendance au changement déjà constatée. La différence, par exemple, entre les jeunes répondantes de 15-24 ans (42,7%) qui ne sont absolument pas d'accord de considérer l'homme en ces termes de force et de fermeté et celles âgées de 55-74 ans (20,5%) est d'environ 23 points. Cette différence se réduit progressivement avec les autres tranches d'âges : 45-54 ans (28,2%) ; 35-44 ans (33,2%) ; 25-34 ans (36,1%).

Encore une fois, il existe une certaine convergence entre les variations selon l'âge et les états matrimoniaux. Comparées aux mariées (31,1%) et aux veuves (22,2%), les célibataires (43,8%) et, surtout, les divorcées (48%) s'opposent davantage à définir le masculin en des termes de force et de fermeté. Inversement, 34,4% de veuves et 28,5% de mariées acceptent tout à fait cette définition, contre 19% de célibataires et 20,7% de divorcées.

De même, le processus de scolarisation influe significativement sur les perceptions de la masculinité. Comparées aux femmes sans niveau scolaire (23,8%), avec un niveau primaire (33,5%) ou de niveau secondaire collégial (39,7%), environ 46 répondantes sur 100 de niveau supérieur (46,3%) ou de niveau secondaire qualifiant (46,2%) rejettent catégoriquement l'idée que l'homme devrait nécessairement être fort et ferme.

Ainsi, à l'instar de la question d'autorité, les perceptions de la masculinité varient selon le lieu de résidence, l'âge, l'état matrimonial et le niveau de scolarité. Si des visions traditionnelles persistent encore parmi toutes les catégories sociales, elles sont de plus en plus contestées par les citadines, les jeunes, les célibataires, les divorcées et les femmes avancées dans la

scolarité. Aussi, il est important d'examiner si ces perceptions contrastées de l'autorité et de la masculinité influent également sur les formes d'acceptation sociales et psychologiques de la violence.

7- L'acceptation de la violence

La nature des rapports de genre (équilibrés ou pas) détermine non seulement les conceptions de l'autorité et de la masculinité, mais aussi la définition de la violence et son acceptation sociale et culturelle. À ce sujet, les femmes de références ont été interrogées sur plusieurs aspects, spécifiques et complémentaires, du droit du partenaire de violenter sa conjointe : 1) Le mari ou le partenaire intime a-t-il le droit de punir sa conjointe pour une quelconque faute ? 2) A-t-il le droit de la violenter si elle néglige ou n'accomplit pas des tâches ménagères ? 3) A-t-il le droit de la battre si elle néglige de prendre soin de ses enfants ? 4) A-t-il le droit de la battre si elle ne prépare pas le repas ou si celui-ci est raté (s'il brûle par exemple) ? 5) A-t-il le droit de la battre si elle le soupçonne d'infidélité ou si elle l'interroge constamment où il se trouve ? 6) A-t-il le droit de la battre si elle refuse d'avoir un rapport sexuel avec lui ? 7) A-t-il le droit de la battre si elle le contredit et s'oppose à ses opinions ? 8) A-t-il le droit de battre sa partenaire si elle sort de chez elle sans demander son autorisation ?

Sur l'ensemble de ces questions, et quelles que soient les caractéristiques sociodémographiques, la majorité des femmes répondent par l'infirmatif. Il existe, cependant, des différences selon les questions posées et selon certaines caractéristiques des répondantes – des différences assez similaires à celles observées pour les questions précédentes. Les femmes de résidence urbaine, les plus jeunes, les divorcées, les femmes ayant un vécu de violence et les plus scolarisées s'opposent davantage à la violence du partenaire.

En ce qui concerne la question générale (1) : « le mari ou le partenaire intime a-t-il le droit de punir sa conjointe pour une quelconque faute ? », la majorité des femmes répondent par la négative, néanmoins entre 12 et 15 femmes sur 100 seraient respectivement tout à fait d'accord (12,3%) ou a priori d'accord (14,8%). Ainsi pour un nombre non négligeable de répondantes, il est tout à fait concevable que le partenaire punisse sa conjointe pour une quelconque raison. Ces pourcentages sont plus élevés encore dans le milieu rural (18,3% sont tout à fait d'accord et 17% le sont a priori) et parmi les femmes non scolarisées (17,9% et 17%).

Pour toutes les autres questions, portant sur des aspects plus spécifiques, on observe des tendances similaires. Cependant les différences sont palpables entre des questions relatives aux tâches ménagères (dont la préparation des repas) où les réponses par la négative sont presque unanimes et les questions portant sur les libertés individuelles (sortir sans autorisation par exemple) où les points de vue sont moins tranchés.

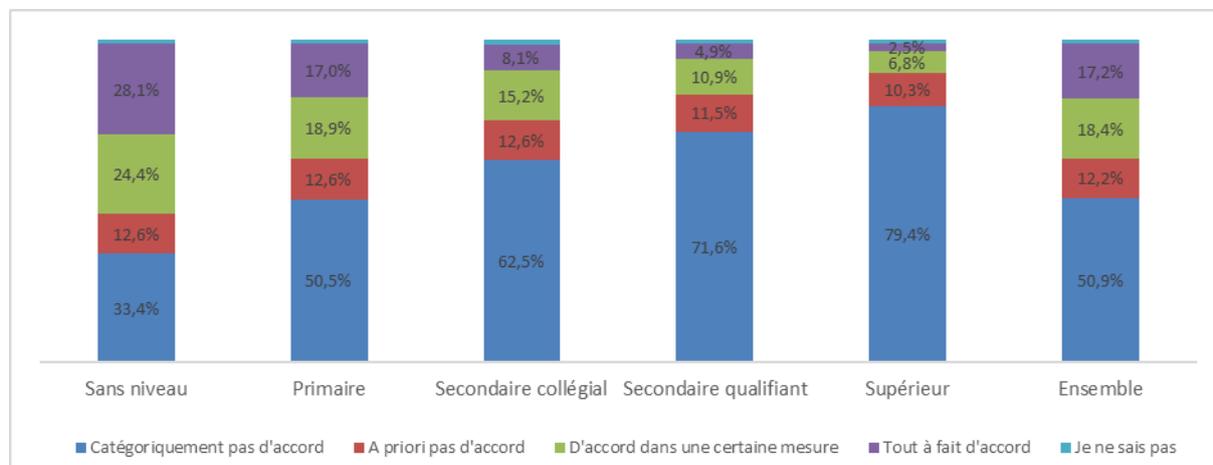
Si l'on compare, par exemple, la question (2) (le mari ou le partenaire intime a-t-il le droit de violenter sa femme si elle néglige ou n'accomplit pas des tâches ménagères ?) et la question (8) (l'homme a-t-il le droit de battre sa partenaire si elle sort de chez elle sans demander son autorisation ?). Pour la première environ 9 femmes sur 10 répondent par la négative – elles n'acceptent pas donc d'être violentées suite à une négligence ménagère. Les femmes citadines (94,1%), les jeunes de 15-24 ans (93,4%), les célibataires (93,2%) et, surtout, les femmes d'une scolarité supérieure (98,9%) sont plus catégoriques encore. Par contre, pour la question (8), en moyenne 21 femmes sur 100 reconnaissent au partenaire le droit de battre sa conjointe si elle sort sans lui demander autorisation. Ce taux est encore plus élevé parmi les répondantes de résidence rurale (31%) et les femmes sans niveau scolaire (30,6%). Or même parmi d'autres catégories sociales, comme les jeunes, les réponses affirmatives ne sont pas négligeables : 17,2% de répondantes âgées de 15-24 ans ; 18,1% âgées de 25-34 ans et 20,2% âgées de 35-44 ans.

Ainsi, comparées aux autres affaires du couple, non seulement la liberté individuelle de la femme n'est pas perçue comme un droit absolu, mais elle est perçue par un nombre important de répondantes comme une transgression qui mérite une réaction de violence de la part du partenaire. De telles perceptions sont manifestes d'une vision des rapports de genre dominée par des normes socioculturelles qui considèrent les femmes comme des sujets subordonnés, sous la tutelle des hommes.

Ce sont, également, ces mêmes normes qui définissent le dit et le non-dit de la violence endurée. La question du silence des femmes et ses raisons d'être est d'une importance capitale pour notamment comprendre la permanence de la violence et les mécanismes de ses reproductions.

Il est donc important de sonder les perceptions des femmes sur l'acceptation de la violence, notamment dans le contexte conjugal, et sur éventuellement les raisons qui les poussent à l'endurer dans le silence. Leurs points de vue ont été sollicités, entre autres, sur deux thèmes inter-reliés : d'une part, si la violence dans le contexte conjugal est une affaire privée dont il faut parler uniquement au sein du ménage, sans la révéler à autrui ou à une autorité compétente ; d'autre part, si la violence conjugale devrait être endurée par les victimes pour une quelconque raison sociale ou familiale.

Graphique 4 : Attitudes face à l'acceptation de la violence pour maintenir la stabilité du foyer selon le niveau d'instruction des femmes



Source : HCP, Enquête Nationale sur la Violence à l'encontre des femmes et des hommes 2019

28,5% de femmes affirment qu'elles sont tout à fait d'accord et 19,1% qu'elles sont a priori d'accord sur le fait que la violence conjugale est une affaire privée. En tout, 48 femmes sur 100 perçoivent donc la violence conjugale comme un vécu privé qu'il ne faut pas révéler à autrui. Même pour les catégories sociales qui s'opposent davantage aux violences conjugales et aux normes socioculturelles qui les fondent, comme les femmes jeunes et scolarisées, considèrent dans des proportions assez significatives la violence conjugale de l'ordre du privé. Pour ne considérer que le niveau de scolarité supérieur, 29% des répondantes en seraient tout à fait ou a priori d'accord.

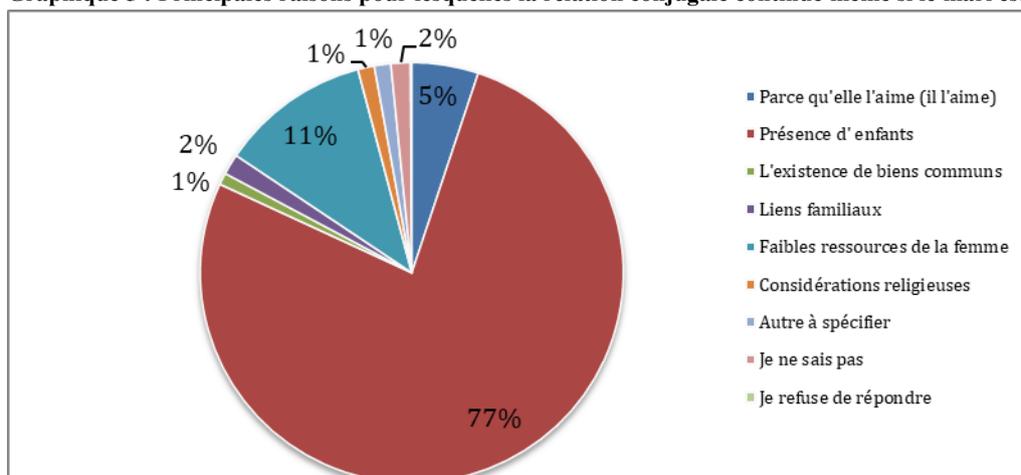
Cette tendance est davantage confirmée par une autre question complémentaire à savoir si les personnes de l'entourage des femmes de référence pensent qu'il faut parler de la violence uniquement au sein du ménage sans la rapporter aux autorités compétentes. Seulement 14,7% de femmes affirment que « personne de leur entourage ne le pense », alors que 33,8% disent que « certains le pensent », 26,9% « la majorité le pense » et 17,1% « tout le monde le pense ». Ces chiffres en disent long non seulement sur le perçu de la violence conjugal mais sur son vécu également. Autrement dit, la violence dans le cadre d'une relation conjugale reste un sujet socialement et culturellement tabou, vécue, maintenue et reproduite dans le silence insondable de ses victimes. Ce qui pourrait expliquer pourquoi de tous les espaces de vie, le contexte conjugal est celui qui est le plus marqué par le sceau de la violence.

Il est dès lors capital d'examiner les raisons qui poussent les femmes à endurer la violence conjugale. En moyenne 17,2% de répondantes affirment être *tout à fait d'accord* et 18,4% être d'accord *dans certaines mesures* à ce que la femme endure la violence pour maintenir la stabilité du foyer. En tout, plus que 35 femmes sur 100 accepteraient donc d'endurer la violence conjugale. Concernant cette raison, on observe la même tendance au changement déjà décrite, notamment parmi les jeunes (seulement 10,5%) de répondantes âgées de 15-24 ans avancent cette raison, les célibataires (7,9%), les divorcées (11%) et les femmes avancées dans leurs études (4,9% de niveau secondaire qualifiant et 2,5% de niveau supérieur).

En général, trois raisons principales sont mises en avant : 1) la présence des enfants dans le couple ; 2) le manque de ressources de la femme, autrement dit, sa faible autonomisation ; 3) la stabilité de la famille.

En moyenne 76,8% de femmes considèrent que c'est la présence des enfants qui fait qu'une relation conjugale continue malgré la violence du conjoint ; et pour 11,5% c'est le manque de ressources de la femme qui en constitue la raison principale. Ce dernier taux est beaucoup plus élevé parmi les divorcées (17,7%) et, surtout, parmi les répondantes bien avancées dans leurs études (21,3% de niveau scolaire supérieur).

Graphique 5 : Principales raisons pour lesquelles la relation conjugale continue même si le mari est violent



Source : HCP, Enquête Nationale sur la Violence à l'encontre des femmes et des hommes 2019

Ainsi les femmes, de par leur scolarité avancée, de leur jeune âge ou de leur expérience conjugale, considèrent davantage l'autonomisation des femmes comme un facteur déterminant de la continuité ou non d'une relation conjugale marquée par la violence.

Des trois facteurs combinés, la présence des enfants, la stabilité de la famille et le manque de ressources, on peut ainsi dire que les possibilités d'autonomisation des femmes, dont les ressources socio-économiques, les potentialités culturelles et intellectuelles et les expériences relationnelles, participent aux processus de leur capacitation (*empowerment*) qui, ce faisant, leur offrent plus de marges de négociation avec les normes dominantes et, partant, plus de liberté dans la prise des décisions concernant la relation conjugale et son avenir.

8- Dispositifs mis en place pour prévenir la violence

En plus des perceptions sur l'acceptation de la violence et sur les normes sociales qui la légitiment, les opinions des femmes de références ont été également sollicitées à propos des dispositifs juridiques et institutionnels mis en place pour les protéger contre la violence, notamment : la loi 103-13, les cellules d'accueil relevant des institutions publiques, les associations d'assistances et d'hébergement des femmes victimes de violence et de leurs enfants.

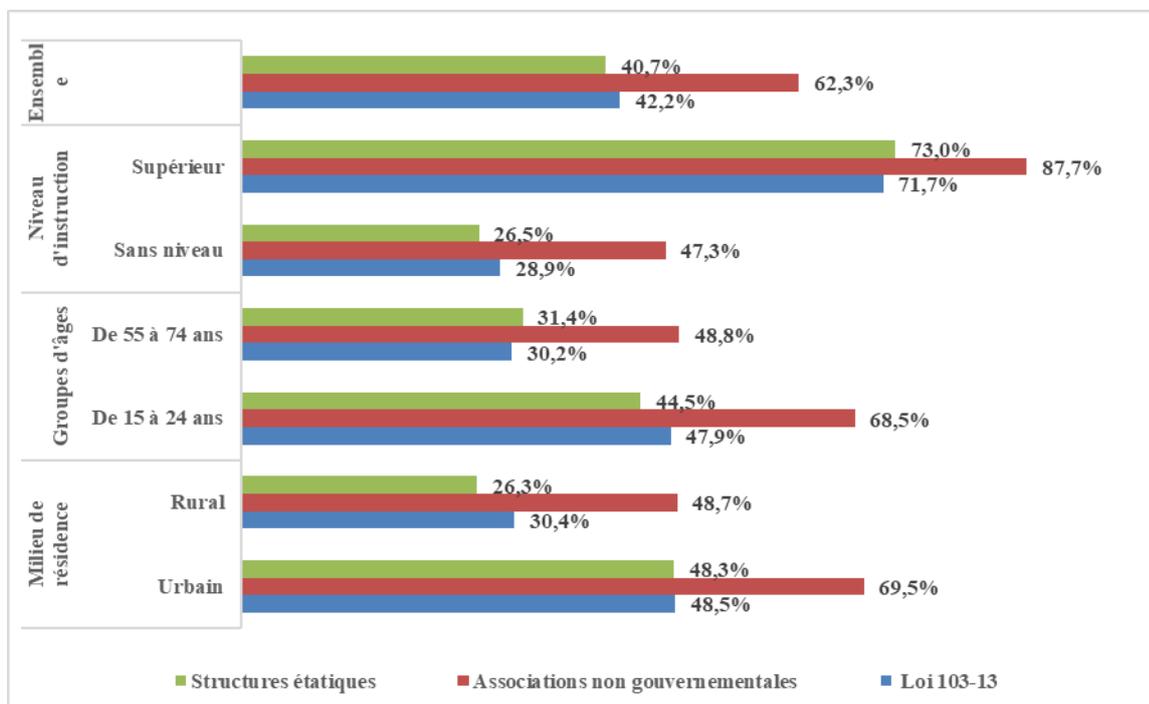
Ainsi, à propos de la loi 103-13, une majorité de femmes (57,8%) affirme qu'elle n'est pas au courant de l'existence de cette loi. Ce pourcentage est plus élevé dans le rural (69,6%) et parmi les femmes non scolarisées (71,1%). Tandis que les femmes de niveau scolaire supérieur sont plus informées de son existence (71,7%). En plus de la connaissance de la loi, les femmes ont été également interrogées sur son ampleur et dans quelle mesure elle les protège contre la violence. En moyenne, seulement 11,2% de femmes expriment leur totale satisfaction. Ce pourcentage est encore plus bas parmi les jeunes âgées de 15-24 ans (10%) et de 25-34 (10,3%), les célibataires (8,6%) et les répondantes scolarisées, de niveaux scolaire qualifiant (8,3%) ou supérieur (8,2%). De plus, seulement 13,7% des répondantes affirment qu'il est facile d'appliquer ladite loi – contre respectivement 27,5% et 27,7% de femmes qui pensent qu'il est très difficile et relativement difficile de l'appliquer.

Concernant les structures et les institutions d'assistance et de protection des victimes de la violence, les répondantes ont été sollicitées sur deux éléments. D'une part, il leur a été demandé si elles connaissaient l'existence d'associations d'assistances et d'hébergement des femmes victimes de violence et de leurs enfants. D'autre part, il leur a été demandé si elles étaient au courant de l'existence de cellules d'accueil relevant des institutions publiques, désignées pour protéger les femmes victimes de violence.

Pour la première question, en moyenne 62,3% de femmes répondent par l'affirmatif. Ce taux est plus élevé encore dans le milieu urbain (69,5%), parmi les jeunes de 15-24 ans (68,5%), les célibataires (72,3%), ainsi que parmi les femmes avancées dans leur scolarité, de niveau secondaire qualifiant (80,9%) et de niveau supérieur (87,7%). Cependant, pour la deuxième question, moins de répondantes sont au courant de l'existence des structures étatiques mises en place pour les protéger (40,7%). Un taux qui est encore plus bas parmi les femmes de résidence rurale (26,3%) et les répondantes non scolarisées (26,5%). Autrement dit, quelles que soient leurs caractéristiques sociodémographiques, les femmes sont beaucoup mieux informées des associations non gouvernementales que des structures étatiques dédiées au soutien et à la protection des femmes victimes de violence.

Or, pour reprendre notre modèle socio-écologique, cette méconnaissance, assez répandue, des structures gouvernementales constitue en soi un facteur de risque de violence d'ordre sociétal, comme le sont également les perceptions de l'autorité masculine et des normes sociales qui légitime l'acceptation de la violence. De même, la méconnaissance assez commune de l'existence de la loi 103-13 et l'insatisfaction, quasi-totale, quant à son efficacité à protéger les victimes pourraient en l'occurrence expliquer (en plus des raisons examinées dans le chapitre IV) le silence des victimes sur certaines violences subies et, surtout, le manque de signalement et de poursuites judiciaires.

Graphique 6 : Pourcentage des femmes au courant de l'existence de la loi 103-13, des associations non gouvernementales et des structures étatiques dédiées au soutien et à la protection des femmes victimes de violence (en %)



Source : HCP, Enquête Nationale sur la Violence 2019

CONCLUSION

CONCLUSION

L'enquête nationale 2019 sur la violence à l'égard des femmes et des filles fait apparaître un ensemble de résultats, dont certains peuvent être qualifiés de structurels. Elle capte les tendances lourdes qui traversent la société en matière de prévalence des différentes formes de violences faites aux femmes et aux filles et permet de cerner les évolutions de ces prévalences dans différents contextes et auprès de différentes cibles touchées par l'enquête.

Le contexte conjugal demeure l'espace de vie le plus marqué par la violence. Les violences psychologique et économique représentent les formes les plus répandues dans l'espace de vie domestique englobant les contextes conjugal et familial.

Dans l'espace hors domestique, les formes de violences sont contrastées selon le lieu où elles surviennent. En effet, le lieu public est plus marqué par la violence sexuelle, le lieu d'éducation est dominé par la violence psychologique et le lieu de travail est marqué au même degré par la violence psychologique et économique.

Malgré la baisse enregistrée par rapport à 2009, les résultats confirment la persistance de la forte prévalence de la violence faite aux femmes dans la société. Ils indiquent également l'évolution à géométrie variable de cette prévalence qui a connu des baisses dans certaines formes et contextes et des hausses dans d'autres, contrastée selon le milieu de résidence.

Le recul de la violence globale dans tous les contextes dissimule au fait une augmentation des violences sexuelle et économique aussi bien au niveau national qu'en milieu urbain. Néanmoins, la progression du phénomène de la violence en milieu rural a concerné tous les espaces de vie et toutes les formes de violence à l'exception de l'espace public et de la forme psychologique qui ont enregistré plutôt une baisse. Cette tendance à la hausse dans le rural a plus marqué l'espace d'éducation et de formation que les autres espaces de vie.

La tranche d'âge des jeunes filles et femmes de 15 à 24 ans, représentée essentiellement par des élèves, étudiantes et jeunes mariées, est celle qui vit la plus forte fragilité et est la plus exposée à la violence, et ce quel que soit le contexte.

Globalement, ni le niveau scolaire ni l'activité de la femme ne prémunissent contre la violence, puisque les femmes scolarisées ou celles actives occupées subissent davantage de violence, ce qui peut être expliqué par le fait que ces femmes sont, plus que les autres, exposées à de multiples formes et dans tous les contextes de violence.

De même, la dépendance socioéconomique de la femme, en termes de non-possession et de gestion de biens lucratifs, représente un facteur de risque significatif d'exposition à la violence, particulièrement dans les contextes conjugal et familial. En effet, plus les femmes possèdent des revenus propres et sont libres de les gérer, moins elles sont vulnérables et exposées à la violence ; et plus elles partagent ces biens avec le conjoint ou avec un membre de la famille, plus elles y sont exposées.

Concernant les antécédents de vécus de violences, les femmes ou les partenaires ayant vécu dans un environnement marqué par la violence conjugale sont plus à risque à reproduire le schéma parental, une fois adulte, et à revivre des relations intimes marquées par la violence. D'un autre côté, l'expérience de violence vécue par les filles durant l'enfance les rend plus vulnérables à subir la violence non seulement dans le contexte conjugal, mais dans bien d'autres contextes. Cette transmission intergénérationnelle des conduites violentes, tant parmi les agresseurs que les victimes, est à la fois conséquence et cause de violence.

En outre, les atteintes aux libertés et droits des femmes, tels le mariage précoce, l'union forcée restent également un problème majeur dans la société marocaine et ce, malgré les réformes entreprises dans ce domaine depuis plusieurs décennies. Ce décalage entre les politiques de réforme et la réalité sociale illustre aussi bien le déficit d'ancrage et d'effectivité de ces politiques dans le vécu des femmes et des hommes que la persistance de résistances socioculturelles au changement.

Toutefois, une faible dénonciation des violences persiste encore parmi les victimes qui continuent à ne pas entreprendre d'actions concrètes suite aux violences physique et/ou sexuelle subies. Ce constat est valable dans tous les contextes, et plus particulièrement, lorsqu'il s'agit de violence conjugale. Cette dernière demeure, selon les perceptions des femmes, un sujet socialement et culturellement tabou, ce qui pourrait, en retour, expliquer pourquoi de tous les espaces de vie, le contexte conjugal est celui le plus marqué par le sceau de la violence.

Paradoxalement et alors qu'une bonne part des femmes affirment être informées de l'existence des associations et des structures étatiques dédiées au soutien et à la protection des femmes victimes de violence, elles sont très rares à avoir recours à leurs services. Ce faible taux mis en miroir avec le taux de la prévalence illustrent la situation confuse dans laquelle se trouvent les femmes et les filles victimes.

Autre fait significatif relevé par l'enquête, les différences dans les perceptions selon les caractéristiques des femmes de référence sont révélatrices aussi bien des rapports de genre déséquilibrés (d'une domination masculine qui persiste et se reproduit) que d'un changement qui se profile à l'horizon, surtout parmi les jeunes, les citadines et les plus scolarisées. En effet, plus les femmes/filles sont jeunes et/ou scolarisées, plus elles manifestent une conscience et une sensibilité plus larges des formes de violence psychologique et sexuelle. Cette prise de conscience est exprimée à travers leur rejet des normes sociales d'acceptation et légitimation de la violence à l'encontre des femmes et de la domination masculine.

Outre les sévices psychologiques ou physiques que supportent les femmes victimes des violences physiques et/ou sexuelles dans les différents contextes, un coût économique de ces violences s'y associe accentuant ainsi les impacts négatifs de ce fléau. Le coût de la violence supporté par les ménages et qui est estimé à 2,85 milliards de DH, ne reflète qu'une partie du coût réel de la violence. Il est principalement imputable à la violence physique et à la violence exercée dans le contexte conjugal. Les dépenses en soins de santé constituent l'élément majeur du coût direct de la violence et les revenus perdus suite à l'arrêt du travail rémunéré ou domestique forment la quasi-totalité du coût indirect.

Un dernier enseignement, mais pas le moindre, est le décalage important entre les réalités dégagées par les taux de prévalence des différentes formes de violence et leur évolution dans les différents contextes et la perception de la hausse qui en est faite par les femmes. Ce décalage renseigne sur la forte fragilité vécue par les femmes et les filles et le sentiment d'insécurité de plus en plus grandissant surtout dans les espaces publics.

Partie II
ANNEXE
STATISTIQUE

1.

**Violence à l'encontre des femmes
âgées de 15 à 74 ans selon les formes et
les contextes et selon les caractéristiques
démographiques et socioéconomiques
des victimes**

Tableau 1.0.1 : Effectif (en milliers) des femmes, de 15 à 74 ans, violentées à un moment ou à un autre de leur vie et taux de prévalence de la violence (en %) selon les formes de violence et le milieu de résidence des victimes

	Urbain		Rural		Ensemble	
	Effectif	Taux de prévalence de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence
Physique	3431	39,2%	1833	39,5%	5264	39,3%
Sexuelle	2720	31,1%	1163	25,1%	3883	29,0%
Psychologique	6728	76,8%	3555	76,6%	10283	76,7%
Toutes formes confondues	7274	83,1%	3787	81,6%	11061	82,6%

Tableau 1.0.2 : Effectif des femmes, de 15 à 74 ans, violentées (en milliers) à un moment ou à un autre de leur vie et taux de prévalence de la violence (en %) selon les formes de violence, les régions du Maroc et le milieu de résidence

Niveau national

	Régions du Maroc																								Ensemble	
	Tanger-Tétouan-Al Hoccoima		Oriental		Fès-Meknès		Rabat-Salé-Kénitra		Béni Mellal-Khénifra		Casablanca-Settat		Marrakech-Safi		Drâa-Tafilalet		Souss-Massa		Guelmim-Oued Noun		Laâyoune-Sakia Al Hamra		Ed Dakhla-Oued Ed Dahab			
	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence
Physique	533	38,6%	223	23,5%	581	34,9%	797	43,3%	456	46,4%	1530	54,5%	615	36,1%	114	18,4%	327	29,9%	42	24,6%	40	28,9%	5	11,7%	5264	39,3%
Sexuelle	412	29,9%	93	9,8%	483	29,0%	502	27,2%	371	37,7%	1165	41,5%	380	22,3%	77	12,5%	344	31,4%	36	20,7%	18	13,0%	2	4,3%	3883	29,0%
Psychologique	1148	83,2%	510	53,8%	1217	73,1%	1439	78,1%	826	84,0%	2430	86,6%	1279	75,0%	331	53,5%	896	81,8%	100	58,1%	88	62,9%	20	43,6%	10283	76,7%
Toutes formes confondues	1219	88,3%	619	65,4%	1311	78,8%	1544	83,8%	876	89,1%	2556	91,1%	1350	79,2%	389	62,9%	966	88,3%	116	67,2%	93	66,9%	22	48,2%	11061	82,6%

Tableau 1.0.3 : Effectif des femmes, de 15 à 74 ans, violentées (en milliers) à un moment ou à un autre de leur vie et taux de prévalence de la violence (en %) selon les formes de violence, les régions du Maroc et le milieu de résidence

Niveau urbain

	Régions du Maroc																				Ensemble	
	Tanger-Tétouan-Al Hoceima		Oriental		Fès-Meknès		Rabat-Salé-Kénitra		Béni Mellal-Khénifra		Casablanca-Settat		Marrakech-Safi		Drâa-Tafilalet		Souss-Massa		Régions du Sud			
	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence
Physique	373	42,2%	157	23,1%	353	32,4%	588	42,6%	261	48,8%	1144	51,8%	243	29,9%	37	16,3%	201	30,9%	74	25,3%	3431	39,2%
Sexuelle	299	33,8%	71	10,5%	293	26,9%	384	27,8%	233	43,6%	940	42,6%	180	22,1%	22	9,7%	249	38,2%	49	16,9%	2720	31,1%
Psychologique	760	85,8%	373	55,0%	759	69,6%	1080	78,3%	448	83,9%	1882	85,2%	580	71,4%	130	57,0%	545	83,6%	171	58,6%	6728	76,8%
Toutes formes confondues	804	90,8%	453	66,9%	834	76,6%	1167	84,6%	484	90,6%	1996	90,4%	609	74,9%	150	65,5%	586	90,0%	191	65,6%	7274	83,1%

Tableau 1.0.4 : Effectif des femmes, de 15 à 74 ans, violentées (en milliers) à un moment ou à un autre de leur vie et taux de prévalence de la violence (en %) selon les formes de violence, les régions du Maroc et le milieu de résidence

Niveau rural

	Régions du Maroc																				Ensemble	
	Tanger-Tétouan-Al Hoceima		Oriental		Fès-Meknès		Rabat-Salé-Kénitra		Béni Mellal-Khénifra		Casablanca-Settat		Marrakech-Safi		Drâa-Tafilalet		Souss-Massa		Régions du Sud			
	Effectif	Taux de prévalence	Effec Tif	Taux de prévalence	Effec tif	Taux de prévalence	Effec Tif	Taux de prévalence	Effec tif	Taux de prévalence	Effec tif	Taux de prévalence	Effec tif	Taux de prévalence	Effec tif	Taux de prévalence	Effec tif	Taux de prévalence	Effec tif	Taux de prévalence	Effec tif	Taux de prévalence
Physique	159	32,2%	66	24,5%	228	39,6%	209	45,2%	196	43,5%	387	64,7%	372	41,7%	77	19,6%	126	28,3%	14	21,8%	1833	39,5%
Sexuelle	113	22,8%	22	8,0%	190	33,1%	118	25,6%	138	30,6%	225	37,6%	201	22,5%	55	14,1%	95	21,4%	7	10,0%	1163	25,1%
Psychologique	389	78,6%	137	50,8%	458	79,5%	358	77,3%	377	84,1%	548	91,7%	699	78,4%	201	51,5%	351	79,2%	37	56,3%	3555	76,6%
Toutes formes confondues	415	83,9%	166	61,6%	477	82,9%	377	81,5%	392	87,2%	559	93,6%	741	83,0%	240	61,4%	380	85,7%	39	60,5%	3787	81,6%

Tableau 1.1.1 : Effectif des femmes, de 15 à 74 ans, violentées (en milliers) et taux de prévalence de la violence (en %) au cours des 12 mois précédant l'enquête selon les formes et les contextes de violence et selon le milieu de résidence

Niveau : National

	Conjugal		Hors conjugal		Familial		Lieux publics		Etablissements d'enseignement et de formation		Lieux de travail		Tous contextes confondus	
	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence
Physique	1140	9,9%	667	5,0%	264	2,0%	400	3,0%	29	3,2%	19	0,8%	1727	12,9%
Sexuelle	777	6,8%	1140	8,5%	71	0,5%	1029	7,7%	95	10,5%	69	2,7%	1821	13,6%
Physique et/ou sexuelle	1631	14,2%	1598	11,9%	313	2,3%	1312	9,8%	119	13,1%	84	3,3%	2972	22,2%
Psychologique	4924	42,8%	2590	19,3%	2.029	15,1%	661	4,9%	133	14,7%	245	9,7%	6358	47,5%
Physique et /ou sexuelle et /ou psychologique	5073	44,1%	3290	24,6%	2.063	15,4%	1694	12,6%	204	22,4%	279	11,1%	6869	51,3%
Economique	1218	10,6%	796	5,9%	638	4,8%	-	-	-	-	169	10,2% ⁽¹⁾	1912	14,3%
Application de la loi	163	35,5% ⁽²⁾	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	163	35,5%
Toutes formes confondues	5305	46,1%	3717	27,7%	2488	18,6%	1694	12,6%	204	22,4%	381	15,1%	7654	57,1%
Population de base	11498		13398		13398		13398		909		2520		13398	

⁽¹⁾ la population de base de la violence économique dans le cadre de travail est constituée de femmes ayant exercé une activité économique comme salariées Durant les 12 derniers mois (1655 milles femmes au niveau national)

⁽²⁾ la population de base de la violence liée à l'application de la loi dans le contexte conjugal est constituée de femmes ayant eu au moins un enfant d'un ex mariage (459 milles femmes au niveau national)

Tableau 1.1.2 : Effectif des femmes, de 15 à 74 ans, violentées (en milliers) et taux de prévalence de la violence (en %) au cours des 12 mois précédant l'enquête selon les formes et les contextes de violence et selon le milieu de résidence des victimes

Niveau : Urbain

	Conjugal		Hors conjugal		Familial		Lieux publics		Etablissements d'enseignement et de formation		Lieux de travail		Tous contextes confondus	
	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence
Physique	701	9,4%	514	5,9%	175	2,0%	332	3,8%	21	2,7%	18	1,0%	1158	13,2%
Sexuelle	447	6,0%	916	10,5%	52	0,6%	831	9,5%	71	9,3%	62	3,5%	1296	14,8%
Physique et/ou sexuelle	980	13,1%	1263	14,4%	213	2,4%	1065	12,2%	89	11,8%	75	4,3%	2053	23,4%
Psychologique	3191	42,7%	1783	20,4%	1.309	14,9%	540	6,2%	104	13,8%	210	12,0%	4184	47,8%
Physique et /ou sexuelle et /ou psychologique	3280	43,9%	2353	26,9%	1.336	15,3%	1366	15,6%	156	20,7%	236	13,6%	4575	52,2%
Economique	830	11,1%	478	5,5%	349	4,0%	-	-	-	-	141	10,1% ⁽¹⁾	1246	14,2%
Application de la loi	116	34,4% ⁽²⁾	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	116	34,4%
Toutes formes confondues	3438	46,0%	2585	29,5%	1568	17,9%	1366	15,6%	156	20,7%	318	18,2%	5104	58,3%
Population de base	7479		8758		8758		8758		756		1743		8758	

⁽¹⁾ la population de base de la violence économique dans le cadre de travail est constituée de femmes ayant exercé une activité économique comme salariées durant les 12 derniers mois (1397 milles femmes en milieu urbain)

⁽²⁾ la population de base de la violence liée à l'application de la loi dans le contexte conjugal est constituée de femmes ayant eu au moins un enfant d'un ex mariage (337 milles femmes en milieu urbain)

Tableau 1.1.3 : Effectif des femmes, de 15 à 74 ans, violentées (en milliers) et taux de prévalence de la violence (en %) au cours des 12 mois précédant l'enquête selon les formes et les contextes de violence et selon le milieu de résidence

Niveau : Rural

	Conjugal		Hors conjugal		Familial		Lieux publics		Etablissements d'enseignement et de formation		Lieux de travail		Tous contextes confondus	
	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence
Physique	439	10,9%	153	3,3%	88	1,9%	68	1,5%	9	5,6%	1	0,2%	569	12,3%
Sexuelle	330	8,2%	224	4,8%	19	0,4%	197	4,2%	25	16,2%	8	1,0%	525	11,3%
Physique et/ou sexuelle	651	16,2%	336	7,2%	100	2,2%	248	5,3%	30	19,4%	8	1,1%	919	19,8%
Psychologique	1733	43,1%	807	17,4%	720	15,5%	120	2,6%	29	18,9%	35	4,5%	2173	46,8%
Physique et /ou sexuelle et /ou psychologique	1793	44,6%	937	20,2%	727	15,7%	327	7,1%	48	31,2%	42	5,4%	2294	49,4%
Economique	388	9,6%	317	6,8%	289	6,2%	-	-	-	-	29	11,2% ⁽¹⁾	666	14,4%
Application de la loi	47	38,6% ⁽²⁾	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	47	38,6%
Toutes formes confondues	1866	46,4%	1132	24,4%	920	19,8%	327	7,1%	48	31,2%	63	8,1%	2550	55,0%
Population de base	4019		4640		4640		4640		153		777		4640	

(1) la population de base de la violence économique dans le cadre de travail est constituée de femmes ayant exercé une activité économique comme salariées durant les 12 derniers mois (258 milles femmes en milieu rural)

(2) la population de base de la violence liée à l'application de la loi dans le contexte conjugal est constituée de femmes ayant eu au moins un enfant d'un ex mariage (122 milles femmes en milieu rural)

2.

Violence à l'encontre des femmes âgées de 15 à 74 ans au cours des 12 mois précédant l'enquête selon les formes de violence et les caractéristiques démographiques et socioéconomiques des victimes

Tableau 2.1 : Effectif des femmes, de 15 à 74 ans, violentées (en milliers) et taux de prévalence de la violence (en %) au cours des 12 mois précédant l'enquête selon les formes de violence et le milieu de résidence

	Milieu de résidence					
	Urbain		Rural		Ensemble	
	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence
Physique	1158	13,2%	569	12,3%	1727	12,9%
Sexuelle	1296	14,8%	525	11,3%	1821	13,6%
Violence physique et/ou sexuelle	2053	23,4%	919	19,8%	2972	22,2%
Psychologique	4184	47,8%	2173	46,8%	6358	47,5%
Psychologique-émotionnelle	3181	36,3%	1647	35,5%	4828	36,0%
Psychologique-comportement dominant	2926	33,4%	1580	34,0%	4506	33,6%
Violence physique et /ou sexuelle et/ ou psychologique	4575	52,2%	2294	49,4%	6869	51,3%
Economique	1246	14,2%	666	14,4%	1912	14,3%
Violence liée à l'application de la loi⁽¹⁾	116	34,4%	47	38,6%	163	35,5%
Violence électronique⁽²⁾	1169	15,5%	285	9,4%	1455	13,8%
Toutes formes confondues	5104	58,3%	2550	55,0%	7654	57,1%

(1) la population de base de la violence liée à l'application de la loi dans le contexte conjugal est constituée de femmes ayant eu au moins un enfant d'un ex mariage (459 milles femmes Au niveau national, 337milles en milieu urbain et 122 milles en milieu rural)

(2) la population de base de la violence électronique est l'ensemble des formes ayant accès au moyens de communication (10571 milles femmes au niveau national, soit 7526 milles en milieu urbain et 3045 milles en milieu rural)

Tableau 2.2.1 : Effectif des femmes, de 15 à 74 ans, violentées (en milliers) et taux de prévalence de la violence (en %) au cours des 12 mois précédant l'enquête selon les formes de violence, les régions du Maroc et le milieu de résidence

Niveau national

	Régions du Maroc																								Ensemble	
	Tanger-Tétouan-Al Hoccoïma		Oriental		Fès-Meknès		Rabat-Salé-Kénitra		Béni Mellal-Khénifra		Casablanca-Settat		Marrakech-Safi		Drâa-Tafilalet		Souss-Massa		Guelmim-Oued Noun		Laâyoune-Sakia Al Hamra		Ed Dakhla-Oued Ed Dahab			
	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence
Physique	177	12,8%	82	8,7%	143	8,6%	274	14,9%	133	13,5%	606	21,6%	169	9,9%	40	6,5%	79	7,2%	12	6,9%	8	5,4%	4	8,2%	1727	12,9%
Sexuelle	175	12,7%	38	4,0%	206	12,3%	221	12,0%	191	19,4%	586	20,9%	179	10,5%	29	4,7%	177	16,1%	12	7,0%	5	3,3%	2	3,4%	1821	13,6%
Violence physique et/ou sexuelle	306	22,2%	111	11,7%	303	18,2%	409	22,2%	270	27,5%	971	34,6%	279	16,3%	60	9,6%	227	20,7%	21	12,1%	12	8,3%	5	10,1%	2972	22,2%
Psychologique	719	52,1%	247	26,0%	718	43,2%	812	44,1%	510	51,9%	1756	62,6%	790	46,3%	191	30,9%	508	46,4%	48	28,0%	45	32,2%	13	28,8%	6358	47,5%
Psychologique-émotionnelle	479	34,7%	159	16,8%	479	28,8%	556	30,2%	398	40,5%	1473	52,5%	682	40,0%	125	20,2%	404	36,9%	31	18,1%	35	24,8%	6	13,4%	4828	36,0%
Psychologique-comportement dominant	543	39,3%	184	19,4%	538	32,3%	578	31,4%	378	38,4%	1251	44,6%	488	28,7%	147	23,8%	319	29,1%	34	19,8%	35	25,0%	11	24,7%	4506	33,6%
Violence physique et/ou sexuelle et/ou psychologique	766	55,5%	280	29,5%	780	46,9%	909	49,3%	572	58,2%	1872	66,7%	829	48,6%	205	33,2%	544	49,7%	50	29,0%	47	33,8%	13	29,3%	6869	51,3%
Economique	222	16,1%	82	8,6%	234	14,0%	261	14,2%	146	14,8%	609	21,7%	144	8,4%	55	8,8%	134	12,2%	14	8,0%	8	5,9%	5	10,9%	1912	14,3%
Violence liée à l'application de la loi	11	35,9%	8	29,2%	26	36,8%	33	44,0%	16	46,9%	24	27,4%	16	26,8%	16	45,8%	9	37,1%	1	16,8%	3	43,3%	-	15,0%	163	35,5%
Violence électronique	173	17,5%	94	11,1%	122	9,8%	151	9,5%	117	13,9%	383	19,4%	159	12,7%	59	11,1%	161	16,1%	19	14,1%	15	11,9%	2	5,7%	1455	13,8%
Toutes formes confondues	849	61,5%	355	37,5%	876	52,6%	1024	55,6%	629	63,9%	1995	71,1%	905	53,1%	251	40,6%	637	58,2%	62	36,2%	56	40,5%	15	33,6%	7654	57,1%

Tableau 2.2.2 : Effectif des femmes, de 15 à 74 ans, violentées (en milliers) et taux de prévalence de la violence (en %) au cours des 12 mois précédant l'enquête selon les formes de violence, les régions du Maroc et le milieu de résidence

Niveau urbain

	Régions du Maroc																				Ensemble	
	Tanger-Tétouan-Al Hoceïma		Oriental		Fès-Meknès		Rabat-Salé-Kénitra		Béni Mellal-Khénifra		Casablanca-Settat		Marrakech-Safi		Drâa-Tafilalet		Souss-Massa		Régions du Sud			
	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence
Physique	124	14,0%	67	9,9%	97	8,9%	215	15,6%	88	16,4%	429	19,4%	61	7,5%	14	6,0%	44	6,7%	20	6,8%	1158	13,2%
Sexuelle	139	15,6%	29	4,2%	127	11,7%	167	12,1%	118	22,0%	486	22,0%	79	9,8%	11	4,7%	123	18,9%	17	5,8%	1296	14,8%
Violence physique et/ou sexuelle	227	25,6%	87	12,9%	191	17,6%	312	22,6%	166	31,1%	753	34,1%	117	14,4%	20	8,7%	147	22,6%	32	11,1%	2053	23,4%
Psychologique	498	56,2%	183	27,0%	429	39,4%	585	42,4%	281	52,7%	1375	62,3%	358	44,1%	67	29,5%	317	48,8%	89	30,5%	4184	47,8%
Psychologique-émotionnelle	332	37,5%	120	17,6%	277	25,4%	405	29,4%	214	40,1%	1157	52,4%	318	39,1%	41	17,9%	255	39,2%	62	21,2%	3181	36,3%
Psychologique-comportement dominant	376	42,5%	136	20,1%	316	29,0%	411	29,8%	209	39,1%	967	43,8%	193	23,8%	54	23,8%	197	30,2%	68	23,2%	2926	33,4%
Violence physique et /ou sexuelle et/ ou psychologique	537	60,6%	208	30,7%	470	43,2%	671	48,6%	324	60,7%	1476	66,8%	380	46,7%	73	31,9%	344	52,9%	93	31,8%	4575	52,2%
Economique	137	15,5%	59	8,6%	142	13,0%	178	12,9%	83	15,6%	478	21,6%	50	6,1%	17	7,6%	80	12,3%	23	7,8%	1246	14,2%
Violence liée à l'application de la loi	8	36,6%	8	30,1%	23	38,1%	20	39,2%	9	49,4%	20	27,3%	7	19,1%	7	42,6%	9	48,7%	4	38,8%	116	34,4%
Violence électronique	151	19,8%	71	11,2%	96	10,6%	141	11,3%	89	18,3%	354	20,8%	101	14,6%	26	12,1%	108	17,3%	33	12,6%	1169	15,5%
Toutes formes confondues	589	66,5%	260	38,4%	532	48,8%	763	55,3%	357	66,8%	1580	71,5%	416	51,3%	88	38,5%	405	62,3%	114	39,0%	5104	58,3%

Tableau 2.2.3 : Effectif des femmes, de 15 à 74 ans, violentées (en milliers) et taux de prévalence de la violence (en %) au cours des 12 mois précédant l'enquête selon les formes de violence, les régions du Maroc et le milieu de résidence

Milieu rural

	Régions du Maroc																				Ensemble	
	Tanger-Tétouan-Al Hoceïma		Oriental		Fès-Meknès		Rabat-Salé-Kénitra		Béni Mellal-Khénifra		Casablanca-Settat		Marrakech-Safi		Drâa-Tafilalet		Souss-Massa		Régions du Sud			
	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence
Physique	53	10,7%	15	5,7%	46	7,9%	60	12,9%	45	10,0%	177	29,6%	108	12,1%	27	6,9%	35	7,9%	3	5,2%	569	12,3%
Sexuelle	37	7,4%	10	3,6%	78	13,6%	54	11,7%	73	16,3%	100	16,7%	100	11,2%	18	4,7%	53	12,0%	1	1,8%	525	11,3%
Violence physique et/ou sexuelle	79	16,1%	24	8,9%	111	19,3%	97	20,9%	104	23,1%	218	36,5%	162	18,1%	40	10,2%	80	18,0%	5	7,1%	919	19,8%
Psychologique	221	44,7%	63	23,5%	289	50,2%	227	49,1%	229	51,0%	381	63,8%	431	48,3%	124	31,6%	190	42,9%	17	26,3%	2173	46,8%
Psychologique_émotionnelle	147	29,7%	39	14,5%	203	35,3%	151	32,7%	184	41,0%	315	52,8%	365	40,8%	84	21,6%	148	33,5%	10	15,4%	1647	35,5%
Psychologique_comportement dominant	167	33,7%	48	17,7%	222	38,6%	167	36,1%	169	37,7%	284	47,5%	295	33,1%	93	23,8%	123	27,6%	12	19,0%	1580	34,0%
Violence physique ou sexuelle ou psychologique	230	46,5%	72	26,7%	310	53,9%	238	51,4%	248	55,2%	397	66,4%	450	50,4%	133	34,0%	200	45,1%	18	26,9%	2294	49,4%
Economique	85	17,1%	23	8,7%	92	15,9%	83	18,0%	63	13,9%	132	22,1%	94	10,5%	37	9,5%	54	12,1%	4	6,6%	666	14,4%
Violence liée à l'application de la loi	3	34,4%	-	-	3	28,7%	13	53,6%	7	44,0%	4	28,1%	8	41,9%	9	48,6%	-	-	-	-	47	38,6%
Violence électronique	22	9,7%	23	10,6%	25	7,6%	10	2,9%	28	7,9%	29	10,7%	58	10,3%	33	10,5%	53	14,2%	4	8,7%	285	9,4%
Toutes formes confondues	260	52,6%	95	35,3%	343	59,7%	261	56,3%	272	60,6%	415	69,5%	489	54,7%	163	41,7%	232	52,3%	20	31,0%	2550	55,0%

Tableau 2.3.1 : Effectif des femmes, de 15 à 74 ans, violentées (en milliers) et taux de prévalence de la violence (en %) au cours des 12 mois précédant l'enquête selon les formes de violence, la taille du ménage et le milieu de résidence

Niveau national

	Taille du ménage													
	1 personne		2 personnes		3 personnes		4 personnes		5 personnes		6 personnes et plus		Ensemble	
	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence
Physique	42	8,2%	160	8,8%	309	12,6%	454	14,9%	335	12,9%	427	14,5%	1727	12,9%
Sexuelle	62	12,0%	170	9,3%	335	13,6%	441	14,5%	387	14,9%	425	14,4%	1821	13,6%
Violence physique et/ou sexuelle	89	17,1%	290	15,9%	537	21,8%	729	23,9%	618	23,8%	710	24,1%	2972	22,2%
Psychologique	113	21,7%	652	35,7%	1145	46,6%	1570	51,4%	1349	51,9%	1528	51,9%	6358	47,5%
Psychologique-émotionnelle	98	18,8%	464	25,4%	872	35,5%	1223	40,1%	1012	39,0%	1159	39,4%	4828	36,0%
Psychologique-comportement dominant	48	9,3%	436	23,9%	817	33,3%	1092	35,8%	988	38,0%	1124	38,2%	4506	33,6%
Violence physique et /ou sexuelle et/ ou psychologique	141	27,0%	719	39,4%	1262	51,4%	1680	55,0%	1444	55,6%	1623	55,1%	6869	51,3%
Economique	66	12,7%	252	13,8%	374	15,2%	472	15,4%	333	12,8%	415	14,1%	1912	14,3%
Violence liée à l'application de la loi	10	24,7%	28	26,9%	33	35,8%	30	33,2%	24	39,4%	39	52,2%	163	35,5%
Violence électronique	73	17,4%	166	11,6%	279	13,8%	350	14,1%	264	12,7%	324	15,1%	1455	13,8%
Toutes formes confondues	204	39,2%	872	47,8%	1420	57,8%	1834	60,1%	1560	60,0%	1764	59,9%	7654	57,1%

Tableau 2.3.2 : Effectif des femmes, de 15 à 74 ans, violentées (en milliers) et taux de prévalence de la violence (en %) au cours des 12 mois précédant l'enquête selon les formes de violence, la taille du ménage et le milieu de résidence

Niveau urbain

	Taille du ménage													
	1 personne		2 personnes		3 personnes		4 personnes		5 personnes		6 personnes et plus		Ensemble	
	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence
Physique	31	8,8%	127	10,1%	235	13,4%	329	15,3%	210	12,5%	227	14,6%	1158	13,2%
Sexuelle	50	13,9%	147	11,7%	268	15,3%	324	15,1%	267	15,8%	240	15,4%	1296	14,8%
Violence physique et/ou sexuelle	68	19,1%	237	18,8%	415	23,7%	533	24,8%	408	24,3%	391	25,2%	2053	23,4%
Psychologique	87	24,6%	466	37,0%	819	46,7%	1116	51,9%	877	52,1%	819	52,7%	4184	47,8%
Psychologique-émotionnelle	75	21,1%	327	25,9%	629	35,8%	871	40,5%	656	39,0%	623	40,1%	3181	36,3%
Psychologique-comportement dominant	41	11,4%	328	26,0%	589	33,6%	753	35,0%	632	37,6%	583	37,5%	2926	33,4%
Violence physique et /ou sexuelle et/ ou psychologique	108	30,5%	523	41,5%	909	51,8%	1201	55,9%	950	56,4%	884	56,8%	4575	52,2%
Economique	40	11,2%	171	13,6%	277	15,8%	329	15,3%	206	12,3%	223	14,3%	1246	14,2%
Violence liée à l'application de la loi	6	19,3%	21	26,5%	28	38,1%	21	32,1%	14	34,1%	25	55,1%	116	34,4%
Violence électronique	68	22,3%	137	12,7%	233	15,3%	280	15,1%	211	14,3%	241	18,7%	1169	15,5%
Toutes formes confondues	154	43,2%	620	49,2%	1032	58,8%	1308	60,9%	1026	61,0%	964	62,0%	5104	58,3%

Tableau 2.3.3 : Effectif des femmes, de 15 à 74 ans, violentées (en milliers) et taux de prévalence de la violence (en %) au cours des 12 derniers mois précédant l'enquête selon les formes de violence, la taille du ménage et le milieu de résidence

Niveau rural

	Taille du ménage													
	1 personne		2 personnes		3 personnes		4 personnes		5 personnes		6 personnes et plus		Ensemble	
	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence
Physique	11	6,8%	34	6,0%	74	10,5%	125	13,8%	125	13,7%	200	14,4%	569	12,3%
Sexuelle	13	7,8%	23	4,1%	67	9,5%	117	12,9%	120	13,1%	185	13,3%	525	11,3%
Violence physique et/ou sexuelle	21	12,5%	52	9,3%	122	17,3%	196	21,6%	210	23,0%	318	22,9%	919	19,8%
Psychologique	25	15,5%	186	33,0%	326	46,4%	454	50,2%	472	51,6%	709	51,1%	2173	46,8%
Psychologique-émotionnelle	23	13,9%	137	24,2%	243	34,6%	352	39,0%	356	38,9%	536	38,6%	1647	35,5%
Psychologique-comportement dominant	8	4,7%	108	19,2%	228	32,5%	339	37,5%	356	38,9%	541	38,9%	1580	34,0%
Violence physique et /ou sexuelle et/ ou psychologique	32	19,6%	196	34,8%	353	50,3%	479	52,9%	494	54,0%	739	53,2%	2294	49,4%
Economique	26	15,9%	82	14,5%	97	13,9%	142	15,7%	127	13,9%	192	13,8%	666	14,4%
Violence liée à l'application de la loi	4	40,0%	7	28,3%	5	26,1%	9	36,2%	9	52,6%	14	47,6%	47	38,6%
Violence électronique	6	4,9%	29	8,3%	45	9,3%	70	11,2%	53	8,7%	83	9,6%	285	9,4%
Toutes formes confondues	50	30,4%	252	44,6%	388	55,2%	526	58,2%	534	58,3%	801	57,7%	2550	55,0%

Tableau 2.4.1 : Effectif des femmes, de 15 à 74 ans, violentées (en milliers) et taux de prévalence de la violence (en %) au cours des 12 mois précédant l'enquête selon les formes de violence, l'âge des victimes et le milieu de résidence

Niveau national

	Groupes d'âges																					
	15-19 ans		20-24 ans		25-29 ans		30-34 ans		35-39 ans		40-44 ans		45-49 ans		50-54 ans		55-59 ans		60 à 74 ans		Ensemble	
	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence
Physique	199	17,1%	251	14,4%	201	15,5%	239	15,0%	197	14,6%	172	14,9%	153	12,9%	103	11,3%	88	11,1%	124	5,6%	1727	12,9%
Sexuelle	272	23,3%	360	20,6%	223	17,1%	277	17,4%	200	14,8%	138	11,9%	145	12,3%	84	9,2%	41	5,2%	82	3,7%	1821	13,6%
Violence physique et/ou sexuelle	390	33,4%	492	28,2%	355	27,3%	419	26,4%	333	24,7%	255	22,1%	256	21,7%	166	18,2%	118	14,8%	188	8,5%	2972	22,2%
Psychologique	719	61,6%	987	56,6%	762	58,5%	886	55,7%	703	52,2%	577	50,1%	560	47,5%	370	40,5%	264	33,2%	528	23,9%	6358	47,5%
Psychologique-émotionnelle	465	39,8%	672	38,5%	578	44,4%	677	42,6%	551	40,9%	454	39,4%	473	40,1%	305	33,4%	217	27,2%	439	19,9%	4828	36,0%
Psychologique-comportement dominant	631	54,0%	811	46,5%	576	44,2%	639	40,2%	493	36,6%	396	34,4%	332	28,1%	208	22,8%	136	17,0%	286	12,9%	4506	33,6%
Violence physique et/ou sexuelle et/ou psychologique	782	67,0%	1065	61,1%	813	62,4%	951	59,8%	761	56,5%	617	53,6%	610	51,7%	400	43,8%	297	37,3%	573	25,9%	6869	51,3%
Economique	106	9,1%	211	12,1%	229	17,6%	266	16,7%	215	16,0%	211	18,3%	199	16,9%	121	13,3%	109	13,7%	245	11,1%	1912	14,3%
Violence liée à l'application de la loi	NA	NA	12	65,6%	18	50,2%	28	52,9%	25	52,1%	12	30,3%	23	40,7%	15	30,2%	9	18,7%	20	18,1%	163	35,5%
Violence électronique	282	29,4%	322	21,2%	181	16,6%	178	13,2%	131	12,1%	106	11,6%	93	10,1%	60	8,9%	41	6,8%	62	4,3%	1455	13,8%
Toutes formes confondues	825	70,7%	1147	65,8%	881	67,7%	1005	63,2%	821	60,9%	699	60,7%	699	59,3%	471	51,6%	373	46,8%	734	33,2%	7654	57,1%

Tableau 2.4.2 : Effectif des femmes, de 15 à 74 ans, violentées (en milliers) et taux de prévalence de la violence (en %) au cours des 12 mois précédant l'enquête selon les formes de violence, l'âge des victimes et le milieu de résidence

Niveau urbain

	Groupes d'âges																					
	15-19 ans		20-24 ans		25-29 ans		30-34 ans		35-39 ans		40-44 ans		45-49 ans		50-54 ans		55-59 ans		60 à 74 ans		Ensemble	
	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence
Physique	138	20,0%	151	14,1%	135	15,1%	164	15,2%	130	14,6%	118	14,7%	94	11,9%	79	12,5%	59	10,6%	91	6,7%	1158	13,2%
Sexuelle	179	25,9%	273	25,4%	155	17,4%	195	18,2%	137	15,4%	101	12,6%	104	13,2%	70	11,1%	29	5,2%	54	3,9%	1296	14,8%
Violence physique et/ou sexuelle	259	37,5%	344	32,1%	247	27,8%	288	26,9%	225	25,3%	183	22,8%	169	21,5%	132	20,9%	78	14,1%	126	9,3%	2053	23,4%
Psychologique	445	64,5%	607	56,6%	522	58,6%	602	56,1%	473	53,2%	402	50,1%	372	47,1%	268	42,4%	179	32,2%	315	23,1%	4184	47,8%
Psychologique-émotionnelle	295	42,8%	416	38,8%	383	43,0%	457	42,5%	369	41,5%	318	39,6%	312	39,6%	223	35,3%	149	26,9%	259	19,0%	3181	36,3%
Psychologique-comportement dominant	382	55,4%	497	46,4%	398	44,6%	426	39,7%	329	37,0%	277	34,5%	209	26,6%	151	23,9%	87	15,6%	170	12,5%	2926	33,4%
Violence physique et /ou sexuelle et/ou psychologique	491	71,2%	666	62,1%	564	63,3%	652	60,7%	514	57,8%	435	54,2%	411	52,1%	296	46,8%	202	36,4%	345	25,3%	4575	52,2%
Economique	59	8,5%	125	11,6%	164	18,5%	185	17,3%	145	16,3%	143	17,8%	130	16,5%	81	12,9%	70	12,7%	144	10,6%	1246	14,2%
Violence liée à l'application de la loi	-	-	5	74,8%	11	53,8%	22	51,2%	20	52,1%	12	31,2%	16	37,0%	13	34,7%	7	18,3%	10	13,9%	116	34,4%
Violence électronique	209	33,3%	250	24,6%	153	18,8%	143	14,7%	113	14,4%	86	12,6%	79	11,7%	51	10,2%	36	8,1%	50	5,0%	1169	15,5%
Toutes formes confondues	518	75,1%	728	67,9%	610	68,5%	693	64,5%	556	62,6%	495	61,7%	471	59,8%	340	53,9%	253	45,5%	440	32,2%	5104	58,3%

Tableau 2.4.3 : Effectif des femmes, de 15 à 74 ans, violentées (en milliers) et taux de prévalence de la violence (en %) au cours des 12 mois précédant l'enquête selon les formes de violence, l'âge des victimes et le milieu de résidence

Niveau rural

	Groupes d'âges																					
	15-19 ans		20-24 ans		25-29 ans		30-34 ans		35-39 ans		40-44 ans		45-49 ans		50-54 ans		55-59 ans		60 à 74 ans		Ensemble	
	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence
Physique	62	12,9%	100	14,9%	67	16,3%	75	14,5%	67	14,6%	54	15,3%	59	15,0%	24	8,7%	29	12,2%	33	3,9%	569	12,3%
Sexuelle	93	19,5%	87	12,9%	68	16,5%	82	15,9%	63	13,7%	37	10,5%	41	10,6%	14	4,9%	13	5,3%	28	3,3%	525	11,3%
Violence physique et/ou sexuelle	131	27,5%	148	22,0%	107	26,1%	131	25,3%	108	23,6%	72	20,6%	87	22,2%	34	12,1%	40	16,5%	61	7,3%	919	19,8%
Psychologique	274	57,4%	381	56,7%	239	58,2%	284	55,0%	230	50,3%	175	50,1%	189	48,3%	102	36,3%	85	35,4%	214	25,3%	2173	46,8%
Psychologique-émotionnelle	170	35,5%	255	38,1%	195	47,3%	220	42,7%	182	39,8%	136	38,8%	160	41,0%	82	29,2%	67	28,1%	180	21,3%	1647	35,5%
Psychologique-comportement dominant	249	52,1%	313	46,7%	178	43,3%	212	41,1%	164	35,8%	119	34,0%	122	31,2%	57	20,4%	49	20,4%	116	13,7%	1580	34,0%
Violence physique et/ou sexuelle et/ou psychologique	291	60,9%	399	59,5%	249	60,5%	299	58,0%	247	53,9%	182	52,0%	200	51,1%	104	37,1%	95	39,5%	228	27,0%	2294	49,4%
Economique	47	9,9%	86	12,8%	65	15,7%	81	15,7%	70	15,4%	68	19,5%	69	17,7%	40	14,2%	39	16,1%	101	11,9%	666	14,4%
Violence liée à l'application de la loi	-	-	7	60,3%	7	45,7%	6	60,3%	5	52,0%	1	21,2%	7	52,8%	2	14,7%	2	20,1%	9	26,9%	47	38,6%
Violence électronique	72	22,0%	72	14,3%	28	10,2%	35	9,4%	17	5,9%	20	8,5%	14	5,7%	9	5,2%	5	3,1%	12	2,7%	285	9,4%
Toutes formes confondues	307	64,3%	419	62,4%	271	65,8%	312	60,5%	264	57,8%	205	58,4%	228	58,2%	131	46,5%	120	49,8%	294	34,8%	2550	55,0%

Tableau 2.5.1 : Effectif des femmes, de 15 à 74 ans, violentées (en milliers) et taux de prévalence de la violence (en %) au cours des 12 mois précédant l'enquête selon les formes de violence, l'état matrimonial des victimes et le milieu de résidence

Niveau national

	Etat matrimonial									
	Célibataire		Mariée		Divorcée		Veuve		Ensemble	
	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence
Physique	316	13,2%	1290	13,9%	81	13,9%	40	3,6%	1727	12,9%
Sexuelle	541	22,5%	1169	12,6%	79	13,7%	33	2,9%	1821	13,6%
Violence physique et/ou sexuelle	722	30,0%	2058	22,1%	125	21,6%	67	6,0%	2972	22,2%
Psychologique	1189	49,5%	4871	52,4%	171	29,5%	127	11,4%	6358	47,5%
Psychologique-émotionnelle	793	33,0%	3770	40,5%	151	26,1%	114	10,2%	4828	36,0%
Psychologique-comportement dominant	966	40,2%	3416	36,7%	79	13,7%	45	4,0%	4506	33,6%
Violence physique et /ou sexuelle et/ ou psychologique	1350	56,2%	5144	55,3%	209	36,2%	166	14,9%	6869	51,3%
Economique	230	9,6%	1457	15,7%	98	16,9%	127	11,4%	1912	14,3%
Violence liée à l'application de la loi	-	-	19	18,9%	140	43,8%	3	9,2%	163	35,5%
Violence électronique	626	30,1%	687	9,4%	96	20,2%	47	6,2%	1455	13,8%
Toutes formes confondues	1527	63,5%	5509	59,2%	335	57,9%	284	25,4%	7654	57,1%

Tableau 2.5.2 : Effectif des femmes, de 15 à 74 ans, violentées (en milliers) et taux de prévalence de la violence (en %) au cours des 12 derniers mois précédant l'enquête selon les formes de violence, l'état matrimonial des victimes et le milieu de résidence

Niveau urbain

	Etat matrimonial									
	Célibataire		Mariée		Divorcée		Veuve		Ensemble	
	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence
Physique	235	14,2%	831	13,9%	65	15,1%	27	3,8%	1158	13,2%
Sexuelle	421	25,5%	792	13,3%	60	14,0%	23	3,3%	1296	14,8%
Violence physique et/ou sexuelle	547	33,1%	1362	22,8%	96	22,4%	47	6,7%	2053	23,4%
Psychologique	832	50,3%	3128	52,4%	135	31,4%	90	12,7%	4184	47,8%
Psychologique-émotionnelle	575	34,8%	2405	40,3%	120	27,9%	80	11,4%	3181	36,3%
Psychologique-comportement dominant	649	39,3%	2180	36,5%	65	15,2%	32	4,5%	2926	33,4%
Violence physique et /ou sexuelle et/ ou psychologique	963	58,3%	3335	55,9%	161	37,4%	116	16,4%	4575	52,2%
Economique	133	8,1%	966	16,2%	76	17,7%	71	10,0%	1246	14,2%
Violence liée à l'application de la loi	-	-	13	19,1%	103	41,6%	-	-	116	34,4%
Violence électronique	507	32,9%	541	10,6%	80	22,0%	41	8,0%	1169	15,5%
Toutes formes confondues	1092	66,1%	3579	60,0%	250	58,2%	183	25,8%	5104	58,3%

Tableau 2.5.3 : Effectif des femmes, de 15 à 74 ans, violentées (en milliers) et taux de prévalence de la violence (en %) au cours des 12 derniers mois précédant l'enquête selon les formes de violence, l'état matrimonial des victimes et le milieu de résidence

Niveau rural

	Etat matrimonial									
	Célibataire		Mariée		Divorcée		Veuve		Ensemble	
	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence
Physique	81	10,8%	459	13,8%	16	10,5%	13	3,2%	569	12,3%
Sexuelle	120	16,0%	377	11,3%	19	12,8%	9	2,3%	525	11,3%
Violence physique et/ou sexuelle	174	23,2%	697	20,9%	28	19,2%	19	4,8%	919	19,8%
Psychologique	358	47,6%	1743	52,3%	36	24,0%	37	9,2%	2173	46,8%
Psychologique-émotionnelle	218	29,0%	1365	40,9%	31	20,8%	34	8,3%	1647	35,5%
Psychologique-comportement dominant	317	42,2%	1237	37,1%	14	9,3%	13	3,2%	1580	34,0%
Violence physique et /ou sexuelle et/ ou psychologique	386	51,5%	1810	54,3%	48	32,6%	50	12,2%	2294	49,4%
Economique	97	12,9%	492	14,8%	21	14,4%	56	13,8%	666	14,4%
Violence liée à l'application de la loi	-	-	6	18,3%	38	50,8%	3	22,3%	47	38,6%
Violence électronique	119	22,1%	145	6,7%	16	14,1%	5	2,3%	285	9,4%
Toutes formes confondues	435	58,0%	1930	57,9%	84	56,9%	101	24,8%	2550	55,0%

Tableau 2.6.1 : Effectif des femmes, de 15 à 74 ans, violentées (en milliers) et taux de prévalence de la violence (en %) au cours des 12 derniers mois précédant l'enquête selon les formes de violence, l'état de santé des victimes et le milieu de résidence

Niveau national

	Etat de santé des victimes							
	Excellent/bon		Normal		Mauvais		Ensemble	
	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence
Physique	977	12,3%	396	13,1%	353	14,6%	1727	12,9%
Sexuelle	1164	14,6%	380	12,6%	277	11,5%	1821	13,6%
Violence physique et/ou sexuelle	1804	22,7%	647	21,4%	521	21,6%	2972	22,2%
Psychologique	3929	49,4%	1362	45,0%	1067	44,1%	6358	47,5%
Psychologique-émotionnelle	2873	36,1%	1057	34,9%	898	37,1%	4828	36,0%
Psychologique-comportement dominant	2873	36,1%	917	30,3%	716	29,6%	4506	33,6%
Violence physique et /ou sexuelle et/ ou psychologique	4252	53,5%	1474	48,7%	1143	47,3%	6869	51,3%
Economique	1006	12,7%	457	15,1%	449	18,6%	1912	14,3%
Violence liée à l'application de la loi	75	38,6%	47	36,2%	41	30,3%	163	35,5%
Violence électronique	1019	15,4%	287	12,6%	148	8,9%	1455	13,8%
Toutes formes confondues	4667	58,7%	1663	55,0%	1324	54,8%	7654	57,1%

Tableau 2.6.2 : Effectif des femmes, de 15 à 74 ans, violentées (en milliers) et taux de prévalence de la violence (en %) au cours des 12 mois précédant l'enquête selon les formes de violence, l'état de santé des victimes et le milieu de résidence

Niveau urbain

	Etat de santé des victimes							
	Excellent/bon		Normal		Mauvais		Ensemble	
	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence
Physique	661	12,3%	257	13,8%	240	15,7%	1158	13,2%
Sexuelle	832	15,5%	261	14,1%	203	13,2%	1296	14,8%
Violence physique et/ou sexuelle	1260	23,5%	435	23,4%	358	23,4%	2053	23,4%
Psychologique	2648	49,3%	828	44,5%	708	46,2%	4184	47,8%
Psychologique-émotionnelle	1944	36,2%	637	34,3%	600	39,1%	3181	36,3%
Psychologique-comportement dominant	1897	35,3%	555	29,9%	474	30,9%	2926	33,4%
Violence physique et /ou sexuelle et/ ou psychologique	2902	54,1%	915	49,2%	759	49,5%	4575	52,2%
Economique	692	12,9%	276	14,9%	278	18,2%	1246	14,2%
Violence liée à l'application de la loi	54	37,2%	33	34,7%	29	29,8%	116	34,4%
Violence électronique	809	16,9%	236	15,3%	124	10,4%	1169	15,5%
Toutes formes confondues	3201	59,6%	1042	56,1%	861	56,2%	5104	58,3%

Tableau 2.6.3 : Effectif des femmes, de 15 à 74 ans, violentées (en milliers) et taux de prévalence de la violence (en %) au cours des 12 mois précédant l'enquête selon les formes de violence, l'état de santé des victimes et le milieu de résidence

Niveau rural

	Etat de santé des victimes							
	Excellent/bon		Normal		Mauvais		Ensemble	
	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence
Physique	317	12,2%	140	12,0%	113	12,7%	569	12,3%
Sexuelle	332	12,8%	119	10,2%	74	8,4%	525	11,3%
Violence physique et/ou sexuelle	544	21,0%	212	18,2%	163	18,4%	919	19,8%
Psychologique	1280	49,5%	534	45,8%	359	40,5%	2173	46,8%
Psychologique-émotionnelle	929	35,9%	420	36,0%	298	33,6%	1647	35,5%
Psychologique-comportement dominant	977	37,7%	361	31,0%	242	27,3%	1580	34,0%
Violence physique et /ou sexuelle et/ ou psychologique	1351	52,2%	559	47,9%	385	43,5%	2294	49,4%
Economique	315	12,2%	181	15,5%	171	19,3%	666	14,4%
Violence liée à l'application de la loi	21	42,9%	14	40,3%	12	31,4%	47	38,6%
Violence électronique	210	11,4%	51	6,9%	24	5,3%	285	9,4%
Toutes formes confondues	1466	56,6%	622	53,3%	463	52,3%	2550	55,0%

Tableau 2.7.1 : Effectif des femmes, de 15 à 74 ans, violentées (en milliers) et taux de prévalence de la violence (en %) au cours des 12 mois précédant l'enquête selon les formes de violence, que la victime est handicapée ou non selon le milieu de résidence

Niveau national

	Femmes selon qu'elles sont handicapées ou non ⁽¹⁾					
	Non handicapée		Handicapée		Ensemble	
	Effectif (en milliers)	Taux de prévalence	Effectif (en milliers)	Taux de prévalence	Effectif (en milliers)	Taux de prévalence
Physique	1481	12,7%	245	13,8%	1727	12,9%
Sexuelle	1612	13,9%	209	11,8%	1821	13,6%
Violence physique et/ou sexuelle	2595	22,3%	377	21,2%	2972	22,2%
Psychologique	5575	48,0%	783	44,1%	6358	47,5%
Psychologique-émotionnelle	4177	35,9%	651	36,7%	4828	36,0%
Psychologique-comportement dominant	3976	34,2%	530	29,9%	4506	33,6%
Violence physique et /ou sexuelle et/ ou psychologique	6024	51,8%	846	47,7%	6869	51,3%
Economique	1598	13,7%	314	17,7%	1912	14,3%
Violence liée à l'application de la loi	133	37,0%	30	29,8%	163	35,5%
Violence électronique	1348	14,4%	107	9,0%	1455	13,8%
Toutes formes confondues	6677	57,4%	977	55,1%	7654	57,1%

⁽¹⁾A partir d'une série de six questions développées par le Groupe de Washington sur les statistiques du handicap, une personne peut être classée comme en situation du handicap ou non <http://www.washingtongroup-disability.com>

Tableau 2.8.1 : Effectif des femmes, de 15 à 74 ans, violentées (en milliers) et taux de prévalence de la violence (en %) au cours des 12 mois précédant l'enquête selon les formes de violence, le niveau d'instruction des victimes et le milieu de résidence

Niveau national

	Niveau d'instruction													
	Sans niveau		Primaire		Secondaire collégial		Secondaire qualifiant		Supérieur		Autre		Ensemble	
	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence
Physique	610	11,3%	402	13,9%	336	17,0%	235	13,8%	130	9,9%	13	11,6%	1727	12,9%
Sexuelle	473	8,8%	375	13,0%	356	18,0%	352	20,7%	257	19,6%	7	6,5%	1821	13,6%
Violence physique et/ou sexuelle	931	17,2%	633	21,9%	567	28,6%	485	28,5%	338	25,8%	19	16,5%	2972	22,2%
Psychologique	2184	40,4%	1488	51,4%	1086	54,8%	917	54,0%	633	48,2%	50	44,3%	6358	47,5%
Psychologique-émotionnelle	1757	32,5%	1107	38,3%	831	42,0%	651	38,3%	444	33,9%	37	33,0%	4828	36,0%
Psychologique-comportement dominant	1409	26,1%	1090	37,7%	825	41,7%	704	41,5%	450	34,3%	26	23,2%	4506	33,6%
Violence physique et /ou sexuelle et/ ou psychologique	2331	43,2%	1562	54,0%	1185	59,8%	1013	59,6%	725	55,3%	53	47,2%	6869	51,3%
Economique	817	15,1%	433	15,0%	325	16,4%	200	11,8%	123	9,4%	14	12,2%	1912	14,3%
Violence liée à l'application de la loi	63	30,5%	43	40,8%	33	51,1%	13	27,9%	10	32,9%	-	-	163	35,5%
Violence électronique	219	6,2%	285	12,1%	292	17,1%	324	20,5%	327	25,4%	8	8,0%	1455	13,8%
Toutes formes confondues	2677	49,6%	1705	59,0%	1286	64,9%	1101	64,8%	822	62,7%	63	56,0%	7654	57,1%

Tableau 2.8.2 : Effectif des femmes, de 15 à 74 ans, violentées (en milliers) et taux de prévalence de la violence (en %) au cours des 12 mois précédant l'enquête selon les formes de violence, le niveau d'instruction des victimes et le milieu de résidence

Niveau urbain

	Niveau d'instruction													
	Sans niveau		Primaire		Secondaire collégial		Secondaire qualifiant		Supérieur		Autre		Ensemble	
	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence
Physique	320	12,3%	246	13,6%	257	16,8%	208	13,7%	118	9,6%	10	11,5%	1158	13,2%
Sexuelle	244	9,4%	221	12,2%	272	17,8%	306	20,1%	248	20,2%	5	6,2%	1296	14,8%
Violence physique et/ou sexuelle	482	18,6%	382	21,1%	435	28,6%	423	27,8%	318	26,0%	13	15,5%	2053	23,4%
Psychologique	1043	40,1%	896	49,5%	819	53,8%	809	53,2%	584	47,7%	34	40,6%	4184	47,8%
Psychologique-émotionnelle	846	32,6%	676	37,4%	634	41,6%	579	38,1%	421	34,4%	24	28,8%	3181	36,3%
Psychologique-comportement dominant	661	25,4%	628	34,7%	603	39,5%	611	40,2%	407	33,2%	17	20,4%	2926	33,4%
Violence physique et /ou sexuelle et/ ou psychologique	1128	43,4%	948	52,4%	894	58,7%	895	58,9%	673	54,9%	37	44,6%	4575	52,2%
Economique	404	15,6%	291	16,1%	247	16,2%	179	11,8%	114	9,3%	10	11,8%	1246	14,2%
Violence liée à l'application de la loi	35	28,8%	33	38,2%	24	48,1%	13	30,0%	10	32,9%	-	-	116	34,4%
Violence électronique	149	7,8%	176	11,2%	237	17,4%	295	20,6%	307	25,6%	7	9,2%	1169	15,5%
Toutes formes confondues	1290	49,7%	1047	57,9%	978	64,2%	977	64,3%	767	62,7%	44	53,3%	5104	58,3%

Tableau 2.8.3 : Effectif des femmes, de 15 à 74 ans, violentées (en milliers) et taux de prévalence de la violence (en %) au cours des 12 mois précédant l'enquête selon les formes de violence, le niveau d'instruction des victimes et le milieu de résidence

Niveau rural

	Niveau d'instruction													
	Sans niveau		Primaire		Secondaire collégial		Secondaire qualifiant		Supérieur		Autre		Ensemble	
	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence
Physique	290	10,3%	156	14,4%	79	17,4%	27	15,3%	12	13,6%	3	11,7%	569	12,3%
Sexuelle	229	8,2%	155	14,3%	84	18,4%	46	25,8%	9	10,5%	2	7,4%	525	11,3%
Violence physique et/ou sexuelle	449	16,0%	251	23,2%	131	28,9%	62	34,6%	20	23,1%	6	19,1%	919	19,8%
Psychologique	1142	40,7%	591	54,6%	266	58,4%	108	60,5%	49	56,1%	16	54,5%	2173	46,8%
Psychologique-émotionnelle	910	32,4%	431	39,9%	197	43,2%	72	40,1%	24	26,8%	13	45,1%	1647	35,5%
Psychologique-comportement dominant	748	26,7%	463	42,8%	222	48,8%	94	52,3%	43	49,2%	9	31,1%	1580	34,0%
Violence physique et /ou sexuelle et/ ou psychologique	1204	42,9%	614	56,7%	291	63,8%	118	65,6%	53	59,6%	16	54,5%	2294	49,4%
Economique	413	14,7%	142	13,1%	78	17,1%	21	11,8%	9	9,9%	4	13,1%	666	14,4%
Violence liée à l'application de la loi	28	33,0%	10	52,7%	9	61,8%	-	0,0%	-	-	-	-	47	38,6%
Violence électronique	71	4,3%	109	13,6%	55	16,0%	30	20,1%	20	23,3%	1	4,2%	285	9,4%
Toutes formes confondues	1387	49,4%	658	60,8%	308	67,5%	123	68,9%	55	62,6%	19	63,7%	2550	55,0%

Tableau 2.9.1 : Effectif des femmes, de 15 à 74 ans, violentées (en milliers) et taux de prévalence de la violence (en %) au cours des 12 mois précédant l'enquête selon les formes de violence, le type d'activité des victimes et le milieu de résidence

Niveau national

	Type d'activité												Ensemble	
	Active occupée		Chômeur		Inactive									
					Total inactive		Femme au foyer		Elève / étudiante		Autre inactive			
	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence		
Physique	370	16,1%	75	16,2%	1281	12,1%	1101	12,2%	146	16,0%	34	5,1%	1727	12,9%
Sexuelle	398	17,3%	113	24,3%	1310	12,3%	991	10,9%	289	31,8%	30	4,6%	1821	13,6%
Violence physique et/ou sexuelle	637	27,7%	147	31,6%	2188	20,6%	1765	19,5%	361	39,7%	62	9,3%	2972	22,2%
Psychologique	1154	50,1%	275	59,2%	4929	46,4%	4255	47,0%	528	58,1%	146	21,9%	6358	47,5%
Psychologique-émotionnelle	952	41,3%	217	46,7%	3659	34,4%	3197	35,3%	355	39,0%	107	16,1%	4828	36,0%
Psychologique-comportement dominant	691	30,0%	193	41,6%	3621	34,1%	3091	34,1%	444	48,8%	86	13,0%	4506	33,6%
Violence physique et /ou sexuelle et/ ou psychologique	1274	55,3%	299	64,4%	5296	49,8%	4526	50,0%	608	66,9%	162	24,4%	6869	51,3%
Economique	458	19,9%	108	23,3%	1346	12,7%	1250	13,8%	30	3,3%	66	9,9%	1912	14,3%
Violence liée à l'application de la loi	76	40,9%	9	37,2%	78	31,3%	72	34,5%	-	-	6	14,0%	163	35,5%
Violence électronique	340	18,2%	114	26,9%	1001	12,1%	673	9,7%	299	35,7%	28	5,9%	1455	13,8%
Toutes formes confondues	1479	64,2%	343	73,8%	5832	54,9%	4965	54,8%	662	72,8%	205	30,9%	7654	57,1%

Tableau 2.10 : Effectif des femmes, de 15 à 74 ans, violentées (en milliers) et taux de prévalence de la violence (en %) au cours des 12 derniers mois précédant l'enquête selon les formes de violence et la catégorie socioprofessionnelle des victimes

	Catégories socioprofessionnelles(*)															
	Chômeur n'ayant jamais travaillé sans qualification		Directeurs et cadres de direction		Cadres moyens et employés de bureau		Commerçantes		Exploitantes et ouvrières agricoles		Artisans et ouvrières qualifiées		Manœuvres non agricoles, manutentionnaires et travailleurs des petits métiers		Ensemble	
	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence
Physique	10	9,3%	30	10,8%	90	12,2%	23	20,9%	89	14,3%	84	19,2%	119	25,0%	445	16,1%
Sexuelle	21	19,6%	37	13,4%	155	21,0%	18	15,9%	74	11,9%	101	23,1%	105	22,1%	511	18,4%
Violence physique et/ou sexuelle	26	23,6%	59	21,4%	203	27,5%	36	31,9%	133	21,3%	149	34,1%	179	37,6%	784	28,3%
Psychologique	55	50,9%	118	43,1%	353	47,8%	59	52,4%	321	51,5%	247	56,5%	275	57,8%	1428	51,6%
Psychologique-émotionnelle	38	34,5%	99	36,2%	275	37,3%	49	43,9%	269	43,2%	198	45,3%	241	50,6%	1169	42,2%
Psychologique-comportement dominant	38	35,2%	73	26,7%	215	29,1%	27	23,7%	202	32,3%	165	37,9%	164	34,6%	884	31,9%
Violence physique et /ou sexuelle et/ ou psychologique	64	58,8%	134	48,9%	411	55,6%	67	59,5%	335	53,6%	270	61,9%	294	61,8%	1574	56,8%
Economique	9	8,2%	35	12,8%	132	17,9%	21	18,4%	134	21,5%	97	22,2%	138	29,1%	567	20,5%
Violence liée à l'application de la loi	-	-	2	12,9%	26	35,2%	4	50,0%	14	51,3%	9	43,3%	30	45,3%	85	40,4%
Violence électronique	26	24,7%	51	19,1%	164	23,7%	8	9,1%	38	9,9%	103	26,8%	65	17,4%	454	19,8%
Toutes formes confondues	71	64,8%	154	56,2%	494	66,9%	70	62,7%	386	61,9%	311	71,3%	336	70,7%	1822	65,8%

(*): la population de base sont les femmes actives occupées et les chômeurs ayant déjà travaillé

Tableau 2.11 : Effectif des femmes, de 15 à 74 ans, violentées (en milliers) et taux de prévalence de la violence (en %) au cours des 12 mois précédant l'enquête selon les formes de violence et le secteur d'activité des victimes

	Secteur d'activité(*)															
	Chômeur n'ayant jamais travaillée		Agriculture, forêt et pêche		Industrie		Bâtiment et travaux publics		Commerce		Services		Non déclaré		Ensemble	
	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence
Physique	10	9,3%	91	14,5%	61	15,0%	1	16,3%	46	20,1%	211	16,3%	25	25,3%	445	16,1%
Sexuelle	21	19,6%	76	12,1%	99	24,2%	-	-	47	20,9%	248	19,2%	19	19,4%	511	18,4%
Violence physique et/ou sexuelle	26	23,6%	138	22,0%	128	31,3%	1	16,3%	76	33,6%	378	29,3%	37	37,4%	784	28,3%
Psychologique	55	50,9%	317	50,5%	239	58,5%	2	25,6%	128	56,3%	636	49,3%	52	51,9%	1428	51,6%
Psychologique-émotionnelle	38	34,5%	267	42,6%	188	46,2%	2	25,6%	115	50,5%	516	40,0%	43	42,9%	1169	42,2%
Psychologique-comportement dominant	38	35,2%	200	31,9%	161	39,4%	2	25,6%	65	28,6%	383	29,7%	35	35,1%	884	31,9%
Violence physique et /ou sexuelle et/ ou psychologique	64	58,8%	331	52,8%	254	62,3%	3	42,0%	141	62,0%	720	55,8%	59	59,8%	1574	56,8%
Economique	9	8,2%	137	21,8%	99	24,3%	2	25,6%	49	21,6%	250	19,4%	21	21,5%	567	20,4%
Violence liée à l'application de la loi	-	-	14	50,2%	17	63,6%	-	-	7	37,2%	46	35,0%	1	22,2%	85	40,4%
Violence électronique	26	24,7%	40	10,2%	84	23,0%	1	8,5%	28	14,7%	258	22,4%	17	22,4%	454	19,8%
Toutes formes confondues	71	64,8%	385	61,3%	295	72,3%	3	42,0%	156	68,5%	847	65,7%	66	66,3%	1822	65,8%

(*): la population de base sont les femmes actives occupées et les chômeurs ayant déjà travaillé

Tableau 2.12 : Effectif des femmes, de 15 à 74 ans, violentées (en milliers) et taux de prévalence de la violence (en %) au cours des 12 mois précédant l'enquête selon les formes de violence et le statut dans la profession des victimes

	Statut dans la profession (*)											
	Chômeur n'ayant jamais travaillé		Salariée		Indépendante		Employeur ou associée		Aide familial, Apprentie ou autres situations		Ensemble	
	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence
Physique	10	9,3%	274	17,3%	108	17,1%	8	10,7%	45	12,1%	445	16,1%
Sexuelle	21	19,6%	321	20,3%	103	16,3%	5	6,8%	60	16,1%	511	18,4%
Violence physique et/ou sexuelle	26	23,6%	475	30,1%	179	28,3%	12	15,9%	91	24,6%	784	28,3%
Psychologique	55	50,9%	828	52,4%	311	49,0%	32	42,8%	202	54,5%	1428	51,6%
Psychologique-émotionnelle	38	34,5%	681	43,1%	259	40,9%	29	38,6%	162	43,5%	1169	42,2%
Psychologique-comportement dominant	38	35,2%	525	33,3%	175	27,6%	15	19,3%	131	35,2%	884	31,9%
Violence physique et /ou sexuelle et/ ou psychologique	64	58,8%	914	57,9%	348	54,8%	35	45,7%	214	57,5%	1574	56,8%
Economique	9	8,2%	366	23,2%	119	18,7%	6	7,9%	67	18,1%	567	20,4%
Violence liée à l'application de la loi	-	-	62	40,5%	20	45,7%	2	30,2%	1	15,2%	85	40,4%
Violence électronique	26	24,7%	301	21,4%	94	18,4%	10	18,5%	23	10,8%	454	19,8%
Toutes formes confondues	71	64,8%	1067	67,6%	407	64,2%	40	53,0%	237	63,9%	1822	65,8%

(*) la population de base sont les femmes actives occupées et les chômeurs ayant déjà travaillé

3.

**Violence à l'encontre des femmes âgées
de 15 à 74 ans au cours des 12 mois précédant
l'enquête selon les contextes de violence et les
caractéristiques démographiques et
socioéconomiques des victimes**

Tableau 3.1 : Effectif des femmes, de 15 à 74 ans, violentées (en milliers) et taux de prévalence de la violence (en %) au cours des 12 mois précédant l'enquête selon les contextes de violence et le milieu de résidence des victimes

	Milieu de résidence					
	Urbain		Rural		Ensemble	
	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence
Domestique (conjugal et/ou familial)	4345	49,6%	2384	51,4%	6729	50,2%
Conjugal	3438	46,0%	1866	46,4%	5305	46,1%
Familial	1568	17,9%	920	19,8%	2488	18,6%
Lieu de travail	318	18,2%	63	8,1%	381	15,1%
Etablissement d'enseignement et de formation	156	20,7%	48	31,2%	204	22,4%
Lieux publics	1366	15,6%	327	7,1%	1694	12,6%
Tous contextes confondus	5104	58,3%	2550	55,0%	7654	57,1%

Tableau 3.2.1 : Effectif des femmes, de 15 à 74 ans, violentées (en milliers) et taux de prévalence de la violence (en %) au cours des 12 mois précédant l'enquête selon les contextes de violence, les régions du Maroc et le milieu de résidence des victimes

Niveau national

	Régions du Maroc																								Ensemble	
	Tanger-Tétouan-Al Hoceima		Oriental		Fès-Meknès		Rabat-Salé-Kénitra		Béni Mellal-Khénifra		Casablanca-Settat		Marrakech-Safi		Drâa-Tafilalet		Souss-Massa		Guelmim-Oued Noun		Laâyoune-Sakia Al Hamra		Ed Dakhla-Oued Ed Dahab			
	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence		
Domestique (conjugal et/ou familial)	738	53,5%	289	30,6%	816	49,0%	860	46,7%	545	55,5%	1804	64,3%	806	47,3%	221	35,8%	536	48,9%	50	29,1%	50	35,9%	14	30,8%	6729	50,2%
Conjugal	602	49,0%	200	26,7%	610	41,9%	657	41,6%	427	50,0%	1489	61,7%	657	45,3%	162	31,6%	420	44,0%	32	23,7%	37	31,1%	11	26,5%	5305	46,1%
Familial	246	17,8%	121	12,8%	328	19,7%	318	17,3%	197	20,0%	685	24,4%	262	15,4%	98	15,9%	185	16,9%	24	13,9%	17	12,2%	5	11,7%	2488	18,6%
Lieu de travail	39	14,2%	12	11,2%	35	9,1%	56	11,7%	23	14,4%	126	22,0%	47	17,5%	11	22,8%	28	16,0%	1	2,8%	2	13,2%	-	5,6%	381	15,1%
Etablissement d'enseignement et de formation	14	16,6%	4	5,3%	26	25,6%	38	28,1%	19	40,1%	51	25,0%	28	25,6%	6	12,2%	11	16,0%	3	22,0%	3	34,2%	-	11,3%	204	22,4%
Lieux publics	192	13,9%	45	4,8%	111	6,7%	249	13,5%	154	15,7%	547	19,5%	156	9,2%	22	3,6%	187	17,0%	18	10,2%	10	7,5%	1	2,3%	1694	12,6%
Tous contextes confondus	849	61,5%	355	37,5%	876	52,6%	1024	55,6%	629	63,9%	1995	71,1%	905	53,1%	251	40,6%	637	58,2%	62	36,2%	56	40,5%	15	33,6%	7654	57,1%

3.2.2 : Effectif des femmes, de 15 à 74 ans, violentées (en milliers) et taux de prévalence de la violence (en %) au cours des 12 mois précédant l'enquête selon les contextes de violence, les régions du Maroc et le milieu de résidence des victimes

Niveau urbain

	Régions du Maroc																				Ensemble	
	Tanger-Tétouan-Al Hoceima		Oriental		Fès-Meknès		Rabat-Salé-Kénitra		Béni Mellal-Khénifra		Casablanca-Settat		Marrakech-Safi		Drâa-Tafilalet		Souss-Massa		Régions du Sud			
	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence
Domestique (conjugal et/ou familial)	498	56,3%	212	31,3%	477	43,8%	615	44,6%	294	55,0%	1400	63,4%	352	43,4%	73	31,8%	327	50,3%	96	33,1%	4345	49,6%
Conjugal	411	52,5%	150	27,8%	361	37,6%	474	40,1%	226	49,5%	1140	60,4%	286	43,5%	54	27,9%	266	46,3%	72	29,0%	3438	46,0%
Familial	157	17,7%	84	12,4%	181	16,6%	225	16,3%	114	21,4%	528	23,9%	104	12,8%	33	14,3%	106	16,3%	36	12,3%	1568	17,9%
Lieu de travail	33	18,2%	10	11,4%	30	12,9%	48	14,5%	17	16,6%	122	24,7%	29	20,0%	5	20,6%	19	19,3%	3	8,9%	318	18,2%
Etablissement d'enseignement et de formation	12	15,6%	4	6,2%	18	22,0%	30	25,1%	15	37,0%	48	26,0%	15	18,8%	2	7,3%	6	11,3%	6	25,2%	156	20,7%
Lieux publics	155	17,5%	36	5,3%	93	8,5%	213	15,4%	114	21,4%	489	22,2%	88	10,8%	11	4,8%	140	21,6%	26	9,0%	1366	15,6%
Tous contextes confondus	589	66,5%	260	38,4%	532	48,8%	763	55,3%	357	66,8%	1580	71,5%	416	51,3%	88	38,5%	405	62,3%	114	39,0%	5104	58,3%

Tableau 3.2.3 : Effectif des femmes, de 15 à 74 ans, violentées (en milliers) et taux de prévalence de la violence (en %) au cours des 12 mois précédant l'enquête selon les contextes de violence, les régions du Maroc et le milieu de résidence des victimes

Niveau rural

	Régions du Maroc																			Ensemble		
	Tanger-Tétouan-Al Hoceima		Oriental		Fès-Meknès		Rabat-Salé-Kénitra		Béni Mellal-Khénifra		Casablanca-Settat		Marrakech-Safi		Drâa-Tafilalet		Souss-Massa		Région du Sud			
	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence
Domestique (conjugale et/ou familiale)	239	48,4%	77	28,6%	339	59,0%	244	52,8%	252	56,0%	404	67,6%	453	50,8%	149	38,1%	208	47,0%	17	26,8%	2384	51,4%
Conjugal	191	42,8%	50	23,9%	250	50,2%	184	46,2%	201	50,6%	350	66,3%	370	46,8%	108	33,8%	153	40,4%	9	17,6%	1866	46,4%
Familial	89	18,1%	37	13,6%	147	25,6%	93	20,2%	83	18,4%	157	26,3%	158	17,7%	66	16,8%	79	17,8%	10	16,1%	920	19,8%
Lieu de travail	7	6,8%	2	9,9%	5	3,2%	8	5,3%	5	10,0%	4	4,8%	18	14,5%	6	24,9%	9	11,7%	-	-	63	8,1%
Etablissement d'enseignement et de formation	2	25,1%	-	-	7	43,6%	8	48,5%	4	56,1%	3	14,6%	13	44,2%	4	17,5%	5	28,4%	1	27,8%	48	31,2%
Lieux publics	37	7,5%	9	3,3%	18	3,2%	36	7,8%	40	8,9%	58	9,7%	69	7,7%	11	2,9%	46	10,4%	3	4,3%	327	7,1%
Tous contextes confondus	260	52,6%	95	35,3%	343	59,7%	261	56,3%	272	60,6%	415	69,5%	489	54,7%	163	41,7%	232	52,3%	20	31,0%	2550	55,0%

Tableau 3.3.1 : Effectif des femmes, de 15 à 74 ans, violentées (en milliers) et taux de prévalence de la violence (en %) au cours des 12 mois précédant l'enquête selon les contextes de violence, la taille du ménage et le milieu de résidence des victimes

Niveau national

	Taille du ménage													
	1 personne		2 personnes		3 personnes		4 personnes		5 personnes		6 personnes et plus		Ensemble	
	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence
Domestique (conjugal et/ou familial)	130	24,9%	726	39,8%	1211	49,3%	1646	53,9%	1424	54,8%	1591	54,1%	6729	50,2%
Conjugal	52	12,4%	555	34,4%	1011	46,2%	1356	50,5%	1115	50,7%	1216	50,7%	5305	46,1%
Familial	91	17,5%	277	15,2%	375	15,3%	557	18,2%	524	20,1%	665	22,6%	2488	18,6%
Lieu de travail	31	17,0%	70	17,7%	86	16,2%	92	16,1%	48	12,0%	54	12,3%	381	15,1%
Etablissement d'enseignement et de formation	5	17,9%	19	26,6%	20	19,1%	50	24,6%	51	20,1%	59	23,8%	204	22,4%
Lieux publics	79	15,2%	174	9,5%	346	14,1%	397	13,0%	334	12,8%	363	12,3%	1694	12,6%
Tous contextes confondus	204	39,2%	872	47,8%	1420	57,8%	1834	60,1%	1560	60,0%	1764	59,9%	7654	57,1%

Tableau 3.3.2 : Effectif des femmes, de 15 à 74 ans, violentées (en milliers) et taux de prévalence de la violence (en %) au cours des 12 mois précédant l'enquête selon les contextes de violence, la taille du ménage et le milieu de résidence des victimes

Niveau urbain

	Taille du ménage													
	1 personne		2 personnes		3 personnes		4 personnes		5 personnes		6 personnes et plus		Ensemble	
	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence
Domestique (conjugale et/ou familial)	92	25,8%	504	40,0%	861	49,0%	1153	53,7%	908	54,0%	828	53,2%	4345	49,6%
Conjugal	39	14,5%	379	34,5%	728	46,4%	956	50,5%	709	50,7%	627	50,2%	3438	46,0%
Familial	64	18,0%	187	14,9%	264	15,0%	372	17,3%	323	19,2%	357	23,0%	1568	17,9%
Lieu de travail	26	17,6%	63	22,7%	69	17,5%	77	17,7%	38	14,7%	46	19,5%	318	18,2%
Etablissement d'enseignement et de formation	5	17,9%	17	24,2%	15	17,1%	44	25,6%	43	20,6%	33	17,2%	156	20,7%
Lieux publics	64	18,0%	161	12,8%	287	16,3%	324	15,1%	265	15,8%	264	17,0%	1366	15,6%
Tous contextes confondus	154	43,2%	620	49,2%	1032	58,8%	1308	60,9%	1026	61,0%	964	62,0%	5104	58,3%

Tableau 3.3.3 : Effectif des femmes, de 15 à 74 ans, violentées (en milliers) et taux de prévalence de la violence (en %) au cours des 12 mois précédant l'enquête selon les contextes de violence, la taille du ménage et le milieu de résidence des victimes

Niveau rural

	Taille du ménage													
	1 personne		2 personnes		3 personnes		4 personnes		5 personnes		6 personnes et plus		Ensemble	
	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence
Domestique (conjugal et/ou familial)	38	23,1%	223	39,5%	351	49,9%	493	54,5%	516	56,3%	763	55,0%	2384	51,4%
Conjugal	12	8,4%	175	34,0%	283	45,8%	401	50,7%	406	50,7%	589	51,3%	1866	46,4%
Familial	27	16,3%	89	15,9%	111	15,8%	184	20,4%	200	21,9%	308	22,2%	920	19,8%
Lieu de travail	6	14,8%	7	5,9%	17	12,2%	15	11,1%	10	7,1%	8	4,0%	63	8,1%
Etablissement d'enseignement et de formation	-	-	-	-	5	29,2%	6	19,2%	8	18,0%	26	46,3%	48	31,2%
Lieux publics	15	9,2%	13	2,3%	60	8,5%	73	8,0%	69	7,5%	99	7,1%	327	7,1%
Tous contextes confondus	50	30,4%	252	44,6%	388	55,2%	526	58,2%	534	58,3%	801	57,7%	2550	55,0%

Tableau 3.4.1 : Effectif des femmes, de 15 à 74 ans, violentées (en milliers) et taux de prévalence de la violence (en %) au cours des 12 mois précédant l'enquête selon les contextes de violence, l'âge des victimes et le milieu de résidence des victimes

Niveau national

	Groupes d'âges																					
	15-19 ans		20-24 ans		25-29 ans		30-34 ans		35-39 ans		40-44 ans		45-49 ans		50-54 ans		55-59 ans		60 à 74 ans		Ensemble	
	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence
Domestique (conjugal et/ou familial)	693	59,4%	1009	57,9%	791	60,7%	919	57,8%	740	54,9%	614	53,3%	600	50,9%	409	44,8%	318	40,0%	636	28,8%	6729	50,2%
Conjugal	216	60,3%	726	58,4%	693	58,4%	837	55,8%	684	53,6%	544	49,8%	532	48,7%	347	40,2%	252	33,7%	473	22,1%	5305	46,1%
Familial	575	49,3%	454	26,0%	264	20,2%	233	14,7%	187	13,9%	179	15,5%	146	12,4%	113	12,3%	100	12,6%	237	10,7%	2488	18,6%
Lieu de travail	14	32,2%	27	13,5%	57	21,9%	65	18,5%	48	13,6%	44	15,8%	52	17,0%	31	12,9%	25	11,6%	17	6,4%	381	15,1%
Etablissement d'enseignement et de formation	142	25,3%	60	18,7%	1	6,2%	1	43,8%	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	204	22,4%
Lieux publics	320	27,5%	308	17,7%	193	14,8%	214	13,4%	169	12,6%	134	11,6%	128	10,9%	78	8,5%	53	6,6%	96	4,4%	1694	12,6%
Tous contextes confondus	825	70,7%	1147	65,8%	881	67,7%	1005	63,2%	821	60,9%	699	60,7%	699	59,3%	471	51,6%	373	46,8%	734	33,2%	7654	57,1%

Tableau 3.4.2 : Effectif des femmes, de 15 à 74 ans, violentées (en milliers) et taux de prévalence de la violence (en %) au cours des 12 mois précédant l'enquête selon les contextes de violence, l'âge des victimes et le milieu de résidence des victimes

Niveau urbain

	Groupes d'âges																					
	15-19 ans		20-24 ans		25-29 ans		30-34 ans		35-39 ans		40-44 ans		45-49 ans		50-54 ans		55-59 ans		60 à 74 ans		Ensemble	
	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence
Domestique (conjugal et/ou familial)	419	60,8%	612	57,1%	536	60,2%	619	57,6%	484	54,4%	423	52,7%	388	49,2%	290	45,9%	208	37,5%	367	26,9%	4345	49,6%
Conjugal	121	60,2%	417	59,1%	466	58,0%	567	55,9%	452	53,7%	380	49,6%	347	48,4%	254	42,6%	169	32,6%	265	20,2%	3438	46,0%
Familial	348	50,5%	290	27,0%	171	19,2%	151	14,0%	121	13,6%	116	14,4%	89	11,3%	72	11,4%	63	11,3%	148	10,8%	1568	17,9%
Lieu de travail	10	44,4%	22	17,0%	52	26,1%	54	20,6%	40	16,3%	36	17,1%	41	19,0%	27	15,7%	21	14,0%	15	10,9%	318	18,2%
Etablissement d'enseignement et de formation	102	22,8%	53	18,7%	1	6,2%	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	156	20,7%
Lieux publics	238	34,6%	247	23,0%	155	17,4%	177	16,5%	143	16,1%	114	14,2%	107	13,6%	69	10,9%	41	7,4%	75	5,5%	1366	15,6%
Tous contextes confondus	518	75,1%	728	67,9%	610	68,5%	693	64,5%	556	62,6%	495	61,7%	471	59,8%	340	53,9%	253	45,5%	440	32,2%	5104	58,3%

Tableau 3.4.3 : Effectif des femmes, de 15 à 74 ans, violentées (en milliers) et taux de prévalence de la violence (en %) au cours des 12 mois précédant l'enquête selon les contextes de violence, l'âge des victimes et le milieu de résidence des victimes

Niveau rural

	Groupes d'âges																					
	15-19 ans		20-24 ans		25-29 ans		30-34 ans		35-39 ans		40-44 ans		45-49 ans		50-54 ans		55-59 ans		60 à 74 ans		Ensemble	
	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence
Domestique (conjugal et/ou familial)	274	57,4%	397	59,1%	255	61,9%	300	58,1%	256	56,0%	192	54,8%	212	54,2%	119	42,5%	110	45,7%	269	31,9%	2384	51,4%
Conjugal	95	60,4%	309	57,4%	227	59,4%	270	55,7%	233	53,4%	164	50,3%	184	49,3%	94	34,8%	83	36,3%	208	25,2%	1866	46,4%
Familial	227	47,5%	164	24,5%	93	22,5%	83	16,0%	66	14,5%	63	18,0%	57	14,7%	40	14,4%	37	15,6%	89	10,6%	920	19,8%
Lieu de travail	4	18,8%	5	7,4%	5	8,3%	11	12,4%	8	7,3%	8	11,9%	12	12,5%	4	5,9%	3	5,5%	2	1,8%	63	8,1%
Etablissement d'enseignement et de formation	40	34,9%	7	18,4%	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	48	31,2%
Lieux publics	82	17,2%	61	9,1%	38	9,3%	36	7,0%	26	5,7%	20	5,7%	21	5,4%	9	3,3%	12	5,0%	21	2,5%	327	7,1%
Tous contextes confondus	307	64,3%	419	62,4%	271	65,8%	312	60,5%	264	57,8%	205	58,4%	228	58,2%	131	46,5%	120	49,8%	294	34,8%	2550	55,0%

Tableau 3.5.1 : Effectif des femmes, de 15 à 74 ans, violentées (en milliers) et taux de prévalence de la violence (en %) au cours des 12 mois précédant l'enquête selon les contextes de violence, l'état matrimonial des victimes et le milieu de résidence des victimes

Niveau national

	Etat matrimonial									
	Célibataire		Mariée		Divorcée		Veuve		Ensemble	
	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence
Domestique (conjugal et/ou familial)	1147	47,7%	5147	55,3%	261	45,1%	175	15,7%	6729	50,2%
Conjugal	236	47,0%	4846	52,1%	197	34,1%	26	2,3%	5305	46,1%
Familial	1034	43,1%	1192	12,8%	105	18,1%	157	14,1%	2488	18,6%
Lieu de travail	94	19,7%	198	12,7%	58	22,1%	31	14,1%	381	15,1%
Etablissement d'enseignement et de formation	200	22,7%	4	15,3%	-	-	-	-	204	22,4%
Lieux publics	637	26,5%	877	9,4%	90	15,5%	90	8,1%	1694	12,6%
Tous contextes confondus	1527	63,5%	5509	59,2%	335	57,9%	284	25,4%	7654	57,1%

Tableau 3.5.2 : Effectif des femmes, de 15 à 74 ans, violentées (en milliers) et taux de prévalence de la violence (en %) au cours des 12 mois précédant l'enquête selon les contextes de violence, l'état matrimonial des victimes et le milieu de résidence des victimes

Niveau urbain

	Etat matrimonial									
	Célibataire		Mariée		Divorcée		Veuve		Ensemble	
	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence
Domestique (conjugal et/ou familial)	774	46,8%	3280	55,0%	194	45,2%	98	13,8%	4345	49,6%
Conjugal	180	48,2%	3096	51,9%	148	34,3%	15	2,1%	3438	46,0%
Familial	679	41,1%	726	12,2%	75	17,5%	88	12,5%	1568	17,9%
Lieu de travail	79	20,4%	166	16,3%	50	23,4%	23	18,4%	318	18,2%
Etablissement d'enseignement et de formation	152	20,9%	4	16,2%	-	-	-	-	156	20,7%
Lieux publics	510	30,9%	721	12,1%	69	16,0%	66	9,4%	1366	15,6%
Tous contextes confondus	1092	66,1%	3579	60,0%	250	58,2%	183	25,8%	5104	58,3%

Tableau 3.5.3 : Effectif des femmes, de 15 à 74 ans, violentées (en milliers) et taux de prévalence de la violence (en %) au cours des 12 mois précédant l'enquête selon les contextes de violence, l'état matrimonial des victimes et le milieu de résidence des victimes

Niveau rural

	Etat matrimonial									
	Célibataire		Mariée		Divorcée		Veuve		Ensemble	
	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence
Domestique (conjugal et/ou familial)	373	49,7%	1867	56,0%	67	44,9%	77	19,0%	2384	51,4%
Conjugal	56	43,6%	1749	52,5%	50	33,4%	11	2,7%	1866	46,4%
Familial	356	47,4%	466	14,0%	30	19,9%	69	16,9%	920	19,8%
Lieu de travail	15	16,8%	32	5,9%	8	16,4%	8	8,3%	63	8,1%
Etablissement d'enseignement et de formation	48	31,5%	-	-	-	-	-	-	48	31,2%
Lieux publics	127	16,9%	156	4,7%	21	13,9%	24	5,9%	327	7,1%
Tous contextes confondus	435	58,0%	1930	57,9%	84	56,9%	101	24,8%	2550	55,0%

Tableau 3.6.1 : Effectif des femmes, de 15 à 74 ans, violentées (en milliers) et taux de prévalence de la violence (en %) au cours des 12 mois précédant l'enquête selon les contextes de violence, l'état de santé des victimes et le milieu de résidence

Niveau national

	Etat de santé des victimes							
	Excellent/bon		Normal		Mauvais		Ensemble	
	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence
Domestique (conjugale et/ou familial)	4084	51,3%	1463	48,4%	1182	48,9%	6729	50,2%
Conjugal	3129	48,6%	1221	43,8%	954	41,9%	5305	46,1%
Familial	1593	20,0%	461	15,2%	434	17,9%	2488	18,6%
Lieu de travail	233	15,6%	73	11,7%	75	18,4%	381	15,1%
Etablissement d'enseignement et de formation	172	21,1%	26	36,3%	6	27,4%	204	22,4%
Lieux publics	1133	14,2%	324	10,7%	237	9,8%	1694	12,6%
Tous contextes confondus	4667	58,7%	1663	55,0%	1324	54,8%	7654	57,1%

Tableau 3.6.2 : Effectif des femmes, de 15 à 74 ans, violentées (en milliers) et taux de prévalence de la violence (en %) au cours des 12 mois précédant l'enquête selon les contextes de violence, l'état de santé de la femme et le milieu de résidence

Niveau urbain

	Etat de santé des victimes							
	Excellent/bon		Normal		Mauvais		Ensemble	
	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence
Domestique (conjugale et/ou familial)	2720	50,7%	881	47,4%	744	48,6%	4345	49,6%
Conjugal	2100	48,3%	734	43,1%	605	42,2%	3438	46,0%
Familial	1019	19,0%	275	14,8%	274	17,9%	1568	17,9%
Lieu de travail	197	18,0%	59	14,8%	62	24,5%	318	18,2%
Etablissement d'enseignement et de formation	128	19,0%	22	36,8%	6	30,4%	156	20,7%
Lieux publics	903	16,8%	262	14,1%	201	13,1%	1366	15,6%
Tous contextes confondus	3201	59,6%	1042	56,1%	861	56,2%	5104	58,3%

Tableau 3.6.3 : Effectif des femmes, de 15 à 74 ans, violentées (en milliers) et taux de prévalence de la violence (en %) au cours des 12 mois précédant l'enquête selon les contextes de violence, l'état de santé de la femme et le milieu de résidence

Niveau rural

	Etat de santé des victimes							
	Excellent/bon		Normal		Mauvais		Ensemble	
	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence
Domestique (conjugale et/ou familial)	1365	52,7%	582	49,8%	437	49,4%	2384	51,4%
Conjugal	1030	49,2%	488	44,9%	349	41,5%	1866	46,4%
Familial	574	22,2%	186	15,9%	160	18,1%	920	19,8%
Lieu de travail	36	9,1%	14	6,1%	13	8,6%	63	8,1%
Etablissement d'enseignement et de formation	44	31,4%	4	33,6%	-	-	48	31,2%
Lieux publics	230	8,9%	62	5,3%	36	4,0%	327	7,1%
Tous contextes confondus	1466	56,6%	622	53,3%	463	52,3%	2550	55,0%

Tableau 3.7.1 : Effectif des femmes, de 15 à 74 ans, violentées (en milliers) et taux de prévalence de la violence (en %) au cours des 12 mois précédant l'enquête selon les contextes de violence et selon que la femme est handicapée ou non

	Femmes selon qu'elles sont handicapées ou non ⁽¹⁾					
	Non handicapée		Handicapée		Ensemble	
	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence
Domestique (conjugal et/ou familial)	5851	50,3%	879	49,6%	6729	50,2%
Conjugal	4594	46,7%	711	42,5%	5305	46,1%
Familial	2157	18,6%	331	18,7%	2488	18,6%
Lieu de travail	336	14,9%	45	16,7%	381	15,1%
Etablissement d'enseignement et de formation	200	22,5%	4	19,9%	204	22,4%
Lieux publics	1509	13,0%	184	10,4%	1694	12,6%
Tous contextes confondus	6677	57,4%	977	55,1%	7654	57,1%

⁽¹⁾A partir d'une série de six questions développées par le Groupe de Washington sur les statistiques du handicap, une personne peut être classée comme en situation du handicap ou non <http://www.washingtongroup-disability.com>

Tableau 3.8.1 : Effectif des femmes, de 15 à 74 ans, violentées (en milliers) et taux de prévalence de la violence (en %) au cours des 12 mois précédant l'enquête selon les contextes de violence, le niveau d'instruction des victimes et selon le milieu de résidence

Niveau national

	Niveau d'instruction													
	Sans niveau		Primaire		Secondaire collégial		Secondaire qualifiant		Supérieur		Autre		Ensemble	
	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence
Domestique (conjugal et/ou familial)	2444	45,2%	1566	54,1%	1122	56,7%	921	54,2%	619	47,1%	58	51,3%	6729	50,2%
Conjugal	2078	40,1%	1295	50,6%	848	53,7%	600	50,9%	441	49,0%	42	41,4%	5305	46,1%
Familial	724	13,4%	550	19,0%	495	25,0%	441	26,0%	259	19,8%	18	16,3%	2488	18,6%
Lieu de travail	139	13,8%	60	15,2%	57	20,9%	57	17,7%	67	13,3%	-	-	381	15,1%
Etablissement d'enseignement et de formation	-	-	-	-	51	35,0%	102	24,2%	50	15,0%	1	12,4%	204	22,4%
Lieux publics	361	6,7%	313	10,8%	353	17,8%	361	21,3%	298	22,7%	7	6,4%	1694	12,6%
Tous contextes confondus	2677	49,6%	1705	59,0%	1286	64,9%	1101	64,8%	822	62,7%	63	56,0%	7654	57,1%

Tableau 3.8.2 : Effectif des femmes, de 15 à 74 ans, violentées (en milliers) et taux de prévalence de la violence (en %) au cours des 12 mois précédant l'enquête selon les contextes de violence, le niveau d'instruction des victimes et selon le milieu de résidence

Niveau urbain

	Niveau d'instruction													
	Sans niveau		Primaire		Secondaire collégial		Secondaire qualifiant		Supérieur		Autre		Ensemble	
	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence
Domestique (conjugal et/ou familial)	1136	43,8%	944	52,2%	842	55,2%	811	53,3%	574	46,9%	39	46,9%	4345	49,6%
Conjugal	984	39,3%	812	48,4%	663	51,5%	533	49,7%	418	48,4%	29	39,0%	3438	46,0%
Familial	317	12,2%	291	16,1%	342	22,4%	375	24,6%	232	19,0%	12	14,2%	1568	17,9%
Lieu de travail	98	23,4%	47	17,0%	55	22,6%	53	17,3%	64	13,2%	-	-	318	18,2%
Etablissement d'enseignement et de formation	-	-	-	-	30	31,0%	83	23,0%	43	14,7%	1	12,4%	156	20,7%
Lieux publics	244	9,4%	218	12,0%	299	19,6%	321	21,1%	279	22,8%	6	7,4%	1366	15,6%
Tous contextes confondus	1290	49,7%	1047	57,9%	978	64,2%	977	64,3%	767	62,7%	44	53,3%	5104	58,3%

Tableau 3.8.3 : Effectif des femmes, de 15 à 74 ans, violentées (en milliers) et taux de prévalence de la violence (en %) au cours des 12 derniers mois précédant l'enquête selon les contextes de violence, le niveau d'instruction des victimes et selon le milieu de résidence

Niveau rural

	Niveau d'instruction													
	Sans niveau		Primaire		Secondaire collégial		Secondaire qualifiant		Supérieur		Autre		Ensemble	
	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence
Domestique (conjugal et/ou familial)	1307	46,6%	622	57,5%	280	61,5%	111	61,8%	45	50,9%	19	63,7%	2384	51,4%
Conjugal	1094	40,9%	484	54,7%	185	63,7%	67	63,0%	23	64,4%	13	47,9%	1866	46,4%
Familial	407	14,5%	259	23,9%	153	33,7%	67	37,3%	27	30,8%	7	22,3%	920	19,8%
Lieu de travail	41	6,9%	13	11,1%	3	7,8%	4	27,2%	3	17,5%	-	-	63	8,1%
Etablissement d'enseignement et de formation	-	-	-	-	21	42,5%	19	31,2%	7	17,2%	-	-	48	31,2%
Lieux publics	117	4,2%	95	8,8%	55	12,0%	41	22,6%	19	22,0%	1	3,4%	327	7,1%
Tous contextes confondus	1387	49,4%	658	60,8%	308	67,5%	123	68,9%	55	62,6%	19	63,7%	2550	55,0%

Tableau 3.9 : Effectif des femmes, de 15 à 74 ans, violentées (en milliers) et taux de prévalence de la violence (en %) au cours des 12 mois précédant l'enquête selon les contextes de violence et le type d'activité des victimes

	Type d'activité												Ensemble	
	Active occupée		Chômeur		Inactive									
	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Total inactive		Femme au foyer		Elève / étudiante		Autre inactive		Effectif	Taux de prévalence
					Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence		
Domestique (conjugal et/ou familial)	1172	50,8%	278	59,6%	5279	49,7%	4616	51,0%	492	54,2%	171	25,7%	6729	50,2%
Conjugal	966	48,3%	205	56,2%	4133	45,3%	3963	47,2%	79	52,2%	91	15,5%	5305	46,1%
Familial	412	17,9%	133	28,5%	1943	18,3%	1400	15,5%	439	48,3%	103	15,5%	2488	18,6%
Lieu de travail	327	14,2%	46	30,9%	7	11,0%	6	16,4%	-	-	-	-	381	15,1%
Etablissement d'enseignement et de formation	-	-	-	-	204	22,4%	-	-	204	22,4%	-	-	204	22,4%
Lieux publics	396	17,2%	108	23,2%	1190	11,2%	801	8,8%	332	36,5%	57	8,6%	1694	12,6%
Tous contextes confondus	1479	64,2%	343	73,5%	5832	54,9%	4965	54,8%	662	72,8%	205	30,9%	7654	57,1%

Tableau 3.10 : Effectif des femmes, de 15 à 74 ans, violentées (en milliers) et taux de prévalence de la violence (en %) au cours des 12 mois précédant l'enquête selon les contextes de violence et la catégorie socioprofessionnelle des victimes

	Catégories socioprofessionnelles(*)															
	Chômeur n'ayant jamais travaillé sans qualification		Directeurs et cadres de direction		Cadres moyens et employés de bureau		Commerçantes		Exploitantes et ouvrières agricoles		Artisans et ouvrières qualifiées		Manœuvres non agricoles, manutentionnaires et travailleurs des petits métiers		Ensemble	
	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence
Domestique (conjugal et/ou familial)	54	49,9%	114	41,7%	347	47,0%	54	48,5%	352	56,4%	251	57,5%	278	58,4%	1450	52,4%
Conjugal	25	51,4%	99	41,9%	291	46,9%	50	48,4%	281	49,8%	199	54,6%	226	52,8%	1171	49,5%
Familial	39	35,7%	40	14,5%	110	14,8%	15	13,1%	130	20,8%	92	21,0%	121	25,4%	545	19,7%
Lieu de travail	-	-	27	10,3%	117	18,1%	21	18,9%	55	9,0%	64	16,3%	90	20,9%	374	15,2%
Etablissement d'enseignement et de formation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Lieux publics	28	25,3%	43	15,6%	153	20,7%	22	20,0%	48	7,6%	104	23,8%	107	22,5%	504	18,2%
Tous contextes confondus	71	64,8%	154	56,2%	494	66,9%	70	62,7%	386	61,9%	311	71,3%	336	70,7%	1822	65,8%

(*) la population de base sont les femmes actives occupées et les chômeurs ayant déjà travaillé

Tableau 3.11 : Effectif des femmes, de 15 à 74 ans, violentées (en milliers) et taux de prévalence de la violence (en %) au cours des 12 mois précédant l'enquête selon les contextes de violence et le secteur d'activité des victimes

	Secteur d'activité(*)															
	Chômeur n'ayant jamais travaillé		Agriculture, forêt et pêche		Industrie		Bâtiment et travaux publics		Commerce		Services		Non déclaré		Ensemble	
	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence
Domestique (conjugal et/ou familial)	54	49,9%	349	55,5%	246	60,2%	2	25,6%	122	53,6%	623	48,3%	54	54,8%	1450	52,4%
Conjugal	25	51,4%	273	48,4%	196	56,0%	2	36,8%	108	54,9%	524	47,2%	44	48,2%	1171	49,5%
Familial	39	35,7%	136	21,7%	88	21,4%	1	8,5%	37	16,4%	219	16,9%	26	25,9%	545	19,7%
Lieu de travail	-	-	55	8,9%	69	20,2%	1	10,2%	37	17,3%	203	17,2%	8	9,1%	374	15,2%
Etablissement d'enseignement et de formation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Lieux publics	28	25,3%	51	8,1%	88	21,6%	1	16,3%	47	20,6%	271	21,0%	18	18,3%	504	18,2%
Tous contextes confondus	71	64,8%	385	61,3%	295	72,3%	3	42,0%	156	68,5%	847	65,7%	66	66,3%	1822	65,8%

(*) La population de base sont les femmes actives occupées et les chômeurs ayant déjà travaillé

Tableau 3.12 : Effectif des femmes, de 15 à 74 ans, violentées (en milliers) et taux de prévalence de la violence (en %) au cours des 12 mois précédant l'enquête selon les contextes de violence et le statut dans la profession des victimes

	Statut dans la profession(*)											
	Chômeur n'ayant jamais travaillé		Salariée		Indépendante		Employeur ou associée		Aide familial, Apprentie ou autres situations		Ensemble	
	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence
Domestique (conjugal et/ou familial)	54	49,9%	822	52,1%	318	50,1%	29	38,8%	227	60,9%	1450	52,4%
Conjugal	25	51,4%	674	50,5%	263	45,0%	27	40,0%	182	54,9%	1171	49,5%
Familial	39	35,7%	305	19,3%	110	17,3%	9	11,6%	82	22,2%	545	19,7%
Lieu de travail	-	-	296	21,1%	56	9,2%	10	14,0%	12	3,2%	374	15,2%
Etablissement d'enseignement et de formation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Lieux publics	28	25,3%	324	20,5%	116	18,3%	9	12,4%	26	7,1%	504	18,2%
Tous contextes confondus	71	64,8%	1067	67,6%	407	64,2%	40	53,0%	237	63,9%	1822	65,8%

(*) la population de base sont les femmes actives occupées et les chômeurs ayant déjà travaillé

4.

**Violence à l'encontre des femmes âgées de 15 à 74 ans
au cours des 12 mois précédant l'enquête dans
le contexte conjugal et hors conjugal selon
les caractéristiques démographiques
et socioéconomiques des victimes**

Tableau 4.1 : Effectif des femmes, de 15 à 74 ans, violentées (en milliers) et taux de prévalence de la violence (en %) au cours des 12 mois précédant l'enquête dans le contexte conjugal et hors conjugal selon les caractéristiques démographiques et socioéconomiques des victimes

		Contexte conjugal		Contexte hors conjugal		Tous contextes confondus	
		Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence
Milieu de residence	Urbain	3438	46,0%	2585	29,5%	5104	58,3%
	Rural	1866	46,4%	1132	24,4%	2550	55,0%
	Ensemble	5305	46,1%	3717	27,7%	7654	57,1%
Régions du Maroc	Tanger-Tétouan-Al Hoceima	602	49,0%	400	29,0%	849	61,5%
	Oriental	200	26,7%	158	16,7%	355	37,5%
	Fès-Meknès	610	41,9%	402	24,2%	876	52,6%
	Rabat-Salé-Kénitra	657	41,6%	516	28,0%	1024	55,6%
	Béni Mellal-Khénifra	427	50,0%	311	31,6%	629	63,9%
	Casablanca-Settat	1489	61,7%	1035	36,9%	1995	71,1%
	Marrakech-Safi	657	45,3%	398	23,4%	905	53,1%
	Drâa-Tafilalet	162	31,6%	115	18,5%	251	40,6%
	Souss-Massa	420	44,0%	315	28,8%	637	58,2%
	Guelmim-Oued Noun	32	23,7%	35	20,5%	62	36,2%
	Laâyoune-Sakia Al Hamra	37	31,1%	25	18,1%	56	40,5%
	Ed Dakhla-Oued Ed Dahab	11	26,5%	6	13,1%	15	33,6%
	Ensemble	5305	46,1%	3717	27,7%	7654	57,1%

Tableau 4.1 : Effectif des femmes, de 15 à 74 ans, violentées (en milliers) et taux de prévalence de la violence (en %) au cours des 12 mois précédant l'enquête dans le contexte conjugal et hors conjugal selon les caractéristiques démographiques et socioéconomiques des victimes (suite)

		Contexte conjugal		Contexte hors conjugal		Tous contextes confondus	
		Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence
Taille du ménage	1 personne	52	12,4%	158	30,3%	204	39,2%
	2 personnes	555	34,4%	444	24,3%	872	47,8%
	3 personnes	1011	46,2%	652	26,5%	1420	57,8%
	4 personnes	1356	50,5%	844	27,6%	1834	60,1%
	5 personnes	1115	50,7%	729	28,1%	1560	60,0%
	6 personnes et plus	1216	50,7%	890	30,2%	1764	59,9%
	Ensemble	5305	46,1%	3717	27,7%	7654	57,1%
Groupes d'âges	15-19 ans	216	60,3%	697	59,7%	825	70,7%
	20-24 ans	726	58,4%	625	35,9%	1147	65,8%
	25-29 ans	693	58,4%	417	32,0%	881	67,7%
	30-34 ans	837	55,8%	404	25,4%	1005	63,2%
	35-39 ans	684	53,6%	343	25,4%	821	60,9%
	40-44 ans	544	49,8%	296	25,7%	699	60,7%
	45-49 ans	532	48,7%	267	22,7%	699	59,3%
	50-54 ans	347	40,2%	191	21,0%	471	51,6%
	55-59 ans	252	33,7%	160	20,1%	373	46,8%
	60 à 74 ans	473	22,1%	316	14,3%	734	33,2%
Ensemble	5305	46,1%	3717	27,7%	7654	57,1%	

Tableau 4.1 : Effectif des femmes, de 15 à 74 ans, violentées (en milliers) et taux de prévalence de la violence (en %) au cours des 12 mois précédant l'enquête dans le contexte conjugal et hors conjugal selon les caractéristiques démographiques et socioéconomiques des victimes (suite)

		Contexte conjugal		Contexte hors conjugal		Tous contextes confondus	
		Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence
Etat matrimonial	Célibataire	236	47,0%	1332	55,4%	1527	63,5%
	Mariée	4846	52,1%	1958	21,1%	5509	59,2%
	Divorcée	197	34,1%	185	32,0%	335	57,9%
	Veuve	26	2,3%	242	21,7%	284	25,4%
	Ensemble	5305	46,1%	3717	27,7%	7654	57,1%
Niveau d'instruction	Sans niveau	2078	40,1%	1067	19,7%	2677	49,6%
	Primaire	1295	50,6%	762	26,3%	1705	59,0%
	Secondaire collégial	848	53,7%	721	36,4%	1286	64,9%
	Secondaire qualifiant	600	50,9%	660	38,8%	1101	64,8%
	Supérieur	441	49,0%	483	36,8%	822	62,7%
	Autre	42	41,4%	26	22,7%	63	56,0%
	Ensemble	5305	46,1%	3717	27,7%	7654	57,1%
Type d'activité	Active occupée	966	48,3%	831	36,1%	1479	64,2%
	Chômeur	205	56,2%	214	45,8%	343	73,5%
	Total inactive	4133	45,3%	2672	25,1%	5832	54,9%
	Femme au foyer	3963	47,2%	1949	21,5%	4965	54,8%
	Elève / étudiante	79	52,2%	583	64,2%	662	72,8%
	Autre inactive	91	15,5%	140	21,0%	205	30,9%
	Ensemble	5305	46,1%	3717	27,7%	7654	57,1%
Etat de santé globale des victimes	Excellent/bon	3129	48,6%	2388	30,0%	4667	58,7%
	Normal	1221	43,8%	710	23,5%	1663	55,0%
	Mauvais	954	41,9%	619	25,6%	1324	54,8%
	Ensemble	5305	46,1%	3717	27,7%	7654	57,1%
Femmes selon qu'elles sont handicapées ou non⁽¹⁾	Non handicapée	4594	46,7%	3254	28,0%	6677	57,4%
	Handicapée	711	42,5%	464	26,2%	977	55,1%
	Ensemble	5305	46,1%	3717	27,7%	7654	57,1%

(1) A partir d'une série de six questions développées par le Groupe de Washington sur les statistiques du handicap, une personne peut être classée comme en situation handicap ou non <http://www.washingtongroup-disability.com>

Tableau 4.2 : Effectif des femmes, de 15 à 74 ans, violentées (en milliers) et taux de prévalence de la violence (en %) de la violence physique au cours des 12 mois précédant l'enquête dans le contexte conjugal et hors conjugal selon les caractéristiques démographiques et socioéconomiques des victimes

		Physique					
		Contexte conjugal		Contexte hors conjugal		Tous contextes confondus	
		Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence
Milieu de résidence	Urbain	701	9,4%	514	5,9%	1158	13,2%
	Rural	439	10,9%	153	3,3%	569	12,3%
	Ensemble	1140	9,9%	667	5,0%	1727	12,9%
Régions du Maroc	Tanger-Tétouan-Al Hoceima	118	9,6%	64	4,6%	177	12,8%
	Oriental	67	9,0%	18	1,9%	82	8,7%
	Fès-Meknès	88	6,0%	62	3,7%	143	8,6%
	Rabat-Salé-Kénitra	144	9,1%	135	7,3%	274	14,9%
	Béni Mellal-Khénifra	94	11,0%	45	4,6%	133	13,5%
	Casablanca-Settat	411	17,0%	238	8,5%	606	21,6%
	Marrakech-Safi	129	8,9%	48	2,8%	169	9,9%
	Drâa-Tafilalet	27	5,3%	13	2,1%	40	6,5%
	Souss-Massa	46	4,9%	35	3,2%	79	7,2%
	Guelmim-Oued Noun	9	6,8%	3	1,5%	12	6,9%
	Laâyoune-Sakia Al Hamra	4	3,2%	4	2,6%	8	5,4%
	Ed Dakhla-Oued Ed Dahab	2	5,6%	2	3,4%	4	8,2%
	Ensemble	1140	9,9%	667	5,0%	1727	12,9%
Taille du ménage	1 personne	14	3,5%	32	6,1%	42	8,2%
	2 personnes	88	5,5%	75	4,1%	160	8,8%
	3 personnes	203	9,3%	117	4,8%	309	12,6%
	4 personnes	315	11,7%	169	5,5%	454	14,9%
	5 personnes	237	10,8%	109	4,2%	335	12,9%
	6 personnes et plus	282	11,8%	165	5,6%	427	14,5%
	Ensemble	1140	9,9%	667	5,0%	1727	12,9%

Tableau 4.2 : Effectif des femmes, de 15 à 74 ans, violentées (en milliers) et taux de prévalence de la violence (en %) de la violence physique au cours des 12 mois précédant l'enquête dans le contexte conjugal et hors conjugal selon les caractéristiques démographiques et socioéconomiques des victimes (suite)

		Physique					
		Contexte conjugal		Contexte hors conjugal		Tous contextes confondus	
		Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence
Groupe d'âge	De 15 à 24 ans	177	11,0%	291	10,0%	450	15,5%
	De 25 à 34 ans	341	12,7%	124	4,3%	440	15,2%
	De 35 à 44 ans	270	11,4%	117	4,7%	369	14,7%
	De 45 à 54 ans	322	8,4%	114	2,8%	421	10,4%
	De 55 à 74 ans	30	2,9%	19	1,8%	47	4,5%
	Ensemble	1140	9,9%	667	5,0%	1727	12,9%
Etat matrimonial	Célibataire	19	3,9%	304	12,7%	316	13,2%
	Mariée	1066	11,5%	290	3,1%	1290	13,9%
	Divorcée	45	7,7%	42	7,3%	81	13,9%
	Veuve	10	0,9%	30	2,7%	40	3,6%
	Ensemble	1140	9,9%	667	5,0%	1727	12,9%
	Sans niveau	504	9,7%	129	2,4%	610	11,3%
Niveau d'instruction	Primaire	290	11,3%	143	4,9%	402	13,9%
	Secondaire collégial	204	12,9%	151	7,6%	336	17,0%
	Secondaire qualifiant	96	8,1%	147	8,7%	235	13,8%
	Supérieur	37	4,1%	94	7,1%	130	9,9%
	Autre	10	9,5%	3	3,0%	13	11,6%
	Ensemble	1140	9,9%	667	5,0%	1727	12,9%
	Sans niveau	504	9,7%	129	2,4%	610	11,3%
Type d'activité	Active occupée	223	11,2%	160	7,0%	370	16,1%
	Chômeur	47	12,8%	41	8,9%	75	16,2%
	Inactive	870	9,5%	465	4,4%	1281	12,1%
	Femme au foyer	846	10,1%	306	3,4%	1101	12,2%
	Elève / étudiante	5	3,6%	141	15,6%	146	16,0%
	Autre inactive	18	3,1%	18	2,7%	34	5,1%
	Ensemble	1140	9,9%	667	5,0%	1727	12,9%
Etat de santé globale de la femme	Excellent/bon	586	9,1%	442	5,6%	977	12,3%
	Normal	285	10,2%	126	4,2%	396	13,1%
	Mauvais	269	11,8%	99	4,1%	353	14,6%
	Ensemble	1140	9,9%	667	5,0%	1727	12,9%
Femmes selon qu'elles sont handicapées ou non⁽¹⁾	Non handicapée	954	9,7%	598	5,1%	1481	12,7%
	Handicapée	186	11,1%	69	3,9%	245	13,8%
	Ensemble	1140	9,9%	667	5,0%	1727	12,9%

(1) A partir d'une série de six questions développées par le Groupe de Washington sur les statistiques du handicap, une personne peut être classée comme en situation du handicap ou non <http://www.washingtongroup-disability.com>

Tableau 4.3 : Effectif des femmes, de 15 à 74 ans, violentées (en milliers) et taux de prévalence de la violence (en %) de la violence sexuelle au cours des 12 mois précédant l'enquête dans le contexte conjugal et hors conjugal selon les caractéristiques démographiques et socioéconomiques des victimes

		Sexuelle					
		Contexte conjugal		Contexte hors conjugal		Tous contextes confondus	
		Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence
Milieu de résidence	Urbain	447	6,0%	916	10,5%	1296	14,8%
	Rural	330	8,2%	224	4,8%	525	11,3%
	Ensemble	777	6,8%	1140	8,5%	1821	13,6%
Régions du Maroc	Tanger-Tétouan-Al Hoceima	50	4,1%	128	9,3%	175	12,7%
	Oriental	8	1,1%	30	3,2%	38	4,0%
	Fès-Meknès	114	7,8%	94	5,6%	206	12,3%
	Rabat-Salé-Kénitra	103	6,5%	131	7,1%	221	12,0%
	Béni Mellal-Khénifra	76	8,9%	124	12,6%	191	19,4%
	Casablanca-Settat	301	12,5%	337	12,0%	586	20,9%
	Marrakech-Safi	70	4,8%	118	6,9%	179	10,5%
	Drâa-Tafilalet	13	2,5%	17	2,8%	29	4,7%
	Souss-Massa	37	3,9%	147	13,5%	177	16,1%
	Guelmim-Oued Noun	1	0,5%	11	6,6%	12	7,0%
	Laâyoune-Sakia Al Hamra	3	2,6%	1	1,1%	5	3,3%
	Ed Dakhla-Oued Ed Dahab	1	2,5%	-	-	2	3,4%
	Ensemble	777	6,8%	1140	8,5%	1821	13,6%
Taille du ménage	1 personne	2	0,5%	60	11,6%	62	12,0%
	2 personnes	59	3,7%	118	6,4%	170	9,3%
	3 personnes	136	6,2%	221	9,0%	335	13,6%
	4 personnes	217	8,1%	251	8,2%	441	14,5%
	5 personnes	162	7,4%	246	9,5%	387	14,9%
	6 personnes et plus	201	8,4%	244	8,3%	425	14,4%
	Ensemble	777	6,8%	1140	8,5%	1821	13,6%

Tableau 4.3 : Effectif des femmes, de 15 à 74 ans, violentées (en milliers) et taux de prévalence de la violence (en %) de la violence sexuelle au cours des 12 mois précédant l'enquête dans le contexte conjugal et hors conjugal selon les caractéristiques démographiques et socioéconomiques des victimes (suite)

		Sexuelle					
		Contexte conjugal		Contexte hors conjugal		Tous contextes confondus	
		Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence
Groupes d'âges	De 15 à 24 ans	130	8,1%	526	18,1%	632	21,7%
	De 25 à 34 ans	257	9,6%	281	9,7%	500	17,3%
	De 35 à 44 ans	175	7,4%	183	7,3%	338	13,5%
	De 45 à 54 ans	200	5,3%	143	3,5%	330	8,1%
	De 55 à 74 ans	14	1,3%	8	0,8%	22	2,1%
	Ensemble	777	6,8%	1140	8,5%	1821	13,6%
Etat matrimonial	Célibataire	25	5,0%	521	21,7%	541	22,5%
	Mariée	735	7,9%	523	5,6%	1169	12,6%
	Divorcée	17	3,0%	63	11,0%	79	13,7%
	Veuve	0	0,0%	33	2,9%	33	2,9%
	Ensemble	777	6,8%	1140	8,5%	1821	13,6%
Niveau d'instruction	Sans niveau	330	6,4%	171	3,2%	473	8,8%
	Primaire	194	7,6%	204	7,0%	375	13,0%
	Secondaire collégial	130	8,2%	248	12,5%	356	18,0%
	Secondaire qualifiant	79	6,7%	289	17,0%	352	20,7%
	Supérieur	41	4,6%	223	17,0%	257	19,6%
	Autre	3	2,5%	5	4,3%	7	6,5%
	Ensemble	777	6,8%	1140	8,5%	1821	13,6%

Tableau 4.3 : Effectif des femmes, de 15 à 74 ans, violentées (en milliers) et taux de prévalence de la violence (en %) de la violence sexuelle au cours des 12 mois précédant l'enquête dans le contexte conjugal et hors conjugal selon les caractéristiques démographiques et socioéconomiques des victimes (suite)

		Sexuelle					
		Contexte conjugal		Contexte hors conjugal		Tous contextes confondus	
		Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence
Etat de santé globale des victimes	Excellent/bon	420	6,5%	795	10,0%	1164	14,6%
	Normal	203	7,3%	206	6,8%	380	12,6%
	Mauvais	154	6,8%	139	5,8%	277	11,5%
	Ensemble	777	6,8%	1140	8,5%	1821	13,6%
Femmes selon qu'elles sont handicapées ou non⁽¹⁾	Non handicapée	663	6,7%	1032	8,9%	1612	13,9%
	Handicapée	114	6,8%	108	6,1%	209	11,8%
	Ensemble	777	6,8%	1140	8,5%	1821	13,6%

(1)A partir d'une série de six questions développées par le Groupe de Washington sur les statistiques du handicap, une personne peut être classée comme en situation du handicap ou non <http://www.washingtongroup-disability.com>

Tableau 4.4 : Effectif des femmes, de 15 à 74 ans, violentées (en milliers) et taux de prévalence de la violence (en %) de la violence physique et /ou sexuelle au cours des 12 mois précédant l'enquête dans le contexte conjugal et hors conjugal selon les caractéristiques démographiques et socioéconomiques des victimes

		Physique et/ou sexuelle					
		Contexte conjugal		Contexte hors conjugal		Tous contextes confondus	
		Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence
Milieu de résidence	Urbain	980	13,1%	1263	14,4%	2053	23,4%
	Rural	651	16,2%	336	7,2%	919	19,8%
	Ensemble	1631	14,2%	1598	11,9%	2972	22,2%
Régions du Maroc	Tanger-Tétouan-Al Hoceïma	146	11,9%	174	12,6%	306	22,2%
	Oriental	71	9,5%	44	4,6%	111	11,7%
	Fès-Meknès	178	12,2%	139	8,3%	303	18,2%
	Rabat-Salé-Kénitra	202	12,8%	233	12,7%	409	22,2%
	Béni Mellal-Khénifra	142	16,7%	153	15,6%	270	27,5%
	Casablanca-Settat	593	24,6%	506	18,0%	971	34,6%
	Marrakech-Safi	170	11,7%	136	8,0%	279	16,3%
	Drâa-Tafilalet	35	6,8%	26	4,2%	60	9,6%
	Souss-Massa	74	7,7%	169	15,4%	227	20,7%
	Guelmim-Oued Noun	9	6,8%	12	7,2%	21	12,1%
	Laâyoune-Sakia Al Hamra	7	5,6%	5	3,5%	12	8,3%
	Ed Dakhla-Oued Ed Dahab	3	6,9%	2	4,5%	5	10,1%
	Ensemble	1631	14,2%	1598	11,9%	2972	22,2%
Taille du ménage	1 personne	16	3,9%	78	15,0%	89	17,1%
	2 personnes	129	8,0%	177	9,7%	290	15,9%
	3 personnes	297	13,6%	296	12,1%	537	21,8%
	4 personnes	439	16,4%	367	12,0%	729	23,9%
	5 personnes	345	15,7%	321	12,3%	618	23,8%
	6 personnes et plus	404	16,9%	360	12,2%	710	24,1%
	Ensemble	1631	14,2%	1598	11,9%	2972	22,2%

Tableau 4.4 : Effectif des femmes, de 15 à 74 ans, violentées (en milliers) et taux de prévalence de la violence (en %) de la violence physique et /ou sexuelle au cours des 12 mois précédant l'enquête dans le contexte conjugal et hors conjugal selon les caractéristiques démographiques et socioéconomiques des victimes (suite)

		Physique et/ou sexuelle					
		Contexte conjugal		Contexte hors conjugal		Tous contextes confondus	
		Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence
Groupes d'âges	De 15 à 24 ans	252	15,7%	693	23,8%	882	30,3%
	De 25 à 34 ans	494	18,4%	366	12,7%	774	26,8%
	De 35 à 44 ans	379	16,0%	273	10,9%	588	23,5%
	De 45 à 54 ans	464	12,2%	242	6,0%	665	16,4%
	De 55 à 74 ans	43	4,1%	24	2,3%	63	6,0%
	Ensemble	1631	14,2%	1598	11,9%	2972	22,2%
Etat matrimonial	Célibataire	39	7,7%	702	29,2%	722	30,0%
	Mariée	1532	16,5%	750	8,1%	2058	22,1%
	Divorcée	50	8,6%	88	15,2%	125	21,6%
	Veuve	10	0,9%	59	5,3%	67	6,0%
	Ensemble	1631	14,2%	1598	11,9%	2972	22,2%
Niveau d'instruction	Sans niveau	718	13,9%	287	5,3%	931	17,2%
	Primaire	404	15,8%	298	10,3%	633	21,9%
	Secondaire collégial	276	17,5%	345	17,4%	567	28,6%
	Secondaire qualifiant	148	12,6%	377	22,2%	485	28,5%
	Supérieur	72	8,0%	283	21,6%	338	25,8%
	Autre	12	12,0%	8	7,3%	19	16,5%
	Ensemble	1631	14,2%	1598	11,9%	2972	22,2%

Tableau 4.4 : Effectif des femmes, de 15 à 74 ans, violentées (en milliers) et taux de prévalence de la violence (en %) de la violence physique et /ou sexuelle au cours des 12 mois précédant l'enquête dans le contexte conjugal et hors conjugal selon les caractéristiques démographiques et socioéconomiques des victimes (suite)

		Physique et/ou sexuelle					
		Contexte conjugal		Contexte hors conjugal		Tous contextes confondus	
		Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence
Type d'activité	Active occupée	336	16,8%	365	15,8%	637	27,7%
	Chômeur	61	16,8%	111	23,8%	147	31,4%
	Total inactive	1233	13,5%	1122	10,6%	2188	20,6%
	Femme au foyer	1203	14,3%	723	8,0%	1765	19,5%
	Elève / étudiante	7	4,3%	356	39,2%	361	39,7%
	Autre inactive	24	4,0%	43	6,5%	62	9,3%
	Ensemble	1631	14,2%	1598	11,9%	2972	22,2%
Etat de santé globale des victimes	Excellent/bon	858	13,3%	1096	13,8%	1804	22,7%
	Normal	409	14,7%	295	9,7%	647	21,4%
	Mauvais	364	16,0%	208	8,6%	521	21,6%
	Ensemble	1631	14,2%	1598	11,9%	2972	22,2%
Femmes selon qu'elles sont handicapées ou non⁽¹⁾	Non handicapée	1372	14,0%	1441	12,4%	2595	22,3%
	Handicapée	259	15,5%	157	8,9%	377	21,2%
	Ensemble	1631	14,2%	1598	11,9%	2972	22,2%

(1)A partir d'une série de six questions développées par le Groupe de Washington sur les statistiques du handicap, une personne peut être classée comme en situation du handicap ou non <http://www.washingtongroup-disability.com>

Tableau 4.5 : Effectif des femmes, de 15 à 74 ans, violentées (en milliers) et taux de prévalence de la violence (en %) de la violence psychologique au cours des 12 mois précédant l'enquête dans le contexte conjugal et hors conjugal selon les caractéristiques démographiques et socioéconomiques des victimes

		Psychologique					
		Contexte conjugal		Contexte hors conjugal		Tous contextes confondus	
		Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence
Milieu de résidence	Urbain	3191	42,7%	1783	20,4%	4184	47,8%
	Rural	1733	43,1%	807	17,4%	2173	46,8%
	Ensemble	4924	42,8%	2590	19,3%	6358	47,5%
Régions du Maroc	Tanger-Tétouan-Al Hoceima	575	46,7%	259	18,7%	719	52,1%
	Oriental	178	23,7%	99	10,4%	247	26,0%
	Fès-Meknès	545	37,4%	286	17,2%	718	43,2%
	Rabat-Salé-Kénitra	596	37,8%	341	18,5%	812	44,1%
	Béni Mellal-Khénifra	387	45,4%	208	21,1%	510	51,9%
	Casablanca-Settat	1414	58,6%	784	27,9%	1756	62,6%
	Marrakech-Safi	627	43,2%	276	16,2%	790	46,3%
	Drâa-Tafilalet	135	26,3%	95	15,3%	191	30,9%
	Souss-Massa	394	41,2%	193	17,6%	508	46,4%
	Guelmim-Oued Noun	29	21,0%	25	14,7%	48	28,0%
	Laâyoune-Sakia Al Hamra	34	28,5%	20	14,3%	45	32,2%
	Ed Dakhla-Oued Ed Dahab	10	24,5%	5	11,2%	13	28,8%
	Ensemble	4924	42,8%	2590	19,3%	6358	47,5%
Taille du ménage	1 personne	41	9,7%	87	16,8%	113	21,7%
	2 personnes	502	31,1%	266	14,6%	652	35,7%
	3 personnes	936	42,8%	432	17,6%	1145	46,6%
	4 personnes	1276	47,5%	591	19,3%	1570	51,4%
	5 personnes	1035	47,1%	537	20,7%	1349	51,9%
	6 personnes et plus	1134	47,3%	677	23,0%	1528	51,9%
	Ensemble	4924	42,8%	2590	19,3%	6358	47,5%

Tableau 4.5 : Effectif des femmes, de 15 à 74 ans, violentées (en milliers) et taux de prévalence de la violence (en %) de la violence psychologique au cours des 12 mois précédant l'enquête dans le contexte conjugal et hors conjugal selon les caractéristiques démographiques et socioéconomiques des victimes (suite)

		Psychologique					
		Contexte conjugal		Contexte hors conjugal		Tous contextes confondus	
		Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence
Groupes d'âges	De 15 à 24 ans	908	56,7%	1093	37,5%	1707	58,6%
	De 25 à 34 ans	1438	53,6%	571	19,7%	1648	57,0%
	De 35 à 44 ans	1140	48,1%	414	16,6%	1281	51,3%
	De 45 à 54 ans	1274	33,5%	446	11,0%	1508	37,2%
	De 55 à 74 ans	164	15,8%	66	6,3%	214	20,5%
	Ensemble	4924	42,8%	2590	19,3%	6358	47,5%
Etat matrimonial	Célibataire	234	46,7%	1085	45,2%	1189	49,5%
	Mariée	4595	49,4%	1272	13,7%	4871	52,4%
	Divorcée	75	12,9%	119	20,5%	171	29,5%
	Veuve	19	1,7%	114	10,2%	127	11,4%
	Ensemble	4924	42,8%	2590	19,3%	6358	47,5%
Niveau d'instruction	Sans niveau	1890	36,5%	652	12,1%	2184	40,4%
	Primaire	1209	47,2%	575	19,9%	1488	51,4%
	Secondaire collégial	787	49,8%	539	27,2%	1086	54,8%
	Secondaire qualifiant	571	48,5%	491	28,9%	917	54,0%
	Supérieur	426	47,3%	321	24,5%	633	48,2%
	Autre	41	40,2%	12	10,4%	50	44,3%
	Ensemble	4924	42,8%	2590	19,3%	6358	47,5%

Tableau 4.5 : Effectif des femmes, de 15 à 74 ans, violentées (en milliers) et taux de prévalence de la violence (en %) de la violence psychologique au cours des 12 mois précédant l'enquête dans le contexte conjugal et hors conjugal selon les caractéristiques démographiques et socioéconomiques des victimes (suite)

		Psychologique					
		Contexte conjugal		Contexte hors conjugal		Tous contextes confondus	
		Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence
Type d'activité	Active occupée	865	43,2%	565	24,5%	1154	50,1%
	Chômeur	193	52,9%	149	31,9%	275	58,9%
	Total inactive	3865	42,3%	1877	17,7%	4929	46,4%
	Femme au foyer	3700	44,1%	1314	14,5%	4255	47,0%
	Elève / étudiante	79	52,2%	481	52,9%	528	58,1%
	Autre inactive	86	14,6%	82	12,4%	146	21,9%
	Ensemble	4924	42,8%	2590	19,3%	6358	47,5%
Etat de santé globale des victimes	Excellent/bon	2927	45,5%	1728	21,7%	3929	49,4%
	Normal	1124	40,3%	479	15,8%	1362	45,0%
	Mauvais	873	38,4%	383	15,9%	1067	44,1%
	Ensemble	4924	42,8%	2590	19,3%	6358	47,5%
Femmes selon qu'elles sont handicapées ou non(1)	Non handicapée	4273	43,5%	2314	19,9%	5575	48,0%
	Handicapée	651	39,0%	276	15,6%	783	44,1%
	Ensemble	4924	42,8%	2590	19,3%	6358	47,5%

(1)A partir d'une série de six questions développées par le Groupe de Washington sur les statistiques du handicap, une personne peut être classée comme en situation du handicap ou non <http://www.washingtongroup-disability.com>

Tableau 4.6 : Effectif des femmes, de 15 à 74 ans, violentées (en milliers) et taux de prévalence de la violence (en %) de la violence physique et /ou sexuelle et /ou psychologique au cours des 12 mois précédant l'enquête dans le contexte conjugal et hors conjugal selon les caractéristiques démographiques et socioéconomiques des victimes

		Psychologique et/ou physique et/ou sexuelle					
		Contexte conjugal		Contexte hors conjugal		Tous contextes confondus	
		Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence
Milieu de résidence	Urbain	3280	43,9%	2353	26,9%	4575	52,2%
	Rural	1793	44,6%	937	20,2%	2294	49,4%
	Ensemble	5073	44,1%	3290	24,6%	6869	51,3%
Régions du Maroc	Tanger-Tétouan-Al Hoceima	581	47,3%	351	25,4%	766	55,5%
	Oriental	187	25,0%	124	13,1%	280	29,5%
	Fès-Meknès	583	40,0%	124	19,9%	780	46,9%
	Rabat-Salé-Kénitra	609	38,6%	124	25,2%	909	49,3%
	Béni Mellal-Khénifra	402	47,1%	124	29,3%	572	58,2%
	Casablanca-Settat	1456	60,3%	124	33,9%	1872	66,7%
	Marrakech-Safi	637	43,9%	124	20,1%	829	48,6%
	Drâa-Tafilalet	142	27,7%	124	17,2%	205	33,2%
	Souss-Massa	399	41,8%	124	25,0%	544	49,7%
	Guelmim-Oued Noun	29	21,3%	124	17,8%	50	29,0%
	Laâyoune-Sakia Al Hamra	35	29,4%	124	15,6%	47	33,8%
	Ed Dakhla-Oued Ed Dahab	11	25,3%	124	11,6%	13	29,3%
	Ensemble	5073	44,1%	124	24,6%	6869	51,3%
Taille du ménage	1 personne	42	10,0%	124	23,4%	141	27,0%
	2 personnes	519	32,2%	124	19,4%	719	39,4%
	3 personnes	972	44,4%	124	23,6%	1262	51,4%
	4 personnes	1304	48,6%	124	24,7%	1680	55,0%
	5 personnes	1075	48,9%	124	25,7%	1444	55,6%
	6 personnes et plus	1162	48,5%	124	27,6%	1623	55,1%
	Ensemble	5073	44,1%	124	24,6%	6869	51,3%

Tableau 4.6 : Effectif des femmes, de 15 à 74 ans, violentées (en milliers) et taux de prévalence de la violence (en %) de la violence physique et /ou sexuelle et /ou psychologique au cours des 12 mois précédant l'enquête dans le contexte conjugal et hors conjugal selon les caractéristiques démographiques et socioéconomiques des victimes (suite)

		Psychologique et/ou physique et/ou sexuelle					
		Contexte conjugal		Contexte hors conjugal		Tous contextes confondus	
		Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence
Groupes d'âges	De 15 à 24 ans	922	57,5%	1293	44,4%	1847	63,5%
	De 25 à 34 ans	1472	54,8%	761	26,3%	1764	61,0%
	De 35 à 44 ans	1178	49,7%	565	22,6%	1378	55,1%
	De 45 à 54 ans	1335	35,0%	594	14,7%	1655	40,8%
	De 55 à 74 ans	167	16,1%	77	7,4%	226	21,6%
	Ensemble	5073	44,1%	3290	24,6%	6869	51,3%
Etat matrimonial	Célibataire	234	46,7%	1279	53,2%	1350	56,2%
	Mariée	4733	50,9%	1705	18,3%	5144	55,3%
	Divorcée	84	14,6%	156	26,9%	209	36,2%
	Veuve	21	1,9%	151	13,6%	166	14,9%
	Ensemble	5073	44,1%	3290	24,6%	6869	51,3%
Niveau d'instruction	Sans niveau	1974	38,1%	800	14,8%	2331	43,2%
	Primaire	1237	48,3%	700	24,2%	1562	54,0%
	Secondaire collégial	809	51,2%	675	34,1%	1185	59,8%
	Secondaire qualifiant	581	49,3%	637	37,5%	1013	59,6%
	Supérieur	430	47,8%	460	35,0%	725	55,3%
	Autre	42	41,4%	19	16,8%	53	47,2%
	Ensemble	5073	44,1%	3290	24,6%	6869	51,3%

Tableau 4.6 : Effectif des femmes, de 15 à 74 ans, violentées (en milliers) et taux de prévalence de la violence (en %) de la violence physique et /ou sexuelle et /ou psychologique au cours des 12 mois précédant l'enquête dans le contexte conjugal et hors conjugal selon les caractéristiques démographiques et socioéconomiques des victimes (suite)

		Psychologique et/ou physique et/ou sexuelle					
		Contexte conjugal		Contexte hors conjugal		Tous contextes confondus	
		Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence
Type d'activité	Active occupée	894	44,7%	719	31,2%	1274	55,3%
	Chômeur	194	53,2%	193	41,3%	299	64,1%
	Total inactive	3986	43,6%	2378	22,4%	5296	49,8%
	Femme au foyer	3820	45,5%	1695	18,7%	4526	50,0%
	Elève / étudiante	79	52,2%	578	63,6%	608	66,9%
	Autre inactive	86	14,8%	105	15,8%	162	24,4%
	Ensemble	5073	44,1%	3290	24,6%	6869	51,3%
Etat de santé globale des victimes	Excellent/bon	3002	46,6%	2205	27,7%	4252	53,5%
	Normal	1166	41,8%	612	20,2%	1474	48,7%
	Mauvais	905	39,8%	473	19,6%	1143	47,3%
	Ensemble	5073	44,1%	3290	24,6%	6869	51,3%
Femmes selon qu'elles sont handicapées ou non⁽¹⁾	Non handicapée	4394	44,7%	2942	25,3%	6024	51,8%
	Handicapée	679	40,7%	348	19,6%	846	47,7%
	Ensemble	5073	44,1%	3290	24,6%	6869	51,3%

⁽¹⁾A partir d'une série de six questions développées par le Groupe de Washington sur les statistiques du handicap, une personne peut être classée comme en situation du handicap ou non <http://www.washingtongroup-disability.com>

**5.
Violence à l'encontre des femmes âgées
de 15 à 74 ans au cours des 12 mois
précédant l'enquête dans le contexte
conjugal selon les caractéristiques
démographiques et socioéconomiques
des victimes**

Tableau 5.1 : Effectif (en milliers) des femmes, de 15 à 74 ans, violentées et taux de prévalence de la violence (en %) au cours des 12 mois précédant l'enquête, dans le contexte conjugal selon les formes de violence et le milieu de résidence

	Milieu de résidence					
	Urbain		Rural		Ensemble	
	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence
Physique	701	9,4%	439	10,9%	1140	9,9%
Sexuelle	447	6,0%	330	8,2%	777	6,8%
Physique et/ou sexuelle	980	13,1%	651	16,2%	1631	14,2%
Psychologique	3191	42,7%	1733	43,1%	4924	42,8%
Psychologique-émotionnelle	2356	31,5%	1316	32,8%	3672	31,9%
Psychologique-comportement dominant	2299	30,7%	1242	30,9%	3542	30,8%
Physique/ sexuelle /psychologique	3280	43,9%	1793	44,6%	5073	44,1%
Economique	830	11,1%	388	9,6%	1218	10,6%
Violence liée à l'application de la loi ⁽¹⁾	116	34,4%	47	38,6%	163	35,5%
Violence conjugale toutes formes confondues	3438	46,0%	1866	46,4%	5305	46,1%

(1) la population de base de la violence liée à l'application de la loi dans le contexte conjugal est constituée de femmes ayant eu au moins un enfant d'un ex mariage (459 milles femmes au niveau national, 337 milles en milieu urbain et 122 milles en milieu rural)

Tableau 5.2.1 : Effectif (en milliers) des femmes, de 15 à 74 ans, violentées et taux de prévalence de la violence (en %) au cours des 12 derniers mois précédant l'enquête, dans le contexte conjugal selon les formes de violence, les régions du Maroc et le milieu de résidence

Niveau national

	Régions du Maroc																									
	Tanger-Tétouan-Al Hoceima		Oriental		Fès-Meknès		Rabat-Salé-Kénitra		Béni Mellal-Khénifra		Casablanca-Settat		Marrakech-Safi		Drâa-Tafilalet		Souss-Massa		Guelmim-Oued Noun		Laâyoune-Sakia Al Hamra		Ed Dakhla-Oued Ed Dahab		Ensemble	
	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence
Physique	118	9,6%	67	9,0%	88	6,0%	144	9,1%	94	11,0%	411	17,0%	129	8,9%	27	5,3%	46	4,9%	9	6,8%	4	3,2%	2	5,6%	1140	9,9%
Sexuelle	50	4,1%	8	1,1%	114	7,8%	103	6,5%	76	8,9%	301	12,5%	70	4,8%	13	2,5%	37	3,9%	1	0,5%	3	2,6%	1	2,5%	777	6,8%
Physique et/ou sexuelle	146	11,9%	71	9,5%	178	12,2%	202	12,8%	142	16,7%	593	24,6%	170	11,7%	35	6,8%	74	7,7%	9	6,8%	7	5,6%	3	6,9%	1631	14,2%
Psychologique	575	46,7%	178	23,7%	545	37,4%	596	37,8%	387	45,4%	1414	58,6%	627	43,2%	135	26,3%	394	41,2%	29	21,0%	34	28,5%	10	24,5%	4924	42,8%
Psychologique-émotionnelle	362	29,4%	117	15,6%	345	23,7%	404	25,6%	294	34,4%	1168	48,4%	544	37,5%	86	16,8%	303	31,7%	18	13,1%	28	23,0%	5	11,1%	3672	31,9%
Psychologique-comportement dominant	449	36,5%	131	17,5%	406	27,8%	425	26,9%	303	35,6%	1020	42,3%	400	27,6%	98	19,1%	257	26,9%	19	14,2%	25	21,0%	9	20,8%	3542	30,8%
Physique/sexuelle/psychologique	581	47,3%	187	25,0%	583	40,0%	609	38,6%	402	47,1%	1456	60,3%	637	43,9%	142	27,7%	399	41,8%	29	21,3%	35	29,4%	11	25,3%	5073	44,1%
Economique	136	11,0%	37	4,9%	108	7,4%	169	10,7%	104	12,2%	457	18,9%	76	5,2%	37	7,3%	78	8,2%	8	6,2%	4	3,1%	4	8,7%	1218	10,6%
Violence liée à l'application de la loi	11	35,9%	8	29,2%	26	36,8%	33	44,0%	16	46,9%	24	27,4%	16	26,8%	16	45,8%	9	37,1%	1	16,8%	3	43,3%	-	15,0%	163	35,5%
Violence conjugale toutes formes confondues	602	49,0%	200	26,7%	610	41,9%	657	41,6%	427	50,0%	1489	61,7%	657	45,3%	162	31,6%	420	44,0%	32	23,7%	37	31,1%	11	26,5%	5305	46,1%

Tableau 5.2.2 : Effectif (en milliers) des femmes, de 15 à 74 ans, violentées et taux de prévalence de la violence (en %) au cours des 12 mois précédant l'enquête, dans le contexte conjugal selon les formes de violence, les régions du Maroc et le milieu de résidence

Niveau urbain

	Régions du Maroc																				Ensemble	
	Tanger-Tétouan-Al Hoceima		Oriental		Fès-Meknès		Rabat-Salé-Kénitra		Béni Mellal-Khénifra		Casablanca-Settat		Marrakech-Safi		Drâa-Tafilalet		Souss-Massa		Régions du Sud			
	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence		
Physique	73	9,3%	52	9,6%	61	6,4%	98	8,3%	60	13,1%	270	14,3%	40	6,1%	6	3,1%	29	5,1%	12	4,9%	701	9,4%
Sexuelle	31	4,0%	6	1,2%	52	5,4%	66	5,6%	33	7,2%	218	11,6%	16	2,4%	3	1,4%	17	3,0%	5	1,9%	447	6,0%
Physique et/ou sexuelle	92	11,7%	55	10,2%	98	10,3%	130	11,0%	75	16,6%	414	22,0%	52	7,9%	7	3,6%	40	7,0%	15	6,2%	980	13,1%
Psychologique	388	49,6%	130	24,1%	321	33,4%	431	36,5%	209	45,9%	1080	57,3%	272	41,4%	47	24,0%	248	43,1%	65	26,1%	3191	42,7%
Psychologique-émotionnelle	243	31,1%	85	15,7%	194	20,2%	291	24,6%	153	33,5%	889	47,1%	243	37,0%	27	13,9%	187	32,6%	44	17,6%	2356	31,5%
Psychologique-comportement dominant	307	39,2%	96	17,8%	241	25,1%	310	26,3%	168	36,8%	775	41,1%	155	23,5%	38	19,5%	162	28,2%	48	19,6%	2299	30,7%
Physique/ sexuelle /psychologique	394	50,3%	138	25,6%	340	35,4%	441	37,3%	215	47,1%	1112	59,0%	277	42,1%	48	24,8%	249	43,3%	66	26,7%	3280	43,9%
Economique	92	11,7%	30	5,5%	73	7,6%	117	9,9%	57	12,5%	358	19,0%	23	3,5%	15	7,6%	54	9,4%	13	5,4%	830	11,1%
Violence liée à l'application de la loi	8	36,6%	8	30,1%	23	38,1%	20	39,2%	9	49,4%	20	27,3%	7	19,1%	7	42,6%	9	48,7%	4	38,8%	116	34,4%
Violence conjugale toutes formes confondues	411	52,5%	150	27,8%	361	37,6%	474	40,1%	226	49,5%	1140	60,4%	286	43,5%	54	27,9%	266	46,3%	72	29,0%	3438	46,0%

Tableau 5.2.3 : Effectif (en milliers) des femmes, de 15 à 74 ans, violentées et taux de prévalence de la violence (en %) au cours des 12 mois précédant l'enquête, dans le contexte conjugal selon les formes de violence, les régions du Maroc et le milieu de résidence

Niveau rural

	Régions du Maroc																				Ensemble	
	Tanger-Tétouan-Al Hoceïma		Oriental		Fès-Meknès		Rabat-Salé-Kénitra		Béni Mellal-Khénifra		Casablanca-Settat		Marrakech-Safi		Drâa-Tafilalet		Souss-Massa		Région du Sud			
	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence
Physique	45	10,1%	15	7,3%	27	5,4%	46	11,6%	34	8,6%	141	26,8%	89	11,2%	21	6,6%	17	4,5%	3	6,6%	439	10,9%
Sexuelle	19	4,2%	2	0,9%	62	12,5%	38	9,5%	43	10,8%	83	15,7%	53	6,8%	10	3,2%	20	5,2%	-	-	330	8,2%
Physique et/ou sexuelle	54	12,1%	16	7,7%	80	16,1%	71	17,9%	67	16,9%	179	33,9%	118	14,9%	28	8,7%	34	8,9%	4	7,1%	651	16,2%
Psychologique	187	41,8%	48	22,7%	224	45,1%	165	41,5%	178	44,9%	333	63,2%	354	44,7%	89	27,8%	146	38,5%	9	16,9%	1733	43,1%
Psychologique-émotionnelle	118	26,5%	32	15,3%	151	30,4%	113	28,4%	141	35,5%	279	52,9%	301	38,0%	59	18,6%	115	30,3%	7	12,9%	1316	32,8%
Psychologique-comportement dominant	142	31,8%	35	16,8%	165	33,1%	114	28,8%	136	34,1%	245	46,4%	245	31,0%	60	18,9%	95	24,9%	5	10,0%	1242	30,9%
Physique/sexuelle/psychologique	188	42,0%	49	23,5%	243	48,9%	168	42,3%	188	47,2%	344	65,3%	360	45,4%	94	29,5%	150	39,5%	9	17,6%	1793	44,6%
Economique	44	9,9%	7	3,5%	36	7,1%	53	13,2%	47	11,9%	99	18,8%	53	6,7%	23	7,1%	24	6,3%	2	4,7%	388	9,6%
Violence liée à l'application de la loi⁽¹⁾	3	34,4%	-	-	3	28,7%	13	53,6%	7	44,0%	4	28,1%	8	41,9%	9	48,6%	-	-	-	-	47	38,6%
Violence conjugale toutes formes confondues	191	42,8%	50	23,9%	250	50,2%	184	46,2%	201	50,6%	350	66,3%	370	46,8%	108	33,8%	153	40,4%	9	17,6%	1866	46,4%

(1) la population de base de la violence liée à l'application de la loi dans le contexte conjugal est constituée de femmes ayant eu au moins un enfant d'un ex mariage (459 milles femmes au niveau national, 337 milles en milieu urbain et 122 milles en milieu rural)

Tableau 5.3.1 : Effectif (en milliers) des femmes, de 15 à 74 ans, violentées et taux de prévalence de la violence (en %) au cours des 12 derniers mois précédant l'enquête, dans le contexte conjugal selon les formes de violence, la taille du ménage et le milieu de résidence

Niveau national

	Taille du ménage													
	1 personne		2 personnes		3 personnes		4 personnes		5 personnes		6 personnes et plus		Ensemble	
	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence
Physique	14	3,5%	88	5,5%	203	9,3%	315	11,7%	237	10,8%	282	11,8%	1140	9,9%
Sexuelle	2	0,5%	59	3,7%	136	6,2%	217	8,1%	162	7,4%	201	8,4%	777	6,8%
Physique et/ou sexuelle	16	3,9%	129	8,0%	297	13,6%	439	16,4%	345	15,7%	404	16,9%	1631	14,2%
Psychologique	41	9,7%	502	31,1%	936	42,8%	1276	47,5%	1035	47,1%	1134	47,3%	4924	42,8%
Psychologique-émotionnelle	33	8,0%	331	20,5%	687	31,4%	976	36,4%	794	36,1%	850	35,5%	3672	31,9%
Psychologique-comportement dominant	18	4,3%	376	23,3%	699	32,0%	888	33,1%	737	33,5%	823	34,3%	3542	30,8%
Physique/ sexuelle /psychologique	42	10,0%	519	32,2%	972	44,4%	1304	48,6%	1075	48,9%	1162	48,5%	5073	44,1%
Economique	6	1,3%	119	7,4%	256	11,7%	342	12,7%	223	10,1%	273	11,4%	1218	10,6%
Violence liée à l'application de la loi⁽¹⁾	10	24,7%	28	26,9%	33	35,8%	30	33,2%	24	39,4%	39	52,2%	163	35,5%
Violence conjugale toutes formes confondues	52	12,4%	555	34,4%	1011	46,2%	1356	50,5%	1115	50,7%	1216	50,7%	5305	46,1%

(1) la population de base de la violence liée à l'application de la loi dans le contexte conjugal est constituée de femmes ayant eu au moins un enfant d'un ex mariage (459 milles femmes au niveau national, 337milles en milieu urbain et 122 milles en milieu rural)

Tableau 5.3.2 : Effectif (en milliers) des femmes, de 15 à 74 ans, violentées et taux de prévalence de la violence (en %) au cours des 12 mois précédant l'enquête, dans le contexte conjugal selon les formes de violence, la taille du ménage et le milieu de résidence

Niveau urbain

	Taille du ménage													
	1 personne		2 personnes		3 personnes		4 personnes		5 personnes		6 personnes et plus		Ensemble	
	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence
Physique	11	4,1%	64	5,8%	150	9,6%	216	11,4%	134	9,6%	126	10,1%	701	9,4%
Sexuelle	2	0,7%	43	3,9%	94	6,0%	141	7,5%	90	6,4%	77	6,1%	447	6,0%
Physique et/ou sexuelle	13	4,8%	92	8,4%	212	13,5%	298	15,7%	197	14,1%	168	13,5%	980	13,1%
Psychologique	32	12,0%	346	31,5%	674	42,9%	899	47,5%	655	46,8%	584	46,8%	3191	42,7%
Psychologique-émotionnelle	26	9,7%	223	20,3%	494	31,5%	683	36,1%	495	35,4%	434	34,7%	2356	31,5%
Psychologique-comportement dominant	15	5,4%	279	25,4%	511	32,6%	611	32,3%	469	33,5%	414	33,1%	2299	30,7%
Physique/ sexuelle /psychologique	34	12,4%	356	32,4%	695	44,3%	917	48,5%	681	48,7%	596	47,7%	3280	43,9%
Economique	3	1,3%	81	7,4%	195	12,4%	250	13,2%	150	10,8%	150	12,0%	830	11,1%
Violence liée à l'application de la loi⁽¹⁾	6	19,3%	21	26,5%	28	38,1%	21	32,1%	14	34,1%	25	55,1%	116	34,4%
Violence conjugale toutes formes confondues	39	14,5%	379	34,5%	728	46,4%	956	50,5%	709	50,7%	627	50,2%	3438	46,0%

(1) la population de base de la violence liée à l'application de la loi dans le contexte conjugal est constituée de femmes ayant eu au moins un enfant d'un ex mariage (459 milles femmes au niveau national, 337milles en milieu urbain et 122 milles en milieu rural)

Tableau 5.3.3 : Effectif (en milliers) des femmes, de 15 à 74 ans, violentées et taux de prévalence de la violence (en %) au cours des 12 mois précédant l'enquête, dans le contexte conjugal selon les formes de violence, la taille du ménage et le milieu de résidence

Niveau rural

	Taille du ménage													
	1 personne		2 personnes		3 personnes		4 personnes		5 personnes		6 personnes et plus		Ensemble	
	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence
Physique	3	2,4%	25	4,8%	53	8,7%	99	12,5%	103	12,8%	156	13,6%	439	10,9%
Sexuelle	-	-	16	3,1%	42	6,9%	75	9,5%	72	9,0%	125	10,9%	330	8,2%
Physique et/ou sexuelle	3	2,4%	37	7,2%	84	13,6%	142	17,9%	148	18,5%	236	20,5%	651	16,2%
Psychologique	8	5,6%	156	30,3%	262	42,5%	377	47,6%	380	47,5%	550	47,9%	1733	43,1%
Psychologique-émotionnelle	7	4,8%	108	20,9%	193	31,3%	293	37,0%	299	37,3%	417	36,3%	1316	32,8%
Psychologique-comportement dominant	3	2,3%	97	18,8%	188	30,5%	277	35,0%	268	33,5%	409	35,6%	1242	30,9%
Physique/ sexuelle /psychologique	8	5,6%	163	31,6%	276	44,7%	387	48,9%	393	49,1%	566	49,3%	1793	44,6%
Economique	2	1,5%	37	7,3%	61	9,8%	92	11,6%	72	9,0%	123	10,7%	388	9,6%
Violence liée à l'application de la loi	4	40,0%	7	28,3%	5	26,1%	9	36,2%	9	52,6%	14	47,6%	47	38,6%
Violence conjugale toutes formes confondues	12	8,4%	175	34,0%	283	45,8%	401	50,7%	406	50,7%	589	51,3%	1866	46,4%

Tableau 5.4.1 : Effectif (en milliers) des femmes, de 15 à 74 ans, violentées et taux de prévalence de la violence (en %) au cours des 12 mois précédant l'enquête, dans le contexte conjugal selon les formes de violence et l'âge des victimes

	Groupes d'âges																					
	15-19 ans		20-24 ans		25-29 ans		30-34 ans		35-39 ans		40-44 ans		45-49 ans		50-54 ans		55-59 ans		60 à 74 ans		Ensemble	
	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence
Physique	31	8,8%	146	11,7%	163	13,7%	179	11,9%	150	11,8%	120	11,0%	120	11,0%	76	8,8%	63	8,4%	93	4,3%	1140	9,9%
Sexuelle	19	5,3%	112	9,0%	103	8,7%	154	10,3%	99	7,7%	77	7,0%	80	7,3%	52	6,0%	26	3,5%	56	2,6%	777	6,8%
Physique et/ou sexuelle	45	12,6%	207	16,6%	217	18,3%	276	18,4%	212	16,6%	167	15,3%	175	16,0%	118	13,6%	78	10,5%	137	6,4%	1631	14,2%
Psychologique	212	59,1%	696	56,0%	654	55,1%	784	52,3%	627	49,1%	513	47,0%	479	43,9%	312	36,2%	217	29,1%	429	20,1%	4924	42,8%
Psychologique-émotionnelle	120	33,5%	464	37,3%	479	40,4%	568	37,9%	478	37,4%	388	35,5%	399	36,6%	249	28,9%	176	23,6%	352	16,4%	3672	31,9%
Psychologique-comportement dominant	200	55,7%	574	46,2%	503	42,4%	582	38,9%	457	35,8%	366	33,5%	303	27,7%	190	22,0%	122	16,3%	245	11,4%	3542	30,8%
Physique/sexuelle/psychologique	212	59,1%	710	57,1%	664	56,0%	808	53,9%	652	51,1%	526	48,2%	500	45,8%	325	37,6%	231	30,9%	446	20,8%	5073	44,1%
Economique	47	13,1%	155	12,5%	169	14,3%	208	13,9%	157	12,3%	142	13,0%	124	11,4%	71	8,2%	53	7,1%	91	4,3%	1218	10,6%
Violence liée à l'application de la loi	-	-	12	65,6%	18	50,2%	28	52,9%	25	52,1%	12	30,3%	23	40,7%	15	30,2%	9	18,7%	20	18,1%	163	35,5%
Violence conjugale toutes formes confondues	216	60,3%	726	58,4%	693	58,4%	837	55,8%	684	53,6%	544	49,8%	532	48,7%	347	40,2%	252	33,7%	473	22,1%	5305	46,1%

Tableau 5.4.1 : Effectif (en milliers) des femmes, de 15 à 74 ans, violentées et taux de prévalence de la violence (en %) au cours des 12 mois précédant l'enquête, dans le contexte conjugal selon les formes de violence et l'âge des victimes (suite)

Niveau national

	Groupes d'âges											
	De 15 à 24 ans		De 25 à 34 ans		De 35 à 44 ans		De 45 à 54 ans		De 55 à 74 ans		Ensemble	
	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence								
Physique	177	11,0%	341	12,7%	270	11,4%	322	8,4%	30	2,9%	1140	9,9%
Sexuelle	130	8,1%	257	9,6%	175	7,4%	200	5,3%	14	1,3%	777	6,8%
Physique et/ou sexuelle	252	15,7%	494	18,4%	379	16,0%	464	12,2%	43	4,1%	1631	14,2%
Psychologique	908	56,7%	1438	53,6%	1140	48,1%	1274	33,5%	164	15,8%	4924	42,8%
Psychologique-émotionnelle	584	36,4%	1047	39,0%	865	36,5%	1039	27,3%	137	13,2%	3672	31,9%
Psychologique-comportement dominant	774	48,3%	1086	40,4%	822	34,7%	774	20,3%	85	8,2%	3542	30,8%
Physique/ sexuelle /psychologique	922	57,5%	1472	54,8%	1178	49,7%	1335	35,0%	167	16,1%	5073	44,1%
Economique	202	12,6%	377	14,1%	299	12,6%	317	8,3%	22	2,1%	1218	10,6%
Violence liée à l'application de la loi	12	65,6%	47	51,8%	38	42,1%	61	28,0%	5	11,7%	163	35,5%
Violence conjugale toutes formes confondues	942	58,8%	1530	57,0%	1229	51,9%	1432	37,6%	172	16,6%	5305	46,1%

Tableau 5.4.2 : Effectif (en milliers) des femmes, de 15 à 74 ans, violentées et taux de prévalence de la violence (en %) au cours des 12 mois précédant l'enquête, dans le contexte conjugal selon les formes de violence, l'âge des victimes et le milieu de résidence

Niveau urbain

	Groupes d'âges											
	De 15 à 24 ans		De 25 à 34 ans		De 35 à 44 ans		De 45 à 54 ans		De 55 à 74 ans		Ensemble	
	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence								
Physique	92	10,2%	216	11,9%	172	10,7%	199	7,9%	22	3,5%	701	9,4%
Sexuelle	62	6,8%	147	8,1%	102	6,4%	124	5,0%	12	1,8%	447	6,0%
Physique et/ou sexuelle	127	14,0%	303	16,7%	235	14,7%	282	11,3%	33	5,1%	980	13,1%
Psychologique	521	57,5%	972	53,5%	772	48,0%	828	33,0%	98	15,2%	3191	42,7%
Psychologique-émotionnelle	332	36,6%	692	38,0%	580	36,1%	669	26,7%	83	12,9%	2356	31,5%
Psychologique-comportement dominant	451	49,7%	739	40,6%	562	35,0%	497	19,8%	51	8,0%	2299	30,7%
Physique/ sexuelle /psychologique	527	58,0%	995	54,7%	794	49,4%	864	34,5%	101	15,7%	3280	43,9%
Economique	125	13,7%	272	15,0%	210	13,1%	207	8,3%	16	2,5%	830	11,1%
Violence liée à l'application de la loi	5	74,8%	33	52,0%	32	41,9%	45	27,4%	1	5,0%	116	34,4%
Violence conjugale toutes formes confondues	538	59,3%	1034	56,8%	832	51,7%	934	37,3%	101	15,7%	3438	46,0%

Tableau 5.4.3 : Effectif (en milliers) des femmes, de 15 à 74 ans, violentées et taux de prévalence de la violence (en %) au cours des 12 derniers mois précédant l'enquête, dans le contexte conjugal selon les formes de violence, l'âge des victimes et le milieu de résidence

Niveau rural

	Groupes d'âges											
	De 15 à 24 ans		De 25 à 34 ans		De 35 à 44 ans		De 45 à 54 ans		De 55 à 74 ans		Ensemble	
	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence								
Physique	85	12,2%	125	14,5%	98	12,8%	123	9,4%	8	2,0%	439	10,9%
Sexuelle	69	9,9%	110	12,7%	73	9,6%	76	5,9%	2	0,5%	330	8,2%
Physique et/ou sexuelle	125	18,0%	191	22,0%	143	18,8%	182	14,0%	10	2,6%	651	16,2%
Psychologique	387	55,6%	465	53,8%	368	48,3%	447	34,3%	66	16,8%	1733	43,1%
Psychologique-émotionnelle	252	36,2%	355	41,0%	286	37,5%	370	28,4%	54	13,7%	1316	32,8%
Psychologique-comportement dominant	324	46,5%	347	40,1%	260	34,1%	278	21,3%	34	8,7%	1242	30,9%
Physique/ sexuelle /psychologique	395	56,9%	477	55,2%	384	50,4%	471	36,1%	66	16,8%	1793	44,6%
Economique	77	11,1%	105	12,1%	89	11,7%	110	8,4%	6	1,5%	388	9,6%
Violence liée à l'application de la loi ⁽¹⁾	7	60,3%	14	51,4%	6	43,6%	17	29,6%	3	26,2%	47	38,6%
Violence conjugale toutes formes confondues	404	58,1%	496	57,3%	397	52,1%	497	38,1%	71	18,2%	1866	46,4%

Tableau 5.5.1 : Effectif (en milliers) des femmes, de 15 à 74 ans, violentées et taux de prévalence de la violence (en %) au cours des 12 mois précédant l'enquête, dans le contexte conjugal selon les formes de violence, l'état matrimonial des victimes et le milieu de résidence

Niveau national

	Etat matrimonial									
	Célibataire		Mariée		Divorcée		Veuve		Ensemble	
	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence
Physique	19	3,9%	1066	11,5%	45	7,7%	10	0,9%	1140	9,9%
Sexuelle	25	5,0%	735	7,9%	17	3,0%	-	-	777	6,8%
Physique et/ou sexuelle	39	7,7%	1532	16,5%	50	8,6%	10	0,9%	1631	14,2%
Psychologique	234	46,7%	4595	49,4%	75	12,9%	19	1,7%	4924	42,8%
Psychologique-émotionnelle	136	27,0%	3451	37,1%	69	11,9%	16	1,5%	3672	31,9%
Psychologique-comportement dominant	214	42,6%	3272	35,2%	46	8,0%	10	0,9%	3542	30,8%
Physique/ sexuelle /psychologique	234	46,7%	4733	50,9%	84	14,6%	21	1,9%	5073	44,1%
Economique	25	5,0%	1156	12,4%	33	5,8%	4	0,3%	1218	10,6%
Violence liée à l'application de la loi	-	-	19	18,9%	140	43,8%	3	9,2%	163	35,5%
Violence conjugale toutes formes confondues	236	47,0%	4846	52,1%	197	34,1%	26	2,3%	5305	46,1%

Tableau 5.5.2 : Effectif (en milliers) des femmes, de 15 à 74 ans, violentées et taux de prévalence de la violence (en %) au cours des 12 mois précédant l'enquête, dans le contexte conjugal selon les formes de violence, matrimonial des victimes et le milieu de résidence

Niveau urbain

	Etat matrimonial									
	Célibataire		Mariée		Divorcée		Veuve		Ensemble	
	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence
Physique	16	4,4%	643	10,8%	36	8,5%	6	0,8%	701	9,4%
Sexuelle	15	3,9%	419	7,0%	13	3,0%	-	-	447	6,0%
Physique et/ou sexuelle	27	7,1%	908	15,2%	40	9,3%	6	0,8%	980	13,1%
Psychologique	179	47,9%	2937	49,2%	62	14,4%	14	1,9%	3191	42,7%
Psychologique-émotionnelle	105	28,0%	2183	36,6%	57	13,4%	11	1,5%	2356	31,5%
Psychologique-Comportement dominant	162	43,3%	2090	35,0%	40	9,3%	8	1,2%	2299	30,7%
Physique/ sexuelle /psychologique	179	47,9%	3018	50,6%	70	16,3%	14	1,9%	3280	43,9%
Economique	16	4,2%	785	13,2%	27	6,2%	3	0,5%	830	11,1%
Violence liée à l'application de la loi	-	-	13	19,1%	103	41,6%	-	-	116	34,4%
Violence conjugale toutes formes confondues	180	48,2%	3096	51,9%	148	34,3%	15	2,1%	3438	46,0%

Tableau 5.5.3 : Effectif (en milliers) des femmes, de 15 à 74 ans, violentées et taux de prévalence de la violence (en %) au cours des 12 mois précédant l'enquête, dans le contexte conjugal selon les formes de violence, l'état matrimonial des victimes et le milieu de résidence

Niveau rural

	Etat matrimonial									
	Célibataire		Mariée		Divorcée		Veuve		Ensemble	
	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence
Physique	3	2,4%	423	12,7%	8	5,7%	4	1,0%	439	10,9%
Sexuelle	10	8,0%	315	9,5%	5	3,1%	-	-	330	8,2%
Physique et/ou sexuelle	12	9,5%	624	18,7%	10	6,8%	4	1,0%	651	16,2%
Psychologique	56	43,1%	1659	49,7%	13	8,6%	6	1,4%	1733	43,1%
Psychologique-émotionnelle	31	24,0%	1268	38,0%	11	7,7%	6	1,4%	1316	32,8%
Psychologique-comportement dominant	53	40,7%	1182	35,5%	6	4,1%	1	0,4%	1242	30,9%
Physique/ sexuelle /psychologique	56	43,1%	1716	51,5%	14	9,7%	7	1,8%	1793	44,6%
Economique	10	7,4%	371	11,1%	7	4,6%	1	0,2%	388	9,6%
Violence liée à l'application de la loi	-	-	6	18,3%	38	50,8%	3	22,3%	47	38,6%
Violence conjugale toutes formes confondues	56	43,6%	1749	52,5%	50	33,4%	11	2,7%	1866	46,4%

Tableau 5.6.1 : Effectif (en milliers) des femmes, de 15 à 74 ans, violentées et taux de prévalence de la violence (en %) au cours des 12 mois précédant l'enquête, dans le contexte conjugal selon les formes de violence, le niveau d'instruction des victimes et le milieu de résidence

Niveau national

	Niveau d'instruction													
	Sans niveau		Primaire		Secondaire collégial		Secondaire qualifiant		Supérieur		Autre		Ensemble	
	Effectif	Taux de prévalence	Effectif)	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif)	Taux de prévalence	Effectif)	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence
Physique	504	9,7%	290	11,3%	204	12,9%	96	8,1%	37	4,1%	10	9,5%	1140	9,9%
Sexuelle	330	6,4%	194	7,6%	130	8,2%	79	6,7%	41	4,6%	3	2,5%	777	6,8%
Physique et/ou sexuelle	718	13,9%	404	15,8%	276	17,5%	148	12,6%	72	8,0%	12	12,0%	1631	14,2%
Psychologique	1890	36,5%	1209	47,2%	787	49,8%	571	48,5%	426	47,3%	41	40,2%	4924	42,8%
Psychologique-émotionnelle	1479	28,6%	895	34,9%	581	36,8%	390	33,2%	293	32,5%	34	33,3%	3672	31,9%
Psychologique-comportement dominant	1263	24,4%	905	35,3%	615	38,9%	429	36,4%	312	34,6%	19	18,5%	3542	30,8%
Physique/sexuelle/psychologique	1974	38,1%	1237	48,3%	809	51,2%	581	49,3%	430	47,8%	42	41,4%	5073	44,1%
Economique	480	9,3%	301	11,7%	226	14,3%	134	11,4%	70	7,8%	7	7,0%	1218	10,6%
Violence liée à l'application de la loi	63	30,5%	43	40,8%	33	51,1%	13	27,9%	10	32,9%	-	-	163	35,5%
Violence conjugale toutes formes confondues	2078	40,1%	1295	50,6%	848	53,7%	600	50,9%	441	49,0%	42	41,4%	5305	46,1%

Tableau 5.6.2 : Effectif (en milliers) des femmes, de 15 à 74 ans, violentées et taux de prévalence de la violence (en %) au cours des 12 mois précédant l'enquête, dans le contexte conjugal selon les formes de violence, le niveau d'instruction des victimes et le milieu de résidence

Niveau urbain

	Niveau d'instruction													
	Sans niveau		Primaire		Secondaire collégial		Secondaire qualifiant		Supérieur		Autre		Ensemble	
	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence
Physique	250	10,0%	178	10,6%	151	11,7%	80	7,4%	36	4,2%	7	9,8%	701	9,4%
Sexuelle	144	5,7%	102	6,1%	89	6,9%	71	6,6%	41	4,7%	1	1,9%	447	6,0%
Physique et/ou sexuelle	336	13,4%	234	14,0%	204	15,8%	127	11,9%	70	8,1%	9	11,6%	980	13,1%
Psychologique	885	35,4%	753	44,9%	612	47,5%	510	47,6%	403	46,6%	27	37,2%	3191	42,7%
Psychologique émotionnelle	691	27,6%	551	32,8%	455	35,3%	355	33,1%	281	32,5%	22	30,1%	2356	31,5%
Psychologique Comportement dominant	594	23,7%	554	33,0%	469	36,4%	380	35,5%	290	33,5%	12	16,7%	2299	30,7%
Physique/ sexuelle /psychologique	930	37,2%	767	45,7%	630	48,9%	517	48,2%	407	47,1%	29	39,0%	3280	43,9%
Economique	259	10,3%	208	12,4%	173	13,4%	119	11,1%	66	7,7%	6	8,0%	830	11,1%
Violence liée à l'application de la loi⁽¹⁾	35	28,8%	33	38,2%	24	48,1%	13	30,0%	10	32,9%	-	-	116	34,4%
Violence conjugale toutes formes confondues	984	39,3%	812	48,4%	663	51,5%	533	49,7%	418	48,4%	29	39,0%	3438	46,0%

Tableau 5.6.3 : Effectif (en milliers) des femmes, de 15 à 74 ans, violentées et taux de prévalence de la violence (en %) au cours des 12 mois précédant l'enquête, dans le contexte conjugal selon les formes de violence, le niveau d'instruction des victimes et le milieu de résidence

Niveau rural

	Niveau d'instruction													
	Sans niveau		Primaire		Secondaire collégial		Secondaire qualifiant		Supérieur		Autre		Ensemble	
	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence
Physique	255	9,5%	112	12,7%	53	18,3%	16	15,0%	1	2,2%	2	8,7%	439	10,9%
Sexuelle	187	7,0%	92	10,5%	41	14,3%	8	7,2%	1	2,4%	1	4,2%	330	8,2%
Physique et/ou sexuelle	382	14,3%	169	19,2%	73	25,1%	21	19,6%	2	4,6%	4	12,9%	651	16,2%
Psychologique	1005	37,6%	456	51,6%	174	60,0%	62	57,8%	23	64,4%	13	47,9%	1733	43,1%
Psychologique-émotionnelle	787	29,4%	344	38,9%	126	43,4%	35	33,2%	12	33,5%	12	41,7%	1316	32,8%
Psychologique-comportement dominant	669	25,0%	350	39,6%	146	50,2%	49	45,4%	22	62,4%	6	23,1%	1242	30,9%
Physique/ sexuelle /psychologique	1043	39,0%	471	53,2%	179	61,5%	64	60,2%	23	64,4%	13	47,9%	1793	44,6%
Economique	221	8,3%	93	10,5%	53	18,3%	15	14,2%	4	10,3%	1	4,2%	388	9,6%
Violence liée à l'application de la loi	28	33,0%	10	52,7%	9	61,8%	-	-	-	-	-	-	47	38,6%
Violence conjugale toutes formes confondues	1094	40,9%	484	54,7%	185	63,7%	67	63,0%	23	64,4%	13	47,9%	1866	46,4%

Tableau 5.7.1 : Effectif (en milliers) des femmes, de 15 à 74 ans, violentées et taux de prévalence de la violence (en %) au cours des 12 mois précédant l'enquête, dans le contexte conjugal selon les formes de violence et le type d'activité des victimes

Niveau national

	Active occupée		Chômeur		Inactive								Ensemble	
					Total inactive		Femme au foyer		Elève / étudiante		Autre inactive			
	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence
Physique	223	11,2%	47	12,8%	870	9,5%	846	10,1%	5	3,6%	18	3,1%	1140	9,9%
Sexuelle	180	9,0%	29	8,0%	568	6,2%	562	6,7%	1	0,7%	6	0,9%	777	6,8%
Physique et/ou sexuelle	336	16,8%	61	16,8%	1233	13,5%	1203	14,3%	7	4,3%	24	4,0%	1631	14,2%
Psychologique	865	43,2%	193	52,9%	3865	42,3%	3700	44,1%	79	52,2%	86	14,6%	4924	42,8%
Psychologique-émotionnelle	694	34,7%	146	40,1%	2831	31,0%	2721	32,4%	43	28,5%	67	11,4%	3672	31,9%
Psychologique-comportement dominant	560	28,0%	138	37,8%	2843	31,1%	2723	32,4%	68	45,0%	52	8,8%	3542	30,8%
Physique/ sexuelle /psychologique	894	44,7%	194	53,2%	3986	43,6%	3820	45,5%	79	52,2%	86	14,8%	5073	44,1%
Economique	235	11,7%	59	16,1%	924	10,1%	904	10,8%	-	-	19	3,2%	1218	10,6%
Violence liée à l'application de la loi	76	40,9%	9	37,2%	78	31,3%	72	34,5%	-	-	6	14,0%	163	35,5%
Violence conjugale toutes formes confondues	966	48,3%	205	56,2%	4133	45,3%	3963	47,2%	79	52,2%	91	15,5%	5305	46,1%

Tableau 5.8 : Effectif (en milliers) des femmes, de 15 à 74 ans, violentées et taux de prévalence de la violence (en %) au cours des 12 mois précédant l'enquête, dans le contexte conjugal selon les formes de violence et la catégorie socioprofessionnelle des victimes

	Catégories professionnelle (*)															
	Chômeur n'ayant jamais travaillé sans qualification		Directeurs et cadres de direction		Cadres moyens et employés de bureau		Commerçants		Exploitants et ouvriers agricoles		Artisans et ouvriers qualifiés		Manœuvres non agricoles, manutentionnaires et travailleurs des petits métiers		Ensemble	
	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence
Physique	3	6,1%	10	4,4%	47	7,5%	11	10,8%	69	12,3%	52	14,2%	78	18,2%	270	11,4%
Sexuelle	2	3,9%	16	6,8%	48	7,7%	6	6,3%	56	9,9%	37	10,3%	43	10,1%	209	8,8%
Physique et/ou sexuelle	4	7,9%	24	10,1%	77	12,4%	16	15,3%	103	18,2%	76	20,7%	98	23,0%	398	16,8%
Psychologique	23	48,1%	96	40,4%	259	41,7%	43	41,9%	256	45,3%	181	49,6%	201	46,9%	1058	44,7%
Psychologique-émotionnelle	16	33,5%	81	34,1%	190	30,6%	34	33,2%	212	37,5%	141	38,6%	167	39,0%	841	35,5%
Psychologique-comportement dominant	17	35,9%	59	24,7%	182	29,3%	24	23,5%	157	27,9%	134	36,7%	125	29,1%	698	29,5%
Physique/ sexuelle /psychologique	23	48,1%	97	40,8%	264	42,5%	45	44,0%	264	46,8%	188	51,4%	207	48,3%	1088	46,0%
Economique	4	8,5%	19	8,1%	63	10,2%	15	14,8%	59	10,5%	56	15,3%	77	18,1%	294	12,4%
Violence liée à l'application de la loi⁽¹⁾	-	-	2	12,9%	26	35,2%	4	50,0%	14	51,3%	9	43,3%	30	45,3%	85	40,4%
Violence conjugale toutes formes confondues	25	51,4%	99	41,9%	291	46,9%	50	48,4%	281	49,8%	199	54,6%	226	52,8%	1171	49,5%

(*) La population de base est constituée de femmes actives occupées ou chômeurs ayant déjà travaillé

Tableau 5.9 : Effectif (en milliers) des femmes, de 15 à 74 ans, violentées et taux de prévalence de la violence (en %) au cours des 12 mois précédant l'enquête, dans le contexte conjugal selon les formes de violence, le secteur d'activité des victimes et le milieu de résidence

	Secteur d'activité(*)															
	Chômeur n'ayant jamais travaillé		Agriculture, forêt et pêche		Industrie		Bâtiment et travaux publics		Commerce		Services		Non déclaré		Ensemble	
	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence
Physique	3	6,1%	68	12,1%	43	12,2%	-	-	27	13,6%	114	10,2%	16	17,5%	270	11,4%
Sexuelle	2	3,9%	55	9,8%	41	11,6%	-	-	23	11,8%	81	7,3%	7	7,4%	209	8,8%
Physique et/ou sexuelle	4	7,9%	102	18,2%	65	18,7%	-	-	44	22,5%	161	14,5%	20	22,4%	398	16,8%
Psychologique	23	48,1%	247	43,9%	179	51,0%	2	36,8%	97	49,1%	471	42,4%	39	43,6%	1058	44,7%
Psychologique-émotionnelle	16	33,5%	207	36,6%	135	38,4%	2	36,8%	85	43,3%	363	32,7%	33	36,5%	841	35,5%
Psychologique-comportement dominant	17	35,9%	154	27,4%	132	37,6%	2	36,8%	53	26,7%	319	28,7%	21	23,2%	698	29,5%
Physique/sexuelle/psychologique	23	48,1%	256	45,4%	183	52,3%	2	36,8%	99	50,2%	481	43,3%	43	47,4%	1088	46,0%
Economique	4	8,5%	59	10,4%	56	15,9%	2	36,8%	35	18,0%	127	11,4%	11	12,4%	294	12,4%
Violence liée à l'application de la loi	-	-	14	50,2%	17	63,6%	-	-	7	37,2%	46	35,0%	1	22,2%	85	40,4%
Violence conjugale toutes formes confondues	25	51,4%	273	48,4%	196	56,0%	2	36,8%	108	54,9%	524	47,2%	44	48,2%	1171	49,5%

(*) La population de base est constituée de femmes actives occupées ou chômeurs ayant déjà travaillé

Tableau 5.10 : Effectif (en milliers) des femmes, de 15 à 74 ans, violentées et taux de prévalence de la violence (en %) au cours des 12 derniers mois précédant l'enquête, dans le contexte conjugal selon les formes de violence et le statut dans la profession des victimes

	Statut dans la profession ^(*)											
	Chômeur n'ayant jamais travaillé		Salariée		Indépendante		Employeuse ou associée		Aide familial, Apprentie ou autres situations		Ensemble	
	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence
Physique	3	6,1%	153	11,5%	72	12,3%	5	7,0%	38	11,4%	270	11,4%
Sexuelle	2	3,9%	123	9,2%	42	7,1%	2	3,0%	41	12,2%	209	8,8%
Physique et/ou sexuelle	4	7,9%	226	16,9%	96	16,4%	6	8,2%	66	20,0%	398	16,8%
Psychologique	23	48,1%	607	45,5%	234	40,1%	25	36,8%	169	51,1%	1058	44,7%
Psychologique-émotionnelle	16	33,5%	476	35,7%	193	33,0%	21	31,9%	134	40,4%	841	35,5%
Psychologique-comportement dominant	17	35,9%	414	31,0%	148	25,3%	13	19,5%	106	32,1%	698	29,5%
Physique/ sexuelle /psychologique	23	48,1%	619	46,4%	242	41,4%	25	36,8%	179	53,9%	1088	46,0%
Economique	4	8,5%	174	13,0%	83	14,2%	1	1,8%	32	9,7%	294	12,4%
Violence liée à l'application de la loi	-	-	62	40,5%	20	45,7%	2	30,2%	1	15,2%	85	40,4%
Violence conjugale toutes formes confondues	25	51,4%	674	50,5%	263	45,0%	27	40,0%	182	54,9%	1171	49,5%

(*) La population de base est les femmes actives occupées ou chômeurs ayant déjà travaillé

6 .

**Violence à l'encontre des femmes
âgées de 15 à 74 ans au cours
des 12 mois précédant l'enquête
dans le contexte familial selon
les caractéristiques démographiques
et socioéconomiques des victimes**

Tableau 6.1 : Effectif (en milliers) des femmes, de 15 à 74 ans, violentées et taux de prévalence de la violence (en %) au cours des 12 mois précédant l'enquête, dans le contexte familial selon les formes de violence et le milieu de résidence

	Milieu de résidence					
	Urbain		Rural		Ensemble	
	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence
Physique	175	2,0%	88	1,9%	264	2,0%
Sexuelle	52	0,6%	19	0,4%	71	0,5%
Physique et/ou sexuelle	213	2,4%	100	2,2%	313	2,3%
Psychologique	1 309	14,9%	720	15,5%	2 029	15,1%
Psychologique-émotionnelle	775	8,8%	448	9,7%	1 223	9,1%
Psychologique-comportement dominant	964	11,0%	513	11,1%	1 477	11,0%
Physique/ sexuelle /psychologique	1 336	15,3%	727	15,7%	2 063	15,4%
Economique	349	4,0%	289	6,2%	638	4,8%
Violence familiale toutes formes confondues	1 568	17,9%	920	19,8%	2 488	18,6%

Tableau 6.2 : Effectif (en milliers) des femmes, de 15 à 74 ans, violentées et taux de prévalence de la violence (en %) au cours des 12 mois précédant l'enquête, dans le contexte familial selon les formes de violence et les régions du Maroc

	Régions du Maroc																									
	Tanger-Tétouan-Al Hoceima		Oriental		Fès-Meknès		Rabat-Salé-Kénitra		Béni Mellal-Khénifra		Casablanca-Settat		Marrakech-Safi		Drâa-Tafilalet		Souss-Massa		Guelmim-Oued Noun		Laâyoune-Sakia Al Hamra		Ed Dakhla-Oued Ed Dahab		Ensemble	
	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence
Physique	22	1,6%	7	0,7%	42	2,5%	38	2,1%	25	2,6%	91	3,2%	16	0,9%	8	1,3%	11	1,0%	1	0,7%	2	1,5%	1	2,0%	264	2,0%
Sexuelle	3	0,2%	-	-	8	0,5%	12	0,7%	10	1,0%	24	0,8%	9	0,5%	4	0,7%	-	-	-	-	-	-	-	-	71	0,5%
Physique et/ou Sexuelle	22	1,6%	7	0,7%	46	2,8%	50	2,7%	32	3,2%	106	3,8%	24	1,4%	10	1,6%	11	1,0%	1	0,7%	2	1,7%	1	2,0%	313	2,3%
Psychologique	190	13,8%	84	8,8%	254	15,3%	259	14,0%	173	17,6%	586	20,9%	212	12,4%	88	14,3%	146	13,3%	19	10,8%	13	9,4%	5	10,6%	2 029	15,1%
Psychologique_émotionnelle	91	6,6%	37	3,9%	136	8,2%	126	6,8%	121	12,3%	397	14,2%	162	9,5%	48	7,8%	90	8,2%	7	4,0%	5	3,9%	2	3,6%	1 223	9,1%
Psychologique_Comportement dominant	151	10,9%	70	7,4%	192	11,5%	214	11,6%	106	10,8%	426	15,2%	120	7,0%	68	11,0%	99	9,1%	16	9,5%	12	8,4%	4	9,3%	1 477	11,0%
Physique/sexuelle/psychologique	190	13,8%	84	8,8%	259	15,6%	273	14,8%	175	17,8%	595	21,2%	214	12,5%	90	14,5%	146	13,3%	19	11,1%	13	9,6%	5	10,6%	2 063	15,4%
Economique	81	5,9%	43	4,6%	116	7,0%	77	4,2%	38	3,9%	152	5,4%	55	3,2%	16	2,6%	48	4,4%	6	3,5%	4	2,8%	1	2,8%	638	4,8%
Violence familiale toutes formes confondues	246	17,8%	121	12,8%	328	19,7%	318	17,3%	197	20,0%	685	24,4%	262	15,4%	98	15,9%	185	16,9%	24	13,9%	17	12,2%	5	11,7%	2 488	18,6%

Tableau 6.3 : Effectif (en milliers) des femmes, de 15 à 74 ans, violentées et taux de prévalence de la violence (en %) au cours des 12 mois précédant l'enquête, dans le contexte familial selon les formes de violence et la taille du ménage

	Taille du ménage													
	1 personne		2 personnes		3 personnes		4 personnes		5 personnes		6 personnes et plus		Ensemble	
	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence
Physique	7	1,4%	24	1,3%	32	1,3%	48	1,6%	63	2,4%	91	3,1%	264	2,0%
Sexuelle	2	0,3%	16	0,9%	9	0,4%	22	0,7%	10	0,4%	13	0,4%	71	0,5%
Physique et/ou sexuelle	9	1,7%	37	2,0%	37	1,5%	63	2,1%	70	2,7%	97	3,3%	313	2,3%
Psychologique	55	10,7%	178	9,8%	296	12,0%	473	15,5%	451	17,3%	575	19,5%	2 029	15,1%
Psychologique-émotionnelle	37	7,0%	106	5,8%	179	7,3%	295	9,7%	248	9,5%	359	12,2%	1 223	9,1%
Psychologique-comportement dominant	33	6,4%	110	6,0%	206	8,4%	339	11,1%	348	13,4%	441	15,0%	1 477	11,0%
Physique/ sexuelle /psychologique	56	10,8%	189	10,4%	303	12,3%	480	15,7%	455	17,5%	580	19,7%	2 063	15,4%
Economique	46	8,8%	117	6,4%	97	3,9%	118	3,9%	114	4,4%	146	5,0%	638	4,8%
Violence familiale toutes formes confondues	91	17,5%	277	15,2%	375	15,3%	557	18,2%	524	20,1%	665	22,6%	2 488	18,6%

Tableau 6.4 : Effectif (en milliers) des femmes, de 15 à 74 ans, violentées et taux de prévalence de la violence (en %) au cours des 12 mois précédant l'enquête, dans le contexte familial selon les formes de violence et l'état matrimonial des victimes

	Etat matrimonial									
	Célibataire		Mariée		Divorcée		Veuve		Ensemble	
	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence
Physique	182	7,6%	62	0,7%	14	2,4%	6	0,5%	264	2,0%
Sexuelle	36	1,5%	27	0,3%	7	1,2%	-	-	71	0,5%
Physique et/ou sexuelle	203	8,5%	85	0,9%	18	3,1%	6	0,5%	313	2,3%
Psychologique	954	39,7%	932	10,0%	78	13,5%	65	5,8%	2029	15,1%
Psychologique_émotionnelle	515	21,4%	607	6,5%	56	9,6%	45	4,0%	1223	9,1%
Psychologique_Comportement dominant	848	35,3%	554	6,0%	39	6,7%	37	3,3%	1477	11,0%
Physique/ sexuelle /psychologique	968	40,3%	947	10,2%	84	14,5%	65	5,8%	2063	15,4%
Economique	176	7,3%	319	3,4%	34	5,9%	109	9,8%	638	4,8%
Violence familiale toutes formes confondues	1034	43,1%	1192	12,8%	105	18,1%	157	14,1%	2488	18,6%

Tableau 6.5 : Effectif (en milliers) des femmes, de 15 à 74 ans, violentées et taux de prévalence de la violence (en %) au cours des 12 mois précédant l'enquête, dans le contexte familial selon les formes de violence et le niveau d'instruction des victimes

	Niveau d'instruction													
	Sans niveau		Primaire		Secondaire collégial		Secondaire qualifiant		Supérieur		Autre		Ensemble	
	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence
Physique	36	0,7%	69	2,4%	77	3,9%	61	3,6%	19	1,5%	1	0,9%	264	2,0%
Sexuelle	7	0,1%	22	0,7%	16	0,8%	23	1,3%	4	0,3%	-	-	71	0,5%
Physique et/ou sexuelle	42	0,8%	81	2,8%	83	4,2%	82	4,9%	23	1,7%	1	0,9%	313	2,3%
Psychologique	464	8,6%	474	16,4%	435	22,0%	410	24,1%	235	17,9%	12	10,4%	2 029	15,1%
Psychologique-émotionnelle	301	5,6%	289	10,0%	271	13,7%	230	13,5%	125	9,5%	6	5,3%	1 223	9,1%
Psychologique-comportement dominant	272	5,0%	336	11,6%	340	17,2%	343	20,2%	178	13,6%	7	6,6%	1 477	11,0%
Physique/sexuelle/psychologique	467	8,7%	480	16,6%	445	22,5%	424	24,9%	235	17,9%	12	10,4%	2 063	15,4%
Economique	321	5,9%	131	4,5%	90	4,5%	49	2,9%	40	3,1%	7	5,9%	638	4,8%
Violence familiale toutes formes confondues	724	13,4%	550	19,0%	495	25,0%	441	26,0%	259	19,8%	18	16,3%	2 488	18,6%

Tableau 6.6 : Effectif (en milliers) des femmes, de 15 à 74 ans, violentées et taux de prévalence de la violence (en %) au cours des 12 mois précédant l'enquête, dans le contexte familial et le type d'activité des victimes

	Active occupée		Chômeur		Inactive								Ensemble	
					Total inactive		Femme au foyer		Elève / étudiante		Autre inactive			
	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence
Physique	39	1,7%	19	4,0%	206	1,9%	123	1,4%	81	9,0%	2	0,3%	264	2,0%
Sexuelle	8	0,3%	8	1,8%	55	0,5%	49	0,5%	6	0,6%	-	-	71	0,5%
Physique et/ou sexuelle	42	1,8%	26	5,6%	244	2,3%	158	1,7%	84	9,2%	2	0,3%	313	2,3%
Psychologique	324	14,1%	113	24,2%	1592	15,0%	1099	12,1%	427	46,9%	66	9,9%	2029	15,1%
Psychologique-émotionnelle	204	8,8%	68	14,6%	951	8,9%	694	7,7%	224	24,6%	33	4,9%	1223	9,1%
Psychologique-comportement dominant	222	9,6%	85	18,2%	1170	11,0%	726	8,0%	398	43,8%	46	6,9%	1477	11,0%
Physique/ sexuelle /psychologique	329	14,3%	114	24,4%	1620	15,2%	1123	12,4%	431	47,5%	66	9,9%	2063	15,4%
Economique	131	5,7%	34	7,2%	473	4,5%	397	4,4%	28	3,1%	49	7,4%	638	4,8%
Violence familiale toutes formes confondues	412	17,9%	133	28,5%	1943	18,3%	1400	15,5%	439	48,3%	103	15,5%	2488	18,6%

Tableau 6.7 : Effectif (en milliers) des femmes, de 15 à 74 ans, violentées et taux de prévalence de la violence (en %) au cours des 12 mois précédant l'enquête, dans le contexte familial selon les formes de violence et la catégorie socioprofessionnelle des victimes

	Catégories professionnelle(*)															
	Chômeur n'ayant jamais travaillé sans qualification		Directeurs et cadres de direction		Cadres moyens et employés de bureau		Commerçants		Exploitants et ouvriers agricoles		Artisans et Ouvriers qualifiés		Manceuvres non agricoles, manutentionnaires et travailleurs des petits métiers		Ensemble	
	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence
Physique	4	3,7%	5	1,9%	6	0,8%	3	2,3%	13	2,1%	7	1,5%	20	4,3%	57	2,1%
Sexuelle	1	0,9%	—	—	3	0,4%	1	0,8%	3	0,5%	3	0,6%	6	1,2%	16	0,6%
Physique et/ou sexuelle	5	4,7%	5	1,9%	8	1,1%	3	2,3%	14	2,2%	9	2,2%	24	5,1%	68	2,5%
Psychologique	36	33,3%	34	12,4%	92	12,4%	10	9,1%	94	15,1%	74	16,9%	97	20,4%	437	15,8%
Psychologique-émotionnelle	19	17,0%	20	7,1%	48	6,4%	6	4,9%	69	11,1%	48	11,1%	63	13,2%	272	9,8%
Psychologique-comportement dominant	28	25,7%	24	8,7%	65	8,8%	6	5,4%	67	10,7%	55	12,5%	63	13,2%	307	11,1%
Physique/ sexuelle /psychologique	36	33,3%	36	13,0%	93	12,6%	10	9,1%	94	15,1%	75	17,1%	99	20,9%	443	16,0%
Economique	6	5,2%	11	3,9%	25	3,4%	5	4,8%	57	9,1%	28	6,3%	34	7,1%	165	5,9%
Violence familiale toutes formes confondues	39	35,7%	40	14,5%	110	14,8%	15	13,1%	130	20,8%	92	21,0%	121	25,4%	545	19,7%

(*) La population de base est constituée de femmes actives occupées ou chômeurs ayant déjà travaillé

Tableau 6.8 : Effectif (en milliers) des femmes, de 15 à 74 ans, violentées et taux de prévalence de la violence (en %) au cours des 12 mois précédant l'enquête, dans le contexte familial selon les formes de violence et le statut dans la profession des victimes

	Statut dans la profession ^(*)											
	Chômeur n'ayant jamais travaillé		Salariée		Indépendante		Employeuse ou associée		Aide familial, Apprentie ou autres situations		Ensemble	
	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence
Physique	4	3,7%	36	2,3%	12	1,9%	-	-	5	1,4%	57	2,1%
Sexuelle	1	0,9%	12	0,7%	2	0,3%	-	-	2	0,5%	16	0,6%
Physique et/ou sexuelle	5	4,7%	44	2,8%	13	2,0%	-	-	6	1,7%	68	2,5%
Psychologique	36	33,3%	260	16,5%	80	12,6%	4	5,2%	57	15,3%	437	15,8%
Psychologique-émotionnelle	19	17,0%	159	10,1%	53	8,4%	3	4,2%	38	10,1%	272	9,8%
Psychologique-comportement dominant	28	25,7%	183	11,6%	51	8,1%	2	2,1%	43	11,6%	307	11,1%
Physique/ sexuelle /psychologique	36	33,3%	264	16,7%	82	12,9%	4	5,2%	57	15,3%	443	16,0%
Economique	6	5,2%	79	5,0%	39	6,2%	5	6,5%	36	9,7%	165	5,9%
Violence familiale toutes formes confondues	39	35,7%	305	19,3%	110	17,3%	9	11,6%	82	22,2%	545	19,7%

(*) La population de base est constituée de femmes actives occupées ou chômeurs ayant déjà travaillé

**7.
Violence à l'encontre des femmes
âgées de 15 à 74 ans au cours
des 12 mois précédant l'enquête
dans les lieux de travail
selon les caractéristiques
démographiques
et socioéconomiques
des victimes**

Tableau 7.1 : Effectif (en milliers) des femmes, de 15 à 74 ans, violentées et taux de prévalence de la violence (en %) au cours des 12 mois précédant l'enquête, dans les lieux de travail selon les formes de violence et le milieu de résidence

	Milieu de résidence					
	Urbain		Rural		Ensemble	
	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence
Physique	18	1,0%	1	0,2%	19	0,8%
Sexuelle	62	3,5%	8	1,0%	69	2,7%
Physique et/ou sexuelle	75	4,3%	8	1,1%	84	3,3%
Psychologique	210	12,0%	35	4,5%	245	9,7%
Physique/ sexuelle /psychologique	236	13,6%	42	5,4%	279	11,1%
Economique⁽¹⁾	141	10,1%	29	11,2%	169	10,2%
Violence dans le lieu de travail toutes formes confondues	318	18,2%	63	8,1%	381	15,1%

⁽¹⁾ la population de base de la violence économique dans le cadre de travail est constituée de femmes ayant exercé une activité économique comme salariées durant les 12 derniers mois (1655 milles femmes au niveau national, 1397 milles en milieu urbain et 258 milles en milieu rural)

Tableau 7.2 : Effectif (en milliers) des femmes, de 15 à 74 ans, violentées et taux de prévalence de la violence (en %) au cours des 12 mois précédant l'enquête, dans les lieux de travail selon les formes de violence et les régions du Maroc

	Régions du Maroc																					
	Tanger-Tétouan-Al Hoceïma		Oriental		Fès-Meknès		Rabat-Salé-Kénitra		Béni Mellal-Khénifra		Casablanca-Settat		Marrakech-Safi		Drâa-Tafilalet		Souss-Massa		Régions du Sud		Ensemble	
	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence
Physique	3	1,1%	2	2,1%	1	0,2%	4	0,9%	1	0,4%	6	1,0%	1	0,3%	NA	1,9%	NA	NA	NA	NA	19	0,8%
Sexuelle	9	3,3%	2	2,0%	4	0,9%	7	1,5%	5	3,5%	31	5,4%	8	2,9%	NA	NA	3	1,6%	1	1,2%	69	2,7%
Physique et/ou sexuelle	12	4,4%	3	2,9%	4	0,9%	11	2,4%	6	3,8%	34	5,9%	9	3,3%	1	1,9%	3	1,6%	1	2,0%	84	3,3%
Psychologique	23	8,1%	8	7,3%	25	6,5%	35	7,3%	11	7,0%	86	15,1%	29	10,6%	9	18,7%	18	9,9%	2	4,5%	245	9,7%
Physique/sexuelle/psychologique	25	9,1%	8	7,3%	25	6,5%	39	8,2%	15	9,7%	99	17,3%	35	13,1%	10	20,7%	19	10,9%	3	5,7%	279	11,1%
Economique	22	13,0%	5	7,5%	17	7,4%	27	8,5%	11	11,2%	46	10,3%	23	15,1%	4	15,6%	14	11,7%	1	2,8%	169	10,2%
Violence dans le lieu de travail toutes formes confondues	39	14,2%	12	11,2%	35	9,1%	56	11,7%	23	14,4%	126	22,0%	47	17,5%	11	22,8%	28	16,0%	3	7,4%	381	15,1%

Tableau 7.3 : Effectif (en milliers) des femmes, de 15 à 74 ans, violentées et taux de prévalence de la violence (en %) au cours des 12 mois précédant l'enquête, dans les lieux de travail selon les formes de violence et l'âge des victimes

	Groupes d'âges							
	De 15 à 34 ans		De 35 à 59 ans		60 ans et plus		Ensemble	
	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence
Physique	9	1,1%	9	0,6%	1	0,4%	19	0,8%
Sexuelle	40	4,7%	28	2,0%	1	0,5%	69	2,7%
Physique et/ou sexuelle	46	5,3%	36	2,6%	2	0,8%	84	3,3%
Psychologique	108	12,6%	123	8,9%	14	5,2%	245	9,7%
Physique/ sexuelle /psychologique	126	14,7%	138	9,9%	14	5,2%	279	11,1%
Economique	63	10,4%	101	10,9%	5	4,4%	169	10,2%
Violence dans le lieu de travail toutes formes confondues	163	19,1%	200	14,4%	17	6,4%	381	15,1%

Tableau 7.4 : Effectif (en milliers) des femmes, de 15 à 74 ans, violentées et taux de prévalence de la violence (en %) au cours des 12 mois précédant l'enquête, dans les lieux de travail selon les formes de violence et l'état matrimonial des victimes

	Etat matrimonial									
	Célibataire		Mariée		Divorcée		Veuve		Ensemble	
	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence
Physique	6	1,2%	8	0,5%	5	1,9%	1	0,4%	19	0,8%
Sexuelle	26	5,4%	24	1,5%	16	6,0%	4	1,8%	69	2,7%
Physique et/ou sexuelle	30	6,3%	31	2,0%	18	6,7%	5	2,1%	84	3,3%
Psychologique	67	14,1%	127	8,2%	32	12,2%	18	8,2%	245	9,7%
Physique/ sexuelle /psychologique	78	16,4%	141	9,0%	39	14,8%	21	9,4%	279	11,1%
Economique	37	10,0%	80	8,5%	35	16,5%	17	13,1%	169	10,2%
Violence dans le lieu de travail toutes formes confondues	94	19,7%	198	12,7%	58	22,1%	31	14,1%	381	15,1%

Tableau 7.5 : Effectif (en milliers) des femmes, de 15 à 74 ans, violentées et taux de prévalence de la violence (en %) au cours des 12 mois précédant l'enquête, dans les lieux de travail selon les formes de violence et le niveau d'instruction des victimes

	Niveau d'instruction											
	Sans niveau		Primaire		Secondaire collégial		Secondaire qualifiant		Supérieur		Ensemble	
	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence
Physique	6	0,6%	6	1,4%	4	1,3%	2	0,6%	2	0,5%	19	0,8%
Sexuelle	13	1,3%	11	2,8%	23	8,4%	13	3,9%	9	1,9%	69	2,7%
Physique et/ou sexuelle	18	1,8%	14	3,6%	25	9,3%	14	4,5%	12	2,4%	84	3,3%
Psychologique	83	8,3%	38	9,6%	37	13,3%	36	11,2%	51	10,2%	245	9,7%
Physique/ sexuelle /psychologique	89	8,9%	47	11,8%	46	16,8%	40	12,3%	57	11,3%	279	11,1%
Economique^(*)	69	14,5%	25	10,6%	27	13,6%	25	9,3%	24	5,1%	169	10,2%
Violence dans le lieu de travail toutes formes confondues	139	13,8%	60	15,2%	57	20,9%	57	17,7%	67	13,3%	381	15,1%

(*) La population de base sont les femmes actives occupées ou chômeurs ayant déjà travaillé

Tableau 7.6 : Effectif (en milliers) des femmes, de 15 à 74 ans, violentées et taux de prévalence de la violence (en %) au cours des 12 derniers mois précédant l'enquête, dans les lieux de travail selon les formes de violence et la catégorie socioprofessionnelle des victimes

	Catégories professionnelle ^(*)													
	Directeurs et cadres de direction		Cadres moyens et employés de bureau		Commerçants		Exploitants et ouvriers agricoles		Artisans et ouvriers qualifiés		Manœuvres non agricoles, manutentionnaires et travailleurs des petits métiers		Ensemble	
	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence
Physique	1	0,6%	2	0,3%	4	3,7%	1	0,1%	4	1,1%	7	1,5%	19	0,8%
Sexuelle	4	1,6%	21	3,2%	2	1,4%	5	0,8%	19	4,7%	20	4,6%	69	2,8%
Physique et/ou sexuelle	6	2,1%	23	3,5%	6	5,1%	5	0,9%	22	5,5%	23	5,3%	84	3,4%
Psychologique	19	7,1%	65	10,1%	17	15,1%	35	5,7%	43	10,9%	62	14,4%	241	9,8%
Physique/sexuelle/psychologique	21	7,9%	77	11,9%	18	16,5%	38	6,3%	52	13,2%	68	15,8%	274	11,2%
Economique	10	4,1%	61	10,1%	3	6,5%	27	15,7%	19	9,3%	44	12,8%	163	10,2%
Violence dans le lieu de travail toutes formes confondues	27	10,3%	117	18,1%	21	18,9%	55	9,0%	64	16,3%	90	20,9%	374	15,2%

(*) La population de base est constituée de femmes actives occupées ou chômeurs ayant déjà travaillé

Tableau 7.7 : Effectif (en milliers) des femmes, de 15 à 74 ans, violentées et taux de prévalence de la violence (en %) au cours des 12 mois précédant l'enquête, dans les lieux de travail selon les formes de violence et le secteur d'activité des victimes

	Secteur d'activité(*)													
	Agriculture, forêt et pêche		Industrie		Bâtiment et travaux publics		Commerce		Services		Non déclaré		Ensemble	
	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence
Physique	1	0,1%	4	1,1%	-	-	5	2,5%	7	0,6%	2	2,4%	19	0,8%
Sexuelle	6	0,9%	18	5,3%	-	-	3	1,3%	39	3,3%	3	3,6%	69	2,8%
Physique et/ou sexuelle	6	1,0%	20	5,9%	-	-	7	3,2%	46	3,9%	4	4,7%	84	3,4%
Psychologique	34	5,5%	49	14,2%	1	10,2%	28	12,9%	123	10,4%	6	7,0%	241	9,8%
Physique/ sexuelle /psychologique	39	6,3%	56	16,3%	1	10,2%	29	13,6%	143	12,1%	7	8,0%	274	11,2%
Economique	27	15,5%	23	9,9%	-	-	11	9,3%	100	10,0%	2	3,0%	163	10,2%
Violence dans le lieu de travail toutes formes confondues	55	8,9%	69	20,2%	1	10,2%	37	17,3%	203	17,2%	8	9,1%	374	15,2%

(*) La population de base est constituée de femmes actives occupées ou chômeurs ayant déjà travaillé

Tableau 7.8 : Effectif (en milliers) des femmes, de 15 à 74 ans, violentées et taux de prévalence de la violence (en %) au cours des 12 derniers mois précédant l'enquête, dans les lieux de travail selon les formes de violence et le statut dans la profession des victimes

	Statut dans la profession ^(*)									
	Salariée		Indépendante		Employeuse ou associée		Aide familial, Apprentie ou autres situations		Ensemble	
	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence
Physique	10	0,7%	8	1,3%	1	1,4%	-	-	19	0,8%
Sexuelle	53	3,7%	12	1,9%	-	-	5	1,4%	69	2,8%
Physique et/ou sexuelle	59	4,2%	18	2,9%	1	1,4%	5	1,4%	84	3,4%
Psychologique	178	12,7%	47	7,6%	10	14,0%	5	1,5%	241	9,8%
Physique/ sexuelle /psychologique	202	14,4%	53	8,6%	10	14,0%	9	2,6%	274	11,2%
Economique	155	11,0%	5	3,7%	-	-	3	8,9%	163	10,2%
Violence dans le lieu de travail toutes formes confondues	296	21,1%	56	9,2%	10	14,0%	12	3,2%	374	15,2%

(*) La population de base est constituée de femmes actives occupées ou chômeurs ayant déjà travaillé

8.

**Violence à l'encontre des femmes âgées de 15 à 74 ans
au cours des 12 mois précédant l'enquête
dans les établissements d'enseignement
et de formation selon les caractéristiques
démographiques et socioéconomiques des victimes**

Tableau 8.1 : Effectif (en milliers) des élèves et étudiantes, violentées et taux de prévalence de la violence (en %) au cours des 12 mois précédant l'enquête, dans les établissements d'enseignement et de formation selon les formes de violence et le milieu de résidence

	Milieu de résidence					
	Urbain		Rural		Ensemble	
	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence
Physique	21	2,7%	9	5,6%	29	3,2%
Sexuelle	71	9,3%	25	16,2%	95	10,5%
Physique et/ou sexuelle	89	11,8%	30	19,4%	119	13,1%
Psychologique	104	13,8%	29	18,9%	133	14,7%
Violence dans les établissements d'enseignement et de formation toutes formes confondues	156	20,7%	48	31,2%	204	22,4%

Tableau 8.2 : Effectif (en milliers) des élèves et étudiantes, violentées et taux de prévalence de la violence (en %) au cours des 12 mois précédant l'enquête, dans les établissements d'enseignement et de formation selon les formes de violence et les régions du Maroc

	Régions du Maroc																					
	Tanger-Tétouan-Al Hoceïma		Oriental		Fès-Meknès		Rabat-Salé-Kénitra		Béni Mellal-Khénifra		Casablanca-Settat		Marrakech-Safi		Drâa-Tafilalet		Souss-Massa		Régions du Sud		Ensemble	
	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence
Physique	2	2,5%	2	2,6%	2	1,7%	8	6,1%	4	8,2%	2	0,9%	5	4,5%	2	4,2%	1	1,6%	1	4,6%	29	3,2%
Sexuelle	2	2,7%	2	2,7%	18	17,8%	19	13,9%	9	18,5%	22	10,7%	14	13,1%	4	8,4%	4	5,9%	1	4,1%	95	10,5%
Physique et/ou sexuelle	4	5,2%	4	5,3%	18	17,8%	25	18,6%	13	26,7%	24	11,6%	19	17,5%	4	8,4%	5	7,5%	2	8,8%	119	13,1%
Psychologique	12	14,1%	NA	NA	12	11,6%	20	14,8%	12	25,5%	44	21,7%	17	15,7%	4	8,0%	6	8,5%	7	24,3%	133	14,7%
Violence dans les établissements d'enseignement et de formation toutes formes confondues	14	16,6%	4	5,3%	26	25,6%	38	28,1%	19	40,1%	51	25,0%	28	25,6%	6	12,2%	11	16,0%	7	25,4%	204	22,4%

Tableau 8.3: Effectif (en milliers) des élèves et étudiantes, violentées et taux de prévalence de la violence (en %) au cours des 12 mois précédant l'enquête, dans les établissements d'enseignement et de formation selon les formes de violence et l'âge des victimes

	Groupes d'âges					
	De 15 à 24 ans		De 25 à 34 ans		Ensemble	
	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence
Physique	29	3,2%	1	4,4%	29	3,2%
Sexuelle	94	10,7%	1	5,6%	95	10,5%
Physique et/ou sexuelle	117	13,3%	2	10,0%	119	13,1%
Psychologique	133	15,1%	-	-	133	14,7%
Violence dans les établissements d'enseignement et de formation toutes formes confondues	202	22,9%	2	10,0%	204	22,4%

Tableau 8.4: Effectif (en milliers) des élèves et étudiantes, violentées et taux de prévalence de la violence (en %) au cours des 12 mois précédant l'enquête, dans les établissements d'enseignement et de formation selon les formes de violence et le niveau d'instruction des victimes

	Niveau d'instruction							
	Secondaire collégial		Secondaire qualifiant		Supérieur		Ensemble	
	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence
Physique	13	9,0%	7	1,7%	9	2,7%	29	3,3%
Sexuelle	15	10,4%	62	14,6%	17	5,3%	95	10,5%
Physique et/ou sexuelle	25	16,7%	67	15,9%	26	8,0%	119	13,1%
Psychologique	37	25,0%	66	15,7%	31	9,2%	113	14,7%
Violence dans les établissements d'enseignement et de formation toutes formes confondues	51	35,0%	102	24,2%	50	15,0%	204	22,4%

9 .

**Violence à l'encontre des
femmes âgées de 15 à 74 ans
au cours des 12 mois
précédant l'enquête dans
les lieux publics selon les
caractéristiques démographiques
et socioéconomiques des victimes**

Tableau 9.1 : Effectif (en milliers) des femmes, de 15 à 74 ans, violentées et taux de prévalence de la violence (en %) au cours des 12 mois précédant l'enquête, dans les lieux publics selon les formes de violence et le milieu de résidence

	Milieu de résidence					
	Urbain		Rural		Ensemble	
	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence
Physique	332	3,8%	68	1,5%	400	3,0%
Sexuelle	831	9,5%	197	4,2%	1029	7,7%
Physique et/ou sexuelle	1065	12,2%	248	5,3%	1312	9,8%
Psychologique	540	6,2%	120	2,6%	661	4,9%
Violence dans les lieux publics toutes formes confondues	1366	15,6%	327	7,1%	1694	12,6%

Tableau 9.2 : Effectif (en milliers) des femmes, de 15 à 74 ans, violentées et taux de prévalence de la violence (en %) au cours des 12 derniers mois précédant l'enquête, dans les lieux publics selon les formes de violence et les régions du Maroc

	Régions du Maroc																					
	Tanger-Tétouan-Al Hoceïma		Oriental		Fès-Meknès		Rabat-Salé-Kénitra		Béni Mellal-Khénifra		Casablanca-Settat		Marrakech-Safi		Drâa-Tafilalet		Souss-Massa		Régions du sud		Ensemble	
	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence
Physique	43	3,1%	10	1,1%	23	1,4%	91	5,0%	18	1,8%	154	5,5%	26	1,5%	2	0,4%	29	2,6%	3	0,8%	400	3,0%
Sexuelle	124	9,0%	27	2,8%	82	4,9%	113	6,1%	115	11,7%	294	10,5%	103	6,1%	13	2,0%	147	13,5%	11	3,2%	1029	7,7%
Physique et/ou sexuelle	157	11,4%	33	3,5%	95	5,7%	183	9,9%	127	12,9%	413	14,7%	112	6,6%	15	2,4%	164	15,0%	14	3,9%	1312	9,8%
Psychologique	59	4,2%	19	2,0%	33	2,0%	89	4,8%	51	5,2%	274	9,8%	56	3,3%	12	1,9%	50	4,6%	18	4,9%	661	4,9%
Violence dans les lieux publics toutes formes confondues	192	13,9%	45	4,8%	111	6,7%	249	13,5%	154	15,7%	547	19,5%	156	9,2%	22	3,6%	187	17,0%	29	8,1%	1694	12,6%

Tableau 9.3 : Effectif (en milliers) des femmes, de 15 à 74 ans, violentées et taux de prévalence de la violence (en %) au cours des 12 derniers mois précédant l'enquête, dans les lieux publics selon les formes de violence et la taille du ménage

	Taille du ménage													
	1 personne		2 personnes		3 personnes		4 personnes		5 personnes		6 personnes et plus		Ensemble	
	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence
Physique	24	4,6%	45	2,5%	78	3,2%	119	3,9%	54	2,1%	80	2,7%	400	3,0%
Sexuelle	57	10,9%	95	5,2%	206	8,4%	229	7,5%	224	8,6%	218	7,4%	1029	7,7%
Physique et/ou sexuelle	69	13,2%	133	7,3%	257	10,5%	314	10,3%	268	10,3%	271	9,2%	1312	9,8%
Psychologique	29	5,6%	73	4,0%	145	5,9%	165	5,4%	106	4,1%	142	4,8%	661	4,9%
Violence dans les lieux publics toutes formes confondues	79	15,2%	174	9,5%	346	14,1%	397	13,0%	334	12,8%	363	12,3%	1694	12,6%

Tableau 9.4 : Effectif (en milliers) des femmes, de 15 à 74 ans, violentées et taux de prévalence de la violence (en %) au cours des 12 mois précédant l'enquête, dans les lieux publics selon les formes de violence et l'âge des victimes

	Groupes d'âges											
	De 15 à 24 ans		De 25 à 34 ans		De 35 à 44 ans		De 45 à 54 ans		De 55 à 74 ans		Ensemble	
	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence								
Physique	121	4,2%	90	3,1%	83	3,3%	91	2,2%	15	1,4%	400	3,0%
Sexuelle	447	15,4%	263	9,1%	174	7,0%	138	3,4%	7	0,7%	1029	7,7%
Physique et/ou sexuelle	519	17,8%	322	11,1%	239	9,6%	214	5,3%	18	1,7%	1312	9,8%
Psychologique	228	7,8%	147	5,1%	116	4,6%	145	3,6%	24	2,3%	661	4,9%
Violence dans les lieux publics toutes formes confondues	628	21,6%	407	14,1%	303	12,1%	317	7,8%	39	3,7%	1694	12,6%

Tableau 9.5 : Effectif (en milliers) des femmes, de 15 à 74 ans, violentées et taux de prévalence de la violence (en %) au cours des 12 mois précédant l'enquête, dans les lieux publics selon les formes de violence et l'état matrimonial des victimes

	Etat matrimonial									
	Célibataire		Mariée		Divorcée		Veuve		Ensemble	
	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence
Physique	129	5,4%	222	2,4%	25	4,3%	24	2,2%	400	3,0%
Sexuelle	450	18,7%	491	5,3%	58	10,1%	30	2,6%	1029	7,7%
Physique et/ou sexuelle	522	21,7%	667	7,2%	73	12,6%	50	4,5%	1312	9,8%
Psychologique	221	9,2%	349	3,7%	41	7,0%	50	4,5%	661	4,9%
Violence dans les lieux publics toutes formes confondues	637	26,5%	877	9,4%	90	15,5%	90	8,1%	1694	12,6%

Tableau 9.6 : Effectif (en milliers) des femmes, de 15 à 74 ans, violentées et taux de prévalence de la violence (en %) au cours des 12 mois précédant l'enquête, dans les lieux publics selon les formes de violence et le niveau d'instruction des victimes

	Niveau d'instruction													
	Sans niveau		Primaire		Secondaire collégial		Secondaire qualifiant		Supérieur		Autre		Ensemble	
	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence
Physique	92	1,7%	74	2,6%	73	3,7%	88	5,2%	70	5,4%	2	2,1%	400	3,0%
Sexuelle	162	3,0%	190	6,6%	222	11,2%	239	14,1%	211	16,1%	5	4,3%	1029	7,7%
Physique et/ou sexuelle	245	4,5%	233	8,1%	271	13,7%	300	17,6%	256	19,5%	7	6,4%	1312	9,8%
Psychologique	181	3,3%	130	4,5%	140	7,1%	125	7,4%	85	6,5%	-	-	661	4,9%
Violence dans les lieux publics toutes formes confondues	361	6,7%	313	10,8%	353	17,8%	361	21,3%	298	22,7%	7	6,4%	1694	12,6%

Tableau 9.7 : Effectif (en milliers) des femmes, de 15 à 74 ans, violentées et taux de prévalence de la violence (en %) au cours des 12 mois précédant l'enquête, dans les lieux publics selon les formes de violence et le type d'activité des victimes

	Active occupée		Chômeur		Inactive									Ensemble
	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Total		Femme au foyer		Elève / étudiante		Autre inactive			Taux de prévalence
					Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	
Physique	110	4,8%	23	4,9%	268	2,5%	195	2,2%	56	6,2%	16	2,4%	400	3,0%
Sexuelle	228	9,9%	79	16,9%	721	6,8%	452	5,0%	244	26,9%	25	3,7%	1029	7,7%
Physique et/ou sexuelle	305	13,2%	87	18,7%	920	8,7%	608	6,7%	271	29,8%	41	6,2%	1312	9,8%
Psychologique	160	6,9%	38	8,1%	463	4,4%	322	3,6%	118	13,0%	23	3,4%	661	4,9%
Violence dans les lieux publics toutes formes confondues	396	17,2%	108	23,2%	1190	11,2%	801	8,8%	332	36,5%	57	8,6%	1694	12,6%

Tableau 9.8 : Effectif (en milliers) des femmes, de 15 à 74 ans, violentées et taux de prévalence de la violence (en %) au cours des 12 mois précédant l'enquête, dans les lieux publics selon les formes de violence et la catégorie socioprofessionnelle des victimes

	Catégories professionnelle(*)															
	Chômeur n'ayant jamais travaillé sans qualification		Directeurs et cadres de direction		Cadres moyens et employés de bureau		Commerçants		Exploitants et ouvriers agricoles		Artisans /ouvriers qualifiés		Manœuvres non agricoles, manutentionnaires et travailleurs des petits métiers		Ensemble	
	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence
Physique	4	3,8%	13	4,7%	39	5,3%	7	6,3%	7	1,2%	36	8,4%	25	5,3%	132	4,8%
Sexuelle	18	16,9%	20	7,2%	109	14,7%	13	11,8%	22	3,5%	64	14,7%	62	13,0%	307	11,1%
Physique et/ou sexuelle	20	18,7%	31	11,3%	130	17,6%	19	17,4%	26	4,2%	86	19,8%	80	16,7%	393	14,2%
Psychologique	12	11,1%	16	5,7%	42	5,6%	6	5,4%	28	4,5%	38	8,7%	57	11,9%	198	7,1%
Violence dans les lieux publics toutes formes confondues	28	25,3%	43	15,6%	153	20,7%	22	20,0%	48	7,6%	104	23,8%	107	22,5%	504	18,2%

(*) La population de base est constituée de femmes actives occupées ou chômeurs ayant déjà travaillé

Tableau 9.9 : Effectif (en milliers) des femmes, de 15 à 74 ans, violentées et taux de prévalence de la violence (en %) au cours des 12 mois précédant l'enquête, dans les lieux publics selon les formes de violence et le secteur d'activité des victimes

	Secteur d'activité(*)															
	Chômeur n'ayant jamais travaillé		Agriculture, forêt et pêche		Industrie		Bâtiment et travaux publics		Commerce		Services		Non déclaré		Ensemble	
	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence
Physique	4	3,8%	7	1,2%	18	4,4%	1	16,3%	13	5,9%	81	6,3%	8	7,6%	132	4,8%
Sexuelle	18	16,9%	23	3,6%	64	15,6%	-	-	28	12,2%	163	12,7%	12	11,7%	307	11,1%
Physique et/ou sexuelle	20	18,7%	27	4,3%	75	18,3%	1	16,3%	38	16,8%	216	16,8%	15	15,1%	393	14,2%
Psychologique	12	11,1%	30	4,7%	32	7,8%	-	-	19	8,5%	97	7,5%	8	8,5%	198	7,1%
Violence dans les lieux publics toutes formes confondues	28	25,3%	51	8,1%	88	21,6%	1	16,3%	47	20,6%	271	21,0%	18	18,3%	504	18,2%

(*) La population de base est constituée de femmes actives occupées ou chômeurs ayant déjà travaillé

Tableau 9.10 : Effectif (en milliers) des femmes, de 15 à 74 ans, violentées et taux de prévalence de la violence (en %) au cours des 12 mois précédant l'enquête, dans les lieux publics selon les formes de violence et le statut dans la profession des victimes

	Statut dans la profession ^(*)											
	Chômeur n'ayant jamais travaillé		Salariée		Indépendante		Employeuse ou associée		Aide familial, Apprentie ou autres situations		Ensemble	
	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence
Physique	4	3,8%	96	6,1%	28	4,4%	2	3,2%	2	0,6%	132	4,8%
Sexuelle	18	16,9%	199	12,6%	67	10,6%	3	4,1%	19	5,2%	307	11,1%
Physique et/ou sexuelle	20	18,7%	259	16,4%	87	13,7%	6	7,3%	22	5,8%	393	14,2%
Psychologique	12	11,1%	121	7,7%	49	7,7%	6	7,9%	10	2,6%	198	7,1%
Violence dans les lieux publics toutes formes confondues	28	25,3%	324	20,5%	116	18,3%	9	12,4%	26	7,1%	504	18,2%

(*) La population de base est constituée de femmes actives occupées ou chômeurs ayant déjà travaillé

10-

La Violence électronique

Tableau 10.1 : Effectif (en milliers) des femmes, de 15 à 74 ans, violentées et taux de prévalence de la violence électronique (en %) au cours des 12 mois précédant l'enquête selon les caractéristiques démographiques et socioéconomique des victimes

		Effectif (en milliers)	Taux de prévalence
Milieu de résidence	Urbain	1169	15,5%
	Rural	285	9,4%
	Ensemble	1455	13,8%
Régions du Maroc	Tanger-Tétouan-Al Hoceima	173	17,5%
	Oriental	94	11,1%
	Fès-Meknès	122	9,8%
	Rabat-Salé-Kénitra	151	9,5%
	Béni Mellal-Khénifra	117	13,9%
	Casablanca-Settat	383	19,4%
	Marrakech-Safi	159	12,7%
	Drâa-Tafilalet	59	11,1%
	Souss-Massa	161	16,1%
	Guelmim-Oued Noun	19	14,1%
	Laâyoune-Sakia Al Hamra	15	11,9%
	Ed Dakhla-Oued Ed Dahab	2	5,7%
	Taille du ménage	1 personne	73
2 personnes		166	11,6%
3 personnes		279	13,8%
4 personnes		350	14,1%
5 personnes		264	12,7%
6 personnes et plus		324	15,1%
Groupes d'âges	De 15 à 24 ans	603	24,4%
	De 25 à 34 ans	358	14,7%
	De 35 à 44 ans	237	11,8%
	De 45 à 54 ans	230	7,6%
	De 55 à 74 ans	26	4,1%

Tableau 10.1 : Effectif (en milliers) des femmes, de 15 à 74 ans, violentées et taux de prévalence de la violence électronique (en %) au cours des 12 mois précédant l'enquête selon les caractéristiques démographique et socioéconomique des victimes (suite)

		Effectif (en milliers)	Taux de prévalence
Etat matrimonial	Célibataire	626	30,1%
	Mariée	687	9,4%
	Divorcée	96	20,2%
	Veuve	47	6,2%
Niveau d'instruction	Sans niveau	219	6,2%
	Primaire	285	12,1%
	Secondaire collégial	292	17,1%
	Secondaire qualifiant	324	20,5%
	Supérieur	327	25,4%
	Autre	8	8,0%
Type d'activité	Active occupée	340	18,2%
	Chômeur	114	26,9%
	Inactive	1001	12,1%
	Femme au foyer	673	9,7%
	Elève / étudiante	299	35,7%
	Autre inactive	28	5,9%

Tableau 10.1 : Effectif (en milliers) des femmes, de 15 à 74 ans, violentées et taux de prévalence de la violence électronique (en %) au cours des 12 mois précédant l'enquête selon les caractéristiques démographiques et socioéconomiques des victimes (suite)

		Effectif (en milliers)	Taux de prévalence
Catégories professionnelle	Chômeur n'ayant jamais travaillé sans qualification	26	24,7%
	Directeurs et cadres de direction	51	19,1%
	Cadres moyens et employés de bureau	164	23,7%
	Commerçants	8	9,1%
	Exploitants et ouvriers agricoles	38	9,9%
	Artisans et ouvriers qualifiés	103	26,8%
	Manceuvres non agricoles, manutentionnaires et travailleurs des petits métiers	65	17,4%
Secteur d'activité	Chômeur n'ayant jamais travaillé	26	24,7%
	Agriculture, forêt et pêche	40	10,2%
	Industrie	84	23,0%
	Bâtiment et travaux publics	1	8,5%
	Commerce	28	14,7%
	Services	258	22,4%
	Non déclaré	17	22,4%
Statut dans la profession	Chômeur n'ayant jamais travaillé	26	24,7%
	Salarié	301	21,4%
	Indépendant	94	18,4%
	Employeur ou associé	10	18,5%
	Aide familial, Apprenti ou autres situations	23	10,8%

11 .
Quelques aspects
liés à l'atteinte
aux droits humains

Tableau 11.1 : Proportion des femmes mariées selon la personne à qui revient la décision quant à l'accès aux services de santé selon leur caractéristique démographique et socioéconomique

	Milieu de résidence			Groupes d'âges			Niveau d'instruction					
	Urbain	Rural	Ensemble	De 15 à 34 ans	De 35 à 59 ans	60 ans et plus	Sans niveau	Primaire	Secondaire collégial	Secondaire qualifiant	Supérieur	Autre
A moi seule	45,0%	28,9%	39,2%	30,8%	44,6%	45,2%	36,5%	37,1%	39,8%	43,9%	53,3%	41,0%
A mon mari	8,3%	19,9%	12,5%	15,2%	10,6%	11,1%	15,7%	13,3%	10,9%	6,9%	2,8%	8,3%
A nous tous les deux	45,4%	48,1%	46,4%	52,2%	43,8%	38,4%	45,3%	47,6%	47,5%	48,3%	43,8%	50,7%
A une autre personne	1,2%	3,1%	1,9%	1,9%	1,0%	5,3%	2,5%	2,0%	1,8%	0,9%	0,0%	0,0%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Tableau 11.2 : Proportion des femmes mariées, veuves ou divorcées selon la personne à qui revient la décision quant à l'utilisation des moyens contraceptifs selon leur caractéristique démographique et socioéconomique

	Milieu de résidence			Groupes d'âges			Niveau d'instruction					
	Urbain	Rural	Ensemble	De 15 à 34 ans	De 35 à 59 ans	60 ans et plus	Sans niveau	Primaire	Secondaire collégial	Secondaire qualifiant	Supérieur	Autre
A moi-même	36,4%	32,3%	34,9%	28,7%	37,9%	39,3%	35,5%	33,9%	33,5%	38,9%	32,2%	34,1%
A mon conjoint	1,9%	5,3%	3,1%	3,2%	2,7%	3,9%	4,3%	3,0%	1,8%	1,2%	0,5%	6,4%
A nous deux	53,5%	53,1%	53,4%	63,5%	51,5%	39,4%	49,1%	57,3%	58,8%	53,2%	59,9%	51,0%
A une autre personne	8,2%	9,3%	8,6%	4,6%	7,8%	17,4%	11,1%	5,8%	6,0%	6,8%	7,4%	8,5%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Tableau 11.3 : Proportion des femmes mariées, veuves ou divorcées selon leur possibilité ou non de refuser le rapport sexuel avec leur conjoint si elles ne veulent pas selon leur caractéristique démographique et socioéconomique

	Milieu de résidence			Groupes d'âges			Niveau d'instruction					
	Urbain	Rural	Ensemble	De 15 à 34 ans	De 35 à 59 ans	60 ans et plus	Sans niveau	Primaire	Secondaire collégial	Secondaire qualifiant	Supérieur	Autre
Peut refuser	48,5%	37,9%	44,8%	48,1%	46,6%	34,3%	36,9%	46,8%	50,4%	58,0%	63,3%	31,2%
Ne peut pas refuser	28,9%	40,6%	33,0%	31,4%	30,6%	41,5%	39,7%	31,7%	26,7%	23,3%	16,2%	49,9%
Ça dépend du cas	22,6%	21,5%	22,2%	20,4%	22,8%	24,1%	23,4%	21,5%	22,9%	18,7%	20,5%	18,8%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Tableau 11.4 : Proportion des femmes mariées, divorcées et veuves selon l'âge de leur premier mariage et le milieu de résidence

Milieu de résidence		Rapporté à la population des femmes non célibataires	rapporté à la population totale
Urbain	Premier mariage avant l'âge de 15 ans	3,9%	3,2
	Premier mariage avant l'âge de 18 ans	26,3%	21,3
Rural	Premier mariage avant l'âge de 15 ans	7,3%	6,1
	Premier mariage avant l'âge de 18 ans	41,0%	34,4
Ensemble	Premier mariage avant l'âge de 15 ans	5,1%	4,2
	Premier mariage avant l'âge de 18 ans	31,5%	25,9

Tableau 11.5 : Proportion des femmes mariées, fiancées, veuves ou divorcées selon le type d'union avec leur partenaire et selon leur caractéristique démographique et socioéconomique

Est-ce que votre mariage (fiançailles) actuel ou dernier était avec votre consentement ou avez-vous été forcée de l'accepter ?	Milieu de résidence			Groupes d'âges			Niveau d'instruction					
	Urbain	Rural	Ensemble	De 15 à 34 ans	De 35 à 59 ans	60 ans et plus	Sans niveau	Primaire	Secondaire collegial	Secondaire qualifiant	Supérieur	Autre
Mariage / fiançailles avec mon propre choix	63,7%	42,7%	56,2%	67,7%	56,0%	35,5%	39,9%	62,0%	69,4%	79,0%	86,3%	65,3%
Mariage / fiançailles arrangés	33,3%	51,8%	39,9%	30,7%	39,9%	56,9%	53,7%	35,4%	29,2%	20,2%	13,6%	28,2%
Mariage / fiançailles forcés	3,0%	5,5%	3,9%	1,6%	4,1%	7,6%	6,4%	2,6%	1,4%	0,8%	0,2%	6,4%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Tableau 11.6 : Proportion des femmes ayant expérimenté le divorce ou la rupture des fiançailles selon la personne qui a fait le premier pas pour le divorce ou l'annulation des fiançailles selon leur caractéristique démographique et socioéconomique

Qui a fait le premier pas pour le divorce / annuler les fiançailles ?	Milieu de résidence			Groupes d'âges			Niveau d'instruction				
	Urbain	Rural	Ensemble	De 15 à 34 ans	De 35 à 59 ans	60 ans et plus	Sans niveau	Primaire	Secondaire collégial	Secondaire qualifiant	Supérieur
Moi	62,4%	51,3%	59,6%	64,1%	59,4%	52,8%	53,9%	57,0%	61,1%	64,2%	74,6%
Mon mari / fiancé à ma connaissance	14,8%	21,4%	16,5%	13,5%	16,1%	22,3%	20,2%	12,9%	17,8%	15,0%	12,0%
Mon mari / Fiancé sans ma connaissance	11,3%	17,2%	12,8%	12,5%	11,1%	17,4%	14,5%	18,8%	9,8%	9,3%	3,7%
Par accord entre nous	11,5%	10,0%	11,1%	9,9%	13,4%	7,4%	11,4%	11,3%	11,3%	11,5%	9,7%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

12.
**Expériences de violence
durant l'enfance**

Tableau 12.1 : Effectif des femmes violentées (en milliers) et proportion des femmes victimes de violence physique et/ ou sexuelle durant l'enfance selon les caractéristiques démographiques et socioéconomiques des victimes (en%)

		Violence physique et/ou sexuelle durant l'enfance		Violence physique durant l'enfance		Violence sexuelle durant l'enfance	
		Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence	Effectif	Taux de prévalence
Milieu de résidence	Urbain	3403	38,9%	3183	36,3%	586	6,7%
	Rural	1593	34,3%	1537	33,1%	181	3,9%
	Ensemble	4995	37,3%	4721	35,2%	767	5,7%
Régions du Maroc	Tanger-Tétouan-Al Hoceima	329	23,8%	252	18,3%	126	9,1%
	Oriental	113	11,9%	102	10,8%	15	1,6%
	Fès-Meknès	335	20,1%	288	17,3%	93	5,6%
	Rabat-Salé-Kénitra	826	44,8%	788	42,8%	85	4,6%
	Béni Mellal-Khénifra	503	51,1%	474	48,2%	102	10,4%
	Casablanca-Settat	1745	62,2%	1715	61,1%	246	8,8%
	Marrakech-Safi	568	33,3%	554	32,5%	30	1,8%
	Drâa-Tafilalet	115	18,6%	113	18,3%	7	1,1%
	Souss-Massa	328	29,9%	304	27,7%	53	4,9%
	Guelmim-Oued Noun	52	30,1%	51	29,3%	5	2,9%
	Laâyoune-Sakia Al Hamra	79	56,8%	79	56,6%	5	3,4%
	Ed Dakhla-Oued Ed Dahab	2	5,3%	2	4,6%	-	-
	Ensemble	4995	37,3%	4721	35,2%	767	5,7%
Groupes d'âges	Moins de 35 ans	2367	40,8%	2194	37,8%	439	7,6%
	De 35 à 59 ans	1945	36,1%	1866	34,6%	255	4,7%
	60 ans et plus	683	30,9%	661	29,9%	73	3,3%
	Ensemble	4995	37,3%	4721	35,2%	767	5,7%
Etat matrimonial	Célibataire	983	40,9%	909	37,8%	169	7,0%
	Mariée	3445	37,0%	3270	35,2%	518	5,6%
	Divorcée	208	36,0%	193	33,3%	50	8,6%
	Veuve	359	32,2%	349	31,3%	30	2,7%
	Ensemble	4995	37,3%	4721	35,2%	767	5,7%
Niveau d'instruction	Sans niveau	1813	33,6%	1748	32,4%	195	3,6%
	Primaire	1078	37,3%	1037	35,9%	148	5,1%
	Secondaire collégial	811	41,0%	756	38,2%	164	8,3%
	Secondaire qualifiant	717	42,2%	665	39,1%	145	8,5%
	Supérieur	545	41,6%	490	37,3%	110	8,3%
	Autre	30	26,5%	25	21,8%	6	5,6%
	Ensemble	4995	37,3%	4721	35,2%	767	5,7%
Type d'activité	Active occupée	970	42,1%	910	39,5%	166	7,2%
	Chômeur	224	47,9%	210	45,0%	51	10,9%
	Inactive	3801	35,8%	3601	33,9%	550	5,2%
	Ensemble	4995	37,3%	4721	35,2%	767	5,7%

Tableau 12.2 : Effectif des femmes violentées (en milliers) et proportion des femmes victimes de violence physique et/ ou sexuelle durant l'enfance selon l'environnement dans lequel elles ont vécu (en%)

		Violence physique et/ou sexuelle pendant l'enfance		Violence physique pendant l'enfance		Violence sexuelle pendant l'enfance	
		Effectifs	Taux de prévalence	Effectifs	Taux de prévalence	Effectifs	Taux de prévalence
Pendant votre enfance (avant l'âge de 15 ans) avec qui vous avez grandi ?	Les deux parents ensemble	4362	37,1%	4136	35,1%	632	5,4%
	Mère seulement	300	35,6%	277	32,9%	62	7,3%
	Père seulement	93	34,7%	88	32,6%	17	6,5%
	Autres (parents adoptifs, institution...)	241	46,5%	220	42,6%	56	10,9%
	Ensemble	4995	37,3%	4721	35,2%	767	5,7%
Étiez-vous témoin de violence conjugale entre vos parents ?	Oui	1912	54,4%	1819	51,7%	338	9,6%
	Non	2850	30,4%	2685	28,7%	376	4,0%
	Je refuse de répondre	27	43,8%	27	43,8%	6	9,0%
	Ensemble	4789	37,0%	4532	35,0%	720	5,6%

13. Coût économique de la violence

Tableau 13.1: Coût total de la violence, effectif de femmes ayant engagé des dépenses et leur part parmi les femmes violentées selon le type de coût, milieu de résidence, formes de violence et contextes de violence (en %)

		Effectif des femmes violentées ayant supporté des coûts (en milliers)	Part des femmes ayant supporté des coûts parmi les femmes violentées	Coût total (en millions de Dh)	Part dans le coût total (en %)
Contextes de violence	Contexte conjugal	394,3	24,2%	1980,3	69,6%
	Contexte familial	76,2	24,4%	366,3	12,9%
	Lieu de travail	18,4	21,9%	47,6	1,7%
	Lieu de formation	7,7	6,5%	3,5	0,1%
	Lieu public	212,1	16,2%	447,6	15,7%
Formes de violence	Physique	600,4	34,8%	2409,1	84,7%
	Sexuelle	110,9	6,1%	436,2	15,3%
Types de coût	Coût direct	602,1	20,3%	2328,2	81,8%
	Coût indirect	244,4	8,2%	517,1	18,2%
Milieux de résidence	Urbain	493,1	24,0%	2053,4	72,2%
	Rural	184,5	20,1%	791,8	27,8%
Total		678	22,8%	2845,3	100%

Tableau 13.2: Coût total direct de la violence, effectif de femmes ayant engagé des dépenses directes et leur part parmi les femmes violentées selon le type de coût, milieu de résidence, formes de violence et contextes de violence (en %)

		Effectif des femmes violentées ayant supporté des coûts (en milliers)	Part des femmes ayant supporté des coûts parmi les femmes violentées	Coût total direct (En millions de Dh)	Part dans le coût total direct (En %)
Contextes de violence	Contexte conjugal	347,1	21,3%	1629,5	70,0%
	Contexte familial	64,0	20,5%	307,2	13,2%
	Lieu de travail	12,6	15,1%	32,5	1,4%
	Lieu de formation	5,8	4,9%	3,0	0,1%
	Lieu public	197,5	15,0%	356,0	15,3%
Formes de violence	Physique	541,2	31,3%	1975,4	84,8%
	Sexuelle	88,4	4,9%	352,8	15,2%
Types de dépense	Santé	348,3	11,7%	985,6	42,3%
	Remplacement ou réparation des biens endommagés	183,8	6,2%	416,7	17,9%
	Procédures juridiques et judiciaires	247,5	8,3%	600,4	25,8%
	Abandon du domicile	78,3	2,6%	314,4	13,5%
	Société Civile	35,6	1,2%	11,1	0,5%
Milieu de résidence	Urbain	439,5	14,8%	1727,1	74,2%
	Rural	162,7	17,7%	601,1	25,8%
Total		602,1	20,3%	2328,2	100%

Tableau 13.3: Coût total indirect de la violence, effectif de femmes ayant supporté des dépenses indirectes et leur part parmi les femmes violentées selon le type de coût, formes de violence et contextes de violence (en %)

		Effectif des femmes violentées ayant supporté des coûts (en milliers)	Coût indirect En millions de Dh	Part dans le coût Indirect (En %)
Contextes de vie	Conjugal	158,3	350,8	67,8 %
	Familial	49,6	59,1	11,4 %
	Lieu de travail	10,2	15,1	2,9 %
	Lieu de formation	18,9	0,4	0,1 %
	Lieu public	83,2	91,6	17,7 %
Formes de violence	Physique	250,2	433,7	83,9 %
	Sexuelle	76,0	83,4	16,1 %
Types de coût	travaux domestiques	186,3	284,3	55 %
	Scolarisation perdue (*)	111,9	5,7	1,1 %
	travail rémunéré perdu	108,9	227	43,9 %
Total		244,4	517,1	100 %

(*) L'estimation du coût monétaire lié à l'absentéisme scolaire est faite uniquement pour les enfants dont la scolarisation est payante. L'absentéisme des victimes n'a pas été estimé du fait que leurs études/formations relèvent des établissements publics

Tableau 13.4: Coût total, coût direct et coût indirect de la violence et leurs parts dans le coût total (En %) selon les contextes de vie

	Coût direct		Coût indirect		Coût total	
	Coût en millions de DHs	Part dans le coût	Coût en millions de DHs	Part dans le coût	Coût en millions de DHs	Coût en millions de DHs
Contexte conjugal	1629,5	82,3%	350,8	17,7%	1980,3	100%
Contexte familial	307,2	83,9%	59,1	16,1%	366,3	100%
Lieu de travail	32,5	68,2%	15,1	31,8%	47,6	100%
Lieu de formation	3,0	87,5%	0,4	12,5%	3,5	100%
Lieu public	356,0	79,5%	91,6	20,5%	447,6	100%
Tous contextes confondus	2.328	81,8%	517,1	18,2%	2.845	100%

Tableau 13.5: Effectif de femmes ayant supporté des dépenses parmi les femmes violentées, coût de la violence et parts dans le coût direct ou dans le coût indirect selon le type de coût dans le contexte conjugal

	Coût direct						Coût indirect			
	Santé	Remplacement et réparation des biens endommagés	Procédures juridiques et judiciaires	Abandon du domicile	Société Civile	Total	travaux ménagers et soins donnés aux membres	Scolarisation perdue	Travail rémunéré perdu	Total
Effectif de femmes (en milliers) ayant supporté des coûts	233,5	81,6	99,5	67,8	32,2	347,1	117,2	35,4	40,2	146,1
Coût Total (en Millions de Dhs)	737,4	184,6	406,8	293,1	7,7	1.629,5	222,2	2,7	125,8	351
Part dans le coût direct ou dans le coût indirect (En %)	45,3 %	11,3 %	25,0 %	18,0 %	0,5 %	100 %	63,4 %	0,8 %	35,9 %	100 %

Tableau 13.6: Effectif de femmes ayant supporté des dépenses parmi les femmes violentées, coût de la violence et parts dans le coût direct ou dans le coût indirect selon le type de coût dans le contexte familial

	Coût direct						Coût indirect			
	Santé	Remplacement et réparation des biens endommagés	Procédures juridiques et judiciaires	Abandon du domicile	Société Civile	Total	travaux ménagers et soins donnés aux membres	Scolarisation perdue	Travail rémunéré perdu	Total
Effectif de femmes (en milliers) ayant supporté des coûts	35,1	9,2	23,9	11,4	2,4	64,0	30,0	5,9	8,6	34,2
Coût Total (en Millions de Dhs)	119,3	41,8	124,5	21,3	0,4	307,2	36,2	3	19,9	59,1
Part dans le coût direct ou dans le coût indirect (En %)	38,8 %	13,6 %	40,5 %	6,9 %	0,1 %	100 %	61,3 %	5 %	33,7 %	100 %

Tableau 13.7: Effectif de femmes ayant supporté des dépenses parmi les femmes violentées, coût de la violence et parts dans le coût direct ou dans le coût indirect selon le type de coût dans les lieux publics

	Coût direct						Coût indirect			
	Santé	Remplacement et réparation des biens endommagés	Procédures juridiques et judiciaires	Abandon du domicile	Société Civile	Total	travaux ménagers et soins donnés aux membres	Scolarisation perdue	travail rémunéré perdu	Total
Effectif des femmes violentées ayant supporté des coûts (en milliers)	79,5	91,9	123,2	--	1,0	197,5	38,275	3,645	26,791	60,1
Coût Total (en Millions de Dhs)	103,5	183,2	66,2	--	3,0	356,0	23	0,1	68,6	91,6
Part dans le coût direct ou dans le coût indirect (En %)	29,1 %	51,5 %	18,6 %	--	0,8 %	100 %	25,1 %	0,1 %	74,8 %	100 %

14.
**Perceptions sociales
de la violence**

Tableau 14.1.1 : Proportion des femmes selon leurs perceptions de la violence en général par milieu de résidence des femmes

		Milieu de résidence		
		Urbain	Rural	Ensemble
Quelle est la première forme de violence qui vous vient à l'esprit lorsque nous parlons de violence ?	Violence physique	56,4%	62,9%	58,7%
	Violence sexuelle	14,5%	11,7%	13,5%
	Violence psychologique	22,7%	17,4%	20,8%
	Violence économique	3,7%	2,9%	3,4%
	Autre	0,7%	0,3%	0,6%
	Je ne sais pas	2%	4,9%	3%
	Total	100,0%	100,0%	100,0%
Selon vous, quelle est la catégorie sociale la plus exposée à la violence parmi les catégories suivantes?	La femme (physique, verbal, etc.)	72,7%	78,6%	74,7%
	L'homme (physique, verbal, etc.)	0,3%	0,4%	0,3%
	Les enfants (physique, verbal, négligence, etc.)	11,2%	6,8%	9,7%
	Les personnes âgées	0,6%	0,5%	0,6%
	Les personnes handicapées	0,8%	0,8%	0,8%
	Toutes les catégories sont exposées avec le même degré	12,8%	9,3%	11,6%
	Autre	0,1%	0,2%	0,2%
	Total	100,0%	100,0%	100,0%
Selon vous, parmi les espaces suivants où la violence est plus répandue?	L'espace conjugal	50,9%	60,6%	54,3%
	L'espace familial	10,8%	13,8%	11,9%
	Les lieux de travail	2,9%	1,3%	2,3%
	Les écoles	3,4%	2,4%	3,0%
	Les lieux publics	32,0%	21,9%	28,5%
	Total	100,0%	100,0%	100,0%
En général, comment évaluez-vous l'évolution de la violence à l'encontre des femmes (violence physique, violence psychologique ...) au Maroc au cours des cinq dernières années?	A beaucoup augmenté	59,7%	50,6%	56,6%
	A légèrement augmenté	16,3%	16,1%	16,2%
	Est restée stable	4,7%	5,4%	5,0%
	A légèrement régressé	12,8%	13,9%	13,2%
	A beaucoup régressé	2,2%	5,2%	3,2%
	Je ne sais pas	4,3%	8,9%	5,9%
	Total	100,0%	100,0%	100,0%
En général, comment évaluez-vous l'évolution de la violence à l'égard des hommes (violence physique, violence psychologique ...) au Maroc au cours des cinq dernières années?	A beaucoup augmenté	12,2%	8,6%	11,0%
	A légèrement augmenté	16,7%	10,7%	14,6%
	Est restée stable	20,9%	17,8%	19,8%
	A légèrement régressé	7,8%	8,7%	8,1%
	A beaucoup régressé	11,3%	12,8%	11,8%
	Je ne sais pas	30,6%	41,0%	34,2%
	Total	100,0%	100,0%	100,0%

Tableau 14.1.1 : Proportion des femmes selon leurs perceptions de la violence en général par milieu de résidence des femmes (suite)

		Milieu de résidence		
		Urbain	Rural	Ensemble
En général, comment évaluez-vous l'évolution de la violence à l'encontre des enfants (violence physique, violence psychologique ...) au Maroc au cours des cinq dernières années?	A beaucoup augmenté	50,4%	36,5%	45,6%
	A légèrement augmenté	24,2%	22,1%	23,5%
	Est restée stable	7,5%	8,7%	7,9%
	A légèrement régressé	8,8%	10,6%	9,4%
	A beaucoup régressé	3,0%	8,4%	4,8%
	Je ne sais pas	6,3%	13,7%	8,9%
	Total	100,0%	100,0%	100,0%
En général, comment évaluez-vous l'évolution de la violence à l'égard des personnes âgées (violence physique, violence psychologique ...) au Maroc au cours des cinq dernières années?	A beaucoup augmenté	25,5%	19,4%	23,4%
	A légèrement augmenté	21,0%	14,7%	18,8%
	Est restée stable	17,1%	16,5%	16,9%
	A légèrement régressé	10,9%	11,0%	10,9%
	A beaucoup régressé	8,0%	12,1%	9,4%
	Je ne sais pas	17,3%	26,3%	20,4%
	Je refuse de répondre	0,1%	0,0%	0,1%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	
De manière générale, comment évaluez-vous l'évolution de la violence à l'égard des personnes handicapées (violence physique, violence psychologique ...) au Maroc au cours des cinq dernières années?	A beaucoup augmenté	19,1%	14,8%	17,6%
	A légèrement augmenté	14,7%	11,2%	13,5%
	Est restée stable	18,5%	14,1%	17,0%
	A légèrement régressé	12,4%	11,5%	12,1%
	A beaucoup régressé	11,2%	12,1%	11,5%
	Je ne sais pas	23,9%	36,2%	28,1%
	Je refuse de répondre	0,1%	0,1%	0,1%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	
De manière générale, comment évaluez-vous l'évolution de la violence sexuelle à l'encontre des femmes au Maroc au cours des cinq dernières années?	A beaucoup augmenté	62,5%	53,0%	59,2%
	A légèrement augmenté	19,6%	18,3%	19,1%
	Est restée stable	3,9%	4,2%	4,0%
	A légèrement régressé	6,5%	7,5%	6,8%
	A beaucoup régressé	1,6%	4,3%	2,6%
	Je ne sais pas	5,9%	12,5%	8,2%
	Je refuse de répondre	0,1%	0,2%	0,1%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	
En général, comment évaluez-vous l'évolution de la violence sexuelle à l'égard des enfants au Maroc au cours des cinq dernières années?	A beaucoup augmenté	64,3%	51,7%	60,0%
	A légèrement augmenté	21,4%	18,3%	20,3%
	Est restée stable	3,4%	5,2%	4,0%
	A légèrement régressé	4,1%	6,8%	5,1%
	A beaucoup régressé	1,3%	4,4%	2,4%
	Je ne sais pas	5,4%	13,7%	8,2%
	Total	100,0%	100,0%	100,0%

Tableau 14.1.1 : Proportion des femmes selon leurs perceptions de la violence en général par milieu de résidence des femmes (suite)

		Milieu de résidence		
		Urbain	Rural	Ensemble
En général, comment évaluez-vous l'évolution de la violence conjugale au Maroc au cours des cinq dernières années?	A beaucoup augmenté	47,8%	42,6%	46,0%
	A légèrement augmenté	23,0%	20,4%	22,1%
	Est restée stable	7,1%	7,1%	7,1%
	A légèrement régressé	11,6%	12,1%	11,8%
	A beaucoup régressé	3,6%	6,3%	4,5%
	Je ne sais pas	6,8%	11,4%	8,4%
	Je refuse de répondre	0,1%	0,1%	0,1%
	Total	100,0%	100,0%	100,0%
En général, comment évaluez-vous l'évolution de la violence domestique au Maroc au cours des cinq dernières années?	A beaucoup augmenté	28,2%	25,3%	27,2%
	A légèrement augmenté	25,4%	19,7%	23,4%
	Est restée stable	15,6%	15,6%	15,6%
	A légèrement régressé	14,3%	16,5%	15,1%
	A beaucoup régressé	6,4%	9,1%	7,3%
	Je ne sais pas	10,0%	13,8%	11,3%
	Total	100,0%	100,0%	100,0%
En général, comment évaluez-vous l'évolution de la violence dans les écoles au Maroc au cours des cinq dernières années?	A beaucoup augmenté	37,4%	26,7%	33,7%
	A légèrement augmenté	22,5%	14,7%	19,8%
	Est restée stable	8,9%	8,0%	8,6%
	A légèrement régressé	10,0%	11,1%	10,4%
	A beaucoup régressé	5,7%	6,9%	6,1%
	Je ne sais pas	15,5%	32,5%	21,4%
	Je refuse de répondre	0,1%	0,1%	0,1%
	Total	100,0%	100,0%	100,0%
En général, comment évaluez-vous l'évolution de la violence sur le lieu de travail au Maroc au cours des cinq dernières années?	A beaucoup augmenté	20,4%	15,8%	18,8%
	A légèrement augmenté	15,9%	9,5%	13,6%
	Est restée stable	10,7%	7,2%	9,5%
	A légèrement régressé	8,9%	8,2%	8,7%
	A beaucoup régressé	5,4%	4,7%	5,2%
	Je ne sais pas	38,5%	54,5%	44,1%
	Je refuse de répondre	0,1%	0,1%	0,1%
	Total	100,0%	100,0%	100,0%
En général, comment évaluez-vous l'évolution de la violence dans les lieux publics au Maroc au cours des cinq dernières années?	A beaucoup augmenté	60,1%	43,9%	54,5%
	A légèrement augmenté	21,9%	17,5%	20,4%
	Est restée stable	5,3%	7,6%	6,1%
	A légèrement régressé	6,4%	11,2%	8,1%
	A beaucoup régressé	0,0%	0,0%	0,0%
	Je ne sais pas	6,2%	19,5%	10,8%
	Je refuse de répondre	0,1%	0,3%	0,1%
	Total	100,0%	100,0%	100,0%

Tableau 14.1.2 : proportion des femmes selon leurs perceptions quant aux principales causes de la violence à l'encontre des femmes par contexte de violence et milieu de résidence des femmes

		Milieu de résidence		
		Urbain	Rural	Ensemble
Dans le contexte conjugal, quelles sont, selon vous, les principales causes de la violence à l'encontre des femmes?	Les problèmes matériels	32,7%	28,1%	31,1%
	la pauvreté	24,4%	29,8%	26,3%
	Les problèmes de communication	13,1%	14,4%	13,5%
	La jalousie / Trahison	7,9%	7,5%	7,8%
	Le niveau éducatif et culturel faible du l'auteur de violence	4,6%	2,6%	3,9%
	Etre élevé dans un environnement familial marqué par la violence	3,2%	2,2%	2,8%
	Consommation de l'alcool et des drogues	3,4%	4,0%	3,6%
	La différence d'âge	1,7%	1,5%	1,6%
	Le stress de la vie	2,5%	2,2%	2,4%
	Autres causes	6,4%	8,0%	7,0%
	Total	100,0%	100,0%	100,0%
	Dans le contexte familial, quelles sont, selon vous, les principales causes de la violence à l'encontre des femmes?	Les problèmes matériels	20,3%	24,1%
la pauvreté		15,0%	15,3%	15,1%
Les problèmes de communication		13,0%	13,6%	13,2%
Etre élevé dans un environnement familial marqué par la violence		13,1%	7,9%	11,4%
Le stress de la vie		6,2%	7,0%	6,5%
Le niveau éducatif et culturel faible de l'auteur de violence		5,5%	4,5%	5,2%
La perception d'infériorité envers la femme		3,4%	5,3%	4,0%
L'intervention de la famille		4,0%	4,9%	4,3%
La jalousie / Trahison		3,1%	2,6%	2,9%
La dispersion familiale		3,6%	3,1%	3,4%
L'immatunité et l'imprudence		2,9%	2,6%	2,8%
Autres causes		9,9%	9,3%	9,7%
Total		100,0%	100,0%	100,0%
Dans les lieux publics, quelles sont, selon vous, les principales causes de la violence à l'encontre des femmes?	Consommation de l'alcool et des drogues	17,3%	14,5%	16,4%
	Le chômage des jeunes	14,4%	15,2%	14,6%
	la pauvreté	12,1%	11,9%	12,0%
	Insuffisance du contrôle de la sécurité	7,6%	7,5%	7,6%
	répression sexuelle	7,4%	6,9%	7,2%
	Etre élevé dans un environnement familial marqué par la violence	5,6%	5,3%	5,5%
	L'immatunité et l'imprudence	5,4%	7,9%	6,1%
	La perception d'infériorité envers la femme	5,1%	5,4%	5,2%
	Le niveau éducatif et culturel faible de l'auteur	4,9%	4,0%	4,6%
	Les problèmes matériels	3,5%	3,4%	3,5%
	Autres causes	16,7%	18,0%	17,1%
	Total	100,0%	100,0%	100,0%

Tableau 14.1.3 : Proportion des femmes selon leurs perceptions quant aux normes sociales et aux rapports de domination basés sur le genre selon le milieu de résidence des femmes

		Milieu de résidence		
		Urbain	Rural	Ensemble
Selon vous, la femme ne devrait pas refuser un rapport sexuel avec son mari quand ce dernier en a envie, à moins d'être malade ou en période de menstruations	Catégoriquement pas d'accord	46,6%	37,4%	43,4%
	A priori pas d'accord	8,1%	9,6%	8,6%
	D'accord dans une certaine mesure	13,0%	13,8%	13,3%
	Tout à fait d'accord	26,9%	32,8%	29,0%
	Je ne sais pas	4,5%	5,6%	4,9%
	Je refuse de répondre	0,9%	0,8%	0,9%
	Total	100,0%	100,0%	100,0%
Selon vous, faut-il partager l'autorité entre, l'homme et la femme au sein du ménage	Catégoriquement pas d'accord	9,8%	14,0%	11,3%
	A priori pas d'accord	6,4%	9,0%	7,3%
	D'accord dans une certaine mesure	21,2%	24,2%	22,2%
	Tout à fait d'accord	61,3%	50,2%	57,5%
	Je ne sais pas	1,3%	2,6%	1,7%
	Total	100,0%	100,0%	100,0%
Selon vous le rôle primordial de la femme est de s'occuper de son foyer et de préparer à manger pour sa famille	Catégoriquement pas d'accord	54,8%	37,0%	48,6%
	A priori pas d'accord	10,8%	10,9%	10,9%
	D'accord dans une certaine mesure	16,0%	16,0%	16,0%
	Tout à fait d'accord	17,9%	35,0%	23,8%
	Je ne sais pas	0,5%	1,1%	0,7%
	Total	100,0%	100,0%	100,0%
Selon vous, il est normal que l'homme ait le dernier mot dans toutes les affaires de la famille	Catégoriquement pas d'accord	47,7%	31,0%	41,9%
	A priori pas d'accord	15,3%	12,9%	14,5%
	D'accord dans une certaine mesure	17,6%	19,6%	18,3%
	Tout à fait d'accord	18,5%	34,8%	24,2%
	Je ne sais pas	0,8%	1,7%	1,1%
	Je refuse de répondre	0,1%	0,1%	0,1%
	Total	100,0%	100,0%	100,0%
Selon vous, la femme doit accepter l'opinion de son mari même si elle n'en est pas convaincue	Catégoriquement pas d'accord	62,7%	41,9%	55,5%
	A priori pas d'accord	15,0%	15,3%	15,1%
	D'accord dans une certaine mesure	12,7%	19,7%	15,2%
	Tout à fait d'accord	8,2%	21,1%	12,7%
	Je ne sais pas	1,3%	2,1%	1,6%
	Total	100,0%	100,0%	100,0%
Selon vous, un homme doit être fort et ferme	Catégoriquement pas d'accord	36,0%	28,3%	33,4%
	A priori pas d'accord	13,4%	13,1%	13,3%
	D'accord dans une certaine mesure	26,1%	23,2%	25,1%
	Tout à fait d'accord	23,4%	33,8%	27,0%
	Je ne sais pas	1,1%	1,6%	1,3%
	Total	100,0%	100,0%	100,0%

Tableau 14.1.3 : Proportion des femmes selon leurs perceptions quant aux normes sociales et aux rapports de domination basés sur le genre selon le milieu de résidence des femmes (suite)

		Milieu de résidence		
		Urbain	Rural	Ensemble
Selon vous, la participation de l'homme aux tâches ménagères (lavage de la vaisselle / nettoyage / cuisine ...) le dévalorise	Catégoriquement pas d'accord	76,9%	64,2%	72,5%
	A priori pas d'accord	9,2%	13,2%	10,6%
	D'accord dans une certaine mesure	6,1%	8,7%	7,0%
	Tout à fait d'accord	7,1%	12,4%	8,9%
	Je ne sais pas	0,7%	1,5%	0,9%
	Total	100,0%	100,0%	100,0%
Selon vous, une femme doit endurer la violence pour maintenir la stabilité de sa famille	Catégoriquement pas d'accord	58,0%	37,4%	50,9%
	A priori pas d'accord	11,8%	13,2%	12,2%
	D'accord dans une certaine mesure	17,1%	20,8%	18,4%
	Tout à fait d'accord	12,0%	27,1%	17,2%
	Je ne sais pas	1,1%	1,6%	1,2%
	Je refuse de répondre	0,0%	0,0%	0,0%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	
Selon vous, la violence entre époux reste une affaire privée que la femme ne peut pas révéler à autrui	Catégoriquement pas d'accord	43,1%	27,2%	37,6%
	A priori pas d'accord	13,1%	12,2%	12,8%
	D'accord dans une certaine mesure	18,4%	20,4%	19,1%
	Tout à fait d'accord	23,6%	37,6%	28,5%
	Je ne sais pas	1,6%	2,5%	2,0%
	Je refuse de répondre	0,1%	0,1%	0,1%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	
Selon vous, un mari a le droit de punir sa femme si elle commet une quelconque faute	Catégoriquement pas d'accord	63,9%	47,9%	58,4%
	A priori pas d'accord	12,1%	14,8%	13,0%
	D'accord dans une certaine mesure	13,6%	17,0%	14,8%
	Tout à fait d'accord	9,2%	18,3%	12,3%
	Je ne sais pas	1,0%	1,9%	1,3%
	Je refuse de répondre	0,1%	0,2%	0,1%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	
Selon vous, si la femme ne résiste pas physiquement en cas de viol, on ne le considère pas comme étant un viol	Catégoriquement pas d'accord	63,7%	50,2%	59,0%
	A priori pas d'accord	12,1%	15,8%	13,4%
	D'accord dans une certaine mesure	8,1%	12,2%	9,5%
	Tout à fait d'accord	10,3%	12,4%	11,0%
	Je ne sais pas	5,5%	9,1%	6,8%
	Je refuse de répondre	0,3%	0,3%	0,3%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	
Selon vous, si la femme est sujette à un harcèlement, elle en est le plus souvent la seule responsable	Catégoriquement pas d'accord	68,8%	58,2%	65,1%
	A priori pas d'accord	12,6%	15,3%	13,5%
	D'accord dans une certaine mesure	11,8%	13,5%	12,4%
	Tout à fait d'accord	4,8%	6,7%	5,5%
	Je ne sais pas	1,9%	6,0%	3,3%
	Je refuse de répondre	0,1%	0,2%	0,2%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	

Tableau 14.1.3 : Proportion des femmes selon leurs perceptions quant aux normes sociales et aux rapports de domination basés sur le genre selon le milieu de résidence des femmes (suite)

		Milieu de résidence		
		Urbain	Rural	Ensemble
Selon vous, si la femme est sujette à un viol, elle en est le plus souvent la seule responsable	Catégoriquement pas d'accord	78,8%	66,2%	74,5%
	A priori pas d'accord	10,5%	13,8%	11,6%
	D'accord dans une certaine mesure	5,8%	8,9%	6,9%
	Tout à fait d'accord	2,4%	4,3%	3,1%
	Je ne sais pas	2,3%	6,6%	3,8%
	Je refuse de répondre	0,2%	0,2%	0,2%
	Total	100,0%	100,0%	100,0%
A votre avis, le mari a-t-il le droit de battre / violenter son épouse si elle néglige / ne fait pas les travaux ménagers?	Oui	5,2%	13,7%	8,1%
	Non	94,1%	85,2%	91,1%
	Je ne sais pas	0,7%	1,0%	0,8%
	Total	100,0%	100,0%	100,0%
A votre avis, le mari a-t-il le droit de battre/ violenter son épouse si elle néglige de prendre soin de ses enfants?	Oui	10,0%	18,5%	12,9%
	Non	88,9%	80,4%	85,9%
	Je ne sais pas	1,2%	1,2%	1,2%
	Total	100,0%	100,0%	100,0%
A votre avis, le mari a-t-il le droit de battre / violenter son épouse si elle ne prépare pas les repas à temps / brûle les aliments?	Oui	5,0%	12,9%	7,7%
	Non	94,4%	85,9%	91,5%
	Je ne sais pas	0,6%	1,1%	0,8%
	Total	100,0%	100,0%	100,0%
A votre avis, le mari a-t-il le droit de battre / violenter son épouse si elle le soupçonne et lui demande constamment où il se trouve?	Oui	6,3%	16,1%	9,7%
	Non	91,9%	82,0%	88,5%
	Je ne sais pas	1,7%	1,9%	1,8%
	Total	100,0%	100,0%	100,0%
A votre avis, le mari a-t-il le droit de battre / violenter son épouse si elle refuse d'avoir un rapport sexuel avec lui?	Oui	6,0%	16,1%	9,5%
	Non	91,7%	81,1%	88,0%
	Je ne sais pas	2,3%	2,9%	2,5%
	Total	100,0%	100,0%	100,0%
A votre avis, est-il permis au mari de violenter / de battre / d'agresser sa femme si elle n'est pas d'accord avec lui ou le contredit?	Oui	3,8%	13,2%	7,1%
	Non	95,2%	84,9%	91,6%
	Je ne sais pas	1,0%	1,9%	1,3%
	Total	100,0%	100,0%	100,0%
A votre avis, le mari a-t-il le droit de battre / violenter son épouse si elle sort sans son autorisation?	Oui	15,7%	31,0%	21,0%
	Non	82,5%	67,6%	77,3%
	Je ne sais pas	1,9%	1,4%	1,7%
	Total	100,0%	100,0%	100,0%
Dans le cadre de la relation conjugale, êtes-vous d'accord avec le fait que crier après la femme n'est pas une vraie violence?	Catégoriquement pas d'accord	60,3%	48,4%	56,2%
	A priori pas d'accord	13,8%	15,1%	14,3%
	D'accord dans une certaine mesure	11,7%	16,2%	13,3%
	Tout à fait d'accord	12,1%	17,4%	13,9%
	Je ne sais pas	1,9%	2,7%	2,2%
	Je refuse de répondre	0,1%	0,1%	0,1%
	Total	100,0%	100,0%	100,0%

Tableau 14.1.3 : Proportion des femmes selon leurs perceptions quant aux normes sociales et aux rapports de domination basés sur le genre selon le milieu de résidence des femmes (suite)

		Milieu de résidence		
		Urbain	Rural	Ensemble
Dans le cadre de la relation conjugale, êtes-vous d'accord avec le fait que tenir avec force le bras de la femme sans laisser de traces et sans la battre n'est pas une vraie violence?	Catégoriquement pas d'accord	62,0%	50,9%	58,1%
	A priori pas d'accord	14,7%	16,3%	15,2%
	D'accord dans une certaine mesure	9,7%	14,9%	11,5%
	Tout à fait d'accord	11,1%	14,5%	12,3%
	Je ne sais pas	2,6%	3,5%	2,9%
	Total	100,0%	100,0%	100,0%
Dans le cadre de la relation conjugale, êtes-vous d'accord avec le fait que donner un coup de pied ou frapper la table, les murs ou les portes n'est pas une vraie violence?	Catégoriquement pas d'accord	69,4%	55,2%	64,5%
	A priori pas d'accord	12,2%	16,4%	13,7%
	D'accord dans une certaine mesure	7,5%	12,0%	9,0%
	Tout à fait d'accord	9,1%	13,7%	10,7%
	Je ne sais pas	1,9%	2,7%	2,2%
	Total	100,0%	100,0%	100,0%
Dans le cadre d'une relation conjugale, êtes-vous d'accord qu'il est acceptable qu'un homme exige certains comportements de sa femme (ne pas faire certaines activités, sortir avec des amis ou aller se promener, porter ou ne pas porter certains vêtements)?	Catégoriquement pas d'accord	39,4%	30,4%	36,3%
	A priori pas d'accord	13,6%	15,6%	14,3%
	D'accord dans une certaine mesure	25,1%	20,0%	23,3%
	Tout à fait d'accord	17,9%	27,4%	21,2%
	Je ne sais pas	3,9%	6,3%	4,8%
	Je refuse de répondre	0,1%	0,2%	0,2%
	Total	100,0%	100,0%	100,0%
Dans le cadre d'une relation conjugale, êtes-vous d'accord qu'il est acceptable que le mari insiste autant à avoir une relation sexuelle avec sa femme même si elle n'en a pas envie?	Catégoriquement pas d'accord	62,4%	46,8%	57,0%
	A priori pas d'accord	16,1%	17,9%	16,7%
	D'accord dans une certaine mesure	10,5%	15,7%	12,3%
	Tout à fait d'accord	6,2%	12,1%	8,2%
	Je ne sais pas	4,0%	6,8%	5,0%
	Je refuse de répondre	0,7%	0,7%	0,7%
	Total	100,0%	100,0%	100,0%
Dans le cadre d'une relation conjugale, êtes-vous d'accord que le mépris (HOGRA), l'humiliation de la part du mari est un comportement violent, tout comme la violence physique?	Catégoriquement pas d'accord	16,6%	13,3%	15,5%
	A priori pas d'accord	3,9%	6,6%	4,9%
	D'accord dans une certaine mesure	10,6%	15,9%	12,5%
	Tout à fait d'accord	67,0%	60,5%	64,8%
	Je ne sais pas	1,8%	3,5%	2,4%
	Je refuse de répondre	0,1%	0,1%	0,1%
	Total	100,0%	100,0%	100,0%
A votre avis, est ce que les gens de votre entourage pensent que la femme doit participer à la prise de décision concernant le ménage tout comme l'homme?	Tout le monde dans mon entourage le pense	27,0%	17,6%	23,7%
	La plus part des gens dans mon entourage le pense	31,1%	22,0%	27,9%
	Certains parmi eux le pensent	29,5%	33,9%	31,0%
	Personne ne le pense	7,1%	20,0%	11,5%
	Je ne sais pas	5,3%	6,4%	5,7%
	Je refuse de répondre	0,1%	0,1%	0,1%
	Total	100,0%	100,0%	100,0%

Tableau 14.1.3 : Proportion des femmes selon leurs perceptions quant aux normes sociales et aux rapports de domination basés sur le genre selon le milieu de résidence des femmes (suite)

		Milieu de résidence		
		Urbain	Rural	Ensemble
A votre avis, est ce que les gens de votre entourage pensent qu'il est préférable d'envoyer le fils à l'école et non pas la fille?	Tout le monde dans mon entourage le pense	4,7%	8,6%	6,1%
	La plus part des gens dans mon entourage le pense	4,5%	10,9%	6,8%
	Certains parmi eux le pensent	11,0%	20,2%	14,2%
	Personne ne le pense	77,0%	56,4%	69,9%
	Je ne sais pas	2,6%	3,7%	3,0%
	Je refuse de répondre	0,1%	0,1%	0,1%
	Total	100,0%	100,0%	100,0%
A votre avis, les gens de votre entourage pensent-ils qu'une femme / fille devrait être blâmée lorsqu'elle est violée?	Tout le monde dans mon entourage le pense	15,8%	24,4%	18,8%
	La plus part des gens dans mon entourage le pense	22,9%	26,8%	24,2%
	Certains parmi eux le pensent	30,3%	27,2%	29,2%
	Personne ne le pense	24,6%	13,3%	20,7%
	Je ne sais pas	6,2%	8,1%	6,9%
	Je refuse de répondre	0,1%	0,2%	0,1%
	Total	100,0%	100,0%	100,0%
A votre avis, les gens de votre entourage pensent-ils qu'il faut parler de la violence juste au sein du ménage et ne pas la dénoncer aux autorités?	Tout le monde dans mon entourage le pense	15,1%	20,8%	17,1%
	La plus part des gens dans mon entourage le pense	25,9%	28,8%	26,9%
	Certains parmi eux le pensent	35,1%	31,3%	33,8%
	Personne ne le pense	16,7%	10,9%	14,7%
	Je ne sais pas	7,0%	8,2%	7,4%
	Je refuse de répondre	0,1%	0,1%	0,1%
	Total	100,0%	100,0%	100,0%
A votre avis, les gens de votre entourage pensent-ils qu'une personne qui intervient lorsqu'un mari frappe sa femme est une personne curieuse qui se mêle des affaires propres au couple?	Tout le monde dans mon entourage le pense	17,4%	20,0%	18,3%
	La plus part des gens dans mon entourage le pense	24,1%	22,3%	23,5%
	Certains parmi eux le pensent	32,7%	28,7%	31,3%
	Personne ne le pense	20,9%	23,1%	21,6%
	Je ne sais pas	4,9%	5,8%	5,2%
	Je refuse de répondre	0,1%	0,1%	0,1%
	Total	100,0%	100,0%	100,0%
A votre avis, les gens de votre entourage pensent-ils que le mari a tout à fait le droit d'exiger de sa femme d'avoir une relation sexuelle avec lui, même si elle n'en a pas envie?	Tout le monde dans mon entourage le pense	15,4%	21,0%	17,3%
	La plus part des gens dans mon entourage le pense	23,0%	25,2%	23,8%
	Certains parmi eux le pensent	27,4%	24,5%	26,4%
	Personne ne le pense	16,4%	8,9%	13,8%
	Je ne sais pas	17,0%	19,8%	18,0%
	Je refuse de répondre	0,8%	0,6%	0,7%
	Total	100,0%	100,0%	100,0%
A votre avis, les gens de votre entourage pensent-ils qu'une femme ne devrait pas quitter son mari même s'il la frappe de temps en temps?	Tout le monde dans mon entourage le pense	15,3%	21,5%	17,4%
	La plus part des gens dans mon entourage le pense	24,5%	27,6%	25,6%
	Certains parmi eux le pensent	35,7%	30,1%	33,7%
	Personne ne le pense	17,4%	13,3%	16,0%
	Je ne sais pas	7,0%	7,3%	7,1%
	Je refuse de répondre	0,1%	0,1%	0,1%
	Total	100,0%	100,0%	100,0%

Tableau 14.1.3 : Proportion des femmes selon leurs perceptions quant aux normes sociales et aux rapports de domination basés sur le genre selon le milieu de résidence des femmes (suite)

		Milieu de résidence		
		Urbain	Rural	Ensemble
Quelle serait votre réaction si vous voyiez une femme en train d'être violente par son mari ou son partenaire (battue ou humiliée)?	Rien / je ne me mêle pas/ ça les concerne tous les deux	35,9%	36,3%	36,0%
	J'interviens directement / je défends la femme	30,7%	33,9%	31,8%
	J'essaie de calmer le mari	16,6%	17,5%	16,9%
	Je sollicite l'intervention des voisins / amis / autres	8,2%	7,8%	8,1%
	J'appelle la police / l'autorité concernée	5,9%	1,0%	4,2%
	Autre à mentionner	0,3%	0,3%	0,3%
	Je ne sais pas	2,3%	3,0%	2,5%
	Je refuse de répondre	0,1%	0,1%	0,1%
	Total	100,0%	100,0%	100,0%
Selon vous, quelle est la principale raison pour laquelle la relation conjugale continue même si le mari est violent?	Parce qu'elle l'aime (il l'aime)	5,6%	4,1%	5,1%
	Présence d'enfants	74,1%	82,0%	76,8%
	L'existence de biens communs	1,2%	0,4%	0,9%
	Liens familiaux	1,6%	1,7%	1,6%
	Faibles ressources de la femme	13,4%	7,9%	11,5%
	Considérations religieuses	1,5%	0,8%	1,3%
	Autre à spécifier	1,2%	1,3%	1,3%
	Je ne sais pas	1,4%	1,7%	1,5%
	Je refuse de répondre	0,1%	0,1%	0,1%
	Total	100,0%	100,0%	100,0%

Tableau 14.1.4 : Proportion des femmes selon leurs perceptions quant à la connaissance des lois et des institutions relatives à la violence selon le milieu de résidence des femmes

		Milieu de résidence		
		Urbain	Rural	Ensemble
Etes-vous au courant de l'existence d'une loi de lutte contre la violence à l'encontre des femmes (loi 103_13)?	Oui	48,5%	30,4%	42,2%
	Non	51,5%	69,6%	57,8%
	Total	100,0%	100,0%	100,0%
Selon vous, dans quelle mesure cette loi protège-t-elle les victimes de violence?	Très suffisante	10,4%	13,6%	11,2%
	Assez suffisante	19,7%	23,1%	20,6%
	Pas suffisante	47,9%	35,7%	44,8%
	Je ne sais pas	22,0%	27,6%	23,4%
	Total	100,0%	100,0%	100,0%
A votre avis, à quel point est-il difficile d'appliquer cette loi?	Très facile	14,1%	12,8%	13,7%
	Assez difficile	28,2%	26,1%	27,7%
	Très difficile	29,2%	22,5%	27,5%
	Je ne sais pas	28,3%	38,5%	30,9%
	Je refuse de répondre	0,2%	0,1%	0,2%
	Total	100,0%	100,0%	100,0%
Connaissez-vous le numéro vert conçu pour la protection des femmes victimes de violence?	Oui	30,3%	13,8%	24,6%
	Non	69,6%	86,0%	75,3%
	Je refuse de répondre	0,1%	0,1%	0,1%
	Total	100,0%	100,0%	100,0%
Connaissez-vous l'existence d'associations d'assistance ou d'hébergement pour les femmes victimes de violence et leurs enfants ?	Oui	69,5%	48,7%	62,3%
	Non	30,5%	51,3%	37,7%
	Je refuse de répondre	0,1%	0,1%	0,1%
	Total	100,0%	100,0%	100,0%
Êtes-vous au courant de l'existence de cellules d'accueil relevant des institutions publiques, instaurées pour la protection des femmes victimes de violence?	Oui	48,3%	26,3%	40,7%
	Non	51,6%	73,5%	59,2%
	Je refuse de répondre	0,1%	0,2%	0,1%
	Total	100,0%	100,0%	100,0%
Je t'ai parlé de beaucoup de choses difficiles. Que ressens-tu après en avoir parlé?	Bien / Mieux	70,7%	68,0%	69,8%
	Mal	2,3%	2,6%	2,4%
	Normal	26,9%	29,4%	27,8%
	Total	100,0%	100,0%	100,0%

Tableau 14.2.1 : Proportion des femmes selon leurs perceptions de la violence en général par groupes d'âges des femmes

		Groupes d'âges					
		De 15 à 24 ans	De 25 à 34 ans	De 35 à 44 ans	De 45 à 54 ans	De 55 à 74 ans	Ensemble
Quelle est la première forme de violence qui vous vient à l'esprit lorsque nous parlons de violence ?	Violence physique	55,6%	59,8%	58,2%	58,9%	64,2%	58,7%
	Violence sexuelle	17,1%	13,7%	13,7%	12,0%	8,5%	13,5%
	Violence psychologique	22,5%	21,2%	21,9%	20,0%	15,8%	20,8%
	Violence économique	2,6%	3,2%	3,8%	4,1%	2,8%	3,4%
	Autre	0,4%	0,4%	0,6%	0,6%	0,9%	0,6%
	Je ne sais pas	1,8%	1,7%	1,8%	4,3%	7,8%	3%
	Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Selon vous, quelle est la catégorie sociale la plus exposée à la violence parmi les catégories suivantes?	La femme (physique, verbal, etc.)	76,8%	74,9%	74,3%	74,5%	70,5%	74,7%
	L'homme (physique, verbal, etc.)	0,0%	0,4%	0,5%	0,4%	0,4%	0,3%
	Les enfants (physique, verbal, négligence, etc.)	10,8%	11,3%	10,6%	8,0%	6,5%	9,7%
	Les personnes âgées	0,2%	0,5%	0,5%	0,6%	1,8%	0,6%
	Les personnes handicapées	1,1%	0,6%	0,8%	0,8%	0,3%	0,8%
	Toutes les catégories sont exposées avec le même degré	9,5%	11,0%	12,1%	12,7%	13,9%	11,6%
	Autre	0,1%	0,2%	0,2%	0,2%	0,3%	0,2%
	Je ne sais pas ou je refuse de répondre	1,4%	1,3%	1,2%	2,9%	6,2%	2,2%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	
Selon vous, parmi les espaces suivants où la violence est plus répandue?	L'espace conjugal	43,9%	56,8%	56,4%	57,8%	57,8%	54,3%
	L'espace familial	13,2%	10,7%	11,9%	11,7%	11,6%	11,9%
	Les lieux de travail	2,3%	2,6%	2,5%	2,1%	2,2%	2,3%
	Les écoles	4,4%	3,1%	2,6%	2,5%	2,0%	3,0%
	Les lieux publics	36,2%	26,9%	26,5%	25,8%	26,5%	28,5%
	Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Tableau 14.2.1 : Proportion des femmes selon leurs perceptions de la violence en général par groupes d'âges des femmes (suite)

		Groupes d'âges					
		De 15 à 24 ans	De 25 à 34 ans	De 35 à 44 ans	De 45 à 54 ans	De 55 à 74 ans	Ensemble
En général, comment évaluez-vous l'évolution de la violence à l'encontre des femmes (violence physique, violence psychologique ...) au Maroc au cours des cinq dernières années?	A beaucoup augmenté	54,3%	56,5%	58,4%	58,8%	50,3%	56,6%
	A légèrement augmenté	15,1%	16,4%	16,0%	16,0%	20,2%	16,2%
	Est restée stable	7,5%	4,6%	4,4%	3,9%	4,3%	5,0%
	A légèrement régressé	16,0%	13,8%	13,4%	11,6%	8,8%	13,2%
	A beaucoup régressé	2,5%	3,2%	3,0%	3,4%	5,0%	3,2%
	Je ne sais pas	4,6%	5,3%	4,9%	6,3%	11,4%	5,9%
	Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
En général, comment évaluez-vous l'évolution de la violence à l'égard des hommes (violence physique, violence psychologique ...) au Maroc au cours des cinq dernières années?	A beaucoup augmenté	8,2%	10,1%	12,0%	12,8%	11,6%	11,0%
	A légèrement augmenté	11,3%	14,2%	15,3%	16,4%	16,8%	14,6%
	Est restée stable	21,0%	21,1%	19,9%	18,6%	17,7%	19,8%
	A légèrement régressé	8,8%	8,7%	7,7%	7,8%	6,5%	8,1%
	A beaucoup régressé	16,2%	11,4%	12,4%	9,6%	8,0%	11,8%
	Je ne sais pas	34,3%	33,8%	32,4%	34,4%	38,6%	34,2%
	Je refuse de répondre	0,3%	0,6%	0,3%	0,4%	0,8%	0,4%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	
En général, comment évaluez-vous l'évolution de la violence à l'encontre des enfants (violence physique, violence psychologique ...) au Maroc au cours des cinq dernières années?	A beaucoup augmenté	45,5%	47,6%	47,1%	45,4%	37,5%	45,6%
	A légèrement augmenté	23,6%	22,7%	25,7%	22,1%	25,1%	23,5%
	Est restée stable	9,8%	8,4%	7,0%	7,1%	7,0%	7,9%
	A légèrement régressé	9,5%	9,7%	9,6%	9,6%	7,3%	9,4%
	A beaucoup régressé	4,6%	4,3%	4,3%	5,4%	6,2%	4,8%
	Je ne sais pas	7,0%	7,4%	6,3%	10,3%	16,7%	8,7%
	Je refuse de répondre	0,1%	0,0%	0,0%	0,1%	0,1%	0,1%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	

Tableau 14.2.1 : Proportion des femmes selon leurs perceptions de la violence en général par groupes d'âges des femmes (suite)

		Groupes d'âges					Ensemble
		De 15 à 24 ans	De 25 à 34 ans	De 35 à 44 ans	De 45 à 54 ans	De 55 à 74 ans	
En général, comment évaluez-vous l'évolution de la violence à l'égard des personnes âgées (violence physique, violence psychologique ...) au Maroc au cours des cinq dernières années?	A beaucoup augmenté	24,6%	22,3%	23,4%	24,1%	20,3%	23,4%
	A légèrement augmenté	18,4%	18,2%	18,5%	19,0%	22,0%	18,8%
	Est restée stable	17,6%	17,9%	17,5%	15,7%	15,1%	16,9%
	A légèrement régressé	10,4%	11,3%	11,4%	11,4%	7,9%	10,9%
	A beaucoup régressé	9,3%	8,6%	10,6%	9,2%	10,6%	9,4%
	Je ne sais pas	19,6%	21,7%	18,6%	20,3%	24,1%	20,4%
	Je refuse de répondre	0,0%	0,0%	0,1%	0,2%	0,0%	0,1%
	Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
De manière générale, comment évaluez-vous l'évolution de la violence à l'égard des personnes handicapées (violence physique, violence psychologique ...) au Maroc au cours des cinq dernières années?	A beaucoup augmenté	18,9%	17,0%	18,2%	17,7%	14,6%	17,6%
	A légèrement augmenté	13,9%	13,5%	13,9%	12,4%	15,5%	13,5%
	Est restée stable	17,9%	16,9%	18,3%	16,3%	14,1%	17,0%
	A légèrement régressé	11,5%	12,4%	11,9%	13,1%	9,3%	12,1%
	A beaucoup régressé	11,0%	10,8%	11,8%	12,1%	12,4%	11,5%
	Je ne sais pas	26,6%	29,6%	25,9%	28,2%	33,9%	28,1%
	Je refuse de répondre	0,2%	0,1%	0,0%	0,2%	0,1%	0,1%
	Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
De manière générale, comment évaluez-vous l'évolution de la violence sexuelle à l'encontre des femmes au Maroc au cours des cinq dernières années?	A beaucoup augmenté	63,3%	60,0%	60,0%	58,1%	48,2%	59,2%
	A légèrement augmenté	16,5%	19,7%	20,2%	19,5%	21,1%	19,1%
	Est restée stable	4,5%	4,0%	4,2%	3,8%	3,2%	4,0%
	A légèrement régressé	6,9%	7,3%	6,6%	6,6%	6,7%	6,8%
	A beaucoup régressé	2,6%	1,9%	2,0%	2,9%	4,5%	2,6%
	Je ne sais pas	6,3%	7,1%	7,0%	9,0%	16,2%	8,2%
	Je refuse de répondre	0,0%	0,1%	0,0%	0,2%	0,0%	0,1%
	Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Tableau 14.2.1 : Proportion des femmes selon leurs perceptions de la violence en général par groupes d'âges des femmes (suite)

		Groupes d'âges					
		De 15 à 24 ans	De 25 à 34 ans	De 35 à 44 ans	De 45 à 54 ans	De 55 à 74 ans	Ensemble
En général, comment évaluez-vous l'évolution de la violence sexuelle à l'égard des enfants au Maroc au cours des cinq dernières années?	A beaucoup augmenté	60,9%	62,2%	62,0%	58,9%	49,9%	60,0%
	A légèrement augmenté	20,2%	20,1%	20,9%	19,8%	21,7%	20,3%
	Est restée stable	4,6%	3,6%	4,4%	3,7%	4,2%	4,0%
	A légèrement régressé	5,7%	5,5%	4,5%	5,0%	3,5%	5,1%
	A beaucoup régressé	2,5%	1,5%	1,9%	2,8%	3,7%	2,4%
	Je ne sais pas	6,0%	7,1%	6,4%	9,6%	17,0%	8,2%
	Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
En général, comment évaluez-vous l'évolution de la violence conjugale au Maroc au cours des cinq dernières années?	A beaucoup augmenté	42,8%	46,8%	48,9%	47,6%	39,3%	46,0%
	A légèrement augmenté	20,4%	22,9%	22,0%	21,9%	25,4%	22,1%
	Est restée stable	10,2%	7,0%	6,7%	6,0%	3,8%	7,1%
	A légèrement régressé	12,5%	12,5%	12,0%	11,6%	8,3%	11,8%
	A beaucoup régressé	4,2%	3,5%	4,0%	4,8%	8,6%	4,5%
	Je ne sais pas	9,8%	7,4%	6,3%	8,1%	14,6%	8,5%
	Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
En général, comment évaluez-vous l'évolution de la violence domestique au Maroc au cours des cinq dernières années?	A beaucoup augmenté	26,7%	25,4%	29,4%	28,2%	24,8%	27,2%
	A légèrement augmenté	22,0%	25,0%	24,5%	22,3%	24,2%	23,4%
	Est restée stable	16,4%	15,3%	16,3%	15,7%	12,6%	15,6%
	A légèrement régressé	16,2%	15,9%	14,5%	14,7%	13,1%	15,1%
	A beaucoup régressé	7,1%	7,2%	6,7%	7,8%	7,8%	7,3%
	Je ne sais pas	11,7%	11,1%	8,6%	11,3%	17,5%	11,3%
	Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
En général, comment évaluez-vous l'évolution de la violence dans les écoles au Maroc au cours des cinq dernières années?	A beaucoup augmenté	36,7%	32,3%	35,3%	33,8%	24,9%	33,7%
	A légèrement augmenté	21,0%	20,7%	22,3%	17,8%	15,0%	19,8%
	Est restée stable	10,7%	8,9%	9,4%	7,3%	5,2%	8,6%
	A légèrement régressé	10,7%	13,6%	10,5%	8,9%	6,2%	10,4%
	A beaucoup régressé	7,8%	6,9%	5,5%	5,1%	4,0%	6,1%
	Je ne sais pas	13,1%	17,5%	16,7%	26,9%	44,6%	21,4%
	Je refuse de répondre	0,0%	0,1%	0,1%	0,1%	0,1%	0,1%
	Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Tableau 14.2.1 : Proportion des femmes selon leurs perceptions de la violence en général par groupes d'âges des femmes (suite)

		Groupes d'âges					
		De 15 à 24 ans	De 25 à 34 ans	De 35 à 44 ans	De 45 à 54 ans	De 55 à 74 ans	Ensemble
En général, comment évaluez-vous l'évolution de la violence sur le lieu de travail au Maroc au cours des cinq dernières années?	A beaucoup augmenté	19,3%	18,1%	20,0%	19,0%	15,5%	18,8%
	A légèrement augmenté	12,8%	15,2%	15,2%	12,9%	10,8%	13,6%
	Est restée stable	10,4%	9,1%	10,1%	9,7%	6,3%	9,5%
	A légèrement régressé	8,3%	9,6%	9,3%	8,7%	5,7%	8,7%
	A beaucoup régressé	5,9%	5,6%	5,1%	4,6%	4,6%	5,2%
	Je ne sais pas	43,3%	42,4%	40,2%	45,0%	57,0%	44,1%
	Je refuse de répondre	0,1%	0,1%	0,1%	0,2%	0,1%	0,1%
	Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
En général, comment évaluez-vous l'évolution de la violence dans les lieux publics au Maroc au cours des cinq dernières années?	A beaucoup augmenté	57,8%	53,4%	56,0%	54,0%	46,4%	54,5%
	A légèrement augmenté	19,8%	21,6%	20,9%	19,9%	19,4%	20,4%
	Est restée stable	6,8%	6,3%	6,1%	5,5%	6,4%	6,1%
	A légèrement régressé	7,3%	8,0%	8,1%	8,7%	7,9%	8,1%
	A beaucoup régressé	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
	Je ne sais pas	8,2%	10,6%	8,9%	11,8%	20,0%	10,8%
	Je refuse de répondre	0,2%	0,1%	0,0%	0,2%	0,0%	0,1%
	Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Tableau 14.2.2 : Proportion des femmes selon leurs perceptions quant aux principales causes de la violence à l'encontre des femmes par contexte de violence et groupes d'âges des femmes

		Groupes d'âges					
		De 15 à 24 ans	De 25 à 34 ans	De 35 à 44 ans	De 45 à 54 ans	De 55 à 74 ans	Ensemble
Dans le contexte conjugal, quelles sont selon vous, les principales causes de la violence à l'encontre des femmes?	Les problèmes matériels	27,50%	30,20%	32,70%	32,60%	34,00%	31,10%
	la pauvreté	21,70%	24,30%	27,60%	29,60%	29,00%	26,30%
	Les problèmes de communication	16,10%	14,80%	11,60%	11,80%	14,50%	13,50%
	La jalousie / Trahison	10,20%	7,80%	7,20%	6,80%	6,20%	7,80%
	Le niveau éducatif et culturel faible du l'auteur de violence	6,10%	4,40%	3,30%	3,10%	1,40%	3,90%
	Etre élevé dans un environnement familial marqué par la violence	2,90%	3,50%	3,30%	2,30%	1,80%	2,80%
	Consommation de l'alcool et des drogues	3,90%	4,00%	3,50%	3,20%	3,50%	3,60%
	La différence d'âge	2,00%	1,60%	1,30%	1,50%	1,60%	1,60%
	Le stress de la vie	2,70%	2,30%	2,70%	2,40%	1,10%	2,40%
	La perception de la femme en tant qu'être inférieur	2,30%	1,70%	1,70%	1,60%	1,60%	1,80%
	Autres causes	4,70%	5,50%	5,20%	5,10%	5,40%	5,10%
	Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%
Dans le contexte familial, quelles sont, à votre avis, les principales causes de la violence à l'encontre des femmes?	Les problèmes matériels	20,00%	19,90%	22,90%	21,90%	26,70%	21,60%
	la pauvreté	15,10%	14,10%	15,00%	16,20%	13,60%	15,10%
	Les problèmes de communication	14,70%	14,20%	12,50%	12,60%	9,20%	13,20%
	Etre élevé dans un environnement familial marqué par la violence	9,80%	12,50%	12,20%	10,90%	12,50%	11,40%
	Le stress de la vie	6,60%	7,10%	6,90%	5,50%	6,90%	6,50%
	Le niveau éducatif et culturel faible du l'auteur de violence	5,50%	5,90%	4,50%	5,10%	3,80%	5,20%
	La perception d'infériorité envers la femme	4,70%	3,60%	4,10%	3,80%	4,00%	4,00%
	L'intervention de la famille	4,20%	4,20%	4,00%	4,50%	4,80%	4,30%
	La jalousie / Trahison	3,20%	3,30%	3,10%	2,50%	2,20%	2,90%
La dispersion familiale	3,10%	3,40%	3,00%	4,00%	3,60%	3,40%	

Tableau 14.2.2 : Proportion des femmes selon leurs perceptions quant aux principales causes de la violence à l'encontre des femmes par contexte de violence et groupes d'âges des femmes (suite)

		Groupes d'âges					
		De 15 à 24 ans	De 25 à 34 ans	De 35 à 44 ans	De 45 à 54 ans	De 55 à 74 ans	Ensemble
	le sentiment d'être méprisé et détesté par l'autre	2,40%	2,10%	2,70%	2,60%	2,50%	2,50%
	Consommation de l'alcool et des drogues	2,10%	2,30%	1,90%	2,30%	1,90%	2,10%
	La différence d'âge	2,00%	2,10%	1,60%	1,70%	2,10%	1,90%
	Autres causes	3,70%	3,20%	2,80%	3,50%	2,50%	3,20%
	Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%
Dans les lieux publics, quelles sont, Selon vous, les principales causes de la violence à l'encontre des femmes?	Consommation de l'alcool et des drogues	13,40%	16,30%	16,50%	18,20%	18,80%	16,40%
	Le chômage des jeunes	14,80%	13,80%	14,20%	15,30%	14,80%	14,60%
	la pauvreté	11,20%	11,30%	12,60%	12,80%	12,50%	12,00%
	Insuffisance du contrôle de sécurité	7,90%	7,70%	6,60%	7,80%	8,00%	7,60%
	répression sexuelle	7,00%	9,20%	6,70%	6,50%	6,20%	7,20%
	Etre élevé dans un environnement familial marqué par la violence	5,20%	5,40%	5,70%	5,40%	5,80%	5,50%
	L'immaturation et l'imprudence	6,30%	6,70%	5,60%	5,70%	7,20%	6,10%
	La perception d'infériorité envers la femme	6,30%	5,20%	5,30%	5,00%	3,00%	5,20%
	Le niveau éducatif et culturel faible de l'auteur	5,70%	4,50%	5,00%	4,00%	3,20%	4,60%
	Les problèmes matériels	2,70%	3,80%	3,70%	3,50%	4,40%	3,50%
	le sentiment d'être méprisé et détesté par l'autre	2,70%	2,40%	2,00%	1,80%	2,60%	2,20%
	Le stress de la vie	3,90%	2,20%	3,30%	2,50%	2,60%	2,90%
	Autres causes	12,80%	11,40%	12,80%	11,60%	10,90%	10,90%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	

Tableau 14.2.3 : Proportion des femmes selon leurs perceptions quant aux normes sociales et aux rapports de domination basés sur le genre selon le groupes d'âges des femmes

		Groupes d'âges					
		De 15 à 24 ans	De 25 à 34 ans	De 35 à 44 ans	De 45 à 54 ans	De 55 à 74 ans	Ensemble
Selon vous, la femme ne devrait pas refuser un rapport sexuel avec son mari quand ce dernier en a envie, à moins d'être malade ou en période de menstruations	Catégoriquement pas d'accord	44,5%	46,2%	44,9%	41,4%	37,2%	43,4%
	A priori pas d'accord	8,1%	8,5%	7,9%	9,3%	9,3%	8,6%
	D'accord dans une certaine mesure	9,3%	13,6%	15,5%	14,4%	13,7%	13,3%
	Tout à fait d'accord	24,6%	29,3%	29,1%	30,8%	33,1%	29,0%
	Je ne sais pas	11,9%	2,0%	2,4%	3,3%	5,2%	4,9%
	Je refuse de répondre	1,7%	0,4%	0,3%	0,9%	1,6%	0,9%
	Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Selon vous, faut-il partager l'autorité entre l'homme et la femme au sein du ménage	Catégoriquement pas d'accord	9,4%	10,0%	10,5%	13,0%	15,4%	11,3%
	A priori pas d'accord	6,4%	6,6%	7,3%	7,5%	11,1%	7,3%
	D'accord dans une certaine mesure	17,8%	22,5%	22,5%	23,8%	27,1%	22,2%
	Tout à fait d'accord	63,8%	60,1%	58,8%	53,9%	43,5%	57,5%
	Je ne sais pas	2,7%	0,8%	0,9%	1,7%	2,9%	1,7%
	Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Selon vous le rôle primordial de la femme est de s'occuper de son foyer et de préparer à manger pour sa famille	Catégoriquement pas d'accord	60,3%	52,0%	50,4%	41,6%	29,2%	48,6%
	A priori pas d'accord	10,9%	10,9%	11,0%	10,6%	11,1%	10,9%
	D'accord dans une certaine mesure	10,2%	16,7%	16,8%	17,5%	22,1%	16,0%
	Tout à fait d'accord	17,3%	20,1%	21,4%	29,6%	36,2%	23,8%
	Je ne sais pas	1,2%	0,3%	0,5%	0,7%	1,3%	0,7%
	Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Selon vous, il est normal que l'homme ait le dernier mot dans toutes les affaires de la famille	Catégoriquement pas d'accord	51,6%	46,8%	42,1%	35,8%	25,0%	41,9%
	A priori pas d'accord	14,6%	15,0%	15,1%	13,8%	13,4%	14,5%
	D'accord dans une certaine mesure	13,7%	17,8%	19,1%	19,6%	25,0%	18,3%
	Tout à fait d'accord	18,1%	19,9%	22,6%	29,7%	34,9%	24,2%
	Je ne sais pas	2,0%	0,5%	10,0%	10,0%	1,7%	1,2%
	Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Tableau 14.2.3 : Proportion des femmes selon leurs perceptions quant aux normes sociales et aux rapports de domination basés sur le genre selon le groupes d'âges des femmes (suite)

		Groupes d'âges					Ensemble
		De 15 à 24 ans	De 25 à 34 ans	De 35 à 44 ans	De 45 à 54 ans	De 55 à 74 ans	
Selon vous, la femme doit accepter l'opinion de son mari même si elle n'en est pas convaincue	Catégoriquement pas d'accord	65,6%	62,1%	56,6%	48,2%	35,0%	55,5%
	A priori pas d'accord	13,4%	14,4%	16,1%	15,9%	16,1%	15,1%
	D'accord dans une certaine mesure	11,0%	13,0%	14,7%	17,6%	23,8%	15,2%
	Tout à fait d'accord	7,4%	9,8%	11,4%	16,5%	23,3%	12,7%
	Je ne sais pas	2,5%	0,7%	1,1%	1,7%	1,7%	1,6%
	Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Selon vous, un homme doit être fort et ferme	Catégoriquement pas d'accord	42,7%	36,1%	33,2%	28,2%	20,5%	33,4%
	A priori pas d'accord	13,5%	13,7%	13,6%	12,5%	14,0%	13,3%
	D'accord dans une certaine mesure	20,2%	26,5%	25,1%	26,8%	28,0%	25,1%
	Tout à fait d'accord	21,6%	23,2%	27,1%	31,1%	35,9%	27,0%
	Je ne sais pas	1,9%	0,6%	0,9%	1,4%	1,6%	1,3%
	Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Selon vous, la participation de l'homme aux tâches ménagères (lavage de la vaisselle / nettoyage / cuisine ...) le dévalorise	Catégoriquement pas d'accord	79,6%	75,1%	73,6%	68,1%	59,8%	72,5%
	A priori pas d'accord	8,7%	10,0%	10,5%	11,6%	13,9%	10,6%
	D'accord dans une certaine mesure	4,9%	6,5%	6,5%	8,1%	11,2%	7,0%
	Tout à fait d'accord	5,6%	7,8%	8,5%	11,2%	13,6%	8,9%
	Je ne sais pas	1,2%	0,5%	0,8%	1,0%	1,5%	0,9%
	Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Selon vous, une femme doit endurer la violence pour maintenir la stabilité de sa famille	Catégoriquement pas d'accord	64,6%	56,7%	49,9%	42,0%	33,4%	50,9%
	A priori pas d'accord	11,5%	12,3%	12,7%	13,1%	10,1%	12,2%
	D'accord dans une certaine mesure	11,4%	17,4%	19,2%	21,5%	26,0%	18,4%
	Tout à fait d'accord	10,5%	12,8%	17,1%	22,3%	29,1%	17,2%
	Je ne sais pas	2,0%	0,8%	1,1%	1,2%	1,3%	1,2%
	Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Selon vous, la violence entre époux reste une affaire privée que la femme ne peut pas révéler à autrui	Catégoriquement pas d'accord	43,6%	43,0%	37,8%	32,2%	26,7%	37,6%
	A priori pas d'accord	11,9%	13,3%	12,6%	13,0%	13,9%	12,8%
	D'accord dans une certaine mesure	17,2%	16,7%	20,1%	21,4%	19,4%	19,1%
	Tout à fait d'accord	23,8%	25,7%	28,2%	31,8%	37,2%	28,5%
	Je ne sais pas	3,4%	1,3%	1,3%	1,7%	2,9%	2,1%
	Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Tableau 14.2.3 : Proportion des femmes selon leurs perceptions quant aux normes sociales et aux rapports de domination basés sur le genre selon le groupes d'âges des femmes (suite)

		Groupes d'âges					
		De 15 à 24 ans	De 25 à 34 ans	De 35 à 44 ans	De 45 à 54 ans	De 55 à 74 ans	Ensemble
	A priori pas d'accord	10,7%	12,6%	12,5%	14,5%	16,2%	13,0%
	D'accord dans une certaine mesure	15,2%	14,3%	15,1%	14,1%	17,1%	14,8%
	Tout à fait d'accord	11,0%	10,2%	12,1%	13,6%	17,6%	12,3%
	Je ne sais pas	2,3%	0,7%	1,0%	1,1%	2,0%	1,3%
	Je refuse de répondre	0,4%	0,1%	0,1%	0,1%	0,0%	0,1%
	Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Selon vous, si la femme ne résiste pas physiquement en cas de viol, on ne le considère pas comme étant un viol	Catégoriquement pas d'accord	63,4%	60,7%	59,6%	56,3%	51,5%	59,0%
	A priori pas d'accord	10,3%	12,8%	13,7%	15,1%	16,2%	13,4%
	D'accord dans une certaine mesure	8,4%	9,8%	10,0%	9,6%	9,8%	9,5%
	Tout à fait d'accord	11,7%	11,0%	11,0%	11,1%	9,2%	11,0%
	Je ne sais pas	5,7%	5,5%	5,5%	7,6%	13,0%	6,8%
	Je refuse de répondre	0,4%	0,2%	0,2%	0,4%	0,3%	0,3%
	Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Selon vous, si la femme est sujette à un harcèlement, elle en est le plus souvent la seule responsable	Catégoriquement pas d'accord	71,0%	69,3%	65,1%	60,9%	54,0%	65,1%
	A priori pas d'accord	12,3%	12,9%	14,2%	14,2%	14,5%	13,5%
	D'accord dans une certaine mesure	10,7%	11,0%	12,3%	13,6%	16,3%	12,4%
	Tout à fait d'accord	3,5%	4,8%	5,6%	6,8%	8,0%	5,5%
	Je ne sais pas	2,3%	2,0%	2,6%	4,4%	7,2%	3,3%
	Je refuse de répondre	0,1%	0,1%	0,2%	0,2%	0,0%	0,2%
	Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Selon vous, si la femme est sujette à un viol, elle en est le plus souvent la seule responsable	Catégoriquement pas d'accord	81,2%	76,9%	75,1%	70,7%	62,3%	74,5%
	A priori pas d'accord	9,8%	11,8%	11,7%	12,4%	13,0%	11,6%
	D'accord dans une certaine mesure	4,8%	6,1%	6,9%	7,6%	12,2%	6,9%
	Tout à fait d'accord	1,5%	2,6%	3,0%	4,2%	4,7%	3,1%
	Je ne sais pas	2,6%	2,5%	3,1%	4,9%	7,6%	3,8%
	Je refuse de répondre	0,1%	0,1%	0,2%	0,3%	0,1%	0,2%
	Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
A votre avis, le mari a-t-il le droit de battre / violenter son épouse si elle néglige / ne fait pas les travaux ménagers?	Oui	5,3%	6,2%	7,2%	10,7%	13,6%	8,1%
	Non	93,4%	93,3%	92,1%	88,5%	85,7%	91,1%
	Je ne sais pas	1,3%	0,5%	0,7%	0,8%	0,7%	0,8%
	Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
A votre avis, le mari a-t-il le droit de battre/ violenter son épouse si elle néglige de prendre soin de ses enfants?	Oui	11,1%	10,8%	11,7%	15,1%	18,3%	12,9%
	Non	86,7%	88,5%	87,5%	84,0%	80,5%	85,9%
	Je ne sais pas	2,2%	0,7%	0,8%	0,9%	1,2%	1,2%
	Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Tableau 14.2.3 : Proportion des femmes selon leurs perceptions quant aux normes sociales et aux rapports de domination basés sur le genre selon le groupes d'âges des femmes (suite)

		Groupes d'âges					Ensemble
		De 15 à 24 ans	De 25 à 34 ans	De 35 à 44 ans	De 45 à 54 ans	De 55 à 74 ans	
A votre avis, le mari a-t-il le droit de battre / violenter son épouse si elle ne prépare pas les repas à temps / brûle les aliments?	Oui	4,8%	5,5%	7,0%	10,2%	14,2%	7,7%
	Non	94,0%	94,0%	92,4%	89,1%	84,4%	91,5%
	Je ne sais pas	1,2%	0,5%	0,6%	0,7%	1,4%	0,8%
	Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
A votre avis, le mari a-t-il le droit de battre / violenter son épouse si elle le soupçonne et lui demande constamment où il se trouve?	Oui	7,8%	7,6%	9,7%	11,3%	14,9%	9,7%
	Non	90,0%	91,4%	88,7%	86,8%	82,3%	88,5%
	Je ne sais pas	2,2%	1,0%	1,6%	1,9%	2,8%	1,8%
	Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
A votre avis, le mari a-t-il le droit de battre / violenter son épouse si elle refuse d'avoir un rapport sexuel avec lui?	Oui	6,2%	6,3%	9,2%	12,9%	15,0%	9,5%
	Non	89,9%	92,2%	89,2%	84,9%	80,7%	88,0%
	Je ne sais pas	3,9%	1,5%	1,6%	2,3%	4,4%	2,5%
	Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
A votre avis, est-il permis au mari de violenter / de battre / d'agresser sa femme si elle n'est pas d'accord avec lui ou le contredit?	Oui	5,4%	5,0%	6,5%	8,9%	11,7%	7,1%
	Non	93,1%	94,1%	92,5%	89,6%	86,3%	91,6%
	Je ne sais pas	1,4%	0,9%	1,0%	1,5%	2,0%	1,3%
	Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
A votre avis, le mari a-t-il le droit de battre / violenter son épouse si elle sort sans son autorisation?	Oui	17,2%	18,1%	20,2%	23,9%	30,0%	21,0%
	Non	80,2%	80,6%	78,5%	74,5%	68,2%	77,3%
	Je ne sais pas	2,6%	1,3%	1,2%	1,6%	1,8%	1,7%
	Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Dans le cadre de la relation conjugale, êtes-vous d'accord avec le fait que crier après la femme n'est pas une vraie violence?	Catégoriquement pas d'accord	59,9%	57,6%	56,1%	54,0%	50,4%	56,2%
	A priori pas d'accord	12,8%	14,4%	14,0%	15,0%	16,3%	14,3%
	D'accord dans une certaine mesure	11,0%	13,1%	13,3%	14,5%	15,5%	13,3%
	Tout à fait d'accord	13,4%	13,6%	14,8%	14,1%	14,1%	13,9%
	Je ne sais pas	2,8%	1,4%	1,7%	2,2%	3,7%	2,2%
	Je refuse de répondre	0,1%	0,0%	0,1%	0,2%	0,0%	0,1%
	Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Dans le cadre de la relation conjugale, êtes-vous d'accord avec le fait que tenir avec force le bras de la femme sans laisser de traces et sans la battre n'est pas une vraie violence?	Catégoriquement pas d'accord	61,9%	60,0%	57,7%	56,2%	50,7%	58,1%
	A priori pas d'accord	14,6%	14,8%	15,0%	15,4%	18,2%	15,2%
	D'accord dans une certaine mesure	9,1%	11,4%	11,6%	12,5%	13,8%	11,5%
	Tout à fait d'accord	10,5%	12,0%	13,4%	13,0%	12,9%	12,3%
	Je ne sais pas	3,7%	1,7%	2,2%	2,8%	4,3%	2,8%
	Je refuse de répondre	0,1%	0,1%	0,0%	0,2%	0,0%	0,1%
	Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Dans le cadre de la relation conjugale, êtes-vous d'accord avec le fait que donner un coup de pied ou frapper la table, les murs ou les portes n'est pas une vraie violence?	Catégoriquement pas d'accord	66,8%	66,8%	64,8%	62,4%	58,5%	64,5%
	A priori pas d'accord	13,0%	12,7%	13,5%	14,3%	16,1%	13,7%
	D'accord dans une certaine mesure	8,2%	8,2%	8,5%	9,9%	11,3%	9,0%
	Tout à fait d'accord	9,3%	10,6%	11,4%	11,1%	11,0%	10,7%
	Je ne sais pas	2,6%	1,5%	1,8%	2,1%	3,1%	2,1%
	Je refuse de répondre	0,1%	0,1%	0,0%	0,2%	0,0%	0,1%
	Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Tableau 14.2.3 : Proportion des femmes selon leurs perceptions quant aux normes sociales et aux rapports de domination basés sur le genre selon le groupes d'âges des femmes (suite)

		Groupes d'âges					
		De 15 à 24 ans	De 25 à 34 ans	De 35 à 44 ans	De 45 à 54 ans	De 55 à 74 ans	Ensemble
Dans le cadre d'une relation conjugale, êtes-vous d'accord qu'il est acceptable qu'un homme exige certains comportements de sa femme (ne pas faire certaines activités, sortir avec des amis ou aller se promener, porter ou ne pas porter certains vêtements)	Catégoriquement pas d'accord	39,8%	36,5%	38,0%	34,5%	29,0%	36,3%
	A priori pas d'accord	12,6%	15,6%	14,5%	13,9%	16,3%	14,3%
	D'accord dans une certaine mesure	20,6%	24,8%	24,4%	23,8%	22,3%	23,3%
	Tout à fait d'accord	21,7%	19,0%	19,2%	22,4%	25,8%	21,2%
	Je ne sais pas	5,2%	4,0%	3,7%	5,2%	6,6%	4,8%
	Je refuse de répondre	0,1%	0,1%	0,1%	0,3%	0,0%	0,2%
	Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Dans le cadre d'une relation conjugale, êtes-vous d'accord qu'il est acceptable que le mari insiste autant à avoir une relation sexuelle avec sa femme même si elle n'en a pas envie?	Catégoriquement pas d'accord	61,3%	61,0%	59,3%	52,9%	44,9%	57,0%
	A priori pas d'accord	14,0%	16,9%	16,5%	18,1%	19,1%	16,7%
	D'accord dans une certaine mesure	8,6%	11,9%	12,3%	14,5%	15,8%	12,3%
	Tout à fait d'accord	6,3%	7,1%	7,8%	9,5%	12,6%	8,2%
	Je ne sais pas	8,8%	2,7%	3,6%	4,2%	6,6%	5,0%
	Je refuse de répondre	0,9%	0,5%	0,5%	0,8%	1,0%	0,7%
	Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Dans le cadre d'une relation conjugale, êtes-vous d'accord que le mépris (HOGRA), l'humiliation de la part du mari est un comportement violent, tout comme la violence physique?	Catégoriquement pas d'accord	16,8%	14,8%	16,4%	14,9%	13,6%	15,5%
	A priori pas d'accord	3,9%	4,8%	5,2%	5,2%	5,4%	4,9%
	D'accord dans une certaine mesure	10,4%	11,8%	12,2%	13,1%	18,1%	12,5%
	Tout à fait d'accord	66,4%	66,7%	64,6%	64,2%	57,4%	64,8%
	Je ne sais pas	2,5%	1,8%	1,6%	2,4%	5,5%	2,4%
	Je refuse de répondre	0,1%	0,0%	0,0%	0,2%	0,0%	0,1%
	Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
A votre avis, est ce que les gens de votre entourage pensent que la femme doit participer à la prise de décision concernant le ménage tout comme l'homme?	Tout le monde dans mon entourage le pense	21,7%	25,3%	26,0%	23,9%	19,1%	23,7%
	La plus part des gens dans mon entourage le pense	27,2%	27,7%	28,0%	28,5%	28,0%	27,9%
	Certains parmi eux le pensent	31,6%	31,0%	30,3%	30,3%	33,7%	31,0%
	Personne ne le pense	13,6%	10,7%	11,1%	11,3%	10,3%	11,5%
	Je ne sais pas	5,8%	5,2%	4,5%	5,9%	8,9%	5,7%
	Je refuse de répondre	0,1%	0,1%	0,0%	0,1%	0,0%	0,1%
	Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Tableau 14.2.3 : Proportion des femmes selon leurs perceptions quant aux normes sociales et aux rapports de domination basés sur le genre selon le groupes d'âges des femmes (suite)

		Groupes d'âges					Ensemble
		De 15 à 24 ans	De 25 à 34 ans	De 35 à 44 ans	De 45 à 54 ans	De 55 à 74 ans	
A votre avis, est ce que les gens de votre entourage pensent qu'il est préférable d'envoyer le fils à l'école et non pas la fille?	Tout le monde dans mon entourage le pense	8,2%	5,5%	5,1%	5,8%	5,0%	6,1%
	La plus part des gens dans mon entourage le pense	7,4%	7,1%	7,1%	6,1%	5,3%	6,8%
	Certains parmi eux le pensent	18,0%	12,7%	11,8%	13,7%	15,1%	14,2%
	Personne ne le pense	63,2%	72,0%	73,5%	71,3%	68,8%	69,9%
	Je ne sais pas	3,0%	2,6%	2,5%	2,9%	5,9%	3,0%
	Je refuse de répondre	0,2%	0,1%	0,0%	0,2%	0,0%	0,1%
	Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
A votre avis, les gens de votre entourage pensent-ils qu'une femme / fille devrait être blâmée lorsqu'elle est violée?	Tout le monde dans mon entourage le pense	22,3%	18,4%	18,6%	18,4%	12,4%	18,8%
	La plus part des gens dans mon entourage le pense	25,2%	24,6%	23,9%	24,4%	20,9%	24,2%
	Certains parmi eux le pensent	25,3%	30,0%	29,8%	30,1%	33,4%	29,2%
	Personne ne le pense	20,1%	20,5%	21,6%	20,5%	21,7%	20,7%
	Je ne sais pas	7,0%	6,4%	6,0%	6,5%	11,6%	6,9%
	Je refuse de répondre	0,2%	0,1%	0,0%	0,2%	0,0%	0,1%
	Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
A votre avis, les gens de votre entourage pensent-ils qu'il faut parler de la violence juste au sein du ménage et ne pas la dénoncer aux autorités?	Tout le monde dans mon entourage le pense	17,6%	17,1%	17,7%	16,9%	14,8%	17,1%
	La plus part des gens dans mon entourage le pense	26,0%	28,0%	26,7%	27,4%	25,0%	26,9%
	Certains parmi eux le pensent	31,7%	33,6%	34,4%	34,6%	35,6%	33,8%
	Personne ne le pense	15,9%	14,2%	14,6%	14,3%	14,3%	14,7%
	Je ne sais pas	8,7%	6,9%	6,5%	6,6%	10,2%	7,4%
	Je refuse de répondre	0,1%	0,1%	0,0%	0,2%	0,1%	0,1%
	Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
A votre avis, les gens de votre entourage pensent-ils qu'une personne qui intervient lorsqu'un mari frappe sa femme est une personne curieuse qui se mêle des affaires propres au couple?	Tout le monde dans mon entourage le pense	20,7%	18,2%	17,3%	17,7%	16,4%	18,3%
	La plus part des gens dans mon entourage le pense	23,6%	24,9%	24,3%	22,9%	19,4%	23,5%
	Certains parmi eux le pensent	28,1%	30,1%	32,2%	32,6%	36,0%	31,3%
	Personne ne le pense	20,9%	22,1%	21,8%	22,0%	20,5%	21,6%
	Je ne sais pas	6,7%	4,5%	4,3%	4,7%	7,6%	5,2%
	Je refuse de répondre	0,1%	0,1%	0,0%	0,1%	0,0%	0,1%
	Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Tableau 14.2.3 : Proportion des femmes selon leurs perceptions quant aux normes sociales et aux rapports de domination basés sur le genre selon le groupes d'âges des femmes (suite)

		Groupes d'âges					
		De 15 à 24 ans	De 25 à 34 ans	De 35 à 44 ans	De 45 à 54 ans	De 55 à 74 ans	Ensemble
A votre avis, les gens de votre entourage pensent-ils que le mari a tout à fait le droit d'exiger de sa femme d'avoir une relation sexuelle avec lui, même si elle n'en a pas envie?	Tout le monde dans mon entourage le pense	17,3%	17,3%	16,8%	17,9%	16,6%	17,3%
	La plus part des gens dans mon entourage le pense	22,0%	23,8%	25,2%	24,9%	20,6%	23,8%
	Certains parmi eux le pensent	22,9%	27,1%	27,9%	26,9%	28,6%	26,4%
	Personne ne le pense	13,2%	14,3%	14,6%	14,1%	11,2%	13,8%
	Je ne sais pas	23,3%	17,2%	14,8%	15,5%	22,4%	18,0%
	Je refuse de répondre	1,3%	0,4%	0,6%	0,7%	0,6%	0,7%
	Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
A votre avis, les gens de votre entourage pensent-ils qu'une femme ne devrait pas quitter son mari même s'il la frappe de temps en temps?	Tout le monde dans mon entourage le pense	19,7%	17,2%	15,9%	16,7%	18,3%	17,4%
	La plus part des gens dans mon entourage le pense	24,9%	25,8%	27,1%	26,4%	20,0%	25,6%
	Certains parmi eux le pensent	30,0%	33,9%	34,7%	34,5%	38,5%	33,7%
	Personne ne le pense	16,0%	16,0%	16,3%	16,0%	15,3%	16,0%
	Je ne sais pas	9,1%	7,0%	6,0%	6,2%	7,9%	7,1%
	Je refuse de répondre	0,2%	0,1%	0,1%	0,2%	0,0%	0,1%
	Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Quelle serait votre réaction si vous voyiez une femme en train d'être violente par son mari ou son partenaire (battue ou humiliée)?	Rien / je ne me mêle pas/ ça les concerne tous les deux	42,3%	40,1%	34,1%	31,3%	29,9%	36,0%
	J'interviens directement / je défends la femme	26,1%	29,8%	34,2%	34,9%	36,1%	31,8%
	J'essaie de calmer le mari	11,7%	14,4%	17,2%	20,6%	23,3%	16,9%
	Je sollicite l'intervention des voisins / amis / autres	10,7%	8,6%	8,1%	6,6%	5,2%	8,1%
	J'appelle la police / l'autorité concernée	5,3%	4,0%	4,3%	3,9%	2,3%	4,2%
	Autre à mentionner	0,2%	0,4%	0,3%	0,4%	0,4%	0,3%
	Je ne sais pas	3,6%	2,6%	1,7%	2,1%	2,8%	2,5%
	Je refuse de répondre	0,1%	0,1%	0,0%	0,2%	0,0%	0,1%
	Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Selon vous, quelle est la principale raison pour laquelle la relation conjugale continue même si le mari est violent?	Parce qu'elle l'aime (il l'aime)	10,3%	4,7%	3,8%	3,2%	2,0%	5,1%
	Présence d'enfants	69,5%	77,8%	80,7%	78,1%	80,3%	76,8%
	L'existence de biens communs	0,8%	0,8%	0,8%	1,1%	1,1%	0,9%
	Liens familiaux	2,0%	1,5%	1,5%	1,4%	1,8%	1,6%
	Faibles ressources de la femme	12,1%	11,7%	9,9%	12,2%	10,3%	11,5%
	Considérations religieuses	1,1%	1,0%	0,8%	1,5%	2,6%	1,3%
	Autre à spécifier	1,2%	1,5%	1,4%	1,2%	0,7%	1,3%
	Je ne sais pas	3,0%	0,9%	1,1%	1,2%	0,9%	1,5%
	Je refuse de répondre	0,1%	0,1%	0,0%	0,1%	0,2%	0,1%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	

Tableau 14.2.4 : Proportion des femmes selon leurs perceptions quant à la connaissance des lois et des institutions relatives à la violence selon le groupes d'âges des femmes

		Groupes d'âges					
		De 15 à 24 ans	De 25 à 34 ans	De 35 à 44 ans	De 45 à 54 ans	De 55 à 74 ans	Ensemble
Etes-vous au courant de l'existence d'une loi de lutte contre la violence à l'encontre des femmes (loi 103_13)?	Oui	47,90%	45,30%	43,70%	38,20%	30,20%	42,20%
	Non	52,10%	54,70%	56,30%	61,80%	69,80%	57,80%
	Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%
Selon vous, dans quelle mesure cette loi protège-t-elle les victimes de violence?	Très suffisante	10,00%	10,30%	10,90%	12,40%	15,00%	11,20%
	Assez suffisante	21,70%	19,30%	20,70%	20,60%	20,10%	20,60%
	Pas suffisante	49,10%	45,20%	44,80%	42,90%	33,80%	44,80%
	Je ne sais pas	19,20%	25,20%	23,50%	24,00%	31,10%	23,40%
	Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%
A votre avis, à quel point est-il difficile d'appliquer cette loi?	Très facile	13,50%	12,40%	15,00%	13,60%	16,90%	13,70%
	Assez difficile	29,80%	27,80%	27,20%	27,00%	22,30%	27,70%
	Très difficile	30,10%	28,00%	26,20%	27,10%	21,00%	27,50%
	Je ne sais pas	26,40%	31,50%	31,50%	32,10%	39,80%	30,90%
	Je refuse de répondre	0,20%	0,40%	0,10%	0,20%	0,00%	0,20%
	Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%
Connaissez-vous le numéro vert conçu pour la protection des femmes victimes de violence?	Oui	27,40%	25,30%	25,30%	23,60%	17,20%	24,60%
	Non	72,50%	74,60%	74,70%	76,30%	82,80%	75,30%
	Je refuse de répondre	0,10%	0,10%	0,10%	0,10%	0,00%	0,10%
	Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%
Connaissez-vous l'existence d'associations d'assistance ou d'hébergement pour les femmes victimes de violence et leurs enfants ?	Oui	68,50%	64,90%	64,40%	58,10%	48,80%	62,30%
	Non	31,40%	35,10%	35,60%	41,70%	51,20%	37,60%
	Je refuse de répondre	0,10%	0,00%	0,00%	0,20%	0,00%	0,10%
	Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%
Êtes-vous au courant de l'existence de cellules d'accueil relevant des institutions publiques, instaurées pour la protection des femmes victimes de violence?	Oui	44,50%	43,70%	42,30%	37,20%	31,40%	40,70%
	Non	55,20%	56,30%	57,60%	62,60%	68,60%	59,20%
	Je refuse de répondre	0,20%	0,00%	0,20%	0,20%	0,00%	0,10%
	Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%
Je t'ai parlé de beaucoup de choses difficiles. Que ressens-tu après en avoir parlé?	bien / mieux	69,70%	70,50%	69,90%	70,90%	63,30%	69,80%
	Mal	2,80%	2,10%	2,30%	2,60%	2,00%	2,40%
	Normal	27,50%	27,30%	27,80%	26,50%	34,60%	27,80%
	Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Tableau 14.3.1 : Proportion des femmes selon leurs perceptions de la violence en général selon le niveau d'instruction des femmes

		Niveau d'instruction						
		Sans niveau	Primaire	Secondaire collégial	Secondaire qualifiant	Supérieur	Autre	Ensemble
Quelle est la première forme de violence qui vous vient à l'esprit lorsque nous parlons de violence ?	Violence physique	61,6%	60,8%	55,3%	54,0%	51,4%	78,8%	58,7%
	Violence sexuelle	11,2%	14,0%	17,2%	15,6%	14,3%	9,7%	13,5%
	Violence psychologique	17,5%	19,8%	22,2%	26,2%	28,9%	7,4%	20,8%
	Violence économique	3,6%	3,1%	3,5%	3,2%	3,7%	3,2%	3,4%
	Autre	0,5%	0,4%	0,6%	0,7%	1,1%	0,0%	0,6%
	Je ne sais pas	5,7%	1,9%	1,3%	0,3%	0,4%	0,9%	3%
	Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Selon vous, quelle est la catégorie sociale la plus exposée à la violence parmi les catégories suivantes?	La femme (physique, verbal, etc.)	76,2%	74,9%	75,4%	72,0%	70,6%	80,0%	74,7%
	L'homme (physique, verbal, etc.)	0,4%	0,5%	0,3%	0,2%	0,0%	0,0%	0,3%
	Les enfants (physique, verbal, négligence, etc.)	6,6%	10,0%	11,9%	12,9%	14,1%	11,3%	9,7%
	Les personnes âgées	0,6%	0,6%	0,8%	0,2%	0,3%	0,2%	0,6%
	Les personnes handicapées	0,7%	1,4%	0,5%	0,5%	0,7%	0,0%	0,8%
	Toutes les catégories sont exposées avec le même degré	11,2%	11,3%	10,2%	13,6%	13,8%	8,3%	11,6%
	Autre	0,2%	0,1%	0,2%	0,1%	0,1%	0,0%	0,2%
	Je ne sais pas ou je refuse de répondre	4,1%	1,3%	0,7%	0,5%	0,4%	0,3%	2,2%
	Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Selon vous, parmi les espaces suivants où la violence est plus répandue?	L'espace conjugal	61,1%	54,1%	50,0%	43,5%	46,6%	60,9%	54,3%
	L'espace familial	12,8%	13,2%	10,4%	11,4%	8,5%	5,7%	11,9%
	Les lieux de travail	2,1%	1,4%	2,4%	3,3%	3,8%	2,8%	2,3%
	Les écoles	1,7%	2,8%	4,6%	4,7%	4,7%	2,3%	3,0%
	Les lieux publics	22,4%	28,4%	32,6%	37,1%	36,4%	28,2%	28,5%
	Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Tableau 14.3.1 : Proportion des femmes selon leurs perceptions de la violence en général selon le niveau d'instruction des femmes (suite)

		Niveau d'instruction						
		Sans niveau	Primaire	Secondaire collégial	Secondaire qualifiant	Supérieur	Autre	Ensemble
En général, comment évaluez-vous l'évolution de la violence à l'encontre des femmes (violence physique, violence psychologique ...) au Maroc au cours des cinq dernières années?	A beaucoup augmenté	53,8%	57,1%	60,8%	60,5%	56,5%	49,2%	56,6%
	A légèrement augmenté	17,1%	16,5%	15,0%	12,1%	18,2%	26,0%	16,2%
	Est restée stable	4,0%	5,8%	5,0%	6,4%	5,0%	4,0%	5,0%
	A légèrement régressé	11,5%	13,4%	14,2%	14,6%	16,0%	17,1%	13,2%
	A beaucoup régressé	4,2%	2,7%	2,2%	3,5%	1,6%	0,8%	3,2%
	Je ne sais pas	9,4%	4,6%	2,9%	2,9%	2,8%	2,9%	5,9%
	Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
En général, comment évaluez-vous l'évolution de la violence à l'égard des hommes (violence physique, violence psychologique ...) au Maroc au cours des cinq dernières années?	A beaucoup augmenté	11,3%	9,6%	10,0%	12,0%	13,2%	9,4%	11,0%
	A légèrement augmenté	13,5%	14,5%	15,4%	12,4%	21,2%	18,0%	14,6%
	Est restée stable	17,1%	19,5%	21,9%	24,7%	23,0%	14,0%	19,8%
	A légèrement régressé	7,6%	8,5%	9,2%	8,7%	6,6%	12,0%	8,1%
	A beaucoup régressé	9,8%	12,5%	12,4%	16,3%	12,3%	9,0%	11,8%
	Je ne sais pas	40,4%	35,1%	30,7%	25,5%	23,2%	37,6%	34,2%
	Je refuse de répondre	0,4%	0,4%	0,4%	0,6%	0,6%	0,0%	0,4%
	Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
En général, comment évaluez-vous l'évolution de la violence à l'encontre des enfants (violence physique, violence psychologique ...) au Maroc au cours des cinq dernières années?	A beaucoup augmenté	39,0%	46,9%	48,1%	56,0%	52,9%	44,8%	45,6%
	A légèrement augmenté	23,2%	24,3%	24,3%	21,3%	24,0%	26,0%	23,5%
	Est restée stable	7,8%	8,0%	9,4%	6,9%	7,4%	8,6%	7,9%
	A légèrement régressé	9,6%	9,4%	9,8%	9,1%	8,9%	7,4%	9,4%
	A beaucoup régressé	6,5%	4,4%	3,2%	3,5%	3,6%	3,0%	4,8%
	Je ne sais pas	14,0%	7,0%	5,1%	3,1%	3,1%	10,2%	8,7%
	Je refuse de répondre	0,0%	0,0%	0,1%	0,0%	0,2%	0,0%	0,1%
	Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
En général, comment évaluez-vous l'évolution de la violence à l'égard des personnes âgées (violence physique, violence psychologique ...) au Maroc au cours des cinq dernières années?	A beaucoup augmenté	20,6%	23,5%	23,2%	28,9%	28,0%	24,6%	23,4%
	A légèrement augmenté	17,8%	18,0%	19,2%	19,9%	22,4%	22,6%	18,8%
	Est restée stable	15,5%	17,9%	18,2%	19,2%	16,1%	8,7%	16,9%
	A légèrement régressé	10,8%	10,4%	11,9%	10,0%	12,5%	9,5%	10,9%
	A beaucoup régressé	10,4%	9,0%	9,0%	8,6%	8,4%	10,1%	9,4%
	Je ne sais pas	24,9%	21,1%	18,5%	13,3%	12,4%	24,5%	20,4%
	Je refuse de répondre	0,1%	0,0%	0,0%	0,1%	0,2%	0,0%	0,1%
	Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Tableau 14.3.1 : Proportion des femmes selon leurs perceptions de la violence en général selon le niveau d'instruction des femmes (suite)

		Niveau d'instruction						
		Sans niveau	Primaire	Secondaire collégial	Secondaire qualifiant	Supérieur	Autre	Ensemble
De manière générale, comment évaluez-vous l'évolution de la violence à l'égard des personnes handicapées (violence physique, violence psychologique ...) au Maroc au cours des cinq dernières années?	A beaucoup augmenté	16,1%	17,7%	18,4%	20,3%	19,4%	17,7%	17,6%
	A légèrement augmenté	12,1%	12,8%	15,1%	14,0%	17,6%	18,2%	13,5%
	Est restée stable	14,9%	18,3%	17,0%	19,5%	20,2%	6,8%	17,0%
	A légèrement régressé	11,5%	10,9%	13,3%	13,6%	13,7%	9,5%	12,1%
	A beaucoup régressé	11,5%	10,6%	11,8%	13,4%	10,3%	15,6%	11,5%
	Je ne sais pas	33,8%	29,7%	24,4%	19,1%	18,6%	32,2%	28,1%
	Je refuse de répondre	0,1%	0,1%	0,0%	0,2%	0,2%	0,0%	0,1%
	Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
De manière générale, comment évaluez-vous l'évolution de la violence sexuelle à l'encontre des femmes au Maroc au cours des cinq dernières années?	A beaucoup augmenté	53,3%	59,5%	63,1%	68,1%	65,9%	51,4%	59,2%
	A légèrement augmenté	19,5%	19,4%	19,8%	17,2%	17,6%	32,4%	19,1%
	Est restée stable	3,9%	4,9%	3,7%	3,0%	4,6%	2,0%	4,0%
	A légèrement régressé	7,3%	7,3%	6,1%	5,7%	6,5%	4,2%	6,8%
	A beaucoup régressé	3,4%	2,2%	2,2%	1,8%	1,6%	1,7%	2,6%
	Je ne sais pas	12,4%	6,7%	5,1%	4,1%	3,8%	8,3%	8,2%
	Je refuse de répondre	0,2%	0,0%	0,1%	0,0%	0,2%	0,0%	0,1%
	Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
En général, comment évaluez-vous l'évolution de la violence sexuelle à l'égard des enfants au Maroc au cours de ces dernières années?	A beaucoup augmenté	53,1%	60,6%	63,2%	70,8%	68,3%	54,0%	60,0%
	A légèrement augmenté	19,9%	20,8%	21,3%	18,3%	21,2%	27,8%	20,3%
	Est restée stable	4,5%	4,7%	3,9%	3,0%	2,8%	0,8%	4,0%
	A légèrement régressé	5,6%	5,4%	5,3%	3,7%	3,8%	1,5%	5,1%
	A beaucoup régressé	3,5%	2,1%	1,9%	1,1%	0,8%	1,9%	2,4%
	Je ne sais pas	13,3%	6,6%	4,4%	3,1%	2,9%	14,0%	8,2%
	Je refuse de répondre	0,1%	0,0%	0,0%	0,0%	0,2%	0,0%	0,0%
	Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
En général, comment évaluez-vous l'évolution de la violence conjugale au Maroc au cours des cinq dernières années?	A beaucoup augmenté	44,0%	45,5%	49,2%	49,4%	46,2%	43,6%	46,0%
	A légèrement augmenté	22,3%	23,2%	20,9%	18,8%	25,0%	23,5%	22,1%
	Est restée stable	5,9%	7,8%	7,8%	8,8%	7,5%	3,2%	7,1%
	A légèrement régressé	11,3%	11,8%	12,4%	12,0%	12,6%	14,6%	11,8%

Tableau 14.3.1 : Proportion des femmes selon leurs perceptions de la violence en général selon le niveau d'instruction des femmes (suite)

		Niveau d'instruction						
		Sans niveau	Primaire	Secondaire collégial	Secondaire qualifiant	Supérieur	Autre	Ensemble
	A beaucoup régressé	5,7%	4,0%	3,5%	4,0%	2,9%	3,8%	4,5%
	Je ne sais pas	10,8%	7,7%	6,1%	6,9%	5,6%	9,6%	8,4%
	Je refuse de répondre	0,0%	0,0%	0,1%	0,0%	0,2%	1,6%	0,1%
	Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
En général, comment évaluez-vous l'évolution de la violence domestique au Maroc au cours des cinq dernières années?	A beaucoup augmenté	26,3%	26,7%	28,3%	30,0%	26,0%	33,4%	27,2%
	A légèrement augmenté	21,5%	23,7%	26,3%	24,9%	24,4%	20,5%	23,4%
	Est restée stable	15,2%	15,2%	15,5%	15,6%	18,7%	14,4%	15,6%
	A légèrement régressé	15,2%	15,6%	14,7%	13,5%	16,2%	16,4%	15,1%
	A beaucoup régressé	7,9%	7,2%	6,9%	7,6%	6,0%	4,4%	7,3%
	Je ne sais pas	13,9%	11,6%	8,3%	8,3%	8,8%	10,9%	11,3%
	Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
En général, comment évaluez-vous l'évolution de la violence dans les écoles au Maroc au cours des cinq dernières années?	A beaucoup augmenté	27,1%	33,4%	38,8%	43,7%	40,4%	36,7%	33,7%
	A légèrement augmenté	15,8%	20,1%	24,2%	22,2%	25,6%	20,6%	19,8%
	Est restée stable	7,2%	9,1%	9,9%	10,0%	9,4%	6,0%	8,6%
	A légèrement régressé	9,2%	11,0%	10,7%	12,1%	12,2%	5,1%	10,4%
	A beaucoup régressé	5,3%	6,3%	6,6%	6,2%	8,1%	5,3%	6,1%
	Je ne sais pas	35,3%	20,0%	9,8%	5,8%	4,2%	26,4%	21,4%
	Je refuse de répondre	0,1%	0,1%	0,0%	0,1%	0,2%	0,0%	0,1%
	Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
En général, comment évaluez-vous l'évolution de la violence sur le lieu de travail au Maroc au cours des cinq dernières années?	A beaucoup augmenté	16,6%	18,2%	19,7%	22,7%	22,7%	18,1%	18,8%
	A légèrement augmenté	11,6%	12,8%	16,6%	13,0%	20,0%	16,1%	13,6%
	Est restée stable	6,6%	9,6%	9,9%	12,6%	16,9%	6,8%	9,5%
	A légèrement régressé	7,8%	8,2%	8,8%	10,2%	11,2%	5,0%	8,7%
	A beaucoup régressé	4,2%	4,1%	5,5%	7,6%	8,1%	4,7%	5,2%
	Je ne sais pas	53,0%	47,0%	39,4%	33,8%	20,9%	49,4%	44,1%
	Je refuse de répondre	0,1%	0,1%	0,1%	0,2%	0,2%	0,0%	0,1%
	Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
En général, comment évaluez-vous l'évolution de la violence dans les lieux publics au Maroc au cours des cinq dernières années?	A beaucoup augmenté	47,2%	54,2%	59,6%	66,4%	62,9%	41,0%	54,5%
	A légèrement augmenté	20,0%	20,2%	21,7%	17,5%	23,3%	29,9%	20,4%
	Est restée stable	6,5%	6,5%	6,2%	5,0%	5,0%	7,6%	6,1%
	A légèrement régressé	9,5%	8,2%	5,9%	7,3%	6,2%	8,3%	8,1%
	A beaucoup régressé	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
	Je ne sais pas	16,6%	10,9%	6,4%	3,9%	2,4%	13,3%	10,8%
	Je refuse de répondre	0,2%	0,1%	0,2%	0,0%	0,2%	0,0%	0,1%
	Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Tableau 14.3.2 : Proportion des femmes selon leurs perceptions quant aux principales causes de la violence à l'encontre des femmes par contexte de violence et niveau d'instruction des femmes

		Niveau d'instruction						
		Sans niveau	Primaire	Secondaire collégial	Secondaire qualifiant	Supérieur	Autre	Ensemble
Dans le contexte conjugal, quelles sont selon vous les principales causes de la violence à l'encontre des femmes?	Les problèmes matériels	31,4%	30,1%	30,2%	32,0%	31,7%	38,4%	31,1%
	la pauvreté	31,6%	24,8%	25,8%	19,8%	17,8%	26,0%	26,3%
	Les problèmes de communication	12,7%	14,8%	12,7%	15,2%	13,4%	7,3%	13,5%
	La jalousie / Trahison	6,4%	9,2%	9,7%	7,7%	7,2%	8,7%	7,8%
	Le niveau éducatif et culturel faible de l'auteur de violence	2,0%	3,1%	3,4%	6,8%	10,5%	0,0%	3,9%
	Consommation de l'alcool et des drogues	3,2%	4,6%	3,7%	3,4%	2,9%	6,6%	3,6%
	Etre élevé dans un environnement familial marqué par la violence	2,1%	2,7%	3,0%	3,1%	5,7%	1,5%	2,8%
	Le stress de la vie	1,9%	2,6%	2,8%	2,8%	3,1%	2,5%	2,4%
	La perception de la femme en tant qu'être inférieur	1,8%	2,0%	1,7%	2,0%	1,5%	0,9%	1,8%
	Autres causes	6,9%	6,2%	7,0%	7,3%	6,1%	8,1%	6,7%
	Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Dans le contexte familial, quelles sont, Selon vous, les principales causes de la violence à l'encontre des femmes?	Les problèmes matériels	23,7%	21,0%	20,5%	21,2%	16,8%	25,5%	21,6%
	la pauvreté	15,6%	14,7%	14,9%	15,7%	13,7%	15,6%	15,1%
	Les problèmes de communication	12,8%	14,1%	13,4%	12,1%	14,0%	9,5%	13,2%
	Etre élevé dans un environnement familial marqué par la violence	9,8%	11,1%	13,9%	11,1%	14,7%	11,9%	11,4%
	Le stress de la vie	6,6%	6,3%	6,0%	6,5%	7,5%	1,1%	6,5%
	Le niveau éducatif et culturel faible du concerné	4,2%	4,8%	5,5%	6,1%	7,8%	3,3%	5,2%

Tableau 14.3.2 : Proportion des femmes selon leurs perceptions quant aux principales causes de la violence à l'encontre des femmes par contexte de violence et niveau d'instruction des femmes (suite)

		Niveau d'instruction						
		Sans niveau	Primaire	Secondaire collégial	Secondaire qualifiant	Supérieur	Autre	Ensemble
	L'intervention de la famille	4,6%	4,8%	3,9%	3,8%	2,9%	11,1%	4,3%
	La perception de la femme en tant qu'être inférieur	4,3%	4,8%	3,1%	3,5%	3,5%	4,8%	4,0%
	La dispersion familiale	3,2%	3,6%	3,6%	3,9%	3,0%	7,8%	3,4%
	La jalousie / Trahison	2,7%	2,9%	3,6%	3,1%	2,4%	0,6%	2,9%
	L'immaturation et l'imprudence	2,9%	2,8%	2,1%	3,1%	3,3%	0,0%	2,8%
	Le sentiment d'être méprisé et détesté par l'autre	2,6%	2,2%	2,8%	1,7%	2,9%	2,2%	2,5%
	Autres causes	7,2%	7,0%	6,6%	8,2%	7,6%	6,7%	7,2%
	Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Dans les lieux publics, quelles sont, Selon vous, les principales causes de la violence à l'encontre des femmes?	Consommation de l'alcool et des drogues	17,1%	16,5%	16,7%	15,2%	15,6%	13,6%	16,4%
	Le chômage des jeunes	15,3%	14,6%	14,3%	14,1%	13,7%	12,3%	14,6%
	La pauvreté	12,5%	11,1%	11,4%	12,4%	12,8%	11,7%	12,0%
	Insuffisance du contrôle de la sécurité	7,7%	7,7%	7,8%	7,6%	6,7%	8,4%	7,6%
	Répression sexuelle	6,3%	8,0%	6,8%	8,4%	7,5%	11,6%	7,2%
	L'immaturation et l'imprudence	7,0%	5,7%	5,4%	5,9%	5,4%	6,2%	6,1%
	Etre élevé dans un environnement familial marqué par la violence	5,0%	4,8%	6,2%	6,9%	5,6%	4,2%	5,5%
	La perception d'infériorité envers la femme	5,6%	5,8%	4,9%	4,7%	4,0%	5,5%	5,2%
	Le niveau éducatif et culturel faible de l'auteur	3,6%	4,3%	5,0%	6,0%	6,9%	2,3%	4,6%
	Les problèmes matériels	3,6%	3,8%	3,1%	3,1%	3,4%	4,7%	3,5%
	Le stress de la vie	3,0%	3,2%	2,8%	2,5%	2,4%	4,9%	2,9%
	Autres causes	13,3%	14,6%	15,6%	13,1%	15,9%	14,6%	14,2%
	Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Tableau 14.3.3 : Proportion des femmes selon leurs perceptions quant aux normes sociales et aux rapports de domination basés sur le genre selon le niveau d'instruction des femmes

		Niveau d'instruction						
		Sans niveau	Primaire	Secondaire collégial	Secondaire qualifiant	Supérieur	Autre	Ensemble
Selon vous, la femme ne devrait pas refuser un rapport sexuel avec son mari quand ce dernier en a envie, à moins d'être malade ou en période de menstruations	Catégoriquement pas d'accord	37,5%	42,1%	46,8%	51,9%	54,5%	42,7%	43,4%
	A priori pas d'accord	9,2%	9,9%	7,7%	7,2%	6,7%	5,3%	8,6%
	D'accord dans une certaine mesure	15,6%	11,7%	13,1%	10,0%	11,2%	17,0%	13,3%
	Tout à fait d'accord	33,2%	31,9%	23,7%	23,1%	20,4%	33,4%	29,0%
	Je ne sais pas	3,8%	3,9%	7,3%	6,6%	5,7%	1,3%	4,9%
	Je refuse de répondre	0,7%	0,4%	1,3%	1,1%	1,6%	0,2%	0,9%
	Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Selon vous, faut-il partager l'autorité entre l'homme et la femme au sein du ménage	Catégoriquement pas d'accord	14,3%	10,7%	8,8%	8,1%	7,8%	14,5%	11,3%
	A priori pas d'accord	9,4%	6,7%	7,1%	5,0%	3,6%	3,4%	7,3%
	D'accord dans une certaine mesure	25,9%	23,6%	19,8%	17,1%	14,5%	23,1%	22,2%
	Tout à fait d'accord	48,3%	57,5%	62,4%	68,7%	73,4%	57,5%	57,5%
	Je ne sais pas	2,1%	1,4%	1,8%	1,1%	0,5%	1,5%	1,6%
	Je refuse de répondre	0,1%	0,1%	0,0%	0,1%	0,2%	0,0%	0,1%
	Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Selon vous le rôle primordial de la femme est de s'occuper de son foyer et de préparer à manger pour sa famille	Catégoriquement pas d'accord	31,3%	48,8%	59,7%	69,5%	76,6%	36,4%	48,6%
	A priori pas d'accord	11,4%	11,2%	11,7%	10,0%	7,9%	8,3%	10,9%
	D'accord dans une certaine mesure	20,5%	16,7%	12,5%	10,2%	8,6%	19,8%	16,0%
	Tout à fait d'accord	35,9%	22,8%	15,5%	9,9%	6,4%	34,4%	23,8%
	Je ne sais pas	0,9%	0,6%	0,7%	0,4%	0,3%	1,0%	0,7%
	Je refuse de répondre	0,0%	0,0%	0,0%	0,1%	0,2%	0,0%	0,0%
	Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Selon vous, il est normal que l'homme ait le dernier mot dans toutes les affaires de la famille	Catégoriquement pas d'accord	27,7%	40,6%	51,3%	59,7%	67,1%	33,6%	41,9%
	A priori pas d'accord	13,2%	14,6%	16,2%	15,7%	14,9%	16,7%	14,5%
	D'accord dans une certaine mesure	22,0%	19,1%	16,2%	13,4%	10,7%	17,6%	18,3%
	Tout à fait d'accord	35,8%	24,5%	14,9%	10,4%	6,8%	31,1%	24,2%
	Je ne sais pas	1,2%	1,3%	1,2%	0,8%	0,3%	1,0%	1,1%
	Je refuse de répondre	0,1%	0,0%	0,1%	0,1%	0,2%	0,0%	0,1%
	Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Tableau 14.3.3 : Proportion des femmes selon leurs perceptions quant aux normes sociales et aux rapports de domination basés sur le genre selon le niveau d'instruction des femmes (suite)

		Niveau d'instruction						
		Sans niveau	Primaire	Secondaire collégial	Secondaire qualifiant	Supérieur	Autre	Ensemble
Selon vous, la femme doit accepter l'opinion de son mari même si elle n'en est pas convaincue	Catégoriquement pas d'accord	38,7%	56,9%	65,9%	75,8%	80,3%	49,8%	55,5%
	A priori pas d'accord	16,4%	16,1%	15,4%	11,8%	11,3%	14,1%	15,1%
	D'accord dans une certaine mesure	21,3%	14,4%	11,7%	8,4%	5,4%	17,4%	15,2%
	Tout à fait d'accord	21,8%	11,0%	5,3%	2,9%	2,1%	16,9%	12,7%
	Je ne sais pas	1,7%	1,5%	1,6%	1,1%	0,7%	1,9%	1,5%
	Je refuse de répondre	0,1%	0,0%	0,0%	0,1%	0,2%	0,0%	0,1%
	Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Selon vous, un homme doit être fort et ferme	Catégoriquement pas d'accord	23,8%	33,5%	39,7%	46,2%	46,3%	35,1%	33,4%
	A priori pas d'accord	13,2%	12,8%	14,8%	12,5%	14,2%	11,5%	13,3%
	D'accord dans une certaine mesure	25,6%	25,9%	23,1%	24,3%	25,1%	25,9%	25,1%
	Tout à fait d'accord	35,9%	26,6%	21,6%	15,9%	13,4%	26,3%	27,0%
	Je ne sais pas	1,5%	1,1%	0,7%	1,0%	0,9%	1,2%	1,2%
	Je refuse de répondre	0,1%	0,1%	0,0%	0,2%	0,2%	0,0%	0,1%
	Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Selon vous, la participation de l'homme aux tâches ménagères (lavage de la vaisselle / nettoyage / cuisine ...) le dévalorise	Catégoriquement pas d'accord	61,7%	74,7%	80,0%	83,7%	87,0%	65,4%	72,5%
	A priori pas d'accord	13,3%	10,4%	9,2%	8,2%	5,2%	9,1%	10,6%
	D'accord dans une certaine mesure	10,0%	6,8%	5,0%	2,6%	3,6%	10,8%	7,0%
	Tout à fait d'accord	13,6%	7,3%	5,1%	4,9%	3,9%	13,6%	8,9%
	Je ne sais pas	1,3%	0,8%	0,7%	0,6%	0,2%	1,0%	0,9%
	Je refuse de répondre	0,0%	0,0%	0,0%	0,1%	0,2%	0,0%	0,0%
	Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Selon vous, une femme doit endurer la violence pour maintenir la stabilité de sa famille	Catégoriquement pas d'accord	33,4%	50,5%	62,5%	71,6%	79,4%	49,0%	50,9%
	A priori pas d'accord	12,6%	12,6%	12,6%	11,5%	10,3%	12,4%	12,2%
	D'accord dans une certaine mesure	24,4%	18,9%	15,2%	10,9%	6,8%	17,2%	18,4%
	Tout à fait d'accord	28,1%	17,0%	8,1%	4,9%	2,5%	20,2%	17,2%
	Je ne sais pas	1,4%	1,1%	1,6%	1,0%	0,9%	1,0%	1,2%
	Je refuse de répondre	0,0%	0,0%	0,0%	0,1%	0,2%	0,0%	0,0%
	Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Selon vous, la violence entre époux reste une affaire privée que la femme ne peut pas révéler à autrui	Catégoriquement pas d'accord	26,6%	35,8%	44,7%	51,8%	59,1%	27,3%	37,6%
	A priori pas d'accord	12,7%	13,7%	13,5%	12,7%	11,0%	9,9%	12,8%
	D'accord dans une certaine mesure	21,7%	20,0%	17,0%	14,2%	14,4%	29,8%	19,1%
	Tout à fait d'accord	36,8%	28,8%	22,8%	19,0%	14,5%	27,7%	28,5%

Tableau 14.3.3 : Proportion des femmes selon leurs perceptions quant aux normes sociales et aux rapports de domination basés sur le genre selon le niveau d'instruction des femmes (suite)

		Niveau d'instruction						
		Sans niveau	Primaire	Secondaire collégial	Secondaire qualifiant	Supérieur	Autre	Ensemble
	Je ne sais pas	2,2%	1,7%	2,0%	2,2%	0,8%	5,4%	2,0%
Selon vous, un mari a le droit de punir sa femme si elle commet une quelconque faute	Je refuse de répondre	0,1%	0,0%	0,0%	0,1%	0,3%	0,0%	0,1%
	Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
	D'accord dans une certaine mesure	17,0%	16,2%	11,5%	12,5%	10,4%	18,4%	14,8%
	Tout à fait d'accord	17,9%	11,7%	9,3%	6,6%	2,6%	15,4%	12,3%
	Je ne sais pas	1,4%	1,4%	1,7%	1,1%	0,6%	1,0%	1,3%
	Je refuse de répondre	0,1%	0,0%	0,5%	0,1%	0,3%	0,0%	0,1%
	Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Selon vous, si la femme ne résiste pas physiquement en cas de viol, on ne le considère pas comme étant un viol	Catégoriquement pas d'accord	51,7%	59,2%	63,7%	69,1%	69,0%	56,2%	59,0%
	A priori pas d'accord	15,8%	14,2%	12,2%	8,7%	9,7%	13,2%	13,4%
	D'accord dans une certaine mesure	11,1%	9,3%	7,9%	8,5%	6,6%	12,7%	9,5%
	Tout à fait d'accord	11,3%	11,8%	10,8%	9,3%	11,5%	4,9%	11,0%
	Je ne sais pas	9,8%	5,3%	5,2%	4,1%	2,8%	13,0%	6,8%
	Je refuse de répondre	0,3%	0,2%	0,4%	0,4%	0,5%	0,0%	0,3%
	Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Selon vous, si la femme est sujette à un harcèlement, elle en est le plus souvent la seule responsable	Catégoriquement pas d'accord	57,2%	65,9%	70,8%	74,6%	76,2%	53,0%	65,1%
	A priori pas d'accord	14,5%	15,0%	14,0%	9,0%	11,2%	15,2%	13,5%
	D'accord dans une certaine mesure	14,1%	11,7%	9,5%	12,3%	10,6%	21,9%	12,4%
	Tout à fait d'accord	7,9%	5,3%	4,1%	3,0%	1,3%	4,8%	5,5%
	Je ne sais pas	6,1%	2,1%	1,5%	0,8%	0,3%	3,5%	3,3%
	Je refuse de répondre	0,2%	0,0%	0,0%	0,3%	0,4%	1,6%	0,2%
	Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Selon vous, si la femme est sujette à un viol, elle en est le plus souvent la seule responsable	Catégoriquement pas d'accord	65,5%	75,7%	80,3%	86,2%	85,2%	69,8%	74,5%
	A priori pas d'accord	13,4%	12,6%	11,1%	7,3%	8,4%	13,4%	11,6%
	D'accord dans une certaine mesure	9,4%	6,5%	4,2%	4,0%	5,0%	11,6%	6,9%
	Tout à fait d'accord	5,0%	2,1%	2,3%	1,5%	0,5%	0,0%	3,1%
	Je ne sais pas	6,5%	3,0%	1,9%	0,9%	0,5%	5,2%	3,8%
	Je refuse de répondre	0,2%	0,1%	0,1%	0,1%	0,4%	0,0%	0,2%
	Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
A votre avis, le mari a-t-il le droit de battre / violenter son épouse si elle néglige / ne fait pas les travaux ménagers?	Oui	14,0%	6,5%	4,2%	2,3%	0,8%	11,3%	8,1%
	Non	85,1%	92,6%	94,9%	97,1%	98,9%	87,8%	91,1%
	Je ne sais pas	0,9%	0,8%	1,0%	0,6%	0,3%	0,8%	0,8%
	Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Tableau 14.3.3 : Proportion des femmes selon leurs perceptions quant aux normes sociales et aux rapports de domination basés sur le genre selon le niveau d'instruction des femmes (suite)

		Niveau d'instruction						
		Sans niveau	Primaire	Secondaire collégial	Secondaire qualifiant	Supérieur	Autre	Ensemble
A votre avis, le mari a-t-il le droit de battre/ violenter son épouse si elle néglige des prendre soin de ses enfants?	Oui	19,1%	11,4%	9,7%	7,5%	2,7%	13,4%	12,9%
	Non	79,7%	87,9%	88,7%	90,9%	96,3%	85,8%	85,9%
	Je ne sais pas	1,2%	0,7%	1,5%	1,6%	0,9%	0,8%	1,2%
	Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
A votre avis, le mari a-t-il le droit de battre / violenter son épouse si elle ne prépare pas les repas à temps / brûle les aliments?	Oui	13,4%	6,2%	3,7%	2,0%	0,7%	13,2%	7,7%
	Non	85,7%	93,0%	95,4%	97,2%	98,8%	86,0%	91,5%
	Je ne sais pas	0,9%	0,7%	0,9%	0,8%	0,5%	0,8%	0,8%
	Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
A votre avis, le mari a-t-il le droit de battre / violenter son épouse si elle le soupçonne et lui demande constamment où il se trouve?	Oui	15,5%	9,0%	5,6%	3,8%	1,2%	11,2%	9,7%
	Non	82,3%	89,2%	92,7%	94,8%	98,0%	86,7%	88,5%
	Je ne sais pas	2,2%	1,8%	1,7%	1,4%	0,7%	2,2%	1,8%
	Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
A votre avis, le mari a-t-il le droit de battre / violenter son épouse si elle refuse d'avoir un rapport sexuel avec lui?	Oui	16,5%	6,9%	4,7%	2,7%	1,7%	14,4%	9,5%
	Non	80,5%	90,8%	93,1%	94,8%	96,8%	84,8%	88,0%
	Je ne sais pas	3,0%	2,3%	2,2%	2,5%	1,5%	0,8%	2,5%
	Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
A votre avis, est-il permis au mari de violenter / de battre / d'agresser sa femme si elle n'est pas d'accord avec lui ou le contredit?	Oui	12,4%	5,7%	3,4%	2,0%	0,5%	6,6%	7,1%
	Non	85,9%	93,1%	95,5%	97,4%	98,8%	90,1%	91,6%
	Je ne sais pas	1,8%	1,3%	1,1%	0,7%	0,7%	3,3%	1,3%
	Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
A votre avis, le mari a-t-il le droit de battre / violenter son épouse si elle sort sans son autorisation?	Oui	30,6%	19,9%	15,2%	10,2%	6,3%	24,6%	21,0%
	Non	68,1%	78,4%	82,8%	87,3%	92,3%	73,1%	77,3%
	Je ne sais pas	1,4%	1,7%	2,0%	2,5%	1,5%	2,3%	1,7%
	Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Dans le cadre de la relation conjugale, êtes-vous d'accord avec le fait que crier après la femme n'est pas une vraie violence?	Catégoriquement pas d'accord	49,2%	56,9%	59,5%	65,5%	67,6%	43,2%	56,2%
	A priori pas d'accord	15,2%	13,3%	14,3%	12,8%	14,7%	13,6%	14,3%
	D'accord dans une certaine mesure	16,6%	13,2%	11,3%	9,0%	8,5%	12,7%	13,3%
	Tout à fait d'accord	15,8%	14,7%	13,3%	10,9%	8,8%	24,0%	13,9%
	Je ne sais pas	3,1%	1,8%	1,5%	1,8%	0,3%	6,5%	2,2%
	Je refuse de répondre	0,1%	0,1%	0,1%	0,1%	0,2%	0,0%	0,1%
	Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Tableau 14.3.3 : Proportion des femmes selon leurs perceptions quant aux normes sociales et aux rapports de domination basés sur le genre selon le niveau d'instruction des femmes (suite)

		Niveau d'instruction						
		Sans niveau	Primaire	Secondaire collégial	Secondaire qualifiant	Supérieur	Autre	Ensemble
Dans le cadre de la relation conjugale, êtes-vous d'accord avec le fait que tenir avec force le bras de la femme sans laisser de traces et sans la battre n'est pas une vraie violence?	Catégoriquement pas d'accord	51,2%	58,7%	60,2%	68,4%	70,2%	43,8%	58,1%
	A priori pas d'accord	17,1%	14,0%	15,1%	12,9%	13,8%	11,6%	15,2%
	D'accord dans une certaine mesure	14,6%	10,9%	9,7%	7,8%	6,8%	16,7%	11,5%
	Tout à fait d'accord	13,7%	13,8%	12,1%	9,1%	7,2%	18,6%	12,3%
	Je ne sais pas	3,3%	2,4%	2,9%	1,7%	1,8%	9,2%	2,8%
	Je refuse de répondre	0,1%	0,1%	0,1%	0,1%	0,2%	0,0%	0,1%
	Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Dans le cadre de la relation conjugale, êtes-vous d'accord avec le fait que donner un coup de pied ou frapper la table, les murs ou les portes n'est pas une vraie violence?	Catégoriquement pas d'accord	57,3%	64,8%	66,9%	74,6%	77,6%	50,9%	64,5%
	A priori pas d'accord	15,7%	13,3%	13,8%	10,1%	10,6%	10,2%	13,7%
	D'accord dans une certaine mesure	11,9%	8,1%	7,3%	6,8%	4,1%	15,5%	9,0%
	Tout à fait d'accord	12,3%	11,8%	9,6%	7,3%	6,7%	20,0%	10,7%
	Je ne sais pas	2,7%	1,9%	2,3%	1,1%	0,7%	3,3%	2,1%
	Je refuse de répondre	0,1%	0,1%	0,1%	0,1%	0,3%	0,0%	0,1%
	Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Dans le cadre d'une relation conjugale, êtes-vous d'accord qu'il est acceptable qu'un homme exige certains comportements de sa femme (ne pas faire certaines activités, sortir avec des amis ou aller se promener, porter ou ne pas porter certains vêtements)	Catégoriquement pas d'accord	30,1%	34,6%	40,8%	43,5%	50,0%	30,2%	36,3%
	A priori pas d'accord	14,3%	14,4%	14,8%	14,4%	13,3%	10,6%	14,3%
	D'accord dans une certaine mesure	23,0%	24,5%	23,0%	22,8%	23,4%	20,0%	23,3%
	Tout à fait d'accord	26,3%	21,7%	16,9%	16,4%	11,3%	24,6%	21,2%
	Je ne sais pas	6,1%	4,7%	4,3%	2,8%	1,7%	14,7%	4,8%
	Je refuse de répondre	0,2%	0,1%	0,2%	0,1%	0,3%	0,0%	0,2%
	Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Dans le cadre d'une relation conjugale, êtes-vous d'accord qu'il est acceptable que le mari insiste autant à avoir une relation sexuelle avec sa femme même si elle n'en a pas envie?	Catégoriquement pas d'accord	46,2%	58,2%	64,3%	70,6%	70,8%	53,4%	57,0%
	A priori pas d'accord	18,2%	18,2%	15,7%	12,6%	14,1%	17,6%	16,7%
	D'accord dans une certaine mesure	16,9%	10,9%	9,0%	7,1%	8,0%	18,2%	12,3%
	Tout à fait d'accord	12,6%	7,7%	4,6%	3,8%	2,5%	6,4%	8,2%
	Je ne sais pas	5,4%	4,5%	5,6%	5,1%	3,3%	4,3%	5,0%
	Je refuse de répondre	0,6%	0,6%	0,9%	0,7%	1,3%	0,1%	0,7%
	Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Tableau 14.3.3 : Proportion des femmes selon leurs perceptions quant aux normes sociales et aux rapports de domination basés sur le genre selon le niveau d'instruction des femmes (suite)

		Niveau d'instruction						
		Sans niveau	Primaire	Secondaire collégial	Secondaire qualifiant	Supérieur	Autre	Ensemble
Dans le cadre d'une relation conjugale, êtes-vous d'accord que le mépris (HOGRA), l'humiliation de la part du mari est un comportement violent, tout comme la violence physique?	Catégoriquement pas d'accord	14,6%	15,8%	16,8%	15,9%	15,4%	16,8%	15,5%
	A priori pas d'accord	5,9%	5,2%	4,6%	2,9%	2,3%	5,8%	4,9%
	D'accord dans une certaine mesure	15,8%	11,3%	9,8%	8,8%	9,9%	15,0%	12,5%
	Tout à fait d'accord	60,0%	65,7%	66,7%	71,1%	71,5%	59,0%	64,8%
	Je ne sais pas	3,6%	1,8%	2,0%	1,2%	0,7%	3,5%	2,4%
	Je refuse de répondre	0,1%	0,1%	0,1%	0,1%	0,2%	0,0%	0,1%
	Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
A votre avis, est ce que les gens de votre entourage pensent que la femme doit participer à la prise de décision concernant le ménage tout comme l'homme?	Tout le monde dans mon entourage le pense	20,0%	24,0%	25,1%	28,7%	30,0%	24,5%	23,7%
	La plus part des gens dans mon entourage le pense	25,8%	27,9%	27,9%	29,5%	34,7%	22,6%	27,9%
	Certains parmi eux le pensent	33,3%	30,9%	30,5%	29,1%	25,1%	33,2%	31,0%
	Personne ne le pense	13,8%	12,3%	10,5%	8,1%	6,9%	8,1%	11,5%
	Je ne sais pas	7,0%	4,8%	6,0%	4,6%	3,0%	11,7%	5,7%
	Je refuse de répondre	0,1%	0,1%	0,0%	0,1%	0,2%	0,0%	0,1%
	Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
A votre avis, est ce que les gens de votre entourage pensent qu'il est préférable d'envoyer le fils à l'école et non pas la fille?	Tout le monde dans mon entourage le pense	6,9%	6,7%	5,4%	4,7%	3,8%	8,9%	6,1%
	La plus part des gens dans mon entourage le pense	8,4%	7,6%	6,0%	3,4%	3,8%	5,9%	6,8%
	Certains parmi eux le pensent	16,3%	15,3%	12,9%	10,8%	10,5%	5,5%	14,2%
	Personne ne le pense	64,4%	68,1%	72,8%	79,0%	79,6%	74,9%	69,9%
	Je ne sais pas	4,0%	2,2%	2,8%	1,9%	2,1%	4,8%	3,0%
	Je refuse de répondre	0,1%	0,1%	0,1%	0,1%	0,2%	0,0%	0,1%
	Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
A votre avis, les gens de votre entourage pensent-ils qu'une femme / fille devrait être blâmée lorsqu'elle est violée?	Tout le monde dans mon entourage le pense	20,3%	19,5%	19,1%	16,9%	13,1%	14,1%	18,8%
	La plus part des gens dans mon entourage le pense	25,7%	26,0%	22,3%	20,9%	21,2%	29,7%	24,2%
	Certains parmi eux le pensent	29,7%	29,1%	28,2%	28,1%	31,0%	26,0%	29,2%
	Personne ne le pense	15,7%	20,1%	23,0%	28,6%	29,4%	17,2%	20,7%
	Je ne sais pas	8,4%	5,2%	7,3%	5,5%	5,0%	13,1%	6,9%
	Je refuse de répondre	0,1%	0,1%	0,1%	0,1%	0,3%	0,0%	0,1%
	Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Tableau 14.3.3 : Proportion des femmes selon leurs perceptions quant aux normes sociales et aux rapports de domination basés sur le genre selon le niveau d'instruction (suite)

		Niveau d'instruction						
		Sans niveau	Primaire	Secondaire collégial	Secondaire qualifiant	Supérieur	Autre	Ensemble
A votre avis, les gens de votre entourage pensent-ils qu'il faut parler de la violence juste au sein du ménage et ne pas la dénoncer aux autorités?	Tout le monde dans mon entourage le pense	18,9%	17,1%	15,4%	15,6%	14,1%	14,8%	17,1%
	La plus part des gens dans mon entourage le pense	28,1%	27,2%	25,9%	25,9%	24,6%	25,4%	26,9%
	Certains parmi eux le pensent	33,4%	35,5%	33,7%	32,8%	33,1%	36,1%	33,8%
	Personne ne le pense	11,3%	13,3%	16,9%	19,4%	22,8%	10,5%	14,7%
	Je ne sais pas	8,3%	6,8%	8,1%	6,2%	5,1%	13,2%	7,4%
	Je refuse de répondre	0,1%	0,1%	0,0%	0,1%	0,3%	0,0%	0,1%
	Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
A votre avis, les gens de votre entourage pensent-ils qu'une personne qui intervient lorsqu'un mari frappe sa femme est une personne curieuse qui se mêle des affaires propres au couple?	Tout le monde dans mon entourage le pense	19,0%	18,9%	17,2%	18,7%	14,9%	19,5%	18,3%
	La plus part des gens dans mon entourage le pense	22,8%	24,2%	24,6%	23,8%	22,7%	23,7%	23,5%
	Certains parmi eux le pensent	31,1%	31,7%	30,0%	31,7%	32,1%	36,5%	31,3%
	Personne ne le pense	21,3%	20,7%	22,0%	21,4%	25,5%	11,6%	21,6%
	Je ne sais pas	5,8%	4,3%	6,1%	4,2%	4,6%	8,7%	5,2%
	Je refuse de répondre	0,0%	0,1%	0,0%	0,1%	0,2%	0,0%	0,1%
	Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
A votre avis, les gens de votre entourage pensent-ils que le mari a tout à fait le droit d'exiger de sa femme d'avoir une relation sexuelle avec lui, même si elle n'en a pas envie?	Tout le monde dans mon entourage le pense	19,9%	17,0%	16,2%	14,9%	12,4%	16,0%	17,3%
	La plus part des gens dans mon entourage le pense	24,8%	24,4%	22,8%	22,4%	21,2%	25,2%	23,8%
	Certains parmi eux le pensent	26,5%	28,0%	24,7%	24,6%	27,3%	27,3%	26,4%

Tableau 14.3.3 : Proportion des femmes selon leurs perceptions quant aux normes sociales et aux rapports de domination basés sur le genre selon le niveau d'instruction des femmes (suite)

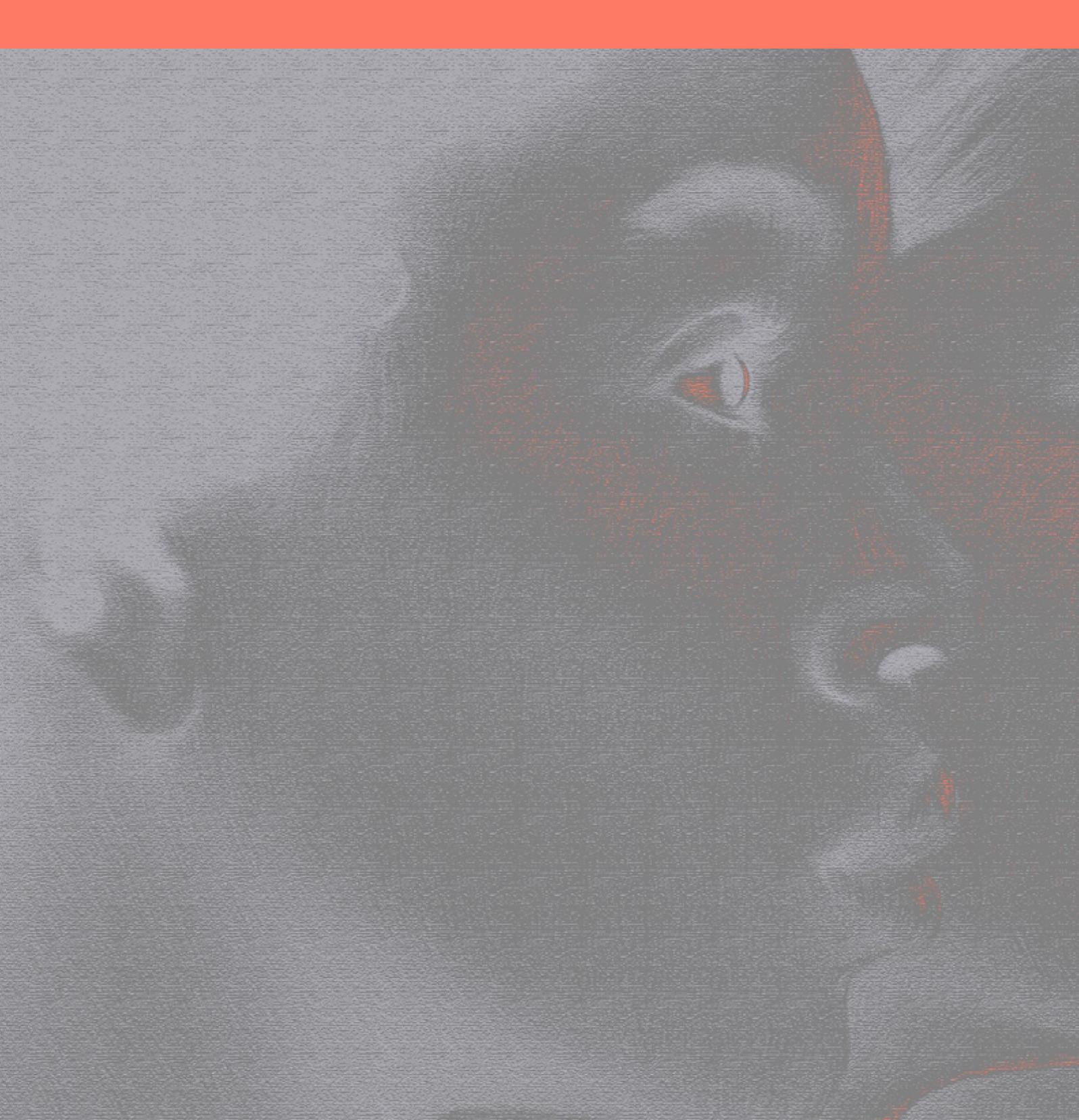
		Niveau d'instruction						
		Sans niveau	Primaire	Secondaire collégial	Secondaire qualifiant	Supérieur	Autre	Ensemble
	Personne ne le pense	10,3%	12,2%	16,1%	19,4%	21,7%	7,8%	13,8%
	Je ne sais pas	17,9%	18,1%	19,0%	17,6%	16,3%	23,6%	18,0%
	Je refuse de répondre	0,5%	0,3%	1,2%	1,1%	1,1%	0,1%	0,7%
	Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
A votre avis, les gens de votre entourage pensent-ils qu'une femme ne devrait pas quitter son mari même s'il la frappe de temps en temps?	Tout le monde dans mon entourage le pense	18,9%	17,3%	15,4%	17,0%	15,2%	20,6%	17,4%
	La plus part des gens dans mon entourage le pense	26,4%	26,6%	25,1%	24,9%	21,7%	23,5%	25,6%
	Certains parmi eux le pensent	32,9%	34,8%	34,4%	31,7%	36,0%	37,0%	33,7%
	Personne ne le pense	14,4%	14,6%	17,2%	19,3%	20,4%	8,1%	16,0%
	Je ne sais pas	7,3%	6,5%	7,6%	7,1%	6,5%	10,8%	7,1%
	Je refuse de répondre	0,1%	0,2%	0,2%	0,1%	0,3%	0,0%	0,1%
	Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Tableau 14.3.3 : Proportion des femmes selon leurs perceptions quant aux normes sociales et aux rapports de domination basés sur le genre selon le niveau d'instruction des femmes (suite)

		Niveau d'instruction						
Quelle serait votre réaction si vous voyiez une femme en train d'être violente par son mari ou son partenaire (battue ou humiliée)?	Rien / je ne me mêle pas/ ça les concerne tous les deux	34,3%	38,8%	38,6%	36,3%	31,1%	52,0%	36,0%
	J'interviens directement / je défends la femme	34,1%	33,1%	31,3%	26,3%	28,3%	22,3%	31,8%
	J'essaie de calmer le mari	19,8%	14,5%	14,3%	15,9%	15,5%	17,2%	16,9%
	Je sollicite l'intervention des voisins / amis / autres	7,2%	8,6%	7,9%	10,0%	8,5%	5,1%	8,1%
	J'appelle la police / l'autorité concernée	1,4%	2,5%	4,7%	7,9%	13,9%	1,4%	4,2%
	Autre à mentionner	0,3%	0,3%	0,4%	0,5%	0,0%	0,9%	0,3%
	Je ne sais pas	2,6%	2,2%	2,6%	3,0%	2,2%	1,1%	2,5%
	Je refuse de répondre	0,1%	0,0%	0,0%	0,1%	0,5%	0,0%	0,1%
	Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Selon vous, quelle est la principale raison pour laquelle la relation conjugale continue même si le mari est violent?	Parce qu'elle l'aime (il l'aime)	2,7%	4,7%	7,9%	7,8%	8,3%	2,7%	5,1%
	Présence d'enfants	82,4%	78,7%	74,3%	70,5%	61,8%	79,2%	76,8%
	L'existence de biens communs	0,5%	0,6%	0,8%	1,1%	3,1%	1,1%	0,9%
	Liens familiaux	1,7%	1,1%	1,5%	1,9%	1,9%	2,0%	1,6%
	Faibles ressources de la femme	8,9%	9,9%	11,8%	14,6%	21,3%	8,4%	11,5%
	Considérations religieuses	1,5%	1,4%	0,8%	0,9%	0,8%	4,3%	1,3%
	Autre à spécifier	1,1%	1,8%	0,9%	1,2%	1,3%	1,9%	1,3%
	Je ne sais pas	1,1%	1,8%	1,9%	1,8%	1,4%	0,3%	1,5%
	Je refuse de répondre	0,0%	0,0%	0,2%	0,2%	0,2%	0,0%	0,1%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	

Tableau 14.3.4 : Proportion des femmes selon leurs perceptions quant à la connaissance des lois et des institutions relatives à la violence à l'encontre des femmes

		Niveau d'instruction						
		Sans niveau	Primaire	Secondaire collégial	Secondaire qualifiant	Supérieur	Autre	Ensemble
Etes-vous au courant de l'existence d'une loi de lutte contre la violence à l'encontre des femmes (loi 103_13)?	Oui	28,90%	41,00%	46,20%	59,50%	71,70%	41,90%	42,20%
	Non	71,10%	59,00%	53,80%	40,50%	28,30%	58,10%	57,80%
	Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Selon vous, dans quelle mesure cette loi protège-t-elle les victimes de violence?	Très suffisante	13,7%	11,8%	12,2%	8,3%	8,2%	13,3%	11,2%
	Assez suffisante	20,8%	22,5%	19,2%	19,2%	20,7%	19,0%	20,6%
	Pas suffisante	37,0%	38,3%	48,2%	53,6%	54,4%	26,2%	44,8%
	Je ne sais pas	28,5%	27,4%	20,4%	19%	16,8%	41,5%	23,4%
	Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
A votre avis, à quel point est-il difficile d'appliquer cette loi?	Très facile	13,4%	14,7%	14,8%	15,0%	11,3%	4,5%	13,7%
	Assez difficile	23,0%	27,8%	27,8%	28,3%	35,0%	16,5%	27,7%
	Très difficile	24,3%	22,9%	29,3%	30,6%	33,8%	26,5%	27,5%
	Je ne sais pas	39,2%	34,6%	27,7%	25,8%	19,8%	52,6%	30,9%
	Je refuse de répondre	0,1%	0,1%	0,5%	0,3%	0,1%	0,0%	0,2%
	Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Connaissez-vous le numéro vert conçu pour la protection des femmes victimes de violence?	Oui	13,0%	20,9%	28,2%	39,9%	55,8%	18,6%	24,6%
	Non	87,0%	79,1%	71,6%	60,0%	43,9%	81,4%	75,3%
	Je refuse de répondre	0,1%	0,0%	0,1%	0,2%	0,2%	0,0%	0,1%
	Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Connaissez-vous l'existence d'associations d'assistance ou d'hébergement pour les femmes victimes de violence et leurs enfants ?	Oui	47,3%	61,9%	70,9%	80,9%	87,7%	58,5%	62,3%
	Non	52,6%	38,0%	28,9%	19,1%	12,0%	41,5%	37,6%
	Je refuse de répondre	0,1%	0,0%	0,1%	0,0%	0,2%	0,0%	0,1%
	Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%



Ilot 31-3, secteur 16, HAY RIAD
RABAT – MAROC, BP 178 – 10001 Tél : +212 (0) 5 37 57 69 00
Email : contact@hcp.ma / statguichet@hcp.ma
www.hcp.ma